la mutuelle SSQ
ASSURANCE-GROUPE

QUEBEC — 60e ANNEE — Numéro 18,106

l'Action

SEPT CENTS
QUOTIDIEN CATHOLIQUE
Mercredi, 1er novembre 1967

CHAMBR
OTTAW
SALLE
6298

METEOROLOGIE

Nuageux avec périodes ensoleillées aujourd'hui. Quelques averses dispersées et légère bruine dans la région montagneuse. Jeudi, nuageux avec averses. Maximum et minimum à Québec : 50 et 40.

Faits saillants du remaniement

Par Jacques DALLAIRE

- MM. Marcel Faribault, président du Trust General du Canada, et Jean-Guy Cardinal, doyen de la faculté de droit de l'Université de Montréal, tous deux notaires, sont nommés au conseil législatif.
- M. Cardinal, âgé de 42 ans seulement, devient ministre de l'Education.
- M. Faribault ne se départit pas pour le moment de ses fonctions de président du Trust General et de la Arrow Shoe Company, de même que de la direction de 16 autres entreprises. Il agira, cinq jours sur sept, comme conseiller en matière constitutionnelle et économique auprès du conseil exécutif.
- Le cabinet compte quatre autres nouveaux ministres, dont deux députés, MM. Jean-Paul Beaudry, de Lafontaine, et Robert Lussier, de l'Assomption, élus pour la première fois en 1966, et deux autres détenant jusqu'à maintenant des postes d'Etat, soit MM. Armand Russell aux Travaux publics et Paul Allard à la Voirie.
- M. Beaudry devient ministre de l'Industrie et du Commerce, tandis que M. Lussier est titulaire du ministère des Affaires municipales. Quant à M. Russell, élu pour la première fois en 1956, il cumulera les fonctions de ministre des Travaux publics (futur ministère de l'Equipement). M. Allard devient ministre des Richesses naturelles.
- Le premier ministre Daniel Johnson annonce que les ministères de la Fonction publique et de la Jeunesse, Loisirs et Sports seront créés au cours de la prochaine session. Il faudra patienter jusqu'à ce moment également pour savoir quand sera mis en branle le ministère des Institutions financières, institué lors de la première session de la 28e législature.
- Au conseil législatif, M. Faribault occupera le siège de Repentigny laissé vacant à la suite de la démission de Me Edouard Masson. M. Cardinal occupera celui de Rouville, le Dr J.A. Paquette s'étant retiré également.
- C'est le premier remaniement ministériel qu'effectue le premier ministre Daniel Johnson, depuis la prise du pouvoir par l'Union nationale, en juin 1966.
- Selon le chef du gouvernement lui-même, il ne constitue qu'une première phase à une autre distribution des pouvoirs qui pourrait avoir lieu d'ici au printemps 1968.



M. Marcel Faribault, conseiller en matière économique



M. Jean-Guy Cardinal, ministre de l'Education



M. J.-P. Beaudry, ministre de l'Industrie et du Commerce



M. Robert Lussier, ministre des Affaires municipales



M. Armand Russell, ministre des Travaux publics



M. Paul Allard, ministre des Richesses naturelles

Le remaniement ministériel à Québec

ON A DONNE LA PRIORITE A LA JEUNESSE ET A L'ECONOMIQUE

Par Jacques DALLAIRE

Priorité à la jeunesse et à l'économique. C'est sur ces deux points que le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, a axé la première étape sans envergure, mais importante du remaniement ministériel attendu depuis bon nombre de semaines, tout en déjouant habilement les prévisions des observateurs de la scène politique.

D'abord, le nouveau cabinet comptera cinq nouveaux ministres, quatre élus lors de différentes élections, et un nouveau venu, Me Jean-Guy Cardinal, notaire d'Outremont, qui est titulaire de l'Education. Il devient en même temps le plus jeune membre du conseil législatif, à l'âge de 42 ans seulement.

Quant à M. Marcel Faribault, qui demeure président du Trust Général du Canada, que plusieurs désignaient à un poste de ministre, notamment dans le secteur financier, il reste conseiller auprès du conseil exécutif en matière constitutionnelle et économique. Il accède lui aussi au conseil législatif, âgé de 59 ans.

La nomination de M. Armand Russell comme ministre des Travaux publics (futur ministère de l'Equipement) était prévisible, puisque dit-on, M. Russell avait fait ses preuves ces derniers mois alors qu'il occupait les fonctions de ministre d'Etat à ce ministère.

Celle de M. Paul Alard, jusqu'à maintenant ministre d'Etat à la Voirie, a plus surpris, lorsqu'il devint titulaire des Richesses naturelles. D'autres part, MM. Jean-Paul Beaudry, adjoint parlementaire à l'Industrie et Commerce accède à la direction de ce ministère, le Dr Robert Lussier, député de l'Assomption, prend charge des Affaires municipales.

On croyait ferme, d'autre part, que le premier ministre allait faire l'annonce de quelques autres nouveaux titulaires, dont M. Marcel Masse et M. Jean-Marie Morin, mais il n'en fit rien.

Il est vrai que la création de deux importants ministères est prévue, pour la prochaine session qui n'est pas encore fixée, en l'occurrence les ministères de la Fonction publique et de la Jeunesse, des Loisirs et des Sports. Le chef du gouvernement a préféré également retarder la mise sur pied du futur ministère des Institutions financières, dont la création remonte au mois d'août dernier au cours de la première session de la 28e législature.

ALLEGEMENT

En somme, ces premières modifications apportées au cabinet Johnson ont surtout permis d'alléger les épaules de quatre ministres qui cumulaient de doubles fonctions depuis leur assermentation, le 16 juin 1966.

Ainsi, M. Jean-Jacques Bertrand conserve uniquement la Justice, M. Maurice Bellemare, le Travail, M. Paul Dozois, les Finances et M. Fernand-J. Lafontaine, la Voirie. Seul M. Jean-Paul Cloutier assume la direction de deux ministères soit la Santé et la Famille et Bien-Etre social.

Le gouvernement comptera deux adjoints parlementaires en moins, leur nombre étant réduit à cinq, par suite des nominations de MM. Jean-Paul Beaudry et Robert Lussier, comme ministres.

Faribault croit en l'avenir du Canada

Par Jacques DALLAIRE

"Le Canada et moi sommes parties liées. Je crois en l'avenir du Canada indiscutablement, pour moi, mes enfants et mes compatriotes".

Tels furent les premiers commentaires faits par M. Marcel Faribault, à la suite de sa nomination au conseil législatif, à l'âge de 59 ans, ajoutant notamment que les thèmes "Egalité ou indépendance" qui nourrit l'Union nationale depuis quelques années ne sont en somme que des slogans.

Pour M. Faribault, qui vient en même temps conseiller économique et constitutionnel du cabinet Johnson, il n'y a absolument rien à reprendre de ces formules, parce qu'il n'y voit aucune contradiction avec sa propre conception de la question constitutionnelle, à condition qu'on en fasse pas un absolu.

En parallèle avec cette conception se dresse déjà l'opposition d'au moins 22 députés unionistes, si l'on se fie à un récent sondage d'opinions, qui se sont prononcés en faveur d'un Québec séparatiste.

Néanmoins, M. Faribault s'affiche comme non partisans des ultimatums, précisant qu'à son avis le premier ministre n'en a pas donné non plus. Ce slogan "Egalité ou indépendance" reste par contre, continue-t-il, un "condensé de quelque chose à considérer".

"Mais, c'est d'abord, précise-t-il, et le premier ministre l'a répété tant et plus, une question d'égalité, de modification de la constitution, de façon à reconnaître des droits fondamentaux, historiques et culturels à la population de langue française".

Il s'est dit heureux de constater, en terminant, que de plus en plus, au fur et à mesure que les hommes politiques fédéraux font des déclarations, on en vient à reconnaître la nécessité d'une modification profonde de la constitution.

La tête de M. Pépin serait mise à prix

Par André- BELLEMARE

On murmure dans les coulisses du 4e congrès du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec que la tête du président général de la CSN, M. Marcel Pépin, serait mise à prix, et cela dès la fin de semaine prochaine. Une réunion confédérale de la centrale syndicale doit se tenir samedi et dimanche, à Québec. On y verrait là l'occasion de remettre en question le poste de M. Pépin, dit-on.

Il s'agit évidemment de spéculations, de chuchottements échappés à gauche et à droite dans l'enceinte de l'édifice de la CSN de Québec. Le président lui-même n'a-t-il pas abordé franchement cette éventualité en face des congressistes réunis au souper inaugural, lundi soir, en déclarant que tout le monde réclame sa tête mais que ce sont les membres de la CSN, et eux seuls, qui décideront s'il doit demeurer à la présidence de la CSN ou bien remettre sa démission.

Cette déclaration de M. Pépin dénoterait deux choses : ou bien il sent venir la débâcle et il tente de l'enrayer en la faisant dévier à son point de départ; ou bien il se lance sur la première ligne de feu pour faire face au combat, car c'est un lieu commun maintenant que d'affirmer que le président de la CSN ne refuse jamais l'affrontement et qu'il a l'écorce dure.

La rumeur tire son fondement de plusieurs événements récents. Il importe de mentionner la tournure de la grève des employés de la CTM. Pour la deuxième fois en huit mois, des grévistes étaient forcés de reprendre le travail à la suite d'une législation gouvernementale, rappelons-nous le bill 25.

La rencontre tripartite Pépin-Johnson-Laberge, la semaine dernière, à la télévision d'Etat n'a pas été de nature à grandir le prestige de M. Pépin, estiment les observateurs.

Qu'il suffise de mentionner, enfin, l'échec de la manifestation des grévistes de plusieurs syndicats affiliés à la CSN qui s'est déroulée devant le parlement provincial et sur le terrain de l'Exposition de Québec. On attendait une dizaine de milliers de manifestants de tous les coins de la province en ce vendredi, 20 octobre dernier. Or, il en est venu à peine 800 pour protester contre l'adoption du bill 1 qui forçait les grévistes de la CTM à retourner au travail. A un moment donné, M. Pépin semblait avoir perdu le contrôle sur la foule massée en face du parlement. On faisait tout... sauf écouter le président général de la CSN.

Voilà autant de questions qui reviennent à l'esprit quand on avance que M. Pépin a perdu des plumes à son panache depuis quelque temps et que, conséquemment... on devrait peut-être penser, dit-on avec une certaine gêne, à soumettre son poste au vote populaire.

EXPO : J. DRAPEAU PRECISE SA PENSEE

MONTREAL (PC) — Le maire Jean Drapeau a déclaré hier qu'à l'exception de seulement trois ou quatre pavillons, le concept physique, culturel et spirituel d'Expo 67 demeurerait identique indéfiniment. Même le minirail, qui était devenu l'un des symboles de l'Expo qui a fermé ses portes dimanche, restera sur l'emplacement.

Le maire de Montréal a fait ces commentaires au cours d'une brève cérémonie tenue à l'hôtel de ville alors qu'il acceptait de la part d'un groupe dirigé par M. Igor Kuchinsky, commissaire général, le pavillon du judaïsme.

Au cours de deux autres brèves cérémonies semblables hier, le maire Drapeau a accepté au nom de la ville le pavillon de l'Australie et celui de la compagnie Kodak, ce qui porte à plus de 45 le nombre des pavillons ainsi offerts à la ville de Montréal.

Interrogé par un rabbin présent à la cérémonie au sujet du nombre d'années pendant lequel l'emplacement demeurerait dans son état actuel, le maire a répondu: "Je ne vivrais pas assez vieux pour en voir la fermeture".

C'était la première fois que le maire de la métropole affirmait que l'Expo, presque dans son entier, allait demeurer un fait permanent.

Le maire a dit que la ville devrait supporter le coût d'opération du pavillon du judaïsme, mais que le groupe qui en avait entrepris la construction était maintenant responsable de l'obtention des pièces d'exposition, de l'assurance et de son programme d'activité.

"Les jours précédant la fermeture de l'Expo ont prouvé hors de tout doute que l'Expo constitue un véritable phénomène sociologique", a dit M. Drapeau.



• MONTREAL — Expo 67 n'est plus. Hier, la foule n'y était plus. Pourtant, plus de 50 millions de visiteurs se sont rendus dans les pavillons au cours des six mois qu'a duré l'Expo. L'emplacement d'Expo 67 présente maintenant un visage triste. Heureusement, la vie s'y installera de nouveau lorsque le maire Drapeau aura mené à terme son projet d'exposition permanente. (Téléphoto U.P.I.)

l'Action

	Pages
Annonces classées	26
Bridge	10
Décès et funérailles	27
Editorial	4
Féminine	6-7
Finance	18
Horoscope	7
Mots croisés	11
Nouvelles canadiennes	16
Nouvelles provinciales	15-17
Nouvelles internationales	28
Spectacles, T.V.	25
Sport	22-23-24

"ACCROC À LA DÉMOCRATIE" — Jean Lesage

(J. D.) — Le chef de l'opposition à l'assemblée législative du Québec, M. Jean Lesage, a promptement réagi, hier après-midi à la suite du remaniement ministériel du cabinet Johnson, accusant le premier ministre de s'être moqué totalement des principes démocratiques en désignant deux hommes qui n'auront pas à répondre de leurs actes devant les représentants du peuple.

"Ce remaniement m'impressionne encore, a dit M. Lesage devant les journalistes au cours d'une conférence de presse, parce qu'on massacre notre système parlementaire. Jamais, devait-il ajouter, je n'aurais cru ça du premier ministre et jamais je n'aurais osé faire ça moi-même. La seule fois où un cas à peu près semblable s'est présenté, c'est quand M. Georges Marler a été désigné comme leader du gouvernement libéral au Conseil législatif, mais il n'avait pas charge d'un ministère et n'occupait aucune autre fonction lui permettant d'avoir accès au Conseil des ministres".

Pour le chef libéral, la nomination de M. Marcel Faribault, président du Trust général du Canada, ne représente rien de plus qu'un nouveau conseiller législatif. D'autre part, en accédant à la direction du ministère de l'Education par le biais du Conseil législatif, M. Cardinal administrera un budget d'au-delà d'un demi-milliard, ce qui représente environ 25% du budget total de la province, et ne sera même pas en Chambre pour rendre compte de son administration. Ce qui constitue aux yeux de M. Lesage "un coup bas porté à la démocratie" et ce "qui pose un principe inacceptable".

Liaison étroite

L'ancien premier ministre ajoute qu'il n'était aucunement nécessaire de nommer M. Faribault au Conseil législatif, pour qu'il remplisse les fonctions de conseiller en matière économique et constitutionnelle auprès du Conseil exécutif. "Si on l'avait nommé ministre des Institutions financières ou même ministre sans portefeuille, c'eût été différent, précise M. Lesage, mais évidemment M. Faribault n'était pas prêt à prendre les risques de la responsabilité ministérielle dans l'aventure de l'Union nationale".

M. Faribault étant bien connu, selon M. Lesage, pour sa liaison étroite au parti conservateur à Ottawa, il en conclut que M. Johnson semble ainsi disposé à "épouser" la pensée du parti conservateur", et l'on sait quelles difficultés terribles le Québec a connues dans ses pourparlers avec les conservateurs, alors que ceux-ci étaient au pouvoir à Ottawa".

Ce pauvre Marcel Masse!

Pour le chef libéral, l'Union nationale adresse d'abord un beau compliment à M. Paul Dozois, ministre des finances, en nommant M. Faribault comme conseiller économique, tandis que M. Cardinal est la cause d'un joli pied-de-nez à l'endroit du ministre d'Etat à l'Education, M. Marcel Masse.

"Ce pauvre Marcel Masse, affirma M. Lesage, est laissé de côté. On l'avait tellement vanté! C'était la trouvaille du parti, le penseur du parti, celui qui avait préparé le programme!"

Peur

En résumé, M. Lesage est d'avis que le premier ministre est désemparé, car ce remaniement est la preuve qu'il reste lui-même convaincu qu'il ne pourrait faire élire un député, même un ministre, au cours d'une élection partielle.

"Il est certain, ajoute en terminant M. Lesage, qu'il se trouve dans l'Union nationale des députés dévoués qui auraient été prêts à abandonner leur siège pour que M. Johnson tente de faire élire un homme de première valeur comme ministre. Mais, M. Johnson a peur, il sait fort bien que s'il y a une élection partielle, son candidat subira une humiliante défaite, et il préfère violer les principes les plus élémentaires de la démocratie".

MOYEN-ORIENT : ON ESSAIE DE S'ENTENDRE SUR LES PRINCIPES D'UN REGLEMENT DE LA CRISE

NATIONS-UNIES. (AFP). — Une nouvelle fois, les membres non permanents du Conseil de sécurité se sont longuement réunis mardi soir sans pouvoir se mettre d'accord sur un texte de synthèse énonçant les principes d'un règlement de la crise du Moyen-Orient d'une manière susceptible d'être approuvée par l'ensemble des membres du Conseil.

Les efforts visant à ce but se poursuivent cependant et les membres non permanents se réuniront à nouveau mercredi soir à 20.30 heures.

On croit savoir qu'au cours de la réunion de mardi soir le ministre israélien des Affaires étrangères, M. Abba Eban, a été prié de faire connaître ses vues au groupe. Par ailleurs, le Danemark et le Canada ont présenté leur projet de résolution sous une forme nouvelle. Les changements apportés au texte canado-danois original n'ont pas été indiqués publiquement.

Feu vert aux Etats-Unis

BRUXELLES. — (A. F. P.) — Les Etats-Unis ont reçu mardi, le feu vert des puissances de l'Euraton pour reprendre la négociation avec l'URSS sur le traité de non-prolifération nucléaire en vue d'établir un texte acceptable par tous les pays.

Le conseil permanent de l'OTAN a repris en effet mardi la discussion sur le traité de non-prolifération sur la base des principes directeurs doptés par les cinq pays de l'Euratom qui ont l'intention d esigner ce traité et qui définissent leur point de vue commun à ce sujet.

Marché commun : Londres est confiant de réussir

LONDRES. (A. F. P.) — Le gouvernement britannique entend poursuivre sans hésitation ses efforts visant à l'entrée du Royaume-Uni dans le Marché commun, convaincu qu'il jouit de l'appui de l'immense majorité de l'opinion publique européenne, a déclaré mardi soir le secrétaire au Foreign Office, M. George Brown.

Le chef de la diplomatie britannique, qui parlait à un symposium organisé par la Westinghouse Corporation, a affirmé que la candidature britannique n'avait pas souffert de l'attitude adoptée par la France à la récente réunion du Conseil des ministres des Six à Luxembourg.

"Autant que nous le sachions", a dit M. Brown, "il n'y a rien eu de nouveau ou de surprenant dans la position française, il n'y a aucune raison de préjuger de l'attitude définitive de ce pays. Il ne faut pas oublier que ce n'est pas la France, mais les Six, ensemble qui doivent donner une réponse".

Echos de la RIVE-SUD

(Par Eddie LABRIE)

Entièrement terminés...

LEVIS. — Les travaux de démolition de huit maisons, la réfection de la côte Fréchette à Lévis, de même que la pose d'asphalte sur cette côte, sont entièrement terminés depuis vendredi dernier. Le tout a nécessité des dépenses de $142,000, montant subventionné par les gouvernements fédéral et provincial. D'autre part, les travaux d'asphalte entrepris il y a quelque temps dans les rues Fraser et Commercial prendront fin, cette semaine. Enfin, l'ouverture d'un nouveau terrain de stationnement sur la rue Desjardins, se fera vraisemblablement, demain. Environ cinquante voitures pourront stationner gratuitement à cet endroit.

Dépenses accrues...

C.S.R.L. — La commission scolaire régionale Louis Fréchette prévoit des dépenses d'un peu plus de $5 millions pour l'année en cours. En comparaison avec l'année 1966-67, ce montant représente une augmentation approximative de 22 pour cent. Selon les administrateurs de la régionale, une telle hausse des dépenses est due tout particulièrement à l'accroissement du nombre des élèves. En effet, 6,500 étudiants fréquenteront les écoles de la régionale, cette année, comparativement à 5,800 l'an dernier. Par ailleurs, cette augmentation est attribuable à l'application de la nouvelle convention collective de travail, ainsi que des nouvelles initiatives pédagogiques, notamment la mise sur pied du service de l'éducation des adultes et de la création du service de l'enseignement élémentaire.

Le conflit s'envenime...

SAINT-ROMUALD. — Aucune négociation en marche... les employés tiennent bon... et le syndicat a l'intention de durcir sa position. C'est ce qui ressort de la treizième journée de grève chez Baribeau Craft à Saint-Romuald. Comme on le sait, les points en litige dans le présent conflit sont: plans de classification des employés; clauses de bonis et de réduction des heures de travail de 45 à 40, avec pleine compensation. Rappelons d'autre part, que la partie patronale offre une augmentation de $0.25 l'heure à ses 200 employés et ce, pour un contrat de trois ans alors que la C.S.N. demande une augmentation de $0.50 l'heure pour un contrat d'une durée de deux ans.

Implication du bill 40...

C.S.R.L.F. — Selon le président de la commission scolaire régionale Louis Fréchette, M. Vincent-F. Chagnon, le bill 40 prépare des difficultés pour les commissions scolaires locales. Il nous a expliqué au cours d'une conversation téléphonique, hier, "que les commissions scolaires locales importantes porteront désormais la "GROSSE" part des dépenses de la régionale et que, dans certains cas, elles ne sauront trouver les sommes nécessaires à cet effet. Il a conclu en disant que les nouvelles structures imposées par le bill 40, (loi modifiant la loi des subventions aux commissions scolaires) font que maintenant, les dépenses régulières de la régionale seront divisées selon ce que l'évaluation de chaque locale représente par rapport à l'évaluation totale de la régionale.

La plus importante...

LAUZON. — L'Association des parents de Lauzon tiendra sa réunion la plus importante, jeudi soir à 8h.30, à l'école Sainte-Anne. Celle-ci aura pour but d'informer la population sur les écoles polyvalents et ses implications. Cette association qui est très vivante, se propose d'organiser plusieurs autres réunions du genre au cours de l'année 1967-68.

Par les années passées, environ 200 personnes assistaient à chacune des réunions convoquées par cet organisme local. Enfin, la présidente, Mme Félix Chabot, invite toute la population de Lauzon à prendre part à cette soirée d'information

Les loisirs à Lévis...

C.S.R.L.F. — La régionale Louis Fréchette et les Loisirs de la Rive-Sud viennent de signer une entente dans le but de favoriser l'expansion des loisirs à Lévis. D'une part, la régionale s'engage à mettre à la disposition des Loisirs de la Rive-Sud le gymnase, de même que diverses salles attenantes de l'école Mgr Déziel et d'autre part, les Loisirs s'engagent à mettre gratuitement au service des élèves de cette institution, la piscine du centre culturel.

VICHY SUPRÊME PURGATIVE
Eau purgative importée de VICHY · FRANCE

LA CROIX-ROUGE vous aide à chaque pas dans la vie

La tragédie de Dorion

La barrière a été levée par une ou deux personnes

(Par Benoit HOULE)

OTTAWA. — (P.C.). — La Commission des transports du Canada estime qu'il y a prépondérance de témoignages dignes de foi à l'effet que la barrière a été levée par une ou deux personnes qui étaient au passage à niveau de Dorion, en ce tragique 7 octobre de l'an dernier, ouvrant ainsi la voie à un autobus scolaire qui a été happé par un convoi du Canadien National.

Vingt des 46 étudiants à bord du véhicule ont perdu la vie.

"Nous sommes convaincus, dit le rapport de la Commission, que le tragique accident du 7 octobre n'a pas été causé par une panne, une défectuosité ou un mauvais fonctionnement de l'appareil de protection au passage à niveau.

"A notre avis, il y a prépondérance de témoignage dignes de foi à l'effet que la barrière a été levée par les bras et les mains d'une ou de deux personnes qui étaient à la barrière. Nous pensions aussi que quiconque a levé la barrière l'a fait sans savoir et sans penser que c'était alors dangereux, ni sans savoir qu'un train en direction ouest s'approchait du passage. Compte tenu des conséquences, il n'est pas étonnant que personne n'a admis avoir levé la barrière".

Comportement étrange

Le rapport n'indique pas qui aurait levé la barrière, mais il déclare que deux adolescents, Daniel Cuerrier et Guy Vendette, se trouvaient alors à proximité de la barrière.

Ces deux adolescents ont nié avoir touché à la barrière, mais la commission trouve que leur comportement, après la collision, a "été pour le moins étrange".

"Ils étaient arrivés au passage à niveau dans l'intention de le franchir afin de se rendre au bureau d'un médecin. La barrière s'est levée, l'autobus s'est engagé sur les voies, mais ils n'ont pas fait un seul mouvement pour aller là où ils avaient l'intention d'aller. Au moment de la collision, ou quelques secondes avant ou après, ils coururent plutôt se réfugier dans un terrain peu éclairé du côté est de la rue. Par la suite, ils n'allèrent pas là où avait été projeté l'autobus, ni là où gisaient les occupants, morts ou blessés. Nous avons peine à croire que c'était en vue d'éviter les débris volants qu'ils se sont réfugiés dans le terrain sombre.

"Dans la boîte aux témoins, ils nous ont donné l'impression d'être des jeunes gens intelligents et fuyants plutôt que francs et disposés à dire toute la vérité sur ce qu'ils savaient de l'affaire".

Système automatique

Dans son rapport de 25 pages, la Commission rappel'e que l'autobus, qui transportait les étudiants, s'était arrêté à la barrière sud, pour laisser passer un train de voyageurs en direction de l'est. Dès que le train de voyageur eut franchi le passage, la barrière sud devant l'autobus s'est levée. La barrière nord ne s'est pas levée. C'est alos que l'autobus a été happé par un train de marchandises en direction de l'ouest.

Le passage à niveau de la rue St-Charles était muni depuis 1957 d'un système de protection automatique comprenant des barrières à bras courts, des feux clignotants et une sonnerie.

Cet appareil de protection, estime la Commission, est le plus moderne et le meilleur système de protection et d'avertissement que connaisse la Commission. Son usage est répandu à des milliers de passages à niveau, au Canada et aux Etats-Unis.

D'ailleurs, quelques heures avant l'accident, des employés de la compagnie avaient vérifié son état de fonctionnement et déclaré que l'appareil de protection fonctionnait normalement après leurs travaux.

"Quelques trains ont même franchi le passage après les travaux, au cours de l'après-midi et de la soirée, avant l'accident, et les signaux de voie ainsi que l'appareil de protection ont continué de fonctionner normalement.

UN VIADUC

La Commission croit toutefois que le problème du passage à niveau de la rue Saint-Charles ne sera complètement résolu que par la construction d'un étagement de voies.

TEMOIGNAGES

La Commission a passé en revue le comportement des gens qui se trouvaient à proximité de la barrière et du passage à niveau au moment de la collision.

Mme Frances Hardy a déclaré à la Commission qu'elle occupait l'automobile se trouvant juste derrière l'autobus. Elle a raconté que la barrière était abaissée et que les feux clignotaient. "L'autobus commença à avancer. Elle vit des adolescents qui, avec leurs bras, tenaient la barrière élevée. Ils la soutenaient entre le poteau de la barrière et l'autobus. Elle aperçut les adolescents alors que l'autobus venait de démarrer. Son automobile se trouvait à environ huit pieds derrière l'autobus qui était arrêté à environ trois ou quatre pieds de la barrière. Elle ne doutait aucunement avoir vu les adolescents soutenant la barrière . . . Elle a vu l'expression de leurs visages, ils souriaient".

PRINCIPAUX TEMOINS

Cuerrier et Vendette ont tous deux nié avoir touché à la barrière.

Daniel Cuerrier, 17 ans, a déclaré qu'il n'avait pas vu la barrière s'élever ni l'autobus s'avancer dans le passage, mais il le vit pour un instant dans le passage et vit le feu du train de marchandises. Vendette le poussa alors et lui dit: "Allons-nous-en". Il ne vit pas la collision.

Les deux jeunes ont couru vers un terrain de stationnement "parce qu'ils craignaient de se faire frapper par les éclats qui voleraient de tous côtés par suite de la collision".

Vendette a raconté pour sa part qu'il se rendait avec Cuerrier au bureau d'un médecin afin de se procurer des lunettes. "Ils s'arrêtèrent près de l'autobus qui se trouvait très près de la barrière sud qui était abaissée. Ils s'arrêtèrent à la portière avant de l'autobus. La barrière commença à s'élever après le passage du train en direction est. La barrière était à moitié levée lorsqu'il s'en aperçut. L'autobus commença à franchir normalement le passage. Lui et Cuerrier attendirent pour franchir les voies. Il ne vit pas le train de marchandises venant de l'est, mais il le vit frapper l'autobus.

"Par u nsemblant d'instinst de préservation, il poussa Cuerrier afin d'éviter les projectiles et ils coururent vers le terrain de stationnement."

Ce n'est que plus tard que Vendette se rendit au poste de police, en compagnie de M. et Mme Cuerrier, pour y faire une déposition de ce qu'il avait vu ce soir-là.

Nouvelles de Portneuf

En marge du centenaire...

PONT-ROUGE. — Les fêtes marquant le centième anniversaire de fondation de la municipalité de Pont-Rouge, comté de Portneuf, prendront fin samedi soir le 11 novembre. En effet, les deux dernières manifestations publiques à se tenir seront: vendredi soir le 10, soirée "Allez 100" pour les jeunes de l'endroit. M. Denis Beaumont sera l'animateur. Enfin, samedi le 11, lancement officiel du volume de l'histoire de Pont-Rouge. C'est le président de la Commission du Centenaire, M. Jean-Robert Paquet qui en fera la présentation aux autorités.

Procédures contre 3 proprios...

DONNACONA. — Les autorités municipales de la ville de Donnacona prendront des procédures en expropriation contre trois propriétaires de terrains, dans la paroisse St-Jean Baptiste de Donnacona. Une telle décision a été prise dernièrement à cause du refus de ces personnes, de vendre ou de céder à la ville, une partie de terrain qui lui permettrait de réaliser l'ouverture d'une nouvelle rue.

La grève se poursuit...

SAINT-CASIMIR. — Les 12 employés de la Société coopérative agricole de Saint-Casimir, comté de Portneuf, membres du syndicat affilié à l'Union internationale des Travailleurs en boulangerie et confiserie d'Amérique (CTC), continuent à faire la grève.

Ils ont débrayé vendredi dernier. Les points en litige sont: reconnaissance de l'ancienneté partagée en deux groupes, soit les travailleurs du bureau et du magasin, et ceux attachés à la livraison du pétrole, à la machinerie agricole et à la meunerie et la réduction des heures de travail à 45 par semaine, réparties sur cinq jours. Enfin, la partie patronale n'envisage pas la fermeture complète de l'établissement le samedi.

Nouvel exécutif pour 1967-68...

DONNACONA. — La Chambre senior de Donnacona vient de se donner un nouveau bureau de direction pour l'année en cours. Le président, M. Claude Langevin; le premier vice-président, M. Claude Verret; le deuxième vice-président, M. Louis-Marie Gaudreault, et enfin, les directeurs MM. Wellie Guimond, Paul-Emile Langevin, Jacques Tourigny Gérard Rochette, Jocelyn Delisle, Paul Guillemette, Wellie Moisan et René Richard.

Cours pour arbitres...

Des cours pour arbitres ont débuté hier soir, à l'aréna de Donnacona. Ils se poursuivront vendredi et samedi, pour ne prendre fin que dimanche matin.



● L'UNICEF — La campagne annuelle de souscription en faveur de l'UNICEF s'est déroulée hier à Québec, avec la collaboration de jeunes écoliers qui ont procédé à leur sympathique visite dans tous les foyers de la ville. Ici, une jeune fillette tend la main à une mère de famille qui semble ravie d'accomplir ce geste de charité annuelle en faveur des déshérités du monde entier.

Invitation au Sanctuaire de N.-D. du Cap

A l'ocasion du premier samedi du mois, le 4 novembre, les Révérends Pères Oblats gardiens du vénéré Sanctuaire de Notre-Dame du Cap présideront une nuit de prières.

Tous ceux et celles qui aimeraient participer à cet exercice de piété sont priés de communiquer avec M. Gérard Pouliot du 325 Montmartre à 522-2512 ou chez Mme Paul Plante, 185 d'Argenson, Tél.: 522-3595.

Le voyage s'effectuera en autobus. Le départ aura lieu à 7 heures samedi soir devant l'église St-Sauveur de Québec et le retour est fixé pour 8 hres dimanche matin.

"L'ACTION" pour LEVIS & RIVE SUD
notre correspondant
EDDY LABRIE
522-4771
abonnements-service :
ROBERT BRETON
245, rue Wolfe
LEVIS, P.Q.
Tél.: 837-1922

Machine à coudre
COUTURIER
LE SEUL centre de couture, spécialiste en machines à coudre, sur la Rive Sud. Machines à coudre neuves, $49.95. Réparations, pièces, aiguilles, pour toutes marques. Vendeur autorisé "PFAFF", "WHITE", "BERNINA", "OMEGA", etc. CENTRE DE COUTURE COUTURIER, 41 ave, Bégin, Lévis; Tél.: 837-8824.
1393 5-10 (1ms) 120A: C.L.

LA SOURIS MIQUETTE — par Walt Disney



LE FANTOME — par Lee Falk et Ray Moore



PHILOMENE — par Ernie Bushmiller





● CONFERENCIER — Dans le cadre du centenaire de la Confédération, M. Keith Spicer, diplômé en sciences politiques et éditorialiste au "Globe and Mail" de Toronto, prononcera une conférence sur la province d'Ontario, demain à 20h.30, en la salle de l'Institut Canadien au 42 de la rue St-Stanislas. Cette causerie sera illustrée par un film. Né à Toronto en 1934, M. Spicer est marié et père de deux enfants. Il est diplômé des universités de Toronto et de Paris en langues et littératures vivantes, en civilisation française et en sciences politiques. En outre, M. Spicer a eu une vie particulièrement remplie puisqu'il fut pendant quelques années, professeur en sciences politiques aux universités d'Ottawa, de Toronto et au Dartmouth College, aux Etats-Unis. Commentateur, scripteur et animateur à la pige au réseau français de Radio-Canada pendant six ans, il a déjà été à l'emploi du "Globe and Mail" comme éditorialiste poste qu'il occupe encore maintenant. De plus, soulignons que M. Spicer est membre de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme

W. E. BEGIN

CHOPS DE PORC 83 DESOSSEES 1.19

JAMBON FESSE 59 3½ A 17 LB PRESQUE DESOSSEE

6 ON. 35 HACHE JAMBON CUIT 1.19 TRANCHE

FESSE CUITE 83 JAMBON 2 A 11 LB

SPARE RIBS 63 PORC HACHE 83

FILET DE PORC 77 ROTI D'EPAULE 63

LARD SALE 45 BACON ½ LB 43

DINDE 6 A 10 LB 55 FRAICHE, JEUNE "A" EVISCEREE

STEAK PORTERHOUSE	1.55	STEAK FILET T-BONE 1.55	BOEUF
ROTI DE	BOEUF 77	ROSBIF DESOSSE 87	MARQUE
ROSBIF DESOSSE	EPAULE 1.39		ROUGE
SURLONGE	POINTE SANS OS 1.55		DE CHOIX
STEAK	HACHE 69		SEULEMENT

ST-JEAN-BAPTISTE
500 ST-JEAN
524-5271

ST-ROCH
520 DE LA SALLE
529-1331

W. E. BEGIN

La rue St-Jean deviendra sens unique à partir de jeudi

Par François DEMERS

C'est maintenant définitif. La rue St-Jean et une dizaine de rues de ce secteur deviendront "sens unique" jeudi matin à 7 hres. Dans un communiqué conjoint remis à la presse hier, l'ingénieur en circulation de la ville de Québec, M. Marcel Laliberté et le chef de police, M. Gérard Girard, demandent "la collaboration de tous afin de faire un essai loyal des mesures proposées".

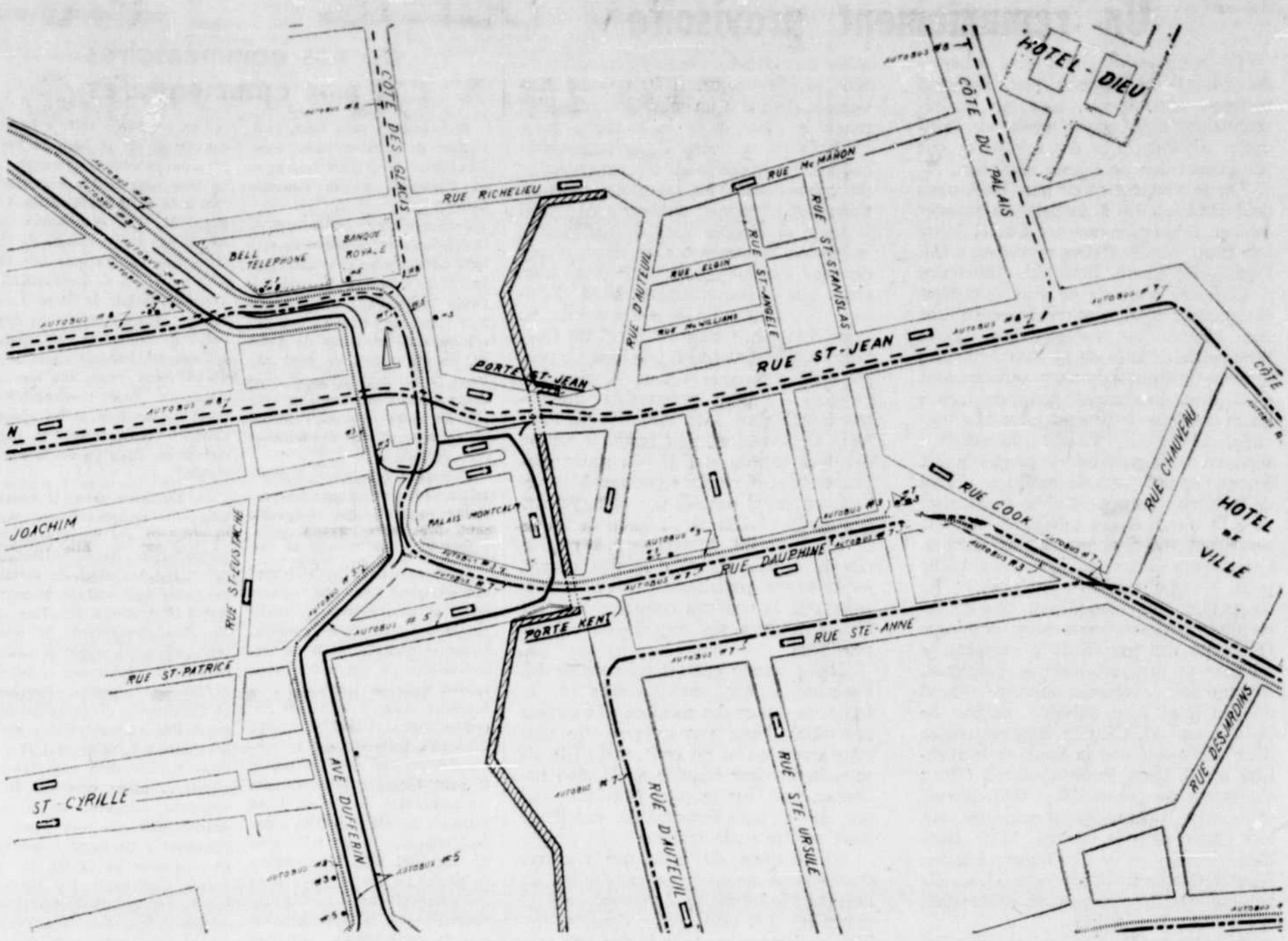
A cet effet, ils recommandent aux automobilistes diverses mesures à observer plus particulièrement dans les prochains jours :

— ralentir la vitesse;
— porter la plus grande attention aux panneaux de signalisation et aux instructions des policiers;
— ne jamais s'engager dans une rue à moins d'être sûr qu'on soit autorisé à le faire;
— au besoin, prévenir les erreurs des autres automobilistes ou les remettre sur la bonne voie par un conseil bienveillant;
— prendre la chose avec bienveillance si un policier vous rappelle à l'ordre.

D'ailleurs, ils précisent que "pour les prochaines semaines, des policiers à motocyclette parcoureront toute la journée les rues sur lesquelles se feront les changements pour aider l'automobiliste à se comporter suivant la nouvelle réglementation. De plus, il y aura des policiers de factions aux intersections les plus achalandées".

Ils rappellent aussi que les circuits 3, 5, 7, 8, des autobus de la ville seront légèrement changés en fonction des sens uniques; la même chose, pour les autobus Charny, Fournier et Thetford Mines.

Cette mesure établit donc à 28 le nombre de rues de la Vieille Capitale qui sont devenues "sens uniques" depuis le 20 juin dernier alors, qu'à cette date, 18 rues étaient affectées par ce changement.



● **C'est définitif : la rue St-Jean sera à sens unique à partir de jeudi matin, à 7 heures. Plusieurs autres artères le deviendront également pour compléter le programme élaboré par les services de circulation de la ville. Voici d'ailleurs, une carte sur laquelle nos lecteurs pourront situer les principaux changements apportés au réseau actuel.**



Deux individus de Montréal sont condamnés à trois ans de pénitencier

Hubert Martin, vendeur de 37 ans du 6032 de la rue Houde à Montréal et Jacques Deblois, journalier de 30 ans, également de la Métropole iront passer les trois prochaines années de leur vie au pénitencier.

C'est ce qu'a décidé hier le juge Louis Fortin, des Sessions de la Paix en rendant sa sentence.

"Je crois que tous les voleurs doivent être punis sévèrement. Compte tenu des dossiers des deux hommes et de l'importance du vol, je crois que tous deux reçoivent la peine qu'ils se sont mérités", a dit le magistrat.

Martin et Deblois, deux hommes au dossier judiciaire fort chargé, avaient été trouvés coupables de vol par effraction, la semaine dernière.

La preuve avaient alors démontré que le duo s'était introduit par effraction dans le magasin de M. Odilon Côté, à Beaupré, dans la nuit du 9 au 10 mai et qu'ils avaient volé un montant de $968. en argent, la propriété de la victime.

Le procureur de la Couronne, Me François Tremblay avait demandé au juge Fortin une peine de cinq années de pénitencier pour Martin. Il a qualifié les deux hommes de "criminels très intelligents."

Le dossier judiciaire de Martin parle par lui-même. En 1957, il était condamné pour refus de pourvoir. Le 1er avril '60, il écopait de six ans de pénitencier pour vol à main armée. Libéré le 27 novembre '61, par la Commission des libérations conditionnelles, Martin était arrêté le 14 juin '63 pour avoir été trouvé coupable d'avoir eu en sa possession des armes offensives. Il regagnait alors le pénitencier pour finir de purger sa peine. Il était libéré en '66.

Deblois pour sa part n'a rien à envier à son complice. On peut citer des condamnations pour vols avec violence, vol d'auto, vols par effractions, matière obscène (2 fois), complot, armes à feu offensives et ivresse. Ses condamnations s'étendent de '53 à '66.

Les deux accusés étaient détenus à la prison des Plaines depuis la fin du mois de mai.

Avant de rendre sa sentence, le juge Fortin a déclaré qu'il ne pouvait traiter les deux hommes de façon différente.

Les avocats des deux individus étaient Me Paul Picard et Jacques Bouchard.

Sentence la semaine prochaine

Michel Dubois, vendeur de 26 ans, demeurant sur la 18ième rue, à Limoilou, a enregistré un plaidoyer de culpabilité hier devant le juge Louis Fortin des Sessions de la Paix à des accusations de vol, fraude, vol à l'étalage et attentat à la pudeur.

Le juge Fortin a remis le prononcé de la sentence à mercredi prochain, le 8 novembre.

Le jeune homme qui est en prison depuis plusieurs semaines a volé un radio d'une valeur de $55., la propriété de Mlle Lise Duchesne, le 31 mai.

Une semaine plus tard, l'accusé frustrait le magasin Towers d'une somme de $25. sur l'achat de marchandise.

Le 25 juillet, il aurait tenté de frustré la Compagnie d'Assurance la Survivance. Enfin, le 5 septembre '67, à Québec, il aurait attenté à la pudeur d'une jeune fille de 17 ans.

Dubois qui n'est pas un inconnu au Palais de Justice a repris le chemin des cellules en attendant le prononcé de sa sentence.

Le juge Thomas Tremblay impose sa dernière sentence

Le juge en chef de la Cour des Sessions de la Paix, le juge Thomas Tremblay, a imposé sa dernière sentence, hier.

Il a condamné un jeune homme de 21 ans de la rue Galt à Sherbrooke à huit jours de prison. Le prévenu était accusé d'avoir commis six fraudes pour un montant total d'environ $300.

Le magistrat a pris en considération que l'accusé était en prison depuis le 6 octobre alors que tout cautionnement lui avait été refusé parce qu'il ne s'était pas présenté pour recevoir sa sentence.

Le jeune homme a frustré Camille Guertin de sommes de $44. et $20. sur l'achat de marchandises.

Il aurait aussi réussi à économiser en frustrant Marc Toussaint, Léo Beard, André Henry et Jean-Paul Emond.

Toutes ces fraudes ont été commises le 20 février, sur l'achat de marchandise.

Deux mois de prison pour un jeune matamore

"Vous avez l'air d'un jeune qui ne déteste pas la bagarre" a fait remarquer hier le juge Albert Dumontier à un matamore de 24 ans qui a causé des lésions corporelles à quatre individus dans une période de 13 jours.

Michel Huard, soudeur du 12 de la rue St-Jean-Baptiste, à St-Romuald, a été condamné à deux mois de prison.

Selon les actes d'accusations, Huard aurait donné une raclée à trois jeunes hommes dans la même nuit du 28 au 29 septembre, au centre d'Achats de St-Romuald. La quatrième offense a été commise contre un autre individu, le 16 septembre, à St-Romuald.

L'accusé a de plus été obligé de signer un engagement personnel de $1000. garantissant sa bonne conduite au cours des deux prochaines années.

Avant d'entendre sa sentence, Huard a admis ses condamnations antérieures. En '62, il avait comparu pour tapage, lésions corporelles, méfaits, ivresse et désordre. En '63, pour méfaits, en '65 pour voies de fait et lésions corporelles et en '66, pour vol d'auto et lésions corporelles.

Les jurés doivent se prononcer aujourd'hui sur le sort de Boulet

En fin d'après-midi aujourd'hui, les 12 hommes qui ont été choisis pour décider du sort d'Ovila Boulet devraient normalement s'être faits entendre.

Le procès de Boulet, accusé de meurtre qualifié d'Albéric Bilodeau, entrepreneur-peintre de Ste-Marie de Bauce, est entré hier dans sa phase finale alors que Me Marcel Turgeon, avocat de l'accusé, s'est adressé une dernière fois au jury.

Ce matin, c'est Me Roch Lefrançois qui devait prendre la parole. Plus tard dans la journée, le juge Gérard Lacroix, qui a présidé le procès donnera ses instructions avant que les jurés ne se retirent pour délibérer.

Le procès de Boulet aura été de beaucoup le plus long de ceux qui se sont inscrits aux Assises d'octobre, puisque nous en sommes aujourd'hui au 14ième jour d'audience.

Hier, les témoins entendus au début des audiences furent les experts de la PP qui sont venus dire que le cadavre découvert le 28 septembre '65 était celui de Paul Brie. Ce cadavre avait été découvert non loin de celui d'Albéric Bilodeau.

FAITS DIVERS

Accident mortel à Lévis

Lévis. — Un homme a perdu la vie dans la nuit de lundi à mardi lorsque son camion a quitté la côte Bégin, à Lévis pour aller s'écraser en bas d'une falaise. La victime est M. Emilien Dubé, âgé de 40 ans. L'homme a été trouvé sans vie dans son véhicule par les agents municipaux mandés sur les lieux vers 7 h. 15 hier matin. La mort semblait remonter à plusieurs heures.

Le Dr Auger, de Lévis, a constaté le décès. La dépouille mortelle a été transportée à la morgue Richard Gauthier de Lauzon.

Selon l'enquête menée par le sergent Dorval et le constable Denis Lemelin de la sûreté municipale de Lévis, le conducteur circulait d'ouest en est sur la côte Bégin qu'il gravissait. A l'endroit précis où est survenu la tragédie, on peut apercevoir une courbe prononcée. M. Dubé aurait justement manqué cette courbe, par suite d'une défectuosité mécanique de son véhicule pour aller finalement s'écraser au bas de la falaise. Le sergent Lacroix de la sûreté provinciale a pris charge de l'enquête.

L'enquête se poursuit

QUEBEC. — Deux inspecteurs du Commissariat des incendies continuent leurs recherchent dans les décombres du magasin à rayons "Métropolitan" dévasté par un violent incendie dans la soirée vendredi dernier, pour déterminer dans quelles circonstances exactement, le sinistre a débuté.

Jusqu'ici on est à peu près convaincu que la graisse servant à faire des patates frites aurait débordé du récipient à friture ce qui aurait fait naître les flammes au contact du poêle. Les flammes sont ensuite montées dans le tuyau de l'aspirateur (pour les corps gras) qui débouche à l'extérieur sur le toit de l'édifice. Sous l'intensité de la chaleur les parois du tuyau sont devenues incandescentes et le feu s'est propagé à la boiserie en un rien de temps.

Accord de principe des commissaires

Réorganisation à la régionale de Tilly?

Par URIEL POITRAS

Il y aura vraisemblablement une enquête sur l'administration générale de la Commission scolaire régionale de Tilly (Ste-Foy).

Les 75 représentants du bureau des délégués des commissions scolaires du territoire de la régionale ont en effet suggéré aux commissaires de la régionale de Tilly de recourir aux services d'une maison d'experts en administration afin d'étudier les rouages de la régionale et de faire les recommandations susceptibles d'améliorer ses cadres.

Selon M. Charles St-Hilaire, président du bureau des délégués, qui nous informait hier de cette décision, les commissaires de la régionale ne sont pas réfractaires à cette suggestion.

Si jamais cette enquête a lieu, les professeurs de la régionale de Tilly seront quelque peu satisfaits.

En effet, l'ancien président de l'Association des instituteurs et institutrices du Québec métropolitain, M. Jacques Barbeau s'était fait le porte-parole de 11 professeurs et directeurs d'école qui réclamaient une enquête sur l'administration pédagogique et taxaient d'incompétence flagrante le directeur général des écoles, M. Julien Boisclerc, ainsi que son adjoint M. Louis-Nazaire Ménard.

On sait que par la suite le président de la régionale, le Dr Robert Larue avait démissionné de son poste et que les commissaires de la régionale avaient fait confiance à la direction générale des services pédagogiques.

Justement, à ce sujet le bureau des délégués a "accordé à l'unanimité leur entière confiance à l'équipe en place et regrettent les déclarations faites aux journaux concernant le directeur général des écoles et ses adjoints immédiats".

Les délégués ont ajouté dans leur communiqué que ce n'est pas l'intention de ceux-ci d'ouvrir une polémique autour des accusations portées car l'intérêt de 8,000 élèves et le respect dû à l'autorité prime l'intérêt personnel.

Ils déclarent enfin que l'organisation en constante évolution se doit de ne pas brûler à la tâche ses principaux collaborateurs et ils suggèrent dès lors l'enquête dont nous parlions plus haut.

Rappelons que selon le comité des onze personnes qui avaient dénoncé "l'inconscience planifiée" des services pédagogiques à la régionale de Tilly, ce problème existe depuis la fondation de la régionale elle-même.

Ils avaient affirmé en septembre dernier que le manque de planification éclairée des services pédagogiques à la régionale proviendrait de ce que le directeur de ces mêmes services est incompétent.

Ils avaient à ce moment énuméré plusieurs exemples selon lesquels il y aurait effectivement ingérence à la régionale de Tilly en ce qui concerne ses services pédagogiques.

Le juge Dorion : "le Dr Robillard doit bénéficier d'un doute raisonnable"

Par Guy BAILLARGEON

L'ordonnance rendue le 13 octobre dernier, déclarant le Dr Raymond Robillard, président de la Fédération des médecins spécialistes de la province, coupable d'outrage au tribunal a été annulée dans un jugement rendu hier avant-midi par l'honorable Frédéric Dorion, juge en chef de la Cour Supérieure.

"Après mure réflexion, déclare le juge, nous en sommes venus à la conclusion que le Dr Robillard devait bénéficier du doute raisonnable".

C'est le 16 octobre dernier, à la suite de la parution dans les journaux, en particulier l'Action, trois jours plus tôt, d'une nouvelle rapportant une déclaration du Dr Robillard, que l'accusation d'outrage au tribunal avait été portée.

La déclaration parue dans les journaux se lisait comme suit : "Le gouvernement trouvera certainement un juge complaisant pour émettre l'injonction qui est illégale, à notre avis. C'est l'ère de la matraque qui réapparaît".

Dans son jugement, l'honorable Dorion déclare, que le 19 octobre, date à laquelle l'intimé, le Dr Raymond Robillard, avait été sommé de comparaître, le représentant de l'Action fut entendu comme témoin. Il expliqua de quelle manière son journal avait reçu l'information de la Presse Canadienne, et déposa, comme exhibits, la dépêche telle que reçue par télétype, ainsi qu'une copie du journal.

"Plusieurs témoins ont été entendus, continue le juge, mais, à l'exception du dr Robillard lui-même, n'ont apporter aucun fait pouvant éclairer le tribunal. Par ailleurs, en rendant son témoignage, le Dr Robillard a nié catégoriquement avoir prononcé, au cours d'une conversation téléphonique qu'il avait eu avec le représentant de la Presse Canadienne, les paroles qui faisaient l'objet de l'ordonnance d'outrage au tribunal".

Le 24 octobre, le représentant de la Presse Canadienne, M. Donat Valois, fut entendu. Il a affirmé que les paroles reprochées au Dr Robillard avaient été prononcées par lui au cours de la conversation téléphonique du 13 octobre.

Offense très sérieuse

Dans son texte, le juge Dorion déclare que l'accusation d'outrage au tribunal a toujours été considérée comme très sérieuse et très grave et qu'elle doit faire l'objet d'un examen soigné toutes les fois qu'elle se présente.

"Il est important de se rappeler que même s'il s'agit d'une procédure prévue par le Code de Procédure civile, il faut considérer l'outrage au tribunal comme étant de nature criminelle", dit-il.

Plus loin, l'honorable juge dit que le mépris de Cour existe non pas pour la protection des juges, mais pour le droit de tout citoyen à une administration honnête et indépendante de la Justice, dégagée de toute influence et de toutes menaces de quelque nature que ce soit.

"Il ne fait pas de doute que la juridiction donnée à un tribunal pour prononcer un mépris de Cour est une juridiction inhérente et subsidiaires à sa juridiction principale, dans le but de maintenir le décorum et la dignité de la Cour, et de réprimer les outrages dont il peut être l'objet", a-t-il continué.

Enfin, le juge Dorion dit que si la Cour était dans un litige purement civil, alors que la latitude donnée au juge d'apprécier les témoignages est plus grande, il ne serait peut-être pas trop difficile de trancher le débat.

"Mais comme nous l'avons démontré, finit-il, nous devons nous demander, pour apprécier la preuve, s'il n'y a pas un doute raisonnable dont l'intimé doit bénéficier".

Le cardinal Roy rentre à Québec satisfait

Par Pierre BOULET

"Le Synode des évêques a constitué une nouvelle expérience et nous a donné l'occasion de nous rendre compte que l'unanimité qui avait caractérisé le Concile se poursuit toujours au sein du groupe des évêques". C'est ce que nous déclarait hier Son Eminence le Cardinal Maurice Roy, à sa descente d'avion.

En ce qui concerne le fond des idées, le Cardinal a déclaré que les évêques se sont montrés d'accord sur l'application des décrets qui sont issus du Concile.

Le Synode n'était toutefois pas la seule raison du voyage du Cardinal à Rome. Il devait en plus présider la Commission Justice et Paix ainsi que le Congrès des Laïques.

Au sujet de ce Congrès, Son Eminence a déclaré qu'il était des plus intéressants, mais que le fait qu'il groupe 3,000 participants et qu'il ne dure qu'une semaine lui a donné un certain caractère d'improvisation "dont tous ont été conscients, d'ailleurs".

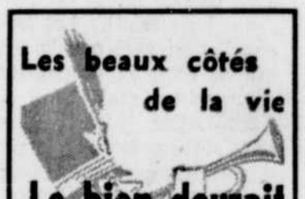
L'archevêque de Québec a souligné qu'à cette occasion, il a eu la joie de remarquer de façon particulière le dévouement des laïques, le désir qu'ils ont d'être près du monde d'aujourd'hui. "Ils veulent être engagés".

Mgr Ernest Lemieux, pour sa part a agi en tant que théologien et attaché de presse du Cardinal. N'étant pas admis au Synode, il s'est vu attribuer le rôle de conseiller de Son Eminence.

A leur arrivée à Québec, hier après-midi, les deux prélats ont été accueillis par quelques personnalités du clergé ainsi que par un groupe de parents et d'amis. On notait la présence de Mgr Napoléon Labrie, directeur national de la Propagation de la Foi, ainsi que celle de Mgr Louis-Albert Vachon, recteur de l'Université Laval.



● **C'est hier après-midi à 5 h. que Son Eminence le cardinal Maurice Roy est arrivé à l'aéroport de l'Ancienne-Lorette, après un séjour de 5 semaines à Rome. Le cardinal était accompagné de Mgr Ernest Lemieux, curé de Beauport. On voit ici les deux prélats à leur descente d'avion. C'est Mgr Napoléon Labrie, directeur national de la Propagation de la Foi, qui les a accueillis.**



Le bien devrait faire du bruit

"Par un jour pluvieux, je faisais ma distribution habituelle de courrier, car je suis facteur.

A un certain endroit de mon itinéraire, je dois marcher environ un quart de mille sans m'arrêter . . . car il n'y a pas de maison.

J'avais déjà commencé ce trajet lorsqu'un klaxon attira mon attention. C'était un automobiliste complaisant qui m'offrait de faire un bout de chemin.

J'acceptai et le remerciai sincèrement car ce service faisait bien mon affaire. Ce qui m'a frappé chez lui, c'est qu'il paraissait ravi de me faire partager son véhicule.

Geste appréciable, n'est-ce pas? Trop d'hommes sous-estiment la valeur des petites courtoisies de chaque jour. Cet homme devait sûrement mettre en pratique de façon habituelle ce conseil d'un auteur : "Pour être heureux, rendez service ou faites plaisir à quelqu'un au moins une fois par jour".

A. T.

La grandeur d'un métier est peut-être avant tout d'unir les hommes; il n'est qu'un luxe véritable, et c'est celui des relations humaines", disait Antoine de St-Exupéry.

A cette fin, l'inoubliable Expo '67 a donné un magnifique élan. N'est-ce pas maintenant aux petites courtoisies de chaque jour et de chaque circonstance d'entretenir ces bonnes relations humaines commencées sur les îles enchanteresses de la grande Expo montréalaise?

A chacun d'assurer à l'Expo '67 d'heureux lendemains de durable fraternité par des gestes de courtoisie dont l'occasion ne saurait manquer à personne.

R. GAILLARD

l'Action éditoriale

Un remaniement provisoire

Le remaniement ministériel annoncé par M. Daniel Johnson hier, surprend plusieurs observateurs, tant par les répercussions qu'il pourra avoir sur l'efficacité administrative des ministères que par l'apparition de figures nouvelles.

On se souvient qu'en juin 1966, alors qu'il était appelé à former son premier cabinet, le premier ministre Daniel Johnson avait confié à cinq ministres, MM. Dozois, Bellemare, Bertrand, Lafontaine et Cloutier, la charge de deux ministères chacun, leur adjoignant un ministre d'Etat pour chacun de ces ministères. Dans l'équipe de députés de l'Union nationale, il ne se trouvait pas alors suffisamment de figures dominantes pour ne mettre qu'un ministre à chaque place. La formule, comme il l'avouait lui-même à l'époque, avait pour but de permettre aux jeunes députés nommés ministres d'Etat de faire leurs preuves et de se familiariser avec la direction des ministères, sous la surveillance de personnages expérimentés. Ceci devenait cependant une lourde tâche pour les cinq ministres titulaires et les observateurs ne manquèrent pas de remarquer quelques mois plus tard, que l'efficacité des ministères y gagnerait à soulager un peu ces hommes politiques. Aujourd'hui, le premier ministre répond un peu à ce voeu puisqu'à compter de ce jour, seul M. Cloutier conserve encore deux ministères, soit la Santé et le Bien-Etre social. Deux jeunes ministres d'Etat obtiennent des portefeuilles, MM. Russell et Allard et trois nouveaux ministres font leur entrée dans le cabinet, MM. Jean-Paul Beaudry et le Dr Robert Lussier, députés élus en 1966, ainsi que M. Cardinal qui devient titulaire de l'Education et conseiller législatif.

L'entrée de M. Cardinal sur la scène ministérielle est peut-être la nomination qui surprend le plus les observateurs. L'on reconnaît que ce nouveau ministre de l'Education possède de nombreuses qualifications, qu'il a fait ses preuves dans le domaine de l'enseignement universitaire en particulier, qu'il s'y connaît dans le secteur de l'enseignement supérieur, mais les journalistes ou les observateurs n'avaient jamais songé à mentionner son nom comme membre éventuel du cabinet Johnson.

M. Marcel Faribault devient conseiller législatif, et se voit coiffé du titre de conseiller du cabinet en matière constitutionnelle et économique. Il était vraisemblablement destiné à un ministère, mais il a refusé le poste, pour le moment, parce qu'il n'a pu se libérer de certaines obligations. En le désignant comme conseiller du cabinet dans les questions constitutionnelles, le premier ministre reconnaît-il la thèse développée par M. Faribault à la Maison Montmorency, au début d'août dernier ? Comme quelqu'un le disait hier, est-ce que le gouvernement de M. Johnson veut mettre fin à son escalade au sujet de l'avenir constitutionnel du Québec et établir finalement une ligne de pensée sans équivoque ? A la réunion des penseurs du parti progressiste-conservateur à la Maison Montmorency, M. Faribault fit admettre littéralement la notion des deux nations et l'idée du statut particulier. Ces discussions ont repris la vedette au grand congrès des conservateurs peu après. Si l'on revoit les déclarations de M. Faribault, à supposer que ce dernier n'ait pas changé d'opinion depuis, on distingue parfaitement la caractéristique que le nouveau conseiller législatif apportera dans ses conseils au cabinet provincial.

Il est certain que les opinions de M. Faribault auront une influence sur la façon de penser des membres du cabinet provincial. Nous verrons peut-être plus rapidement qu'on ne croit, les effets de sa présence dans l'équipe de l'Union nationale, tant sur le plan constitutionnel que sur le plan économique, car il est passé maître en la matière.

M. Johnson dit enfin que tous ces changements ne sont que provisoires, en attendant la formation de quelques autres ministères. On veut croire, dans les milieux parlementaires, que le nouveau conseiller législatif n'est pas rendu au bout de son chemin dans sa marche vers le cabinet provincial.

M. Johnson avait fait preuve d'imagination pour se tirer d'une situation que l'on qualifiait d'imprévue en juin 1966; il nous prouve encore qu'il n'est pas au bout de ses ressources et nous ne doutons pas que ses décisions lui seront profitables comme elles le seront également pour l'efficacité administrative du gouvernement.

Roger Bruneau

L'appétit de M. Kierans

M. Kierans affirme maintenant n'avoir jamais dit qu'il se situait aux antipodes du rapport sur les questions constitutionnelles préparé sous la direction de M. Gérin-Lajoie. Ne discutons pas du terme exact. Souvenons-nous plutôt que M. Kierans, avant même que ne débute le congrès libéral, avait déjà réduit le rapport Lajoie à un rôle de simple documentation *(background material)*. Les analystes avaient, en effet, signalé que la marge demeurait grande entre la proposition soumise aux congressistes et le texte élaboré par M. Gérin-Lajoie. M. Kierans n'avait pas hésité à répondre que la proposition seule importait, tandis que le texte de M. Gérin-Lajoie ne constituait guère qu'une contribution secondaire.

A regarder la montée de M. Kierans au sein du parti libéral, on s'interroge sur ses intentions. L'homme a du courage, une ambition constamment en éveil, un sens de l'organisation étonnant, une façon toute personnelle d'utiliser l'affirmation au lieu de la preuve. Car M. Kierans affirme plus qu'il ne démontre : blâmant l'UN, il pouvait affirmer sans sourciller, il y a déjà plus d'un an, que nous avions les moyens d'instaurer l'assurance-maladie, alors que le gouvernement fédéral n'y croyait manifestement pas. Des preuves ? Jamais il n'en a offert une seule. Un autre aurait encouru une accusation de démagogie ; lui passe pour connaître l'opinion de tous les financiers et la transmettre fidèlement. A un tel homme, on ne demande jamais de preuves.

M. Kierans a réussi ce que les Québécois n'auraient pas cru possible : il a expédié René Lévesque au désert. Aujourd'hui, on peut se demander s'il n'ambitionne pas de faire passer M. Gérin-Lajoie par-dessus bord. L'offensive est encore discrète, mais si l'on sait lire, on ne peut tout de même pas nier que les propos de M. Kierans cadrent fort mal avec le texte de M. Gérin-Lajoie. A vrai dire, les propos de M. Kierans sur l'immigration ne concordent même pas avec la doctrine officielle du parti. M. Lesage le signale quand il se refère et à l'Acte de l'Amérique du Nord britannique et au programme libéral déjà promulgué. Selon ses propres principes, M. Kierans devient un hérétique. Et lui-même, que fait-il de ceux qui refusent d'accepter la doctrine et le programme du parti ?

M. Lesage se retrouve donc une fois de plus dans la pénible fonction d'arbitre : tantôt il cherchait des accommodements entre MM. Kierans et Lévesque; aujourd'hui, il s'efforce de trouver un terrain d'entente entre MM. Kierans et Gérin-Lajoie. Le chef libéral montre d'ailleurs infiniment de bon sens en refusant d'émasculer d'avance le texte de M. Gérin-Lajoie.

M. Kierans, de son côté, a dévoilé ses batteries trop vite. Fort de sa récente victoire, il a sans doute pensé qu'il lui suffirait d'un coup de pouce pour éliminer M. Gérin-Lajoie après M. Lévesque, les évolutionnistes après les révolutionnaires. Il a présumé de son pouvoir et M. Lesage vient de l'inviter à la modération.

On ne se trompait guère il y a quinze jours lorsqu'on prévoyait que l'affrontement Kierans-Lévesque n'était que la première étape. M. Kierans a les dents longues, mais il ferait bien de se rendre compte au plus tôt que les libéraux ne renonceront pas d'aussi bon coeur à M. Gérin-Lajoie qu'à M. Lévesque. L'auteur de la nationalisation de l'électricité savait se montrer rebelle et plusieurs le trouvaient inutilement encombrant. L'auteur de la réforme en éducation ne suscite pas du tout la même animosité et il a constitué depuis 1960 — soit avant M. Kierans — l'autre grand pôle du dynamisme libéral.

Le parti libéral cherche sa voie et il a choisi lors de son congrès de s'en tenir aux formules mitoyennes. Il a rejeté un extrême, mais ce n'est certes pas pour sauter, comme un balancier stupide, à l'autre extrême. Or, dans les circonstances, M. Kierans en vient un peu trop vite à incarner un risque d'extrémisme. Non seulement il réduit le statut particulier à fort peu de choses, mais encore il restitue au pouvoir central des attributs que la FLQ entendait bien garder au Québec. Le parti libéral a rejeté M. Lévesque parce qu'il élargissait le corridor idéologique du côté gauche; il n'acceptera pas davantage que M. Kierans l'élargisse de l'autre côté. M. Kierans doit maintenant accepter les principes dont il s'est servi lui-même contre M. Lévesque.

Laurent Laplante

REFLEXIONS

"Tenez pour certain que Dieu est toujours prêt aux libéralités, pourvu qu'il trouve en nous une profonde humilité."
S. IGNACE DE LOYOLA

"L'amour-propre est subtil: il mine sourdement la vertu."
P. HEVENESI, S.J.

"Les paresseux ont toujours envie de faire quelque chose."
VAUVENARGUES

LA PAROLE est aux lecteurs

De vos commentaires A mes commentaires

Je prends, à mon tour, l'initiative de donner mes commentaires de Gilbert Lefebvre, ce Psalmiste de la nouvelle heure.

Je pense qu'en cette crise de la foi, les commentaires de Gilbert Lefebvre ne se conforment pas aux opinions de nos dévoués prélats qui s'intéressent à la cause de la foi et que ses critiques ne sont pas de nature, ou du moins, ne sont pas assez "constructives" pour nous aider à sortir du problème crucial de notre époque, l'époque où se passent des événements fort excitants.

Comment cet heureux Psalmiste a-t-il pu critiquer les profondes exhortations qu'exalte le coeur de Bertrand Lombard ?

Comment peut-il "afficher" que Bertrand Lombard "se sert de sa chronique comme exutoire de ses tendances conservatrices et qu'il la farcit de termes latins, ce qui a l'air plus savant pour le non-initié", et toujours d'après mon bel inconnu, tout ceci est "largement dépassé", mais s'il est incapable de lire les psaumes latins, il peut toujours faire comme les non-initiés, lire ce qu'il est capable de comprendre... car moi, quand je lis ses réflexions du vendredi soir, je m'endors en pensant à ses commentaires qui m'enseignent la bonté, l'authenticité et la beauté, c'est par la contribution qu'il apporte au journal, que la nuit, mon coeur m'exhorte...

C'est quand-même dommage que M. Lefebvre n'ait pas pris connaissance du compte rendu des débats qui se multiplient au synode, il aurait compris que l'Eglise cherche une solution au problème aigu que traverse le monde d'aujourd'hui et que les Pères de l'Eglise s'arrachent le coeur pour trouver un remède à cette crise. Et comme le dit si bien le Père Ricardo Lombardi (étrange..., un peu plus c'était Lombard). "Si, à la suite du Concile Vatican II, les catholiques ne créent pas une mystique de l'Eglise, l'on pourra dire que l'Eglise marche à sa destruction". Toujours selon le Père Lombardi, "Si nous persistons dans l'attitude que nous "affichons" maintenant, l'Eglise court à sa perte. Nous rappelons que le laïque a une responsabilité toute particulière, il lui appartient de "reconstruire" le monde comme Dieu l'a voulu à l'origine."

M. Lefebvre dira-t-il encore que le commentaire signé "Lombard" qui correspond au commentaire signé "Lombardi" "rend un mauvais service aux chrétiens qui le lisent" ? S'il s'était donné la peine de lire "religieusement" il n'aurait chercher à semer le désaccord entre un homme de foi et la foi des hommes. Pourtant M. Lefebvre se dit conscient des nécessités pastorales des gens d'aujourd'hui, pour moi il rêve... il rêve dans son inconscience... parce que s'il était vraiment conscient de la nécessité pastorale des gens, il laisserait à Bertrand Lombard, ce défenseur de la foi, sa capacité d'affronter les tendances dangereuses de la foi, il lui laisserait également son esprit de sérénité afin qu'il puisse encore nous communiquer sa foi et son espérance.

Des Bertrand Lombard, à mon avis, il en faudrait un, par toutes les rues de la terre, c'est des hommes de cette trempe, qu'il nous faut, des hommes de cette trempe, qu'il nous faut, des hommes qui n'ont pas peur de vivre selon leur foi.

R. S.-G.

Avoir du coeur

"Je ne connais pas d'autre marque de supériorité pour l'homme que la bonté."
(BEETHOVEN)

Avoir du COEUR, c'est évidemment ne pas faire aux autres ce que nous ne voudrions pas avoir à SUBIR nous-mêmes, surtout ne pas pouvoir supporter qu'une personne puisse SOUFFRIR par notre PROPRE FAUTE... c'est tout faire dans la mesure du possible pour rendre nos semblables HEUREUX, plus encore à l'endroit de ceux qui méritent notre attention particulière, ne pas être étrangers à cette magnifique vertu qu'est la GRATITUDE...

Avoir du COEUR, c'est de ne jamais nous permettre aucune parole blessante, et aucun geste lâche, hypocrite, traître envers autrui, soit avoir un comportement DIGNE en toute circonstance...

Avoir du COEUR, c'est savoir plutôt orienter sa sensibilité vers les AUTRES, S'OUBLIER pour EUX... — C'est COMBATTRE énergiquement L'INJUSTICE HUMAINE sous toutes ses formes, savoir se pencher avec psychologie sur ses tristes conséquences, provoquant tant de problèmes d'ordre psychologique et social...

En outre, avoir du COEUR, c'est savoir respecter la LOGIQUE, ne pas imiter l'absurdité de cette veuve âgée décrite dans un article que je viens de lire, qui n'a pas reculé devant l'infâme injustice de DESHERITER son FILS UNIQUE, père de plusieurs enfants, (ayant dû passer des années dans un orphelinat), pour avantager par contrat de mariage un second mari beaucoup plus jeune qu'elle, et qui n'avait pas les moyens financiers de la faire vivre, n'ayant jamais songé à préparer matériellement son avenir par manque de maturité, préférant vivre en bohème et en parasite. Ce qui est une injustice inconcevable de la part de cette mère à l'égard de son enfant. Ce qui serait différent si cette femme par un second mariage aurait pu envisager la possibilité de nouvelles maternités, là devant songer à les élever, les éduquer et les établir ses enfants. Mais comme il s'agissait d'une grand'mère ayant franchi le seuil de la vieillesse, ce problème ne pouvait se poser pour elle.

Dans les circonstances, c'est vraiment MANQUER DE COEUR pour son fils, à moins de n'être plus maîtresse de ses actes par l'aveuglement de la passion... — Dans ce cas, une visite chez le PSYCHIATRE aurait dû précéder celle faite chez le notaire vu que c'est une FOLIE bien lourde de conséquences...

Avoir du COEUR, c'est aussi pouvoir SOUFFRIR avec tous les MALHEUREUX de la terre, essuyer les larmes de ceux avec qui nous sommes en contact... en les réconfortant de notre amitié sincère. Avoir du coeur, c'est en quelque sorte être plus près de DIEU en se faisant chaque jour MEILLEUR...

S. Francoeur J.I.
Québec.

Anti-séparatisme ...

"En me penchant sur une tombe"

L'excellent journaliste-écrivain JEAN-CHARLES HARVEY, a su nous présenter il y a quelques années une thèse magnifique contre le SEPARATISME... et j'ai l'impression que depuis lors même si son enveloppe charnelle repose sagement dans le cimetière, son esprit si cultivé et clairvoyant ne s'est pas tourné définitivement de ce que pouvait représenter pour lui la grandeur et la puissance de L'HARMONIE. En somme, il doit plutôt regarder d'un air inquiet ce qui se passe de troublant dans son pays qu'il aimait tant !... car si on a bien saisi son propre point de vue, soit sa thèse sur le sujet du SEPARATISME faite d'observations et d'analyses relevant de la logique et de la psychologie expérimentale, on admettra qu'il était admirablement constructif.

JEAN-CHARLES HARVEY, qui était un journaliste de grande classe par sa formation solide et sa culture étendue, ne pouvait admettre qu'il serait AVANTAGEUX pour notre province, après des analyses les plus poussées, de se SEPARER DES AUTRES... soit en s'isolant dans une sorte de TOUR D'IVOIRE pour se CONTEMPLER... refusant de donner la main aux autres provinces pour aller de l'avant et FORTIFIER notre PAYS. Sa politique était d'abord de croire qu'il était indispensable de travailler à l'unisson pour favoriser L'HARMONIE des deux nations du pays, soit des FRANCOPHONES et des ANGLOPHONES, considérant que c'est seulement en se donnant la MAIN de bon COEUR et en regardant dans la même direction, que le CANADA pourrait aspirer devenir FORT comme un ARBRE GEANT. Aussi longtemps que divers mouvements existeront pour le diviser et en compromettre sans cesse l'harmonie, ce sera toujours des discussions stériles dans le sens, que le PROGRES en sera paralysé dans tous les domaines...

Etre un BON CANADIEN, un VERITABLE PATRIOTE, c'est avant tout travailler sans cesse à L'ENRICHISSEMENT de son PAYS... et toute possibilité de L'ENRICHIR en est diminuée si elle expose sans cesse les deux nations qui l'habitent à des divergences constantes d'opinions sur la structure de sa politique.

FAIRE FRONT COMMUN, c'est MARCHER sur la même route en désirant atteindre le même but, tout en étudiant ensemble son évolution sous tous ses angles, faisant en quelque sorte que tout en envisageant les plus grands bienfaits, le Canadien partout au Canada, qu'il soit d'origine française ou anglaise puisse se sentir vraiment chez lui...

Quand tous les Canadiens français et les Canadiens anglais pourront sincèrement se donner la main avec confiance, l'idée du SEPARATISME n'existera même plus, et c'est ainsi que le CANADA deviendra vraiment un PAYS FORT dont tous les CANADIENS en SERONT FIERS, peu importe la province qu'ils habitent...

S. FRANCOEUR, J. I.
QUEBEC

Le gouvernement du Québec et le cas du Saint-Laurent

A un moment donné, au cours de la campagne électorale québécoise de mai-juin 1960, l'ancien premier ministre Antonio Barrette, parlant du port de Québec, s'écria : S'il le faut, le Québec aura son ou ses brise-glaces ! Sur le coup, l'énoncé parut bien hardi. D'aucuns se demandèrent, en hochant la tête : —De quoi parle-t-il ? Le Québec, avoir un ou des brise-glaces ! N'est-ce pas là affaire qui ressortit de la juridiction fédérale ?

M. Barrette, tout le premier, eût, peut-être, dans le temps, été en peine de donner suite à son projet. Car, un brise-glace, ce n'est point une chaloupe ! Il s'agit d'une "moyenne bebelle" à acheter et à entretenir ! N'empêche, estimons-nous, que M. Barrette, en principe du moins, avait raison. Si, un jour ou l'autre, il apparaît nettement que l'état de choses ne peut se régler que par des atermoiements, des tergiversations et des arguties, il faudra que le Québec en vienne là : Avoir son ou ses brise-glaces.

Semblable position nous paraît plus réaliste et, disons le mot, plus autonomiste, que les propos formulés récemment, dit la chronique, par le ministre des Transports et Communications, le Dr Fernand Lizotte. En réponse à une délégation de l'Association du camionnage du Québec, ce dernier aurait, de fait, déclaré en substance : Ce n'est pas l'intention du gouvernement de constituer une flotte de brise-glaces. Il y a là matière qui est de la juridiction d'Ottawa; et Québec n'entend pas plus se mêler de ce qui regarde le Fédéral qu'il ne tient à ce que le Fédéral s'occupe de choses ressortissant de la juridiction du Québec.

Certains diront: Le Dr Lizotte avait tout à fait raison : Le sujet est matière fédérale. Que le Québec n'y touche pas. Nous respectons leurs vues; mais, à cela, nous répondons : par les mots de Garcia Moreno : *"La constitution pour le peuple, et non pas le peuple pour la constitution"*. C'est justement parce que l'actuelle constitution "canadian" ne fait pas du tout l'affaire du Québec qu'il faut la mettre au cabinet. Dans la réalité concrète, le Québec est un Etat et se voit en passe d'être reconnu pleinement comme tel. Comme tel aussi, il doit jouir de larges prérogatives. Serait-il logique qu'en plein XXème siècle, il n'eût point son mot à dire sur la navigation fluviale, le va-et-vient sur le Saint-Laurent quand arrive, par exemple, la saison hivernale ? Tout cela, parce que, jusqu'ici, Ottawa a été le seul à s'occuper des allées et venues de brises-glaces ?

Non ! Nous ne demandons point au Québec de se procurer, demain matin, deux, trois brise-glaces. Ce que nous voyons comme indiqué, c'est que, dès maintenant, sans tarder, le Québec réclame et affirme son privilège d'avoir voix au chapitre, en matière de navigation d'hiver. Un cas, en disant cela, nous vient à l'esprit : Il y a quelques années, l'Etat même du Vatican s'est réservé le droit de posséder sa propre marine marchande. L'Etat du Vatican est-il allé, quelques jours après, acquérir un, deux, trois vaisseaux ? Non ! Mais il a tenu à dire, comme c'était son loisir de le faire, sa capacité juridique d'en posséder, le jour où il jugerait la chose opportune, nécessaire.

Ainsi, sans nul doute, doit procéder le Québec. Alors que, de plus en plus, chez nous, il est question de la navigation d'hiver, le gouvernement québécois, quel qu'il soit, ne saurait jouer pleinement son rôle, s'il se désintéressait trop de pareil sujet. Il lui revient de dire au grand jour que, si à un moment donné, le geste lui paraît sage, il aura sa flotte de brise-glaces.

Propos d'halluciné ? Voyons plutôt ce que déclarait, en février dernier, le capitaine Jean-Paul Turcotte, directeur de l'enseignement maritime au Québec : Ancien dirigeant aux services nautiques du Fédéral, M. Turcotte a expliqué ceci : Ottawa, malgré son bon vouloir, n'offre pas un service efficace aux navires qui veulent atteindre les ports du Saint-Laurent en hiver. Le Québec, lui, devrait se porter acquéreur de deux brise-glaces qui assureraient aux ports en question une source de revenus à laquelle ils peuvent difficilement ou ne peuvent point, par le temps qui court, aspirer.

Justement, vient de paraître — tiré à part de "L'Actualité économique" — un intéressant écrit du géographe Michel Brochu, intitulé *"Les grands objectifs de la navigation d'hiver au Québec"*. M. Brochu, que nous savions, n'y aborde pas la question de l'achat, par le Québec, de brise-glaces. Mais il montre ce que ne font point les brise-glace fédéraux et ce qui, d'autre part, devrait être fait. —*"Au total,* dit-il, *la navigation d'hiver sur le Saint-Laurent en amont des Trois-Rivières et jusqu'à Montréal s'opère dans des conditions absolument insatisfaisantes, et la réalisation de cette navigation avec Montréal comme terminus d'hiver, avec l'aide officielle et entière des brise-glaces, avec le maintien en service des phares et de tout le service de signalisation maritime sur les rives de tout l'axe du Saint-Laurent, doit constituer l'objectif majeur de la navigation d'hiver sur le Saint-Laurent"*.

Il y a aussi, ajoute-t-il, à considérer de près le cas du Nouveau-Québec. Voici une région importante dont l'essor serait grandement favorisé par des initiatives indiquées. —*"Il est à cet égard intéressant de constater que l'obstacle, comme pour le Saint-Laurent d'ailleurs, est pour une bonne part psychologique; c'est-à-dire que l'on croit l'obstacle de la glace beaucoup plus rigoureux et sérieux qu'il ne l'est en réalité, et les périodes non navigables beaucoup plus longues qu'elles ne le sont effectivement"*.

De toutes façons, répétons-le, le Québec ne devra point se tirer d'affaire en disant : Cela regarde et concerne Ottawa. En effet, rien de ce qui touche au Saint-Laurent ne doit laisser le gouvernement québécois étranger. Il conviendrait que les autorités québécoises présentassent, lors des entretiens de Toronto par exemple, une déclaration de principe — qui ferait gloser et, espérons-le, agir !

Odilon ARTEAU

On mande que l'an passé, le ministre fédéral des Transports, à l'époque, M. Pickersgill, disait n'avoir pas objection à ce que des provinces possédassent des navires du genre. En somme, c'est peut-être à qui n'aurait pas de brise-glaces !

Les chefs n'ont pas allumé le calumet

Fort intéressant et particulièrement instructif, ce débat télévisé à l'émission "Tirez au clair" et qui mettait aux prises le chef du gouvernement M. Daniel Johnson et les chefs des grandes centrales syndicales québécoise, Marcel Pépin et Louis Laberge. Un affrontement entre ces trois grands, à la suite des récents conflits syndicaux, promettait de nous intéresser.

Le débat, adroitement mené par l'animateur Jacques Keable a permis aux téléspectateurs de pénétrer en une heure, dans de nombreux secrets gouvernementaux et syndicaux. Dans ce court laps de temps, on a pu se faire une idée assez juste de l'attitude de chacun des participants : la froide habileté de M. Johnson, le bouillant tempérament de M. Pépin, la sagesse pondérée de M. Laberge.

Nous avons beaucoup appris, durant cette heure enrichissante. Les participants ont répondu à beaucoup de questions que se posait le public au sujet du conflit de la CTM, par exemple : la démission d'une forte proportion des syndiqués de la CTM, le désir du gouvernement d'empêcher la discrimination contre ces personnes, la crainte que la loi du Parlement ne soit pas respectée, et le reste.

Mais là où la rencontre fut le plus profitable, tant pour la population que pour les participants eux-mêmes, c'est par la révélation de certains objectifs que l'on vise de part et d'autre, bien que l'on eut aimé avoir plus de précisions sur certains points. La mise en place des cadres d'un ministère de la Fonction publique, la revision des structures gouvernementales du pouvoir en fonction d'une véritable démocratie de participation, le désir du gouvernement de favoriser le rattrapage des conditions ouvrières et salariales dans certains secteurs, la mise en place d'un service spécialisé dans les relations de travail et tout cela, sans bousculer l'économie dans laquelle nous vivons.

MM. Pépin et Laberge ont exprimé pour leur part le désir que le gouvernement et les syndicats définissent, préalablement à toutes négociations, des politiques ouvrières et salariales précises; ils ont protesté qu'il y avait une trop grande part de juridisme dans les conventions de travail, ils ont préconisé la réalisation d'un front commun inter-syndical dans les secteurs publics et ils ont demandé que le gouvernement remplace le Conseil législatif par un organisme comprenant des représentants des corps intermédiaires.

Il était visible à l'émission que l'on ne s'entendait pas sur bien des points, mais on remarquait un rapprochement sensible sur d'autres. Nous pensons naturellement que des rencontres plus fréquentes entre les autorités gouvernementales et les chefs syndicaux, surtout si elles ont un caractère public, seraient profitables à l'opinion publique. On devrait se faire un devoir d'organiser un débat public comme celui de jeudi au moins chaque fois qu'un conflit ouvrier majeur menace d'éclater. Ce serait une excellente façon de former l'opinion publique.

Roger BRUNEAU

Ouverture de la campagne de souscription de l'ACDM et d'un centre de traitement à l'hôpital Ste-Justine



● **Aujourd'hui souriante de santé, la petite Claudine deviendra-t-elle, demain, une autre des victimes de la dystrophie musculaire ?**

A l'instant où commence la campagne de souscription en faveur de l'Association contre la Dystrophie Musculaire, s'ouvre une clinique où l'on étudiera les causes et les effets des maladies des muscles chez les enfants. Cette clinique se trouve à l'Hôpital Sainte-Justine de Montréal.

La campagne durera jusqu'au 12 novembre, mais la clinique fonctionnera régulièrement à l'avenir à l'Hôpital.

Lors d'une conférence de presse organisée pour promouvoir la campagne de souscription et annoncer l'ouverture de la clinique, M. Dudley N. Mendels, président de la campagne, a remis à Mme Roger Lacoste, président du bureau d'administration de l'Hôpital, un chèque représentant le quart d'un octroi de $5,000 consenti par l'Association afin de rendre possible la création de la clinique.

"Nous sommes satisfaits de voir, ici, aujourd'hui, les sommes que nous réunissons, mises en application pratique; l'établisssement de cette clinique à l'Hôpital Sainte-Justine, sous la direction du docteur Raymond Lafontaine, permettra de centraliser les études et le traitement de la dystrophie musculaire et d'accumuler tous les renseignements sur ses répercussions et ses effets chez les enfants. Nous voudrions souligner le travail du docteur Francis McNaughton et du docteur Lafontaine auprès de la direction de l'Hôpital et des spécialistes afin d'assurer l'organisation de la clinique, et nous voudrions aussi remercier l'Hôpital qui a offert l'usage de ses services.

SOUTIEN ACCRU

En demandant aux Québecois de soutenir la campagne de cette année, M. Mendels soulignait l'intérêt croissant qu'elle éveille dans la province depuis trois ans et le désir qu'a le public de contribuer à permettre la recherche et les études qui mèneront à la conquête de cette maladie, jusque-là incurable, qui atteint environ 3,000 Québecois et entre 10,000 et 12,000 Canadiens. (Les campagnes de souscription existent dans la Province depuis 1954).

En 1964, les efforts quasi-surhumains d'un petit groupe de parents et d'amis de malades permirent de réunir $31,-000.

En 1965, l'intérêt du public s'éveillait, et dans un louable désir d'entraide, un plus grand nombre de volontaires participait à la campagne. C'est ainsi que l'on recueillit $53,000.

En 1966, grâce à des efforts décuplés et toujours sous la même direction, les souscriptions atteignaient $60,000, bien que les objectifs de la campagne aient été de $100,-000.

"Nous espérons qu'en 1967, cette année du Centenaire du Canada, le Québec voudra bien faire de la campagne de l'ACDM son projet particulier. La campagne durera du 30 octobre au 12 novembre et devrait atteindre l'objectif de $100,000 qu'elle s'est proposé".

M. Mendels a continué en soulignant les efforts des pompiers, qui partout en Amérique ont adopté les Associations contre la Dystrophie Musculaire. Cette année encore ils prêteront main-forte à la campagne.

SUBSIDES ACCORDES A LA RECHERCHE

M. Mendels a expliqué ensuite de quelle façon les subsides consentis aux projets de recherche étaient accordés. Ces subsides sont offerts sous forme d'octrois ou de bourses. Les demandes sont soumises au Bureau médical de l'ACDM, un groupe des plus grands spécialistes dans ce domaine au Canada, qui étudie et considère chaque requête. Les subsides sont alors accordés à ceux qui, selon l'avis du bureau médical, entreprennent des études qui pourraient éventuellement mener à la guérison de la dystrophie musculaire.

"Je tiens à souligner," ajoutait M. Mendels, "qu'environ $500,000 ont été distribués au Québec depuis 1954, alors que $272,000 seulement ont été réunis au cours des campagnes lancées dans le public."

L'Association appuiera 15 projets dans la province de Québec au cours de 1967-68. Ils se poursuivront à l'Université Laval, à l'Université McGill, à l'Université de Montréal, à l'Hôpital Sainte-Justine et à l'Université de Sherbrooke. Le montant des subsides consentis par l'Association à ces divers projets s'élève à $112,-028.

Enfin, avant de présenter le docteur Lafontaine qui expliqua le fonctionnement de la clinique, M. Mendels a terminé en s'adressant au public pour lui demander sa collaboration non seulement par ses dons en argent mais par le don de son temps.

"En nous adressant au public, nous savons très bien que des appels fréquents lui sont faits demandant son temps et son argent. Mais pour que nous puissions atteindre notre objectif de $100,000 en cette année du Centenaire, nous avons besoin de sa collaboration accrue, nous avons besoin d'argent et de volontaires pour nous aider à mater et à dompter la maladie désastreuse que nous combattons."

FONCTIONNEMENT DE LA CLINIQUE

Avant d'expliquer le fonctionnement de la clinique, le docteur Lafontaine a tenu à souligner la valeur et l'importance des conseils apportés par le docteur Francis L. McNaughton, membre du bureau médical de l'ACDM et spécialiste de haute autorité dans le domaine des maladies neuro-musculaires.

Le docteur Lafontaine a fait ensuite remarquer que tous les types de maladies musculaires chez les enfants seraient traités à la clinique, mais qu'une importance toute particulière serait donnée à l'étude des cas de dystrophie musculaire.

Le personnel salarié attaché à la clinique comprend un assistant à la recherche, un travailler social, un physiothérapiste et une secrétaire, chacun d'entre eux consacrant une journée par semaine à la clinique.

L'assistant à la recherche se consacrera à rassembler les renseignements acquis à la suite d'examens neuro-musculaires et à noter les variations dans les symptômes. Quant au travailleur social il s'occupera d'aider les parents et les enfants à surmonter les nombreux problèmes qui s'élèvent devant eux alors que le psysiothérapiste mettra au point des exercices qui permettront aux victimes de la maladie de rester actives le plus longtemps possible. La secrétaire se chargera de conserver dossiers et renseignements à jour.

A la clinique on recevra les patients atteints de maladies musculaires qui auront été envoyé par des docteurs ou par l'Hôpital Sainte-Justine; en plus d'accumuler les renseignements nécessaires sur les patients et leurs familles on pratiquera les examens particuliers à chaque type de maladie.

Bien des personnes ne sont plus gênées par LEURS DENTIERS

FASTEETH, une poudre **alcaline** (non acide) qui maintient les dentiers en place plus solidement. Pour manger ou parler avec une parfaite assurance, saupoudrez votre dentier avec FASTEETH. Ne forme jamais pâte ni gomme, ne laisse aucun goût. Assainit l'haleine. FASTEETH se vend à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

.59 CITADELLE sirop d'érable BOUT. 16 OZ

1.05 NESCAFE café instantané .14 de rabais JARRE 6 OZ

3/.99 MERRY margarine coloration rapide 3 PQTS 1 LB

6/.95 LIBBY'S jus de tomates qualité, fantaisie 6 BTES 20 OZ

CAMAY SAVON TOILETTE - .08 DE RABAIS SUR 3 BARRES ASST. COULEURS Spécial .35

TIDE DETERGENT EN POUDRE bte géante .85

MINUTE BREAKFAST CHOIX DE PLUSIEURS SAVEURS bte 6 oz .69

FIVE ROSES FARINE PRE-TAMISEE sac 7 lbs .79

LESTOIL NETTOYEUR LIQUIDE bout. 28 oz .89

GRENACHE BEURRE DE CARAMEL 2 btes 14 oz .45

ROYALE PAPIER TOILETTE BLANC OU ROSE 2 pqts 2 roul. .65

GEM Roi des bas Prix

● NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES

● PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 4 NOVEMBRE

NATIONAL CATSHUP ROUGE bout. 23½ oz .37

CARNATION LAIT INSTANTANE 3 lbs 1.29

F.B.I. JUS D'ORANGE PURE 2 bout. 32 oz .69

LOWNEY'S MARSHMALLOW ANGELUS BLANC 2 sacs 1 lb .69

DUNCAN-HINES MELANGES A GATEAUX CHOIX DE SAVEURS 2 btes .89

LIDO BISCUITS CHOIX 3 VARIETES CHOC CHIPS CROQUANT GINGEMBRE SECS MARIE 3 cellos .99

HEINZ SOUPE PRETE A SERVIR CHOIX 4 VARIETES 10 btes 8 oz .99



ROTI DE SURLONGE tendre et savoureux BOEUF DE L'OUEST LB 89¢



TOMATES FRAICHES qualité no 1 de la Californie 3 LBS 49¢

SAUCISSE Pur lard Bilopage Sous inspection fédérale BTE 1 LB 59¢

TETE FROMAGEE Bilopage La meilleure BOL 12 OZ 43¢

VIANDES TRANCHEES Hygrade Viande et olive macaroni et fromage ou poulet 2 POTS 6 OZ 53¢

RADIS FRAIS Qualité no 1 de la Floride 2 SACS 25¢

CHOUX VERTS frais qualité no 1 du Québec LB 05¢

POMMES fameuses, qualité fantaisies du Québec 10 LBS 59¢

VACHON CONFITURES AUX FRAISES AVEC PECTINE jarre 24 oz .59

VACHON CONFITURES AUX FRAMBOISES AVEC PECTINE jarre 24 oz .59

BOVRIL CORDIAL LIQUIDE bout. 5 oz .59

KLEENEX mouchoirs en papier blanc 5 BTES 200 .89

AJAX NETTOYEUR POUR VOS EVIERS 2 btes 15 oz .47

CULVERHOUSE POIRES A DESSERT 2 btes 20 oz .55

ST-HUBERT SAUCE HOT CHICKEN 2 env. .55

LUNDI, 6 NOVEMBRE, FERME TOUTE LA JOURNEE POUR QUEBEC ET LA BANLIEUE

25 TIMBRES Gold Star — Avec l'achat de COLGATE pâte dentifrice, nouvelle fraîcheur thé dans bois Tube géant .63

50 TIMBRES Gold Star — Avec l'achat de SIMARD gâteau boules coco Bte 12 .59

50 TIMBRES Gold Star — Avec l'achat de LAVAL crème glacée, essence du mois, vanille amande chocolat Carton 3 chop. .99

50 TIMBRES Gold Star — Avec l'achat de JEU DE 3 BOLS à mélanger en polythène incassable Spéc. .98

25 TIMBRES Gold Star — Avec l'achat de RIZ FRIT au porc à la chinoise Bilopage Bte 12 oz .55

25 TIMBRES Gold Star — Avec l'achat de NOUILLES FRITES au porc à la chinoise Bilopage Bte 12 oz .55

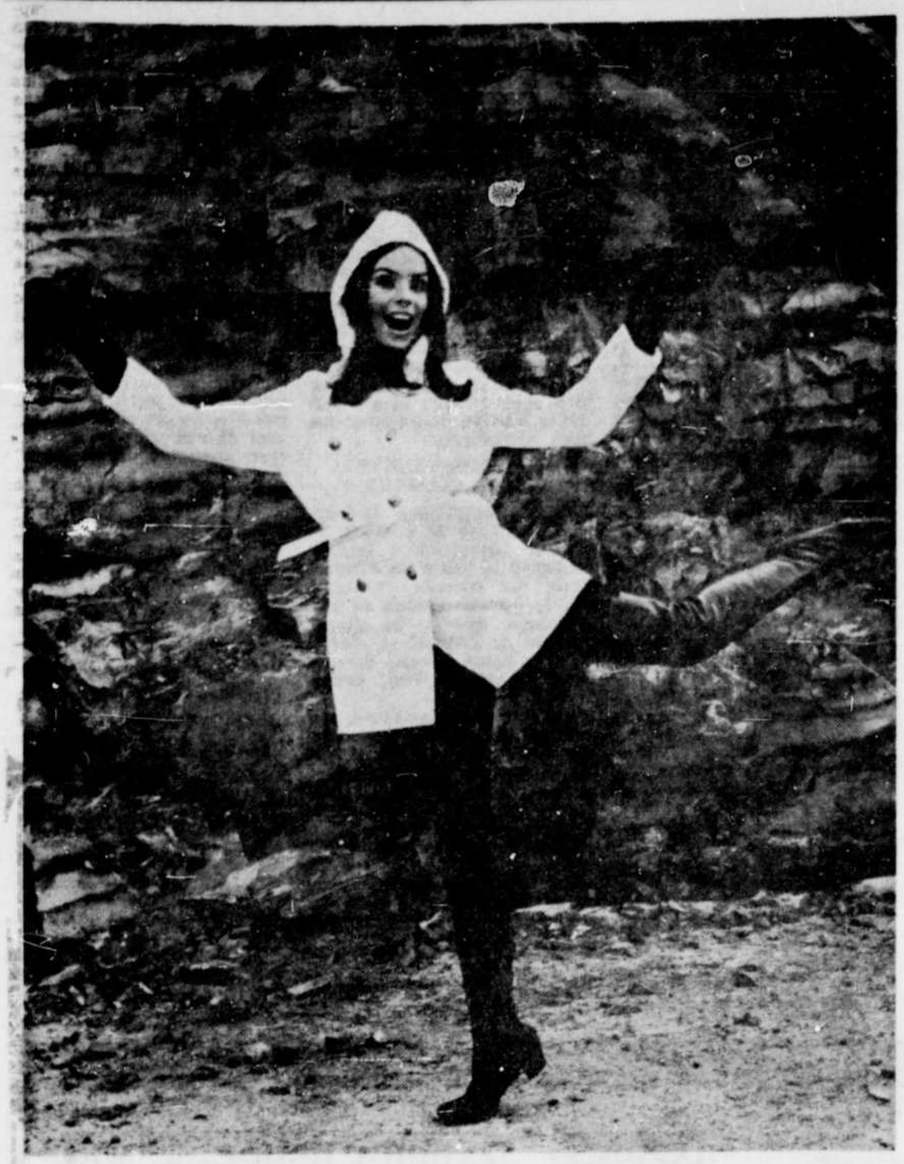
25 TIMBRES Gold Star — Avec l'achat de 6 CITRONS grosseur 140 Californie, No 1

25 TIMBRES Gold Star — Avec l'achat de PLANTERS peanuts salées blanches Cello 10 oz .39

25 TIMBRES Gold Star — Avec l'achat de PLANTERS peanuts salées rouges Cello 10 oz .33

25 TIMBRES Gold Star — Avec l'achat de CHATEAU fromage Bte .45

l'Action féminine



● **VESTE-SPORT à capuchon qui, lorsqu'on le retire, se transforme en manteau trois-quarts tout-aller, une création St-Moritz pour Almor du Canada, de Montréal. Blanc-mode, en taffetas matelassé de nylon Du Pont, doublé de nylon Du Pont. Existe aussi en marine ou vert, taille 6 à 20.**

Nouveaux aspects du visage de la mode

Par Edith Teague

"Se refaire la figure", ou se servir de l'impressionnant arsenal de produits de beauté modernes avec intelligence et à bon escient est devenu un art — ce qui explique sans doute pourquoi les grandes maisons britanniques de produits cosmétiques les vendent en boîtes ou en palettes. Ce qui évite de se promener avec un affreux assortiment de pots, de bouteilles, de brosses et de tubes dans son sac à main, ou d'encombrer la table de toilette.

Mary Quant, la modéliste du quartier londonien de Chelsea, qui a transformé dans le monde la signification du mot "mode", s'attaque à présent aux visages. Dans la gamme de produits de beauté qui portent son nom, elle appelle simplement "Paintbox" (boîte de peinture) — la boîte de maquillage blanche au couvercle décoré d'une marguerite noire, et c'est exactement à cela qu'elle ressemble. Les couleurs pour les yeux (Mary préfère leur donner le nom de **shapers** du substantif anglais shape, forme) sont brun fumée, vert mousse et blanc perle. Ils s'emploient séparément ou en mélange, selon l'humeur du moment. D'autres nécessaires comprennent un **eye-linier** noir comprimé et un bloc mascara noir, ainsi que deux brosses étroites. Les palettes de rouges à lèvres contiennent un "rose frais" et un rose naturel, avec une brosse plus large qui facilite l'application.

Des nécessaires pour les mains

Cette transfuge de la mode dans le monde des produits de beauté a également pensé aux mains. Pour la première fois depuis les années trente, on voit réapparaître le tampon de peau de chamois et le crayon à ongles. Le nécessaire noir aérodynamique inventé par Mary, avec son couvercle transparent qui glisse latéralement, contient de la crème Nailshine pour masser et nourrir, un tampon de peau de chamois douce et un crayon blanc. Ce dernier est humecté avant d'être passé sous le blanc de l'ongle pour en délimiter nettement les contours.

Pour sa part, la maison Goya offre une innovation : le Beauty Maker Compact. Ce nécessaire de 10 cm sur 6 cm peut recevoir quatre palettes différentes et plusieurs brosses.

Le nécessaire, qui porte une glace dans l'intérieur du couvercle, s'achète vide : vous le remplissez à votre guise en vous servant dans une gondole libre-service au rayon des produits de beauté. Différentes sortes de produits de maquillage — crème de jour, fond de teint, poudre **blush** pour souligner et camoufler, rouges à lèvres, fard à paupières, **eye-liner** comprimé et mascara en bloc sont vendus dans des enveloppes de protection en acétate, prêts à prendre place dans le nécessaire. Ces gondoles contiennent en tout trente et une teintes différentes, dont quatre pour les fonds de teint, six pour les rouges à lèvres et cinq pour le fard à paupières.

Cette palette **Cosmetrix** de Goya est très utile pour celles d'entre nous qui aiment changer notre maquillage, faire des échanges et essayer toutes sortes de couleurs.

Pour modifier la forme du visage

Il existe pour modifier les plans du visage des techniques que tout mannequin aprrend en quelques semaines. Un visage rond peut être charmant dans la réalité; devant l'objectif, il paraît gonflé et peu attirant. Le mannequin met donc de la poudre plus foncée sur le contour extérieur du visage, puis utilise un autre ton autour des joues pour donner l'impression de pommettes hautes. Le **Brush On Make-Up Set d'Eylure** permet d'obtenir ces effets avec trois tons de poudre : **Pink Pearl Highlight, Contour Blush et Shape Shader**, complétés par une brosse duveteuse. Note intéressante de bas de page : vous pouvez utiliser le tout pour amincir optiquement vos chevilles !

Les produits de beauté sont destinés, cela va de soi, à embellir. Mais de grands progrès ont été réalisés depuis quelques années dans le domaine des produits cosmétiques contenant des médicaments qui assainissent également la peau. Eylure a un nécessaire "anti-boutons", **Disguise**. Le fond de teint crémeux, contenant un médicament, qui aide à la fois à dissimuler et à guérir les boutons et les imperfections de la peau, existe dans les tons **Ivory, Pale Peach** et **Tan**. La boîte blanc et or contient aussi de la poudre, de la cire molle, une spatule et une brosse fine.

Les "tout-en-un" de Lenthéric visent à vous faire des yeux inoubliables. Dans une boîte contenant du fard à paupières en poudre pressée bleu et un applicateur-éponge, un espace est laissé libre pour vous permettre de sélectionner une autre couleur. Il en existe sept autres.

"C'est votre affaire" : émissions de cette semaine

Après combien d'années d'études élémentaires s'effectuera le passage à l'école secondaire ? Pourquoi sera-t-il impossible aux élèves de doubler une année scolaire ?

A quoi servent les examens officiels du ministère de l'éducation au terme du cours élémentaire ? Ces examens sont-ils le seul critère de passage au cours secondaire ? Pourquoi uniquement des examens de langue maternelle et de mathématiques ?

Voilà autant de questions auxquelles répondront, au cours de la semaine du 29 octobre, les émissions de radio et de télévision du ministère de l'éducation, diffusées dans le cadre des deux séries "C'est votre affaire".

Les émissions hebdomadaires "C'est votre affaire" portent sur la réforme scolaire présentement en cours au Québec et sont conçues de manière à intéresser le grand public. Elles sont retransmises par 44 stations de radio et 11 de télévision privées réparties sur l'ensemble du territoire québécois.



Pour vous... c'est novembre

Si la visite au cimetière ne vous dit rien qui vaille, n'en soyez pas trop confus ! La chanson du souvenir n'a besoin ni de silence, ni de froidure, ni de feuilles valsantes, ni de fleurs couchées ! AUJOURD'HUI se doit de regarder poindre DEMAIN, et lever les yeux est plus stimulant que de courber le front !

J'avoue n'aimer les cimetières qu'à la façon des poètes, baignés de lune ou inondés de soleil, toutes fleurs debout et odorantes sur les cercueils endormis. Pleurer le repos de quiconque dort à jamais équivaut à un sabotage d'énergies pour les vivants, tous chargés de mission et voués à l'accomplissement. Il faut aimer assez pour accepter le repos de ceux qui ne sont plus, l'espoir faisant escorte ou courage, et chaque difficulté aplanie doit nous amener à conclure que le repos ne peut que leur être bienfaisant ! Aux vivants la bataille : vivre, c'est ferrailler !

* * *

Si le cimetière de novembre vous glace jusqu'aux moelles, et vous enrobe le coeur de nostalgie, l'éviter devient sagesse plus que lâcheté. Vous ne pouvez empêcher que vos pensées se perdent parfois dans un dédale de souvenirs, mais vous devez attendre beaucoup de la réalité. Vous pouvez mater la ronde des heures, bousculer les nuages, et croire au soleil pour demain, si tant est que votre coeur aspire ou prétend à son quota de joies !

* * *

Novembre est là ! Que la chanson du souvenir s'évade en une prière consciente de la douceur de vivre, aussi en une pensée lucide : bien des vôtres ne sont plus, mais s'ils revenaient, seraient-ils en mesure d'encaisser comme vous vous devez de le faire ? Choisiraient-ils seulement de revenir ? Si donc le cimetière de novembre point ne vous réussit, attendez l'avril, et le chant de la Résurrection, pour visiter ceux que vous n'oubliez pas !

Françoise L. Roy

Exportations

Sur les 4,000,000 de machines à coudre fabriquées annuellement au Japon, 2,600,000 sont exportées.

La "pilulocratie"

Quelque 6,000,000 de femmes prennent des contraceptifs oraux chez nos voisins du Sud.

Cancer

Plus de femmes meurent du cancer au sein que de n'importe quelle autre forme d'affection cancéreuse au Canada.

CKCV MICRO-QUEBEC de 7 h. à 9 hres
NOTRE INVITE DEMAIN
M. JULES BEAULIEU
Maire de Sillery
"Les affaires de la Cité de Sillery et le Gouv. Métropolitain"

DES EMISSIONS POUR MADAME

JEUDI

RADIO

CBV:

"Le matin d'aujourd'hui" 9 h. 30 à 10 h. 30 a.m.

"Femina" 10 h. 30 à 10 h. 45 a.m. Animatrice: Mme Solange Chaput-Rolland.

"Un homme vous écoute" 10 h. 45 à 11 h. a.m. Le docteur François Cloutier enseigne l'art d'être heureux avec soi-même et avec les autres. Animatrice: Colette Devlin.

"D'une certaine manière", 12 h. 02 à 12 h. 15 p.m. Avec Laurence Vallier et Robert Gadouas. Textes: Eugène Cloutier.

2 h. p.m. Le Père Legault répond aux questions des auditeurs en ce qui a trait à la religion et à la morale.

"Place aux femmes" 2 h. 32 à 3 h. 30. Invitée: Denise Parent. Enquête: "La femme qui s'ennuie est-elle en danger?"

"Deux villes une musique" 2h. 32 à 4 h. 30 p.m. De Québec. De l'hôpital psychiatrique St-Michel-Archange. Invités: Denise Parent, Aglaé, Yves Albert, folkloriste, et le Choeur de Roland Séguin. Orch,. dir. Gaston Rochon. Animateur: Claude Septembre.

"Faire sa vie", 7 h. 30 à 7 h. 45 p.m. Sujet: "Faire sa vie à Trois-Pistoles". M. Mathias d'Amours, senior, historien de Trois-Pistoles, relate des faits saillants de l'histoire de cette ville.

"Organistes canadiens" 10 h. 30 à 11 h. p.m. Claude Lavoie, organiste de Québec, à l'orgue à traction mécanique Casavant du pavillon du Canada, à l'Expo 67.

"Voluntary" (William Croft); Introduction and Tumpet Tune (Maurice Green) "Grand plein-jeu" et Trio à 2 dessus (Jacques Boyvin); "Offertoire" (J.-F. Dandrieu); Basse de trompette (Louis Marchand); Caprice sur les grands jeux (L.-N. Clérambault); Choral "Mortifie-nous par ta bonté", extr. de la Cantate no 22 (Bach — transc. Maurice Duruflé); Choral sur l'hymne "Placare Christi Servulis" extr. du Tombeau de Couperin" (Marcel Dupré).

CHRC:

"Bloc-notes" à 9 h. 30, 10 h. 15, 10 h. 45, 11 h. 15 et 11 h. 45 a.m. Animatrice: Mme Lucille Després.

"A coeur ouvert" de 2 h. à 2 h. 55 p.m. Animatrice: Mme Françoise Larochelle-Roy.

CJLR:

"10 minutes avec vous madame", 10 h. 30 à 10 h. 40 a.m. Quoi faire en cas d'incendie et comment les prévenir.

Animatrice: Michelle Goulet, "Un homme et une femme", 1 h. 30 à 1 h. 56 p.m.

Une émission destinée tout spécialement aux dames et demoiselles, animée par un homme et une femme. On y parlera de cinémas, des modes, de la femme et de l'homme et de l'actualité.

CKCV:

"Les vainqueurs" 9 h. à 12 h. p.m. Mgr Raymond Lavoie, curé de Saint-Roch, ainsi que l'abbé Maurice Fortier, journaliste à l'Action. Ils donnent de nombreux conseils sur la religion, la morale et la vie familiale.

"Etoiles 1280", 2 h. 30 à 4 h. p.m. Un magazine féminin qui donne des conseils de beauté, de mode, de bon parler et de bonne manières.

L'âme de la femme

Les préoccupations, les embarras sont pour la femme quelque chose comme les dangers pour l'homme; des difficultés qu'elle sait pouvoir surmonter et avec lesquelles elle aime se mesurer.

(Gina Lombroso)

RETRAITES SPIRITUELLES

NOVEMBRE :

Ven. soir 3 — Dim. 5 (4h.30) Demoiselles célibataires (R. P. P.-M. Trépanier, c.s.c.)

Mar. soir 7 — Ven. 10 (midi) Ménagères de presbytères (R.P. A. Paquin, s.m.m.)

Ven. soir 10 — Dim 12 (4h. 30) Jeunes filles (R.P. André Picot, ss cc.)

Ven. soir 10 — Lun. 13 (4h. 30) Vie Intérieure : Dames et demoiselles (R. P. Origène Grenier, S.J.)

Cordiale bienvenue !

Le Cénacle reçoit en tout temps les personnes désireuses de faire une retraite ou une récollection individuelle.

Ces retraites commencent à 7h.45 du soir. Pour renseignements supplémentaires et inscriptions, s'adresser à la directrice des retraites: TELEPHONE : 683-0600 ou 527-1525.

Si jolie !

9038



Marian Martin

Ligne fine au devant, mais tournez-vous et quel charme vous aurez dans cette robe au dos souple attaché d'une grosse boucle que vous ferez du même tissu ou d'un tissu contrastant.

Le patron 9038 se vend grandeurs : 10, 12, 14, 16, 18.

Envoyez .65 en bon de poste. Les instructions sont en anglais. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 3 semaines entre la date de commande et la réception du patron.

Ci-inclus .65
(Les timbres ne sont pas acceptés)
No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....

La Société canadienne de la Croix-Rouge remet la "médaille de service" à cinq Québécoises

Par Thérèse DALLAIRE

Dans notre société que l'on accuse, et parfois à juste titre d'égocentrisme, se découvrent des dévouements, des vies silencieuses consacrées au service de la vie. La "Croix-Rouge" qui se déploie sous tous les horizons, c'est la garantie d'une réponse efficace aux cris d'angoisse des sinistrés : victimes des cataclysmes de toutes sortes; anciens combattants et leur famille etc . . .

Chaque année, la Société Canadienne de la Croix-Rouge remet la "médaille de service" à quelques-uns de ses membres qui se sont particulièrement signalés par un dévouement prolongé et vraiment efficace au sein de cet organisme.

Cette année, la Division Provinciale du Québec a décerné cette décoration à cinq Québécoises dont trois oeuvrant dans le détachement féminin et deux au comité de l'ouvroir.

Mme Joseph Miller, qui est venue à la Croix-Rouge en 1955, après le décès de son mari, donne régulièrement six heures de travail bénévole par semaine à la section de couture du comité de l'ouvroir, qui compte plus de cinq cents membres. Et depuis la création du service de transfusion sanguine, elle prépare à son domicile, en dehors des journées régulières du comité une moyenne de neuf cents tampons chirurgicaux toutes les semaines. C'est donc beaucoup de reconnaissance que M. Anthony E. Price, président de la section de Québec de la Société de la Croix-Rouge a remis à Mme Joseph Miller la médaille de service, témoignage d'appréciation, non seulement de la société, mais de la population du monde entier. Car, ces articles de lingerie, dont une partie est réservée aux besoins locaux, sont destinés aux sinistrés de tous les coins du monde, selon les besoins. La charité ne se borne pas à nos frontières.

Elsa Geggie, pour sa part, a fourni depuis 1939, environ cinq heures de travail chaque semaine. Elle est présidente du groupe de l'ouvroir de l'église St-Andrew depuis cinq ans.

Mlles Lucienne Francoeur, Louise Grenier et Mme Paul Coulombe, les trois autres récipiendaires font partie du détachement féminin, composé d'une soixantaine de dames qui sont les représentantes officielles de la Croix-Rouge, non seulement aux fêtes du "souvenir" mais aux cliniques d'urgence, aux visites des anciens combattants, aux congrès, etc...

Les membres de ce détachement qui s'engagent à fournir un minimum de dix heures de travail bénévole par mois, doivent pour répondre à leur obligation se soumettre à des cours de soins à domicile, de premiers soins aux blessés; à un entraînement militaire qui leur fournit à la fois la discipline et l'endurance physique.

Mme Paul Coulombe qui est responsable des visites à l'hôpital des Anciens Combattants, a reçu sa décoration des mains de Mme Raymond Thivierge, commandante du détachement féminin de la Croix-Rouge. Lucienne Francoeur, décorée par M. Pierre Boutin, vice-président provincial de la Croix-Rouge et Louise Grenier qui a reçu sa médaille des mains du Brigadier J.B.S. McKeleny, ex-directeur de la Croix-Rouge à Québec et décédé depuis en Angleterre, parlent avec beaucoup d'animation de leur participation aux campagnes de souscription, à l'accueil des réfugiés hongrois, au mouvements des troupes etc... Mais, aux anciens combattants, hospitalisés à l'Hôpital des Vétérans, à Ste-Foy, va leur grande part de dévouement. Pour ces handicapés, elles sont: la confidente discrète, l'amie qui réconforte, le sourire qu'ils attendent et surtout... surtout celle qui aide à porter au fil des jours ce que jamais personne n'a pu et ne pourra porter seul... la résignation.



● **Mme Joseph Miller, membre du comité de l'ouvroir depuis 1955, et qui donne environ de quatre à six heures de travail bénévole par semaine et un nombre incalculable d'heures supplémentaires à la confection de tampons chirurgicaux, s'est vu remettre la médaille de service des mains de M. Anthony E. Price, président de la section de Québec de la Croix-Rouge.**



● **M. Langlois ex-aviateur, hospitalisé à l'hôpital des Vétérans reçoit la visite de trois membres du détachement féminin, décorés de la "médaille de service" de la Croix-Rouge. A gauche du lit : Mme Paul Coulombe, responsable de l'organisation des visites et Mlle Lucienne Francoeur et Louise Grenier à droite.**

Les couleurs à la mode

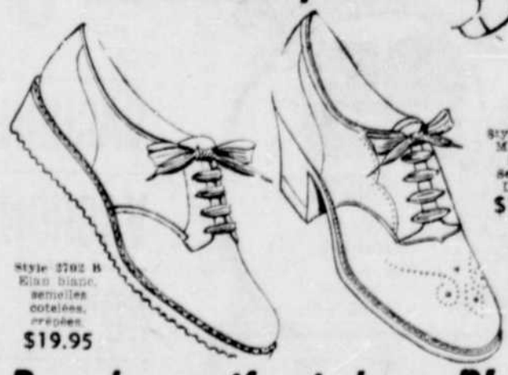
PARIS (PA). — Les couleurs à la mode cet automne sont plus variées que la palette d'un peintre. Même si les couleurs brillantes sont toujours sur la scène de l'actualité, le noir connaît un regain de popularité, suivi par le brun, le gris et le beige. La majorité des femmes sont très heureuses que le noir soit revenu en tête de file, parce que le noir, non seulement est très élégant, mais il convient à presque toutes les femmes.

Dans les collections d'automne, le noir est toujours égayé, accentué par une couleur voyante ou par le blanc. Le velour noir est très populaire pour le jour et le soir. On voit beaucoup de velours gris — ce qui est une innovation — du crêpe ou du chiffon gris autant que la flanelle et le tweed. La flannelle grise est très à la mode pour les robes du soir.

Une autre surprise de la mode: les couleurs pour les vêtements d'hiver sont douces et printannières chez certains couturiers parisiens. Courrèges aime beaucoup le bleu horizon, le vert pale et le rose bébé. Dior a un bleu extraordinaire, l'ultra-marine. Chez Hubert de Givenchy, on voit du violet et de l'améthiste. Chez Patou, on trouve des vermillions lumineux et beaucoup de beige poil de chameau.

Chaussures Dr Scholl
pour le
Confort du pied





Pour les actifs pieds en BLANC

Une sensation de légèreté à chaque pas reposant et confortable support longue durée vous obtenez toutes ces caractéristiques dans ces chaussures de qualité ! Essayez-en une paire et vous constaterez que vos pieds n'ont jamais été aussi à l'aise. Choix de largeurs et de pointures. Ajustement par des experts.

Service complet de traitement du pied
Magasin pour le confort du pied
Dr Scholl
495 est, Boul. Chorest — Québec — Tel. : 525-7949

Les bonnes recettes

Pommes de terre à la mode internationale

Suivant une appellation coquette et typique à chaque pays, la pomme de terre occupe une place de choix aux menus. Invitée à participer aux repas familiaux comme aux grands dîners, elle se pare, selon la circonstance, d'une toilette simple ou habillée. Ambassadrice internationale, elle est connue de tous et se laisse prendre aux charmes de divers pays.

Les pommes de terre noisettes, empruntées à la cuisine française, sont en réalité de délicates pommes de terre persillées. En Irlande, elles gardent toujours la vedette; pour varier la présentation, on leur ajoute du brocoli haché. Il en résulte une harmonie heureuse de couleurs et de saveurs. Les pommes de terre "Rosti", que l'on rencontre en Suisse, jouissent d'une réputation enviable; croustillantes et dorées, elles constituent un véritable régal. La Hollande préfère des pommes de terre "Berny", petites boules trempées dans l'oeuf roulées dans des amandes hachées et cuites dans la friture.

Peut-être êtes-vous curieuses d'en savoir un peu plus long sur la pomme de terre et sa garde-robe. Les économistes ménagères de la Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada ont pensé vous la présenter sous divers attraits.

Pommes de terre "Anna"
Rondelles minces, frites au beurre et assaisonnées; une fois imprégnées de beurre, elles sont aplaties dans la poêle pour former une galette puis dorées à la façon d'une crêpe.

Pommes de terre Dauphinoise
Rondelles très fines, mouillées de lait et d'oeuf battu, elles sont cuites au four (parsemées de gruyère) dans un plat frotté d'ail.

Pommes de terre "château"
Entières et frites, moelleuses et parfois persillées, elles accompagnent habituellement le chateaubriand.

Pommes de terre rissolées
Bouillies, tranchées puis sautées au beurre et assaisonnées, elles sont ensuite dorées au four et parsemées de persil.

Croquettes de pommes de terre
La purée, façonnées en cônes; est passée dans l'oeuf battu et la chapelure fine, puis dorée dans la friture.

Pommes de terre Franconia
Pommes de terre entières brunies, elles sont disposées autour du rôti.

Pommes de terre à la Lyonnaise
Tranchées ou en dés, dorées au beurre, puis additionnées d'oignon émincé, elles sont revenues au beurre, assaisonnées et parsemées de persil haché.

Pommes de terre O'Brien
Cuites,coupéesen dés, puis sautées dans le gras avec oignon, piment vert, elles sont pressées, dorées et saupoudrées de persil.

Filet de poisson poché à la sauce au vin blanc

Les filets de poisson pochés dans une sauce au vin blanc ont contribué à la réputation de plusieurs chefs de cuisine célèbres. Les gourmets chantent la saveur délicate de ce plat tandis que les palais moins raffinés le trouvent léger, savoureux et indiscutablement bon.

Sans être un cordon bleu, la ménagère moderne peut-elle préparer des filets pochés comparables, par exemple, à ceux qui sont servis dans les restaurants du Pavillon français à l'Expo ? Eh bien, presque, si elle suit la recette ci-dessous, fournie par M. Raymond Olivier, qui dirige ces restaurants. Lui-même chef de cuisine accompli, M. Olivier est aussi bien l'auteur de plusieurs livres de cuisine.

Les économistes ménagères du ministère des Pêcheries du Canada conseillent de célébrer le mois national du poisson et des fruits de mer (octobre) en essayant cette recette qu'elles ont éprouvée et modifiée légèrement pour en faciliter la préparation par la ménagère canadienne.

FILETS DE SOLE PALAIS-ROYAL

1 livre de filets de sole frais
¼ de livre de crevettes crues, en carapace
1 petit oignon haché fin
- petite carotte hachée fin
1 branche de céleri haché fin
1 c. à table d'huile à salade
1 c. à thé de tomate concentrée
½ tasse de vin blanc sec
1 tasse d'eau
¼ de c. à thé de sel
1 brin de persil
1 feuille de laurier
1 pincée de thym
2 cê à table de beurre
1 c. à thé de farine
½ tasse de crème claire
2 jaunes d'oeufs légèrement battus
Du sel au goût
4 fleurons de pâte feuilletée ou
4 morceaux de pain coupés en demi-lune et frits
Du persil

Faire fileter la sole par le poissonnier si possible et lui demander les arêtes. Ce plat peut être préparé sans les arêtes, mais leur emploi lui donne du goût. Décortiquer les crevettes et garder les épluchures.

PLATS DE POISSON

Dans une casserole épaisse, avec couvercle, faire attendrir l'oignon, la carotte et le céleri hâchés en les cuisant à l'huile. Ajouter les épluchures des crevettes, la tomate concentrée, le vin, l'eau, les arêtes de poisson, ¼ de c. à thé de sel, du persil, la feuille de laurier et le thym. Faire mijoter 15 minutes, pas davantage. Passer au tamis fin ou dans une passoire garnie de deux épaisseurs de coton à fromage. Cette opération donne un concentré corsé ou "fumet" de poisson.

Détailler les filets de sole en languettes d'environ 2 pouces sur 6, s'ils sont gros. Saler légèrement. Les plier en trois de manière à faire des rouleaux plats, le côté peau à l'extérieur. Les disposer dans une poêle à frire épaisse, graissée, d'environ 10 pouces de diamètre. Pratiquer une incision peu profonde le long du dos de chaque crevette et laver pour enlever le boyau. Couper les grosses crevettes en deux. Les mettre dans la poêle avec la sole.

Découper un morceau de papier ciré en rond à la grandeur de la poêle. Faire un petit trou au centre du papier. Ajouter le fumet au poisson, couvrir avec la rondelle de papier ciré et mijoter doucement de 3 à 5 minutes, ou jusqu'à ce que le poisson et les crevettes soient devenus d'un blanc laiteux et que la sole s'effeuille facilement à la fourchette. Au moyen d'une spatule à trous, dresser les filets et les revettes sur un plat de service chaud. Tenir à la chaleur pendant la préparation de la sauce.

Réduire le bouillon de cuisson à une demi-tasse. Dans l'intervalle, fondre le beurre et y incorporer la farine dans la partie supérieure d'un bain-marie. En remuant, ajouter graduellement le bouillon de cuisson et la crème. Faire épaissir légèrement en cuisant et en remuant constamment. Retirer du feu. Mélanger un peu de sauce chaude aux jaunes d'oeufs battus, puis, ajouter le mélange de jaune d'oeufs à la sauce, en remuant constamment. Mettre au bain-marie. Remuer et cuire pour faire épaissir. Mettre les crevettes dans la sauce. Saler au goût.

Bien égoutter la sole. La napper de sauce. Garnir le plat de quatre petits fleurons de pâte feuilletée ou les remplacer par quatre morceaux de pain blanc coupés en demi-lune et frits au beurre. Pour compléter la garniture, ajouter du persil frais. Trois portions.

-Horoscope-

JEUDI, 2 NOVEMBRE

21 mars au 20 avril (Bélier) — N'entreprenez pas trop de choses à la fois. On mettra votre endurance à l'épreuve. Journée mouvementée.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Ne vous laissez pas influencer par des apparences. Prenez le temps de souffler, entre deux périodes de travail.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Evitez les extrêmes. Votre flair donnera une bonne indication. On vous prédit une agréable surprise.

22 juin au 23 juillet (Cancer) —Vous romprez avec une vieille habitude. Vos relations amicales et sociales prendront une importance accrue dans votre existence.

24 juillet au 23 août (Lion) — N'oubliez pas que vos intérêts financiers sont liés à ceux de vos associés. Vous faites une acquision avantageuse.

24 août au 23 septembre (Vierge) — La soirée sera agrémentée par un succès personnel, mais il viendra au terme d'une journée méritante.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Réglez vos problèmes au fur et à mesure qu'ils se présentent. On se mettra en frais d'amabilité pour vous être agréable.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Vous ne devez négliger aucune de vos occupations domestiques. Votre entourage sera particulièrement sympathique.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Vous ferez des progrès remarquables dans votre domaine professionnel. Vos sentiments généraux sont bienfaisants.

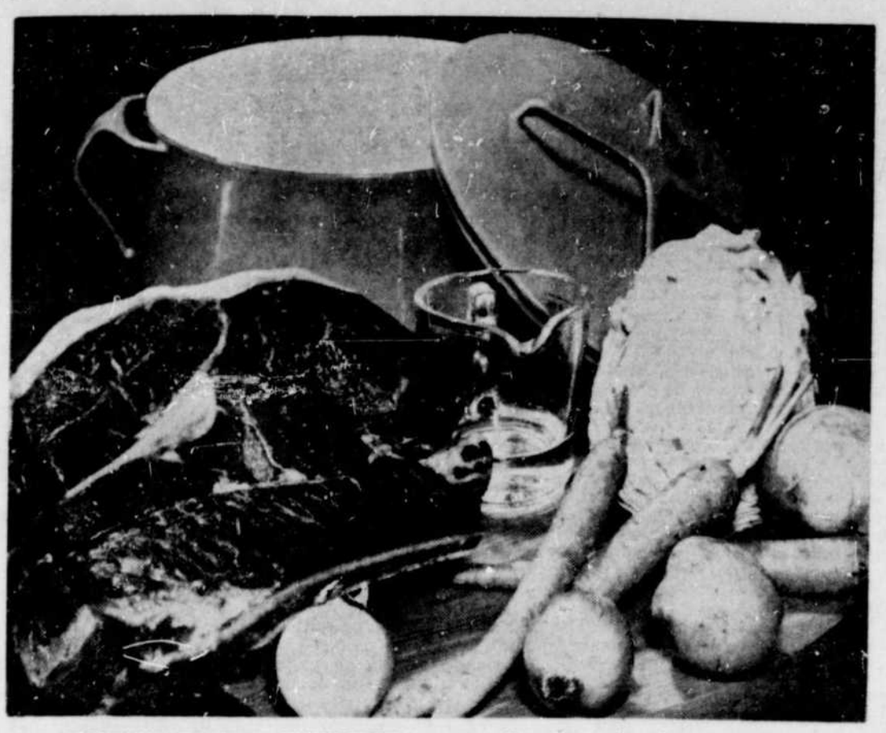
22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Vous vous trouverez dans une situation embarrassante. Agissez avec diplomatie, tact et générosité.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Ne vous écartez pas de votre régime alimentaire. Des possibilités nouvelles se dessinent pour les artistes de la publicité.

20 février au 20 mars (Poissosn) — On appréciera vos initiatives. Un contre-temps vous oblige à faire "contre mauvaise fortune, bon coeur".

SI VOUS ETES NE UN 2 NOVEMBRE

Ne dissipez pas vos talents aux quatre vents. Vous acceptez bien les suggestions et les conseils. Imagination et dextérité sont deux atouts importants pour les natifs de ce signe Vous aimez vous distinguer et cultiver toutes sortes de petites manies, amusantes plutôt qu'agaçantes.



• MIJOTONS UN METS D'AUTOMNE ! — Que dire d'un pot-au-feu où viande et légumes se retrouvent au moment de la cuisson ?... C'est délicieux... et aussi économique, ce qui ne gâte rien ! Les économistes ménagères de la Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada vous suggèrent d'utiliser les coupes moins tendres de viande dans l'élaboration de vos menus. Votre budget alimentaire ne s'en portera que mieux.

Que savez-vous du classement?

Lorsque vous choisissez Madame, rôti de boeuf ou côtelettes d'agneau pour votre prochain repas, vous vous souciez surtout du prix puis de l'apparence! Le classement de la viande est quelque chose d'imprécis dont vous avez un peu entendu parler. Essayons de clarifier un peu le sujet et de le rendre plus familier.

La viande doit subir une inspection sanitaire avant d'être classée. Toute viande destinee à l'importation, à l'exportation ou au commerce interprovincial doit aussi être inspectée; il en est de même pour la viande utilisée dans la préparation des saucisses fraiches et fumées et des autres viandes transformée ou en conserve. La viande et les produits de la viande inspectés sont estampillés ou étiquetés du sceau officiel du gouvernement ou légende d'inspection — estampille ronde portant au centre une couronne entourée des mots "Canada approved" ou "Canada" ainsi que le numéro d'enregistrement de l'établissement. Cette estampille signifie que la viande est saine mais elle n'indique ni la qualité, ni la catégorie.

Puis vient ensuite le classement qui réunit bon nombre de critères et d'exigences. En peu de mots, soulignons que le classement est facultatif, sauf dans le cas des provinces qui ont établi des règlements de classement. Le boeuf se vend généralement par catégories; (une marque en forme de ruban est imprimée sur toute la longueur de la carcasse, de sorte qu'à peu près tous les morceaux porteront une partie de la marque de catégorie). Dans certaines régions, le consommateur peut aussi acheter du veau et de l'agneau classés (par contre le porc vendu dans les magasins de détail n'est pas classé).

Les critères de classement sont les suivants :
— conformation (proportion de chair par rapport aux os)
— quantité, qualité et couleur de la couche extérieure de gras
— proportion et répartition du gras dans le maigre
— fermeté, texture et couleur de la viande
— condition et maturité des os

Peut-être, êtes-vous plus familière avec les marques en forme de ruban de couleurs différentes. Pour rafraîchir la mémoire et faciliter la tâche au moment de l'achat, rappelez-vous qu'une grande partie du boeuf mis en vente appartient à la catégorie Canada de choix (marque rouge) et Canada Bonne (marque bleue). On peut aussi se procurer du boeuf des catégories Canada Régulière (marque brune), Canada Commerciale (marque noire) et Canada Utilitaire (marque noire). La différence réside dans la proportion de chair par rapport aux os, et la proportion de gras dans le maigre. Conséquence pratique : le prix du boeuf de marque rouge est plus élevé que celui de marque brune, et l'un est plus tendre que l'autre. Nous pouvons ajouter que les catégories (sauf Canada Commerciale) sont les mêmes pour le veau et l'agneau. Les carcasses classées de veau, d'agneau et de mouton peuvent être estampillées mais elles ne portent généralement pas la marque en forme du ruban. Bien que les carcasses de porc soient classées, elles ne portent ni l'estampille, ni la marque en forme du ruban.

Maintenant que vous en savez un peu plus long, les économistes ménagères de la Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada vous invitent à écrire à la Division de l'Information, Ministère de l'Agriculture du Canada, Ottawa, pour obtenir les publications : "Aliments classés" et "Le classement des aliments au Canada". Vous y trouverez des renseignements plus complets.

CO-OP Service Qualité minipri

FESSE DE JAMBON CUIT
prête à manger, une économie CO-OP
1 lb .55

ANTIGEL CO-OP
gallon 2.99

MELANGE A GATEAUX
Robin Hood 19 oz 3/1.00

Tous les item de viande annonces sont de marque C.C.S. pour les régions du Saguenay et du Lac-St-Jean

STEAK OU ROTI DU CENTRE DE FESSE DE JAMBON CUIT DEGRAISSE LB .69
PORC HACHE DELICIEUX POUR CIPATE LB .69
ROTI EPAULE DE VEAU DESOSSE ET ROULE LB .79
TURBOT LB .29
MORUE SALEE LB .29

POUR DES DESSERTS DE TOUT PREMIER CHOIX
BISCUITS CHRISTIE Pause-café Pirates et Strudel aux pommes. Sacs 1 lb au choix 2/.99
SIROP Crown Brand 3 lb .59
"NOUVEAU" MONARCH Tartes au sucre 17 oz .45
GLACAGE A GATEAUX Robin Hood 6 oz .27
BUTTER MILKS OU SWEET MILKS de Pillsbury 8 oz 2/.29

PRODUITS DE BEAUTE ET DE SANTE
BROMO QUININE 16 comprimés .59
SAVONS EN BARRES Ivory Personnel 5 barres .49
POUDRE A BEBE Johnson contenant 9 oz .59
BAND-AID Pansements plastique familial 60's .69
LAMES SUPER STAINLESS de Gillette 10's $1.19

JUS DE TOMATE Heinz 19 oz 5/.79

LAIT INSTANTANE Crino 3 lb 1.25

NESCAFE 6 oz 1.09

TIDE Détersif à lessive Format familial 1.39

Fruits et Légumes Frais
BANANES Chiquita mûries à point 2 lb .25

PAPIER DE TOILETTE Soft-Rite blanc ou couleurs 8 rlx .99

ACHETEZ MAINTENANT EN PREVISION DE NOEL
FRUITS CONFITS CO-OP (cut mix fruits) 8 oz .29
ECORCES DE FRUITS CO-OP (cut mix peels) 8 oz .29
CERISES ROUGES CONFITES CO-OP Bocal 8 oz .49
CERISES ROUGES MARACHINO CO-OP Bocal 16 oz .69

COMPAREZ ACHETEZ ECONOMISEZ
SOUPES Prêtes-à-servir Heinz pour lunch ou collations 8 oz 10/.99
PATATES CHIPS Dulac Sac 49 2/.89
ESSENCE DE VANILLE Suprême Spatule gratuite 8 oz .79
POUDRE A PATE Magic 16 oz .45
KETCHUP Heinz 11 oz 2/.45
SAUCE Esta 14 oz 4/.69
SAUCE CHILI Heinz 10 oz .31
PATES DE TOMATES Heinz 6 oz 2/.33
POULET Esta 7 oz 2/.79
OLIVES FARCIES Mont. de Coronation 15 oz .69
CORN FLAKES Quaker 12 oz 2/.65
ARACHIDES PLANTERS rouges ou blanches au choix 10 oz 2/.65
NETTOYEUR A EVIER Comet Format large 4/.89

Spéciaux en vigueur jusqu'au 4 novembre

PAMPLEMOUSSES Floride - Gr 48 10/.79
CHOUX du Québec, No 1 lb .04
NAVETS du Québec, No 1 lb .04

PRIX ASSUJETTIS A CERTAINES FLUCTUATIONS DU MARCHE

CO-OP minipri

Mécontentement chez plusieurs

1967 aura été la plus dure année pour les Cubains

Cuba est paralysé par une carence générale depuis que Fidel Castro a pris le pouvoir, il y a huit ans. Certains observateurs voient cette situation comme pire maintenant que jamais depuis 1959. Pourtant, le journaliste Carman Cumming, de la Presse Canadienne, fait état, dans cet article, de signes de progrès en dépit du mécontentement de plusieurs Cubains.

Par CARMAN CUMMING

LA HAVANE (PC). — Cette année aura été difficile pour les Cubains, l'une des plus dures depuis que Fidel Castro s'est emparé du pouvoir, en 1959.

Le manque de produits alimentaires et manufacturés qui a accompagné la révolution jusqu'à maintenant est actuellement au pire de cette période de huit ans, selon certains observateurs qualifiés.

D'autres remettent cette appréciation en question et affirment que les conditions de vie sont difficiles, mais que "la rareté est mieux organisée" que durant les années passées.

Et même les plus pessimistes soutiennent que le gouvernement a posé les bases d'un progrès certain dans plusieurs régions.

Tant de nouveautés

A travers la campagne, le visiteur ne voit qu'une succession de nouvelles routes, projets d'aménagement hydroélectrique et d'irrigation, troupeaux de nouvelles races de bétail, nouvelles fermes avicoles, tracteurs neufs, nouveaux hôpitaux et écoles neuves.

Des milliers de Cubains continuent à quitter leur patrie chaque année, la plupart s'établissant en Floride, à seulement 90 milles au nord du point le plus proche sur la côte cubaine.

Mais le développement de la population fait plus que compenser l'émigration. Depuis le début de la révolution, le nombre d'habitants a augmenté de 1,500,000 pour atteindre près de huit millions, dans ce pays à peu près deux fois plus grand que la Nouvelle-Ecosse.

En somme, la vie sous la révolution présente une image de contraste violent.

En mettant les choses au pire, c'est un Etat policier très strict, où les adversaires sont continuellement réduits à l'impuissance ou chassés du pays et où une lourde couverture de propagande empêche de voir le monde réel.

Au mieux, c'est un pays d'expérimentation et de grandes espérances, surtout pour les jeunes.

Une jeune fille de 14 ans de La Havane exprime sa déception parce que ses parents refusent de la laisser partir vers la campagne pour y travailler comme volontaire dans les plantations de café. Un balayeur de rues se plaint que sa famille n'arrive pas à vivre avec le salaire qu'il gagne.

Les fonctionnaires

Un fonctionnaire du gouvernement raconte avec orgueil comment son fils grandit et s'instruit merveilleusement bien. Un autre fonctionnaire — la plupart le sont — dit qu'il n'arrive pas à trouver du lait et de la viande pour ses enfants.

"Il ne fait aucun doute que les gens ordinaires ont plus de difficulté à vivre maintenant que n'importe quand depuis le début de la révolution, fait remarquer un observateur étranger.

"Ils souffrent. Il y a beaucoup de maladie à cause des disettes. Et la médecine est rare et de piètre qualité."

Les autorités gouvernementales admettent que 1967 a été l'une des pires années de la révolution pour ce qui est des disettes, mais ils affirment que ce n'est pas la pire.

Ils jettent le blâme sur les effets continus du blocus économique américain, qui a causé des ruptures dans tous les secteurs de l'économie, ainsi que sur la sécheresse qui a nui à certaines cultures, ce printemps.

L'enthousiasme pour la révolution se fait surtout sentir à la campagne, où vit environ la moitié de la population. La capitale et les autres grandes villes végètent, pendant que le plus fort de la révolution touche les milieux non urbains.

Les rues de La Havane sont propres et la promenade Maleçon, près du rivage de la mer, a subi une restauration cet été, mais la plupart des édifices semblent plus en état de démolition que de construction. Le simple citoyen de La Havane subit une crise de logement et une disette d'eau et de certains produits alimentaires ou de consommation.

La ville est belle

Le Havanais est bien mis, cependant, et sa ville est attrayante. A la surface, la vie paraît calme et reposante. Mais il est assez facile de trouver des gens qui s'opposent amèrement au gouvernement, surtout dans la capitale.

La plupart des plaintes des Cubains touchent le manque de tout, et font contraste avec les critiques des étrangers qui tendent à toucher plutôt les aspects de répression du régime.

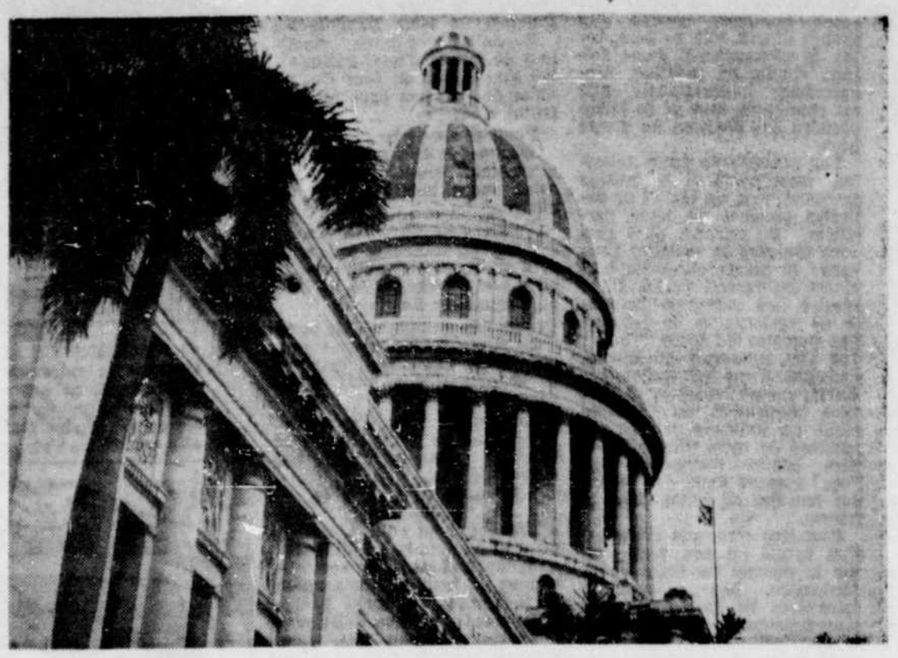
Un chauffeur de taxi, prié d'indiquer si le manque de produits ne diminue pas, a répondu par un "non" explosif.

"Ami, cela ne fait qu'aller de pis en pis, dit-il. Je m'en vais quitter cette île si rien ne se produit."

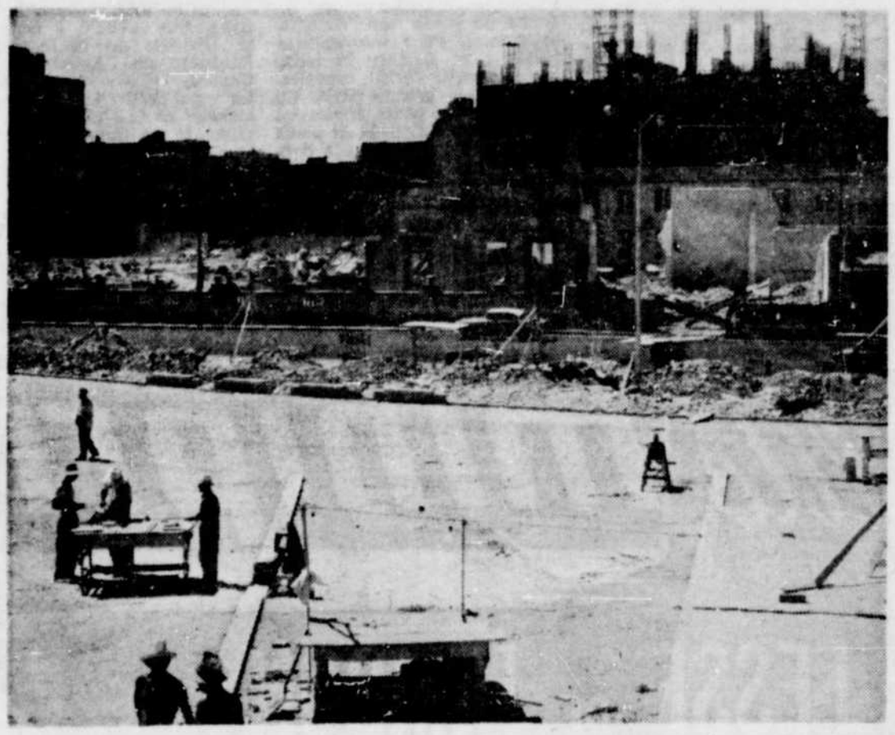
Selon les observateurs étrangers, il est bien peu de chance que "quelque chose se produise". Selon eux, le renversement du régime ne pourrait venir que d'une attaque massive de l'extérieur, contre la plus féroce force armée d'Amérique latine, ou bien par un coup d'Etat à l'échelon supérieur. Mais on ne prévoit rien de tel.

"Je crois que l'insatisfaction est grande actuellement, a déclaré un observateur. Mais le gouvernement sait que les citoyens ordinaires n'y peuvent rien et qu'ils oublieront vite quand tout ira mieux.

"Même ceux qui se plaignent aujourd'hui iront, demain, sur la place ovationner Fidel."



● Le Capitole, tout comme aux Etats-Unis, est le siège du gouvernement, révolutionnaire ou pas. Cet imposant édifice d'une très belle architecture, surplombe la ville de La Havane, la capitale du pays.



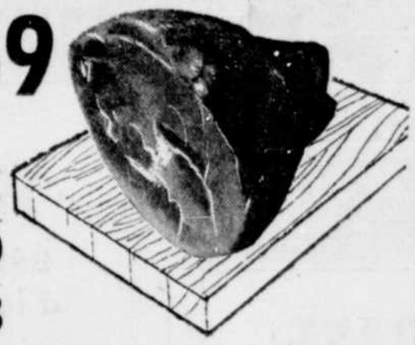
● Cuba est le pays de la reconstruction. On voit surgir d'imposants édifices, de nouvelles écoles, de magnifiques autoroutes. Le pays se modernise. Le travail collectif, fortement suggéré par l'Etat, produit ses résultats.

Recherchez L'EMBLEME S.P.
C'est un gage de SATISFACTION de SERVICES et de bas PRIX

SERVICE & PRIX SP

Voyez notre émission "LES DEUX FONT LA PAIRE" chaque semaine, le mercredi TELE 4, 2.30 à 3.00 p.m:

FESSE DE JAMBON Prête à servir. Tout surplus de gras enlevé. Demie ou complète. lb. .59



STEAK DE JAMBON cuit ou centre. LB .89
BACON "LEGRADE" CRY-O-VAC — Qualité No 1 LB .79
MIDGET ROLL "LEGRADE" Pesant 2½ à 3 lbs LB .73
POITRINES DE POULET Sur glace, fraiches LB .59
CUISSES DE POULET Sur glace, fraiches LB .49

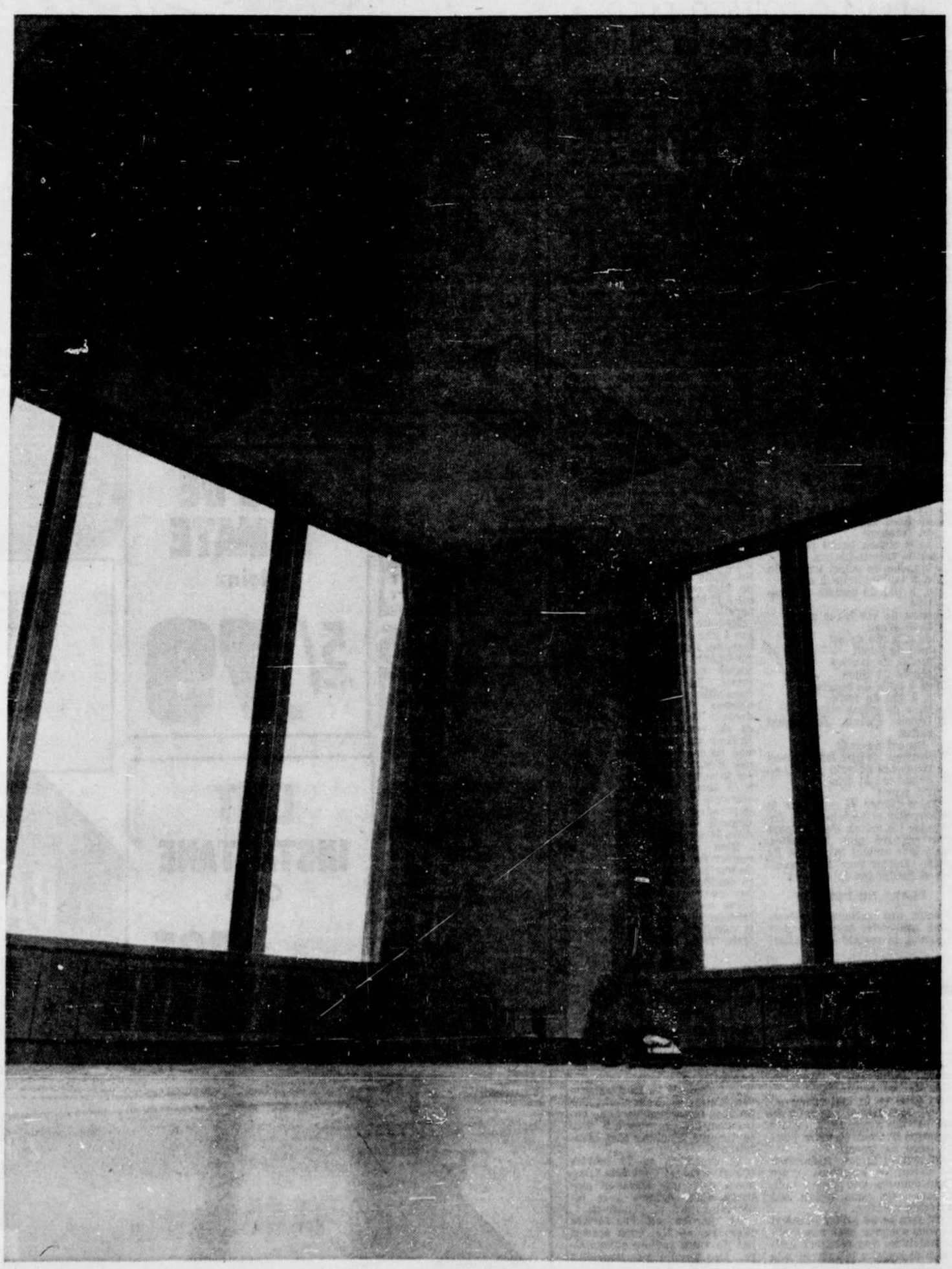
JUS DE POMMES ALLEN Bte 48 oz .37
Marmelade 3 fruits 'Shirriff' Bocal 12 oz .29
MARGARINE régulière MOM'S 3 btes 1 lb $1.00
FARINE ROBIN-HOOD Sac 7 lbs .79
CATSUP NATIONAL Bout. 24 oz .37
Confitures de fraises "MARQUETTE" Bocal 24 oz .39
GHERKINS McLARENS 1 Jarre Kent 16 oz 79
FROMAGE Cheese Spread INGERSOLL Bocal 16 oz 73
BEURRE DE CARAMEL GRENACHE 2 cartons 14 oz .49
SAUCE B B Q ST-HUBERT 2 env. 1½ oz .55
BISCUITS BUTTERMILK Sugar, Chocolate chips PILLSBURY Au choix Le carton .47

Cassonade dorée Sac 2 lbs .19
GATEAUX ROULES à la crème SIMARD Bte de 12 .51
PAIN BLANC, TRANCHE, enrichi "Provincial" 2 lbs .33
JUS DE TOMATES HURON 8 btes 19 oz $1.00
VERRERIE EN CRITSAL cette semaine PLAT A CELERI .29
SHREDDED WHEAT NABISCO Bte 10½ oz .27
Cristaux à l'orange saveurs assorties START 2 env. 3½ oz .45
Semaine de produits SWIFT
VIANDE PREM SWIFT Bte de 12 oz 49
JAMBON CUIT SWIFT Bte 1½ lb $1.77
GRAISSE JEWELL en boite décorative Bte 3 lbs $1.29

NOXZEMA Jarre 6 oz $1.09 — 100 timbres gratuits avec cet achat
Pansements plastique CURAD Format 98 — 100 timbres gratuits avec cet achat
POIS VERTS congelés BIRD EYES Bte 10 oz .29 — 25 timbres gratuits avec cet achat
CORDIAL BOVRIL Bout. 8 oz $1.09 — 25 timbres gratuits avec cet achat
TOAST OLD LONDON MELBA régulière Bte de 100 .69 — 25 timbres gratuits avec cet achat
Pains dattes, noix, bananes PILLSBURY Carton 17 oz 55 — 25 timbres gratuits avec cet achat
BISCUITS SOCIAL TEA CHRISTIE Bte 84 biscuits .45 — 50 timbres gratuits avec cet achat
DETERSIF à lessive AJAX Format géant $1.09 — 25 timbres gratuits avec cet achat
Essence vanille SUPREME spatule gratuite Bout. 8 oz .79 — 25 timbres gratuits avec cet achat
Dentifrice COLGATE Nouvelle fraicheur "Thé des Bois" Tube géant .63 — 100 timbres gratuits avec cet achat



BANANES "CHIQUITA" Fermes et bien mûries. Un vral délice des Tropiques. Gros fruits lb .13
CAROTTES DU QUEBEC Qualité No 1 longues et fines Cello 5 lbs .25
CITRONS de la Californie, frais et très juteux Grosseur 165 6 pr .29
CHOUX DE BRUXELLES du Québec — Qualité No 1 Casseau d'une pinte .39



Maintenant que vous avez le téléphone, appelez Xerox.

Nous vous enverrons un Analyste Xerox afin de brancher l'autre partie de votre système de communication.

La partie écrite.

A notre avis, communiquer sur papier devrait être aussi facile et aussi simple que de parler au téléphone.

Voilà pourquoi nous avons sorti quantité de différentes machines à copier et à polycopier pouvant effectuer quantité d'ouvrages différents. Des machines qui peuvent tirer 7 copies à la minute, 12 copies à la minute et 40 copies à la minute. Même des machines qui peuvent envoyer des copies exactes d'une ville à l'autre.

Le rôle de l'Analyste Xerox consiste à déterminer le genre de machines répondant le mieux à vos besoins. Puis, organiser tout un système complet de copie et de polycopie qui vous donnera les meilleures des copies, là-même où vous les voulez, et à un prix de revient minimum.

Appelez-nous. (Cela vous donnera la chance de vérifier le téléphone!)

XEROX

XEROX EST UNE MARQUE DEPOSEE DE LA XEROX CORPORATION UTILISEE PAR LA XEROX DU CANADA LIMITEE EN TANT QUE DEPOSITEUR AUTORISE.

Les poches pleines d'argent, le Cubain ne peut s'en servir; les magasins sont vides

Par Carman CUMMING

LA HAVANE (P.C.) — L'un des nombreux paradoxes du Cuba révolutionnaire est que chacun semble avoir de l'argent sans pouvoir s'en servir pour acheter grand chose.

Ce "libre pouvoir d'achat", selon un observateur étranger, rend compte du fait que les Havanais font souvent la queue durant deux heures la nuit pour obtenir un plat de 50 cents de crème glacée au nouveau comptoir Copellia.

Le salaire moyen des travailleurs à La Havane varie d'environ $160 à $200 par mois et, officiellement, le peso cubain est supposé être au pair avec le dollar américain. Il en coûte un dollar américain pour acheter un peso, bien que le peso ne vale pas grand chose en dehors de Cuba. Même dans le pays le peso achète moins dans certaines régions que le dollar canadien au Canada.

Un steak à $10

Le salaire moyen du Cubain ne saurait cependant le mener bien loin dans les meilleurs restaurants de La Havane, par exemple, où un steak peut coûter $10 et un déjeuner bien ordinaire $7 ou $8.

Il en tirerait encore moins sur le marché noir, où le paquet de 10 lames de rasoir se vend environ $5, une bouteille de scotch $70 et un pneu d'automobile $200.

Mais la plupart des Cubains n'achètent rien sur le marché noir, à cause des punitions sévères et des coûts élevés. Ils ne vont guère non plus dans les restaurants de luxe.

En pratique, m'a-t-on dit, il arrive souvent que six ou sept salariés moyens vivent ensemble dans la même maison, à cause de la sévère crise du logement à La Havane.

Le loyer coûte peu ou rien du tout. On élimine peu à peu les loyers dans les maisons appartenant au gouvernement, selon leur âge, et toutes seront à "louer" gratuitement dès 1970. Le loyer maximum est actuellement de 10 pour cent du salaire du chef de famille.

Si la travailleurs possède une automobile, il lui en coûtera cher pour l'entretenir. S'il n'en a pas, il se rend à son travail par autobus pour un passage récemment réduit de huit à cinq cents.

Si sa femme travaille également, les enfants âgés de plus de 45 jours passeront probablement la journée dans une garderie gratuite, quoique ces services ne soient pas en nombre suffisant pour satisfaire aux demandes.

Eau gratuite

L'eau est fournie gratuitement depuis le 1er juillet, mais les réserves ont été désespérément faibles à La Havane cet été et dans certaines parties de la capitale, les robinets n'étaient ouverts que durant une heure ou moins chaque jour. Les ménagères doivent remplir tous les récipients qu'elles ont et attendre la prochaine distribution.

Les ministères de la Santé, de l'Education et du Tourisme ont des réserves spéciales d'eau, "à cause des services essentiels qu'ils rendent à la vie communautaire".

Les soins médicaux, les rencontres sportives, les téléphones publics, et même les funérailles sont également gratuits, et l'électricité le sera sous peu.

Il n'y a pas d'impôt sur le revenu, excepté pour les quelques pesronnes qui sont encore à leur propre compte. Pour ceux qui travaillent pour un employeur privé, le système veut que l'employeur paie l'impôt.

Tant de choses étant gratuites, le Cubain a, en théorie, des pesos à dépenser à la nourriture courante, mais il est frustré sur ce point.

La plupart des articles facilement disponibles dans les ferronneries, magasins à rayons ou pharmacies du Canada sont difficiles ou impossibles à trouver: plumes, papier, cosmétiques, outils, brosses à dents, et la liste ne s'arrête pas là.

Un Cubain, à qui on demandait ce qu'il avait de la difficulté à acheter, répondit: "N'importe quoi. Nommez-moi n'importe quoi et je vous dirai qu'il en manque".

Des magasins vides

Les magasins ont, par conséquent, une drôle d'allure: ils étendent leur marchandise soigneusement de sorte que les rayons paraissent mieux pourvus qu'en réalité. Certains ont, par ailleurs, une ample provision d'un seul article : la confiture bugare, par exemple.

Les tissus et serviettes de papier sont à peu près impossibles à trouver et même le papier hygiénique est rationné. Les rouleaux de ce papier disparaissent rapidement des salles publiques et on les utilise comme mouchoirs. Parfois le seul substitut disponible est une feuille de Granma, organe du parti communiste.

En théorie, les Cubains peuvent recevoir des colis de l'étranger, mais en pratique, ils affirment que ces colis sont souvent reçus avec des articles manquant.

S'ils se plaignent aux autorités de ce que des articles listés sur la déclaration de douane ne sont pas dans le colis, on leur dit de se contenter de ce qu'ils ont.

Le vêtement est très rationné cette année, notamment parce que Cuba n'est plus en bons termes avec la Chine communiste, qui fournissait jadis quantité de vêtements. Même des articles sur la liste de rationnement peuvent être impossibles à obtenir.

Les pharmacies sont souvent pourvues d'un choix plutôt élémentaires de produits pharmaceutiques. Les stations-service peuvent aussi bien avoir et ne pas avoir d'essence. La liste de rationnement permet à chacun d'avoir trois paires de chaussures: une paire ordinaire, une paire "spéciale" pour le travail et une paire d'espadrilles.

Pas de café

On accepte divers vêtements pour hommes et femmes, mais les Cubains disent qu'il s'agit d'être au bon endroit au bon moment pour en obtenir.

Les denrées alimentaires rationnées, d'autre part, doivent être achetées au magasin local où le chef de famille est enregistré.

Les produits qu'on trouve en quantité ne sont pas chers. Le pain coûte 16 cents le gros morceau, les oeufs environ 90 cents la douzaine. Le poisson et la farine abondent également.

Le café, le lait, le beurre, le riz et la viande sont les produits les plus rares.

La ration de café est d'une once et demie par semaine.

En fait, selon les rapports avec ou sans rationnement, le café est à peu près introuvable.

Le lait est disponible, en principe, pour les enfants de moins de sept ans et les adultes de 65 ans et plus. Mais, en pratique, n'a-t-on dit, les enfants de plus de deux ou trois ans et les gens âgés ne peuvent compter là-dessus.

La ration de boeuf est de trois-quarts de livre par semaine, le beurre d'un huitième de livre par mois et le riz de trois livres par mois.

Lorsqu'il a épuisé sa ration, le Cubain moyen qui a des pesos de reste va au restaurant, où il doit faire la queue sans être sûr d'arriver à quelque chose, en fin de compte.

"No hay" il n'y en a pas, répond-on trop souvent lorsqu'on demande quelque chose d'inscrit au menu, s'il y en a. Dans un restaurant, tout le monde a éclaté de rire quand j'ai demandé le menu.

Personne n'est affamé

Dans d'autres restaurants, le choix est large et les queues moins longues à la porte, et les prix semblent viser à soulager les gens riches de leurs pesos accumulés.

Mais il est encore possible de trouver une bonne pizza ou un bol de lourde soupe aux haricots pour 40 cents, et personne n'est affamé. Il ne s'agit parfois que de tomber sur le bon restaurant. A deux occasions, des serveuses m'ont conseillé de me rendre au restaurant sur l'autre coin de rue.

"Ce pays n'est pas affamé, il y a toujours quelque chose à manger, mais la variété diminue, affirma un adversaire du gouvernement.

"C'est avant tout un problème de mauvaise distribution. Un jour, vous trouvez une avalanche de produits et le lendemain, plus rien. On manquera de tomates ou de citrons durant un mois et soudain, il y en aura plus qu'on n'en peut manger".

Selon un étranger habitant Cuba, le problème tient en partie à un manque "désespéré" de services d'entreposage.

"Jadis, Cuba exportait aux Etats-Unis lorsqu'il y avait un surplus, et rachetait des Etats-Unis quand il y avait disette, explique-t-il. Aujourd'hui, il arrive que les surplus soient distribués gratuitement à La Havane".

Récemment, au grand hôtel Capri de La Havane, il n'y eut plus ni café, ni jus de fruit à la cafétéria trois matin de suite.

Le café était disponible pour le service aux chambres, cependant.

Trop de clients

Officiellement, on explique les disettes en affirmant que plus de gens sont en mesure d'acheter des denréees alimentaires.

"Jadis, dans notre petite ville, le boucher tuait deux vaches par semaine, dit un Cubain.

"Lorsque j'allais alors à sa boutique, il essayait toujours de me vendre plus que je n'en voulais. Maintenant, le même boucher tue quatre vaches par semaine et il n'en a pas assez pour ses clients".

Les Cubains dont le travail les amène à la campagne peuvent également acheter dans des boutiques le long des routes, à condition que le produit soit acheté directement de celui qui l'a récolté.

Le premier ministre Castro a parlé récemment de cet usage comme d'un "vol", mais il a ajouté que personne n'en serait arrêté pour autant.

Sur un chantier de construction, un ouvrier m'a déclaré que la nourriture était excellente. Il aurait aimé que ses enfants poussent manger aussi bien à la maison.

Il reconnut que les Cubains avaient plus d'argent à dépenser, mais il ajouta : "Que faire avec mon argent ? Vais-je faire frire une pièce de 20 pesos pour nourrir mes enfants".

Au nombre de 40 à 70 mille

Les prisonniers politiques sont mieux traités

Le journaliste Carman Cumming, de la Presse Canadienne, s'est rendu compte que le traitement de certains prisonniers politiques s'est amélioré à Cuba. Dans cet article, il fait état de leur réaction à cette nouvelle politique du régime.

Par CARMAN CUMMING

LA HAVANE (PC) — Selon des sources dignes de foi à La Havane, un bon nombre de prisonniers politiques cubains ont récemment décidé de troquer leur uniforme jaune contre un uniforme bleu.

Cette décision est en quelque sorte une victoire pour le gouvernement. L'uniforme jaune signifiait le refus du prisonnier de se soumettre à la "réhabilitation" en dépit du fait que cela pût améliorer sensiblement son sort. En endossant l'uniforme bleu, le prisonnier se montre prêt au moins à s'exposer au réendoctrinement, sans nécessairement l'accepter.

Selon des gens qui sont entrés en contact avec les prisonniers, ce changement pour des uniformes bleus s'est produit dans plusieurs prisons de l'île et est apparemment lié à une amélioration sensible du traitement des prisonniers soumis à la réhabilitation.

A La Cabana

A la prison La Cabana de La Havane, quelque 200 détenus qui tenaient mordicus à leurs uniformes jaunes malgré le sort que cela leur apportait ont décidé en bloc récemment d'accepter l'uniforme bleu.

Ce mouvement a été considéré comme très significatif, du fait que le groupe des prisonniers de La Cabana était formé surtout de contre-révolutionnaires endurcis, transférés d'autres prisons à cause de leur réputation d'intransigeance. Parmi eux se trouvent des officiers de l'ancien régime Batista. Le groupe de 200 représentait à peu près la moitié des détenus à uniforme jaune de La Cabana.

Les uniformes bleus ne sont différents de ceux portés par les prisonniers de droit commun que par l'insigne. Telle a été, en fait, l'une des plaintes formulées par les prisonniers politiques: ils veulent un uniforme qui les distingue des criminels de droit commun.

L'un de ceux qui ont formé le mouvement pour l'uniforme bleu aurait par la suite déclaré qu'il ne comprenait pas pourquoi tous les prisonniers n'agissaient pas de même. Les prisonniers, ajoutait-il, ne sont pas tenus de participer aux séances d'endoctrinement. Ils n'ont qu'à garder les yeux ouverts et à se tenir loin des troubles.

On ignore combien il reste de prisonniers politiques à Cuba, et combien d'entre eux tiennent encore à l'uniforme jaune. Les adversaires du gouvernement évaluent généralement leur nombre à quelque 70,000, tandis que les chiffres officiels parlent de quelque 40,000.

Pression moins forte

On ignore également si le traitement des prisonniers en uniforme jaune s'est amélioré, mais plusieurs croient que la pression exercée sur eux pourrait bien avoir diminué.

Auparavant, selon ces mêmes sources, on entassait 200 prisonniers dans une salle si petite que tous ne pouvaient s'asseoir en même temps; la salle n'était munie, pour les besoins sanitaires, que d'un trou dans le plancher; et les détenus ne recevaient quotidiennement que trois chopines d'eau chacun pour se laver et boire.

On les éveillait à cinq heures du matin pour le déjeuner au gruau et à l'eau; après une période d'exercice physique, ils étaient renvoyés à leur cellule pour le reste de la journée entrecoupée seulement de mauvais repas à neuf heures du matin et deux heures de l'après-midi.

On comprend facilement que les autorités cubaines n'aiment pas trop parler des prisons. Lorsque j'ai demandé à visiter une prison et à parler aux autorités du programme de réhabilitation, on ne m'a répondu ni par oui ni par non; on m'a simplement laissé dans l'attente jusqu'à ce que je quitte le pays.

De toutes façons, il semble, selon certains, que les histoires authentiques de brutalité, sorties des prisons il y a quelques années, ne reflètent plus la véritable situation.

Le premier ministre Castro aurait même fait état, dans des conversations privées, de sa préoccupation au sujet du gaspillage de ressources humaines attaché au vaste programme d'emprisonnement.

La pire prison

Il songerait même à rendre plus courantes les libérations conditionnelles pour que les prisonniers puissent passer plus de temps chez eux tout en continuant d'être réhabilités.

Il y a environ un an, le gouvernement a ordonné la fermeture d'un des pires centres de détention, la vieille prison de l'île des Pins où Fidel lui-même a purgé une peine de 19 mois après son attaque infructueuse de la forteresse Moncada à Santiago en 1953.

Cette prison, série de cinq immenses édifices circulaires aux cellules donnant sur la cour intérieure est en train de devenir un institut technique. Les prisonniers auraient été transférés dans d'autres prisons et dans des camps de travaux forcés plus près de leur foyer, pour permettre plus facilement l'application des libérations conditionnelles.

Dans certains cas, les prisonniers politiques détenus dans les camps de travaux forcés reçoivent de temps à autre la permission de visiter leur famille.

Même à la prison de l'île des Pins, on leur permettait de recevoir la visite de leur épouse ou amie. D'abord, on leur permettait de passer quelque temps dans l'intimité des blockhaus autour du camp. Plus tard, on leur a fourni des locaux plus intimes.

Les camps de travaux forcés des prisonniers politiques sont séparés des camps de travaux militaires appelés UMAP — Unidad Militar para Agudar Produccion Unité militaire pour aider à la production.

Même dans ces derniers camps, les conditions de vie se seraient sensiblement améliorées, par rapport à ce qu'elles étaient il y a deux ans.

Les indésirables

Ces camps, conçus comme unités de service militaire obligatoire pour les éléments antisociaux, abritent diverses gens, allant des objecteurs de conscience aux ecclésiastiques, en passant par les homosexuels suspects ou reconnus. Selon un homme qui a été relâché après un séjour dans un UMAP, les détenus de son camp avaient une chose en commun : tous avaient demandé des passeports. On s'est plaint des conditions de vie dans les UMAP ainsi que de la façon étrange qu'avait le gouvernement de les remplir de prisonniers.

Par exemple, un homme qui s'était rendu à une station de police avec sa fiancée pour faire rapport sur un vol, fut envoyé dans un camp parce qu'on trouva qu'il avait l'air efféminé.

Il semble que l'amélioration considérable des conditions de vie dans ces camps soit due à une intervention personnelle du premier ministre Castro, il y a un an. Fidel ordonna une enquête à la suite d'une série de plaintes. Les commandants en charge du programme furent ensuite démis de leurs fonctions et tout changea illico.

On raconte qu'un jour, le premier ministre s'offusqua si fort des conditions de vie dans un IMAP qu'il frappa un directeur du camp.

Qu'elle soit vraie ou fausse, cette histoire manifeste un état d'esprit à La Havane : la conviction que s'il y a des mauvais traitements dans les camps et prisons, Fidel n'en est pas responsable. Comme unité militaires, les UMAP sont sous la juridiction du jeune frère de Fidel, Raul, ministre des Forces armées.

Ce ne sont pas des prisons

Essentiellement, il s'agit de brigades punitives, avec de rudes conditions de vie, mais ces camps n'ont rien à voir avec les prisons. Ceux qui se conduisent bien au camp peuvent obtenir un transfert pour une unité régulière.

En somme, selon des observateurs impartiaux, les conditions de vie dans les prisons cubaines ne sont probablement pas pires que dans plusieurs autres pays latino-américains.

A Cuba, on rejette souvent en riant les présumés comptes rendus horribles faits par des exilés à Miami. Pourtant, les étrangers vivant à Cuba, y compris ceux qui manifestent de la sympathie à l'égard du régime, s'entendent pour reconnaître que l'administration de la justice y est pour le moins inégale.

Ils ajoutent que la situation n'est pas nécessairement pire que sous le régime Batista et qu'elle s'est probablement améliorée depuis les premiers jours difficiles de la révolution castriste.

Les procès se font au su de tous, mais il semble que le travail de la cour se fasse surtout avant le procès. Dans un cas, les sentences de trois personnes envoyées à leur procès ont été dévoilées avant même la fin du procès.

Les juges, souvent de vieux officiers militaires récompensés pour leur zèle révolutionnaires ou de jeunes juristes frais émculus de l'école de Droit, travaillent dans un très fort climat politique et ne peuvent guère se préoccuper de la jurisprudence.

COMME AU FAR WEST

"C'est un peu comme au bon vieux temps du Far West, commentait un étranger vivant à Cuba. Si vous comparaissez devant le juge qui a la réputation de faire pendre son homme, vous pouvez finir la corde au cou. Mais si vous paraissez devant un autre juge, le tout se terminera peut-être avec un bon coup en compagnie du magistrat".

Il appuya ses dires sur deux cas parallèles.

Dans le premier cas, un homme avait prêté sa voiture à quelqu'un pour conduire des réfugiés sur la côte où ils devaient s'embarquer sur un bateau pour quitter le pays. Il fut condamné à 20 ans de prison.

Dans le deuxième cas, le suspect avait lui-même reconduit les exilés au point de rendez-vous clandestin. Il fut reconnu coupable et condamné à seulement trois ans de travaux forcés.

Dans des cas comme ceux-là, l'accusation s'accompagne généralement d'une allégation selon laquelle l'acte aurait été "inspirée" par le service américain d'espionnage (CIA), même si rien ne prouve quelque lien avec les Etats-Unis.

On explique officiellement que c'est là le genre de crimes que la CIA peut inspirer.

Les punitions pour crimes de violence sont sévères et celles pour "crimes économiques" — marché noir — deviennent plus rigoureuses.

"Vous pouvez aller en prison pour un an parce que vous avez en votre possession deux livres de viande, illégalement", dit un étranger. On cite aussi le cas d'un homme condamné à 35 ans pour avoir illégalement abattu une vache.

La punition pour vol à main armée peut aller de cinq ou six ans d'emprisonnement à l'exécution par un peloton. Dans ce dernier cas, on fera paraître dans le journal un avis disant simplement que le prévenu a payé de la peine maximum un vol à main armée.

ALIMENTS INDISPENSABLES À PRIX FANTASTIQUES

Il nous a vraiment fallu les appeler "Fantastiques". Il n'existe pas d'autre mot pour mieux décrire ces aubaines.

Page après page, de sensationnelles épargnes sur des aliments que vous employez tous les jours. Aliments de qualité, viandes tendres et fruits et légumes frais du jardin . . . aux meilleurs prix possibles. Votre budget ne s'en portera que mieux.

STEINBERG

Vérifiez ces prix et comparez . . . ils sont "fantastiques". Alors n'attendez pas plus longtemps . . . rendez-vous tous en hâte au magasin Steinberg de votre voisinage et profitez de ces épargnes "fantastiques" cette semaine.

Et n'oubliez surtout pas que les prix plus bas de Steinberg seront maintenus.

Alors, qui dit mieux ?



EN SPECIAL !

PAIN BLANC TRANCHÉ

Enrichi de vitamines — STEINBERG

PAIN 32 OZ 29¢



EN SPECIAL !

BEURRE PIE IX

Lisse et crémeux, Canada première catégorie

PAQUET 1 LB 59¢

(Limite de 2 par client avec tout achat de $5.00 ou plus)

Les prix annoncés sont en vigueur du mercredi 1er novembre au samedi 4 novembre



EN SPECIAL !

BACON TRANCHÉ

Sans couenne — STEINBERG

PAQUET 1 LB 59¢

EN SPECIAL !

OEUFS FRAIS

De marque WHITE FLOCK — Catégorie "A"

Grosseur moyens

LA DOUZ. 39¢

TOURNEZ LA PAGE POUR D'AUTRES ÉPARGNES FANTASTIQUES

L'Expo 67: une réussite qui a dépassé les plus audacieuses espérances

(par DAVE MacDONALD)

MONTREAL (P.C.) — La fermeture, dimanche, de l'Expo '67 a marqué la fin d'un spectacle de 185 jours dont le succès a dépassé les plus audacieuses espérances des Canadiens. Le souvenir de cette réussite demeurera présent plusieurs années et reste d'autant plus agréable que bien peu de gens l'avaient prévu.

Entre autres avantages que l'Expo comporte pour l'avenir du pays, soulignons un accroissement du tourisme et de l'influx en dollars, une meilleure compréhension du Canada par les étrangers, une meilleure connaissance des autres pays chez les Canadiens et l'orgueil attaché au fait qu'un projet si louangé ait été réalisé au Canada.

A travers l'emplacement de 1,000 acres au milieu du fleuve, des formes étranges et des sons inouis ont donné de nouvelles dimensions aux domaines de la conception, de l'architecture, du transport en commun, de la construction, du cinéma et des moyens de communication.

L'Expo a attiré les grands, les moyens et les gens ordinaires de tous les coins du monde. Elle a invité des milliers de Canadiens à parcourir des distances appréciables à travers leur pays comme il ne s'était jamais vu auparavant. L'événement a enfin marqué d'une façon inoubliable l'année du Centenaire du Canada.

Articles de journaux et de revues, photographies, émissions de radiophonie et de télévision et films documentaires ont traité de l'Expo, et en même temps de Montréal et du Canada, comme jamais auparavant.

LE DEFICIT FINANCIER

On prévoit que le déficit final de l'exposition atteindra $157 millions, forte augmentation sur l'estimation originale de $40 millions faite en 1963 lorsque le gouvernement progressiste-conservateur de M. John Diefenbaker donna son assentiment au projet.

De ce montant, le gouvernement fédéral défraiera 50 pour cent, le gouvernement du Québec 37 1-2 pour cent et la ville de Montréal 12 1-2 pour cent.

L'argent encaissé par la Compagnie canadienne pour l'Exposition universelle de 1967 — nom officiel de l'Expo — lui est venu des terrains de stationnement où les tarifs variaient de $2. à $2.50 par jour, des entrées quotidiennes au prix de $2.50 par personne, de la vente des billets d'admission, appelés passeports de sept jours ou de six mois, du réseau interne de minirail exploité par l'Expo, d'une taxe spéciale de 12 pour cent prélevée sur les profits de tous les restaurants, boutiques et manèges de l'emplacement, et enfin, des frais d'utilisation quotidienne payés par les bateaux amarrés au port de plaisance de l'Expo.

Les dépenses pour l'Expo et projets connexes ont totalisé approximativement $1 milliard. La participation des gouvernements fédéral et provinciaux a totalisé un investissement de $40 millions; celle des exposants étrangers $200 millions; et celle des exposants privés $60 millions. Les concessionnaires ont dépensé quelque $50 millions à la finition, l'ameublement et l'exploitation des restaurants, bars, cafés et kiosques de souvenirs.

AMENAGEMENT CONNEXE

On a dépensé quelque $75 millions à l'aménagement de services connexes, dont la création du terrain de l'Expo, le prolongement du service de Métro vers la rive sud et la construction d'une jetée chauffée pour la retenue des glaces en amont des îles de l'Expo. Montréal a défrayé le coût de l'emplacement et du prolongement du métropolitain et payé une part de $2,500,000 de la jetée de retenue des glaces. Le ministère fédéral des Travaux publics a payé la balance, soit $13,800,000.

Le gouvernement provincial a dépensé quelque $500 millions à l'amélioration des grandes voies d'accès à Montréal et jusque sur le terrain de l'exposition.

Le gouvernement américain a pour sa part accéléré son programme de construction de l'autoroute 87 qui traverse l'Etat de New York vers le nord jusqu'à la frontière du Québec.

Soixante-deux pays, provinces et Etats ont participé à l'Expo et un seul d'entre eux a abandonné sa contribution durant le cours de l'exposition. Le Koweit s'est retiré, le 15 juin, pour protester contre la position du Canada en marge de la crise israélo-arabe. Les cinq autres pays arabes participant à l'Expo n'ont pas fermé leurs pavillons.

Il est difficile d'évaluer le montant d'argent dépensé par les touristes au Canada à l'occasion de l'Expo et le revenu supplémentaire réalisé par les gouvernements fédéral et provinciaux en taxes de ventes et autres.

Le Bureau fédéral de la statistique compte publier, en novembre, le total des touristes qui ont visité le Canada cette année.

DEPENSES MOYENNES

Chaque visiteur n'a pas dépensé autant qu'on le prévoyait sur l'emplacement de l'Expo. On prévoyait une dépense individuelle moyenne de $5.18; elle n'a été en réalité que de $5.02 Ceci s'explique partiellement par le fait que plusieurs visiteurs ont apporté des sandwiches pour manger sur les lieux, dans les terrains de pique-nique aménagés par l'Expo, tandis que d'autres se tiraient d'affaires en ne recourant qu'aux comptoirs-lunch pour des chiens-chauds et hamburgers.

La majeure partie des critiques à l'endroit de l'Expo ont été plus précisément dirigées contre Logexpo, agence d'aide pour le logement, qui finit par devenir le bouc émissaire d'à peu près tous les problèmes de logement auxquels eurent à faire face les visiteurs à Montréal.

L'agence fut établie par la direction de l'Expo '67 à titre de service gratuit aux visiteurs pour leur permettre d'entrer en relation avec des services de logement de toutes catégories et de divers prix.

Le gouvernement provincial établit alors le Service de logement du Québec, dont le travail consistait à faire l'inspection des logements offerts aux visiteurs et à délimiter les prix.

Le service de logement fit tenir à Logexpo sa liste de logements approuvés et Logexpo remit ensuite cette liste aux visiteurs qui s'adressaient à l'agence de l'Expo.

Il y a eu, avant et pendant l'exposition ,des plaintes intermittentes sur les prix trop élevés, la publicité frauduleuse et le refus de rembourser les dépôts faits par des clients insatisfaits.

ENQUETE POLICIERE

Des accusations de méfaits de la part du personnel de Logexpo furent soumises à des enquêtes policières et rejetées, à l'exception d'un cas où une personne fut renvoyée après qu'on eut découvert qu'elle était financièrement impliquée dans un motel de la région de Montréal qui figurait sur la liste d eLogexpo.

Un problème majeur ne fut jamais résolu : le gouvernement provincial ne légiféra pas pour forcer les propriétaires de logements à retourner les dépôts aux clients insatisfaits. Néanmoins, la mauvaise publicité n'empêcha pas les visiteurs d'affluer.

Les prédictions parlaient à l'origine d'une assistance totale de 26 millions de visiteurs; ce chiffre fut plus tard porté à 35 millions, puis à 43 millions et enfin, à 50 millions lorsque l'exposition tira à sa fin.

Les deux jours supplémentaires accordés à l'Expo par le Bureau international des expositions ont aidé à atteindre ce total d'assistance. Le jour d'ouverture fut le 28 avril et la date de fermeture aurait dû être le 27 octobre pour une exposition d'une durée de 183 jours, selon les règlements du BIE. Selon un membre de la direction de l'Expo, on a accordé deux jours supplémentaires pour que l'exposition se termine en fin de semaine, au lieu d'un vendredi.

Aux premiers jours, plusieurs visiteurs se plaignaient de vive voix de la difficulté de trouver à manger sur le terrain en un temps raisonnablement court.

TANT DE BOUCHES A NOURRIR

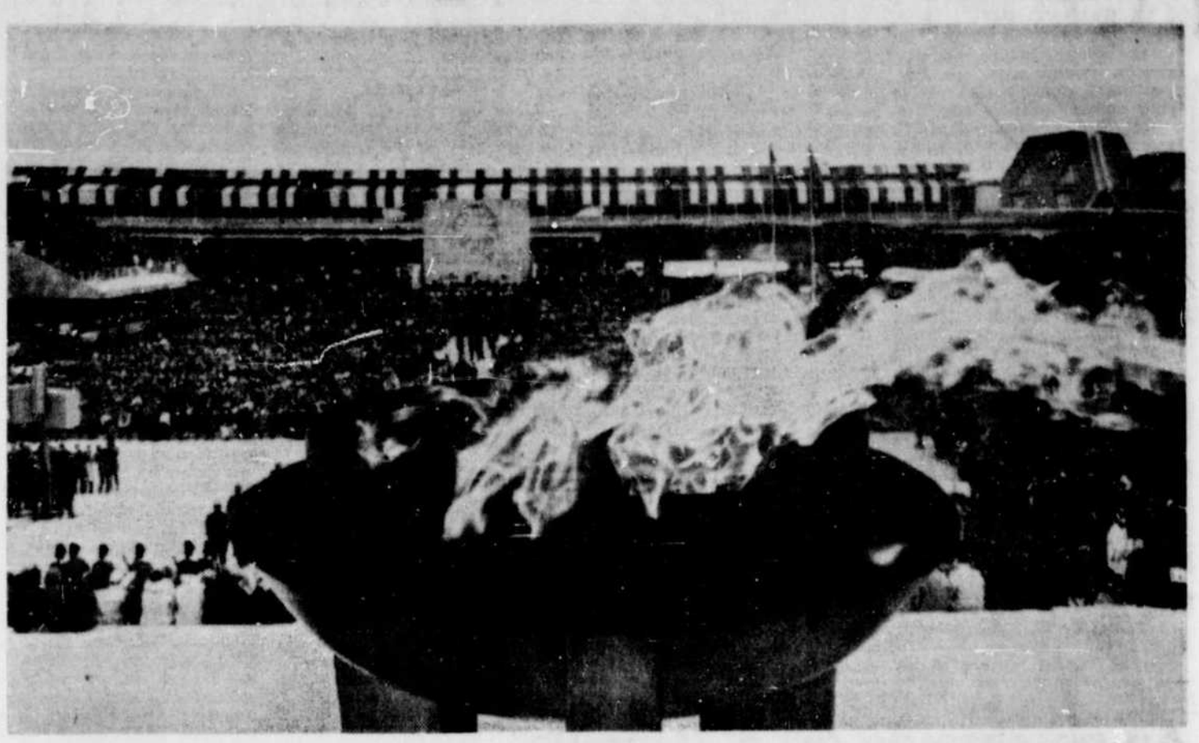
Maurice Novek, directeur de la section des restaurants de l'Expo, a déclaré en interview :

"Nous prévoyons pouvoir accommoder 21,000 personnes en même temps, mais au jour d'ouverture, nous n'en pouvions servir que 18,000. Devant la demande trop forte, nous avons augmenté le nombre de places.

"Au début de juin, nous avions porté la capacité en places de restaurants à 29,000 sièges et nous pouvions servir 350,000 repas et goûters par jour, suffisamment pour satisfaire à la demande".

Les concessionnaires de l'Expo ont reçu d'autre part un bon coup de main lorsque la loi provinciale sur les alcools a été amendée pour permettre à l'Expo de fixer les heures d'ouverture et de fermeture des établissements servant des boissons alcooliques sur le terrain de l'exposition.

Tous les établissements devaient fermer durant quatre heures, de 4 à 8 heures du matin pour le nettoyage : c'était la seule restriction imposée. De plus, la loi fut amendée pour permettre aux gens de moins de 20 ans de prendre place dans les bars et cabarets de l'Expo, à condition qu'ils ne boivent pas d'alcool.



● La flamme a brûlé à la Place des Nations pendant toute la durée de l'Expo. Ce feu symbolisait l'amitié et la fraternité qui devaient unir tous les hommes du monde entier qui auraient à fouler la "Terre des Hommes". Dimanche dernier, elle s'est éteinte pour réapparaître de nouveau en 1970 au Japon où le monde entier se réunira de nouveau pour fraterniser.



● Le 50 millionnième visiteur de l'Expo, Mme Marthe Racine, de Montréal et son mari, Alexandre, sourit à leur chance. Ils viennent de gagner un voyage à l'Expo 70 au Japon.

Opposition à la nomination d'un juge canadien-français

WINDSOR, Ont. (PC). — Le journal Windsor Star rapporte que certains avocats de la région de Windsor ont protesté auprès du ministère des Affaires extérieures, M. Paul Martin, et du député libéral de Essex West, M. Herb Gray, contre la nomination prochaine d'un nouveau juge décrit comme "Canadien français, catholique, libéral".

Dans un article publié lundi, le journal révèle qu'"au moins 10" avocats issus de groupes ethniques autres qu'Anglais et Français, et qui n'ont que de "faibles affiliations politiques", ont logé des plaintes à ce sujet.

Les avocats critiquaient la nomination d'un juge chargé de remplacer M. Lawrence A. Déziel dans le comté d'Essex, décédé en septembre.

L'un des protestataires aurait déclaré : "Si l'information que nous avons est bonne, cela signifie qu'un Canadien français du nord de l'Ontario viendra ici et qu'un Canadien français d'ici ira ailleurs".

Selon l'avocat, les hommes "ont déjà été choisis et le gouvernement fédéral hésite à annoncer les nominations à cause de nos protestations, faites par lettres et en personnes".

"L'opinion n'est pas dirigé contre quelqu'un en particulier ni même contre un Canadien français. C'est surtout : pourquoi pas simplement un Canadien", aurait demandé un avocat.

"Qu'est-ce que l'origine française, japonaise ou juive a à voir dans la capacité d'un homme à juger ?" a poursuivi le plaignant.

M. Martin, qui est député de Essex Est, et M. Gray sont tous deux avocats.

BRIDGE CONTRAT

Par Louisette-F. PARADIS Maître Br.

Voici le problème-concours de la semaine dernière avec la solution. Je regrette pour Mme H. L. qui a mallé sa lettre trop tard, sa réponse était bonne mais il faut bien prendre en note que les lettres doivent être adressées avant le mercredi suivant, car il me faut donner mes chroniques le jeudi suivant la donne à solutionner, car certaines réponses m'arrivent une ou deux semaines en retard, quand tout est jugé et tiré.

SOLUTION DU DERNIER PROBLEME

N : ♠ A D 10 4 ♥ A D 4 2 ♦ 5 ♣ R 7 4 3

O : ♠ R 8 7 ♥ R 7 3 ♦ A R V 7 8 6 ♣ V 5

E : ♠ 9 3 2 ♥ 6 5 ♦ D 10 9 ♣ 10 9 6

S : ♠ V 6 5 ♥ V 10 9 8 ♦ 7 4 3 ♣ A D 8

Les enchères recommandées — Ouest Donneur.

OUEST	NORD
1 Carreau	Contre
Passe	2 Coeurs
Passe	4 Coeurs
EST	**SUD**
Passe	1 Coeur
Passe	3 Coeurs
Passe	Passe

Entame : Roi de Carreaux.

Ouest ouvre les enchères avec 15 pts et une belle couleur de 5 cartes Nord fait un contre d'appel avec 15 pts en hautes cartes ce qui est un contre classique Sud dit 1 Coeur, à ce point, il faut être étant impératif, cela ne signifie pas que le partenaire du contreur a une bonne main; donc, Nord ne soutient qu'à 2 Coeurs, ce qui est encourageant pour Sud qui dit 3 Coeurs avec 8 pts, car il ne faut pas trop surestimer les mains où il y a un contre d'appel, le tout se termine à 4 Coeurs.

Sur l'attaque du Roi de Carreaux d'Ouest, Est met le 9 Ouest doit continuer avec l'As de Carreaux pour rendre plus difficile à réaliser le contrat de N-S surtout dans les impasses. Le déclarant coupe le second Carreau revient à sa main avec l'As de Trèfles et prend deux impasses en Coeur terminant au mort. Mais il ne faut pas tirer le dernier atout mais retourner à la Dame de Trèfles et attaquer le Valet de Piques. Quand l'impasse réussit, le dernier atout est tiré. Ainsi, le contrat est réussi avec deux levées supplémentaires, malgré l'ouverture des enchères par Ouest.

Pour donner plus de temps à ceux et celles qui suivent mes chroniques je donnerai un problème-CONCOURS toutes les deux semaines, ce qui favorisera les concurrents qui ont beaucoup d'activités sociales ou autres, et qui ont besoin de plus de temps pour réussir ces données.

Louisette-F. PARADIS

STEINBERG

aubaines fantastiques de



EPARGNEZ 32¢

RICHE, ICE CASTLE CREME GLACEE

ESSENCES VARIEES

3 BRIQUES 1 CHOP. 49¢



EPARGNEZ 32¢

JUS DE POMMES

De Choix ROUGEMONT Vitaminé

4 BOITES 48 OZ 89¢



EPARGNEZ 5¢

SOUPE aux TOMATES

Condensée CAMPBELL

BOITE DE 10 OZ

10¢

(Limite de 10 par client avec tout achat de $5.00 ou plus).



BISCUITS au CHOCOLAT Whippet de VIAU

Le paquet 49¢

Un régal !



SPAGHETTI HEINZ

Avec sauce tomate

5 boites 14 oz $1.00

ou 4 boites 19 oz... 89¢



HARICOTS VERTS

Assaisonnés Dei Monte. Qualité de Fantaisie ou haricots verts tranchés ou pois Blue Lake

4 boites 14 oz 93¢



NOUVEAU ! DETERSIF AJAX POUR LA LESSIVE

avec vaisselle en plastique Melmac gratuite.

Boite ordinaire ..... 56¢

Boite géante 1.07

Boite économique 1.83



A poids égal, la dinde constitue votre meilleur achat de viande, inspectée et approuvée par le gouvernement fédéral.

JEUNE DINDE

NETTOYEE, PRETE A CUIRE, CAT. "A"

PAQUETEE A VIDE POIDS MOYEN DE 5 A 8 LB LA LB 43¢

EPAULE DE PORC

FRAIS, TENDRE, DE COUPE NEW YORK LB 39¢

BOUT DE L'EPAULE LA LB 39¢

BOUT DU PALERON ... LA LB 45¢

JAMBON ROULE

FUME SCHNEIDER LA LB 79¢

Servez-le chaud ou froid



EPARGNEZ 10¢ !

TARTE AUX RAISINS

Fraiche du four STEINBERG

8 pouces 24 onces CHACUNE 39¢

BRIOCHE SUCREE AUX FRUITS

Fraiche du four STEINBERG

12 BRIOCHES PAR PQT 39¢

JOUEZ A LA "RONDELLE CHANCEUSE" DE STEINBERG

Gagnez $5.00, $100.00 ou une télévision en couleurs.

les prix plus bas de Steinberg seront maintenus

SERVICE DE VAISSELLE DU CINQUANTIEME ANNIVERSAIRE

Véritable porcelaine translucide SEUL 99¢

Echangez les coupons d'épargnes de votre livret d'automne

Rois, reines, princes, présidents, généraux et ministres ont défilé sur la "Terre des Hommes"



● Parmi les personnalités officielles réunies à Montréal à l'occasion des cérémonies de clôture de l'Expo, deux visages sont particulièrement sombres: ceux de M. Pierre Dupuy, commissaire général, et de Me Jean Drapeau, maire de Montréal, tous deux généralement considérés comme les grands artisans de cette exposition, sans doute la plus exceptionneile encore jamais réalisée.

L'un des hauts lieux de l'Expo a été le programme de plus de 90 journées nationales et spéciales qui ont amené à Montréal des rois, reines, princes, princesses, présidents, premiers ministres, amiraux, généraux et ministres.

C'est l'empereur Hailé Sélassié, d'Ethiopie, qui a ouvert la liste par une visite à l'Expo le 2 mai.

La théorie estivale s'est terminée lors de la journée nationale de la République du Congo, le 20 octobre, avec la visite de M. Jean Umbadi-Lutété, sous-ministre des Affaires étrangères, pour présider à une cérémonie par une température de 40 degrés.

Il y a eu la visite-éclair du président Johnson, la tournee sous la pluie de la reine Elizabeth et la visite controversée du président Charles de Gaulle, de la République française.

La visite impromptu du président Johnson à l'Expo, le 25 mai, a été marquée de manifestations de la part de gens opposés à sa politique au Vietnam.

Il a atterri par hélicoptère près de la Place des Nations, où la cérémonie de bienvenue a été assombrie par une déchirure du drapeau américain à son déploiement et par les huées de quelques personnes, dont une jeune fille qui cria "assassin" jusqu'à ce qu'un policier la fit taire en lui couvrant la bouche de sa main.

La reine Elizabeth a débarqué du yacht Britannia avec le prince Philip sous une pluie battante qui a duré presque tout le jour de la visite.

Vers la fin de l'après-midi, les nuages se dispersèrent, le soleil parut et le couple royal décida de faire un tour de minirail autour des îles Notre-Dame et Ste-Hélène. Les impressionnantes mesures de protection se relâchèrent un moment pour permettre à la foule de voir la reine et le prince.

LE MOT DU GENERAL

La visite du président de Gaulle, le 25 juillet, fut moins mémorable par la cérémonie de l'Expo que par les événements qui marquèrent son voyage en limousine de Québec à Montréal et son exclamation "Vive le Québec libre" à la fin d'un discours, du haut du balcon de la ville de Montréal.

Il y eu pourtant, à l'Expo, arrestation de quelques protestaires. Des séparatistes québecois profitèrent de l'occasion pour brandir des placards et crier des slogans durant la tournée du général, mais les agents de sécurité de l'Expo eurent vite fait de les calmer.

La ville de Montréal avait adopté, avant l'ouverture de l'Expo, un règlement spécial interdisant les manifestations et le port de placards sur le terrain de l'Expo.

L'exposition a été remarquablement exempte de troubles. M. Gérard Houle, directeur adjoint du service de sécurité et vétéran de 28 ans comme policier, a déclaré que l'emplacement pouvait être considéré comme une petite ville où le taux quotidien de crimes fut "incroyablement bas".

"Nous avons eu, en moyenne, une ou deux arrestations par jour pour ivrognerie, vol à la tire et trouble de la paix, ce qui est très bon quand on songe qu'il se trouva souvent 300,000 personnes sur le terrain.

"La plupart des arrestations, environ 27, furent effectuées lors de la visite du général de Gaulle. Notre plus dur moment a été durant la grève des transports en commun de Montréal, alors qu'il fallait diriger une circulation inouie de voitures et de piétons".

Une grève coûteuse

La grève de 30 jours des autobus et du Métro a durement touché l'Expo, juste avant une fermeture rassurante. Dès le début de l'arrêt de travail, le 21 septembre, l'assistance et les revenus s'en ressentirent.

Des porte-parole de l'Expo ont déclaré que chaque semaine de grève leur avait coûté $1 million de revenus de 600,000 visites.

Le succès du Festival mondial de l'Expo, qui amena à Montréal les plus grands noms au domaine de la musique, du théâtre, de l'opéra, du ballet et du divertissement, accusa une culbute financière durant la grève.

Durant les deux premières semaines seulement, les recettes du Festival mondial furent diminuées de $209,440.

Sur toute la durée de l'exposition, cependant, les affaires allèrent mieux, quoique quelques orchestres peu connus et groupes folkloriques nationaux jouèrent devant des salles à moitié remplies.

Le total de visites à l'Expo est de 50,306,648, ce qui place l'exposition de Montréal au sommet d'assistance des expositions universelles de même dimension.

A Bruxelles, on reçut 42,073,561 en 1958; Seattle en eut 9,639,969 en 1962, et New York, 50 millions en deux périodes de six mois, en 1964 et 1965.

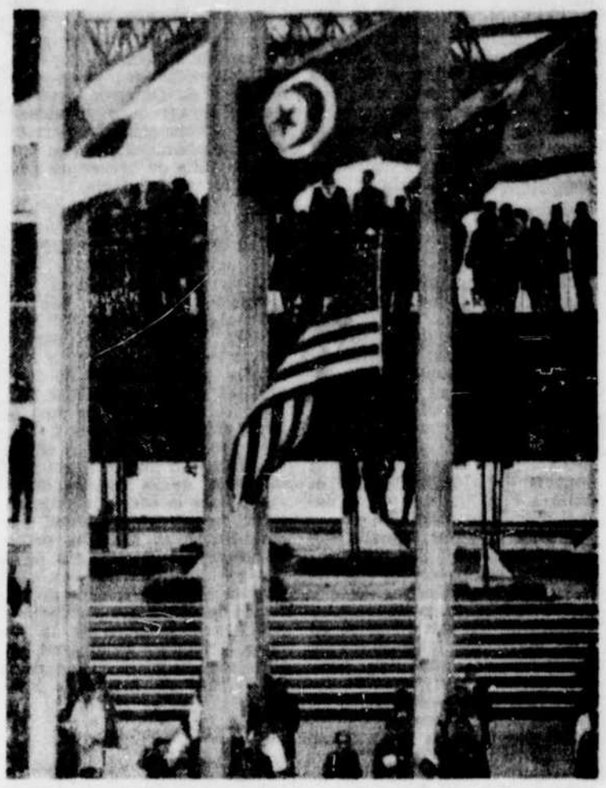
En 1900, l'exposition de Paris avait enregistré 51 millions de visites, mais l'événement avait duré sept mois et les chiffres à ce sujet sont contestés par les autorités de l'Expo 67.

L'AVENIR DE L'EXPO

On discute encore de l'avenir de l'Expo et de ses pavillons, après la fermeture.

Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, qui a travaillé fort pour obtenir l'Expo 67 à Montréal, veut en faire une exposition permanente, mais la question du financement de l'entreprise est difficile à régler. Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, a montré peu d'enthousiasme à l'idée de fournir une part des $150 millions qu'il en coûterait, selon lui, pour rendre permanents les pavillons.

Quels que soient les obstacles, il y a de fortes chances que le dynamique maire de la métropole réussisse à conserver une partie de l'Expo, comme symbole perpétuel d'une grande réalisation canadienne. Une exposition permanente ouverte d'avril à octobre attirerait, selon M. Drapeau, quelque 20 millions de visiteurs annuellement.



● Un à un les drapeaux de chacun des pays de la Place des Nations ont été descendus des mâts. Cette cérémonie qui marquait la fermeture de l'Expo 67, dimanche dernier, rappelait une cérémonie semblable qui eut lieu en avril dernier, alors qu'une foule enthousiasme de Canadiens assistaient à la montée de ces mêmes drapeaux marquant ,cette fois, l'ouverture officielle de la "Terre des Hommes".

MOTS CROISES

PROBLEME No 248

HORIZONTAL

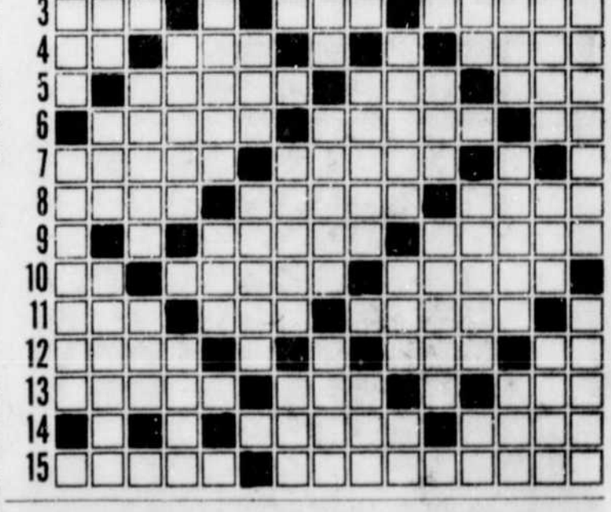
1—Demeure (Poét) — Vieux, infirme.
2—Barre servant à fermer une porte — Femme très belle.
3—Thymus du veau — Liliacée — Boyau d'un animal.
4—Charpente du corps — Chef-lieu de c. (Somme) — Ville des Pays-Bas.
5—Manteau de laine en usage dans la marine — Longueur d'une enjambée — Mesure agraire.
6—Titre de noblesse — Administrez — Conjonction.
7—Variété de putois — Fromage blanc des Alpes.
8—En outre, de plus — Mener à son terme — Détester.
9—Manoeuvrer une rame — Petit piédestal sur lequel on pose des vases.
10—Conjonction — Un peu pâle — Ville de France.
11—Etendue d'eau entourée de terre — Ce qui frappe l'ouie — Dermatose due à un champignon microscopique.
12—Parcourir des yeux — Louanges — Symbole chimique.
13—Personne qui cherche à en égaler une autre — Préfixe — Tamis de crin.
14—Foulée, meurtrie — Rivière de France.
15—Choisir parmi plusieurs — Serrer davantage.

VERTICAL

1—Echassier — Corde très mince.
2—Taureau sacré des anciens Egyptiens — Point où l'on vise — Presqu'île de l'Arctique sibérien.
3—Inférieur — Dévidoir — Qui n'est pas cuit.
4—Conjugaison — Appartement des femmes chez les musulmans — Prophète juif.
5—Outil de menuisier — Coupé jusqu'à la peau.
6—Interjection — Larve du hanneton — Lanterne portative.
7—Cou — Prénom masculin — Conjonction.
8—Nom flamand de Liège — Arbrisseau à fleurs jaunes — Chef-lieu d'arr. (Jura).
9—Légumineuse — Faire naufrage — Adj. possessif.
10—Ville d'Ethiopie — Pieu aiguisé par un bout — En lés.
11—Maigre, décharné — Verte réprimande (Fg).
12—Piquant, irritant au goût — Dieu égyptien — Conjonction.
13—Prénom féminin — Réseau de fils entrelacés — Titre anglais de noblesse.
14—Distinct — Pronom personnel — Compartiment d'un meuble.
15—Mettre en circulation — Faire tort à.

PROCUREZ-VOUS à La Librairie de l'ACTION la Clé des Mots Croisés, 2 à 13 lettres — Définitions exactes. PRIX : $2.00 — et la Nouvelle clef des mots croisés (2, 3 lettres) — PRIX : $0.60.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	C	A	S	S	I	T	E	R	I	T	E	■	V	E	F
2	■	O	S	E	■	A	R	E	■	E	■	R	A	M	A
3	N	V	E	■	A	N	S	■	E	N	V	I	R	O	N
4	E	T	■	D	E	T	■	C	■	E	R	E	■	N	E
5	A	■	A	I	S	■	T	O	M	B	A	N	T	■	S
6	G	O	R	G	E	R	■	P	A	R	I	S	■	A	■
7	I	■	R	O	S	■	P	E	S	E	E	■	Y	I	L
8	L	I	E	N	S	■	P	■	S	■	T	O	L	E	■
9	E	S	T	■	R	A	T	O	N	■	C	I	L	■	■
10	■	O	■	L	■	C	I	P	■	P	A	R	I	T	E
11	L	■	C	O	N	C	R	E	T	■	L	O	S	■	R
12	E	H	■	E	O	A	■	S	■	L	■	N	■	R	■
13	R	O	T	O	N	D	E	■	S	U	S	■	P	O	U
14	O	P	E	S	■	E	■	D	U	C	■	E	L	U	■
15	T	■	R	■	D	E	B	I	R	E	N	T	I	E	R



Les provinces seront toutes au rendez-vous

OTTAWA (PC). — Toutes les provinces ont maintenant informé Ottawa qu'elles assisteraient à la conférence fédérale-provinciale sur la constitution qui sera tenue à Ottawa au début de l'an prochain, a annoncé lundi aux Communes le premier ministre M. Pearson.

La conférence tentera d'intercaler dans la constitution un bill des droits de l'homme garantissant les droits linguistiques, éducationnels et d'autres à tous les Canadiens. La date exacte de la conférence n'a pas encore été fixée mais il semble probable qu'elle aura lieu en février.

M. Pearson répondait à une question de M. Douglas Harkness, P.C., Calgary Nord qui s'était aussi informé si l'application de l'assurance-maladie serait à l'agenda de la conférence.

M. Pearson a répondu qu'elle ne le serait pas.

M. Harkness s'est informé quand la question serait débattue avec les provinces. Le président de la Chambre, M. Lucien Lamoureux a jugé la question hors d'ordre.

LES ÉCHECS

PARTIE DE MAITRE

Avant de gagner le tournoi du Centenaire, à Winnipeg, ex-aequo avec Darga, Bent Larsen s'était emparé du premier prix au Mémorial de Capablanca, à La Havane. La décision se produisit dans la partie suivante. Larsen semble en déficit du 27e au 31e coup, ayant à se défendre contre deux Fous, mais les imondérables — un pion qui ne peut être pris sur la colonne h — lui donnent la victoire.

Blancs : Taimanov, 13½—5½, 2e
Noirs : Larsen, 15—4, 1er
Défense Nimzo-Indienne

1 d4, Cf6; 2 c4, é6; 3 Cç3, Fb4; 4 é3, 0-0; 5 Fd3, ç5; 6 Cf3, d5; 7 0-0, Cç6; 8 a3, dxç4; 9 Fxç4, Fa5; 10 Dd3, a6; 11 dxç5, Dxd3, Fxç3; 13 bxç3, Ca5; 14 Tb1, Fd7; 15 ç4, Fa4; 16 ç6, Fxç6; 17 Fd2, Fxf3; 18 gxf3, Cç6; 19 Fç3, Tab8; 20 Tfd1, Tfç8; 21 f4, Rf8; 22 Rg2, Ré7; 23 f5, é5; 24 Fç2, Tç7; 25 Rf3, Td8; 26 Txd8, Rxd8, Rxd8; 27 Fa4, Cd7; 28 h4, g6; 29 fxg6, hxg6; 30 h5, gxh5; 31 Th1, é4†; 32 Rf4, Cé7; 33 Fa3, b6; 34 Fxd7, bxa5; 35 Fa4, Cg6†; 36 Rf5, Tç5†; 37 Rf6, Cé5; 38 Fb3, Ré8; 39 Rg7, Cg4, 40 Td1, Tg5†; 41 Rh8, Cf6; 42 Fa4†, Ré7; 43 Abandonne.
No 311067

P.H.N.

la semaine



EPARGNEZ 16¢
CAFÉ TORRÉFIÉ
FRAIS CREAM-O DE STEINBERG
MOUTURE FINE OU A TOUT USAGE
SAC 1 LB 67¢ Riche et bien corsé

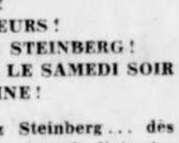
Jouez à la RONDELLE CHANCEUSE
STEINBERG
UNE PASSIONNANTE SAISON DE HOCKEY DE LA NHL VOUS ATTEND

GAGNEZ DES PRIX EN ARGENT!
GAGNEZ DES TELEVISIONS EN COULEURS!
JOUEZ A LA "RONDELLE CHANCEUSE" CHEZ STEINBERG!
REGARDEZ LES PARTIES DE LA N.H.L. EN DIRECT LE SAMEDI SOIR CETTE SEMAINE ET CHAQUE SEMAINE!

Prenez votre carte "RONDELLE CHANCEUSE" chez Steinberg... dès aujourd'hui. Vous pourriez être un gagnant! Vérifiez les résultats des parties le lundi à votre magasin Steinberg.

GAGNEZ $5. Si votre carte offre les résultats exacts de 3 équipes (au choix), vous pouvez gagner $5.00 en argent.

GAGNEZ $100. Si votre carte comporte tous les résultats exacts des 4 équipes, vous pouvez gagner $100.00 en argent comptant.

GAGNEZ 
GAGNEZ UN TELEVISEUR EN COULEURS
Si votre carte n'est pas gagnante, inscrivez vos nom, adresse et numéro de téléphone et déposez-la avec une étiquette ou fac-similé raisonnable de l'un des produits annoncés plus bas dans la boîte de concours à votre magasin Steinberg. Vous pourriez gagner un joli téléviseur-couleur.

Afin de se mériter son prix, tout gagnant éventuel devra répondre correctement à une question mettant ses connaissances à l'épreuve.


Mais en grains
entiers de fantaisie de marque le Géant Vert
4 boites 12 oz 95¢


EPARGNEZ 14¢
Café instantané
DE MARQUE NESCAFE
Pot 6 oz $1.13 A bas prix
ou pot 10 oz $1.45
EPARGNEZ 34¢

A l'occasion de LA TOUSSAINT le magasin STEINBERG de votre voisinage sera FERME TOUTE LA JOURNEE LE LUNDI 6 NOV. '67.
Les prix annoncés sont en vigueur jusqu'à l'heure de fermeture le samedi, 4 nov. 1967. Les prix des fruits et légumes frais sont sujets aux fluctuations du marché.

LIVRET D'EPARGNES D'AUTOMNE

ECHANGEZ LES COUPONS DE VOTRE LIVRET D'EPARGNES D'AUTOMNE


Poubelle
10 gallons en poly avec couvercle
Facile à déplacer
Chacune $1.99
De poids léger

EGOUTTOIR A VAISSELLE avec support — L'ensemble 99¢
ENSEMBLE DE RECIPIENTS décoratifs pour le réfrigérateur — Epargnez 20¢ — Ensemble de 3 79¢
SEAU EN PLASTIQUE à bec verseur — Epargnez 10¢ — Chacun 69¢
CASSEROLE RONDE de 15", avec manche — Epargnez 20¢ — Chacune 69¢
PLATEAU TOURNANT à deux étages — Epargnez 30¢ — Chacun 99¢
BAQUET A LESSIVE à multiples usages — Epargnez 30¢ — Chacun 99¢
PANIER A LESSIVE capacité 1½ boisseau — Epargnez 30¢ — Chacun 99¢
POUBELLE A FIXER SUR CONTRE-PORTE Economique — Epargnez 70¢ — Chacune 99¢


TOMATES
FRAICHES DE CALIFORNIE, U.S. CATEGORIE No 1
GROSSEUR MOYENNE
3 lb par paquet 39¢
BANANES DOREES
Sucrées, de qualité contrôlée, petites, dans un sac poly
LA LB 9¢

STEINBERG 10¢ DE MOINS — Avec ce coupon et l'achat de GATEAU AUX FRUITS STEINBERG, de luxe, 2 lbs Rond ou oblong tranché. 1 coupon par produit, du 30 oct. au 4 nov. 1967.
STEINBERG 15¢ DE MOINS — Avec ce coupon et l'achat d'un paquet 12 oz PATE DE POULET STEINBERG. 1 coupon par produit, du 30 oct. au 4 nov. 1967.
STEINBERG 10¢ DE MOINS — Avec ce coupon et l'achat d'un sac de 10 lbs FARINE BLANCHE STEINBERG à tout usage pré-tamisée, enrichie de vitamines. 1 coupon par produit, du 30 oct. au 4 nov. 1967.
STEINBERG 25¢ DE MOINS — Avec ce coupon et l'achat d'un paquet 9 lbs 6 oz DETERSIF STEINBERG A MOUSSE CONTROLEE. 1 coupon par produit, du 30 oct. au 4 nov. 1967.

PARTICIPEZ AU CONCOURS GLOBE-TROTTER DE STEINBERG
● Gagnez un voyage autour du monde
● 3 voyages à la Carib Ocho Rios de la Jamaique en Jet VC 10 de BOAC
● Valises de voyage Silhouette de Samsonite
● 3 téléviseurs en couleurs "Portacolor" de Canadian General Electric.

Jouez à la "RONDELLE CHANCEUSE" de Steinberg
Gagnez $5.00 $100.00 ou une télévision en couleurs

les prix plus bas de Steinberg seront maintenus

HISTOIRE DU MONDE EN 16 VOLUMES. Vol. No 1 pr 49¢
Les volumes Nos 2 à 16 se vendent $1.29 chacun. Ils sont illustrés dans votre LIVRET D'EPARGNES D'AUTOMNE.


Dans une atmosphère de solennité et de joie, le chah d'Iran a été couronné

Par Bernard ULLMANN

TEHERAN, (A.F.P.) — A Téhéran et dans toutes les garnisons de l'Iran, 101 coups de canon ont marqué jeudi dernier l'instant solennel où le chahinchah a posé sur sa tête, dans la salle scintillante du Palais Golestan, la couronne des Pahlavi, surmontée d'une aigrette blanche.

Et tandis que l'artillerie se déchainait, que les prières s'élevaient dans les mosquées, que les cloches de toutes les églises sonnaient à toute volée et que les centaines de milliers de personnes massées autour du palais acclamaient leurs souverains, le chah, d'un geste sans précédent dans 2,500 ans d'histoire des dynasties persanes, a posé sur la tête de l'impératrice Farah, agenouillée devant lui, la couronne spécialement confectionnée pour elle.

Apogee d'un règne

Ce sacre constitue l'aboutissement de plus d'un an de préparatifs minutieux. Il doit symboliser aussi l'apogée d'un règne qui débuta dans des circonstances particulièrement dramatiques en 1941, en pleine guerre, alors que l'Iran était occupée conjointement par les forces britanniques et soviétiques, que le père du souverain, Reza Chan le Grand, venait d'être brutalement écarté du trône sous la pression des Alliés et exilé à l'île Maurice où il devait mourir en 1943.

Depuis lors, les sequelles de l'après-guerre et les menaces sur l'intégrité territoriale du pays, la nationalisation des pétroles par le premier ministre Mossadegh qui mit en péril, en 1953, le régime lui-même, l'absence jusqu'en 1960 d'un héritier mâle, les difficultés économiques enfin, avaient concouru pour retarder ce couronnement. Celui-ci intervient enfin alors que la situation politique et économique du pays, havre de paix au milieu d'une région déchirée par les conflits, est présentée sous un jour particulièrement favorable.

En carrosse

C'est peu après 10 heures que le carrosse bleu et or, fabriqué à Vienne spécialement pour l'occasion, transportant le chahinchah et la chahbanou quitte le palais de marbre, situé en plein centre de la ville, pour le Palais du Golestan, en bordure du célèbre Bazar. Un second carrosse, qui servait jusqu'ici pour les déplacements d'apparat du couple impérial, transporte le petit prince Reza et ses aides de camp.

Un bataillon d'infanterie, deux escadrons de lanciers de la garde impériale et des officiers à cheval, sabre au clair, constituaient l'escorte de ce cortège d'un autre âge. Puis, précédés par un officier général portant l'étendard impérial, les souverains ont passé dans le Palais du Goleston, tout recouvert de carreaux de faïence, de la célèbre salle des miroirs aux innombrables facettes jusqu'à la salle du Musée où s'est déroulée la cérémonie.

500 invités

Les 500 invités privilégiés, dont une quarantaine de journalistes et photographes, s'y trouvaient déjà depuis une demi-heure, aux places qui leur avaient été assignées, parfois non sans discussions, par le protocole. A intervalles de trois minutes, le prince héritier puis sa mère ont pris place sur les deux chaises disposées à leur intention à gauche et à droite du "trône du paon". Les autres membres de la famille impériale, dont la soeur jumelle du chah, la princesse Ashraf, ses demi-frères et aussi la petite princesse Farahnaz, âgée de 4 ans, se trouvaient sur des banquettes tendues de reps gris, à droite du trône. Le petit prince Ali Reza, benjamin de la famille, âgé de un an et demi, est resté avec sa gouvernante, dans les jardins du Palais de Shemiran.

Le couronnement

Une sonnerie de clairon, à l'extérieur de la salle, a marqué l'ouverture de la cérémonie proprement dite tandis que l'étendard impérial était hissé au-dessus du Palais du Golestan.

Puis la plus haute autorité chiite de Téhéran, "l'Ayatollah Iman Djomeh", portant le Coran, est venu se placer face au souverain ainsi que les porteurs des insignes impériaux. Le chah, revêtu de l'uniforme de commandant et chef des forces armées, a mis autour de la taille la "ceinture de Nader Chah" portant le sabre incrusté de pierreries, a revêtu sa cape, placé sur sa tête, en un geste renouvelé de celui de Napoléon, la couronne des Pahlavi et pris en main le sceptre impérial. Ces symboles de la puissance impériale ont été fabriqués au début du 19e siècle et ont servi à tous les couronnements de la dynastie précédente : celle des Kadjars ainsi qu'a celui, en 1926, du père du souverain actuel, Mohammed Reza le Grand, fondateur de la dynastie Pahlavi.

L'impératrice

Immédiatement après, sous les "flashes" des photographes, les projecteurs de toutes les télévision du monde, l'impératrice, dans sa robe de soie blanche, est descendue de son siège et est venue mettre un genou à terre. Et le chah a placé sur ses cheveux noirs la merveilleuse couronne de perles, diamants, émeraudes et rubis dessinée par le joaillier parisien Arpel. Puis ses dames d'honneur ont placé sur ses épaules la cape du couronnement, en velours vert brodé d'or et incrusté de pierres précieuses.

Après avoir reçu les félicitations du premier ministre Amir Abbas Hoveyda et des membres de la famille impériale et prononcé une courte allocution, le chah, l'impératrice et le prince héritier sont passés lentement dans les jardins du palais devant les tribunes où étaient massé quelque 5,000 invités. Puis, par un itinéraire trois fois plus long que celui de l'aller et qui les a fait passer par quelques-unes des principales avenues de la capitale, les deux carrosses et leur escorte ont regagné le palais de marbre.



• A six ans, bien que l'on soit l'héritier du trône, un couronnement demeure une cérémonie longue et fastidieuse. Cependant, le prince Raza n'en demeure pas moins très détendu et finement observateur.



• Un des moments solennels du couronnement : le chah pose sur la tête de l'impératrice Farah la couronne spécialement confectionnée pour elle. Ce faisant, le souverain a posé un geste sans précédent dans la très longue histoire de l'Iran.

Kossyguine s'oppose à toute conférence internationale sur le Vietnam

MOSCOU (AFP) — M. Alexis Kossyguine est hostile actuellement à toute conférence internationale sur le Vietnam.

En effet, dans sa réponse à une lettre qui lui avait été adressée par M. Alec Bebler, président de la Fédération mondiale des associations pour les Nations unies FMAU, le chef du gouvernement soviétique se prononce contre toute conférence internationale qui se réunirait actuellement dans le cadre des accords de Genève de 1954 en vue d'apporter une solution au problème vietnamien.

M. Kossyguine, dont la réponse est citée par l'agence Tass, estime que "sans la participation du FNL et aussi longtemps que se poursuivront les bombardements américains du Nord-Vietnam", une telle conférence ne saurait aboutir aux résultats "auxquels s'attendent tous les peuples du monde".

Arrimage spatial

MOSCOU (AFP) — L'URSS a réalisé aujourd'hui la première jonction automatique de deux Cosmos, les numéros 186 et 188, annonce l'agence Tass.

Les deux satellites poursuivent actuellement leur vol soudés l'un à l'autre, ajoute l'agence. Le Centre de réception radio et de télécommunication spatiale soviétique a pu suivre à la télévision les opérations de jonction, télécommandées de la terre, et le vol des deux engins.



• Le chah lit son discours peu après son couronnement.



• De bout devant le trône impérial, le chah dépose sur sa tête la couronne des Pahlavi. Dehors, au même moment, 101 coups de canon ont résonné, couvrant à peine les acclamations de la foule réunie autour du palais.

PARTEZ LA JOURNEE DE BON PIED EN PRENANT UN BON DEJEUNER !

PARTICIPEZ A LA... CAGNOTTE $1,200.

Demandez vos billets de participation dès cette semaine!

EN PRIX CHAQUE MOIS
UN PRIX DE $500.00 DEUX PRIX DE $50.00 60 PRIX DE $10.00

Trans-Québec MARCHÉ D'ALIMENTS

JAMBON CUIT DANS LA FESSE Complet ou demi LB .59
CENTRE DE JAMBON (steak) LB .89
AGNEAU DANS LA FESSE LB .59
EGG ROLLS BILOPAGE BTE de 6 .49
FILET FRAIS D'AIGLEFIN LB .49

PAMPLEMOUSSES E.-U. — No 1 — Grosseur 48 6 POUR .49

POIRES ANJOU Californie No 1 Celle 6 .49
TOMATES FRAICHES Californie E.-U. - No 1 Celle 2 livres .39
EPINARDS FRAIS E.-U. No 1 Celle 10 oz .27

PRIME DE LA SEMAINE — ENSEMBLE de 4 TASSES Genre Mug, en pierre avec motif, idéal pour café ou chocolat chaud. SPECIAL 4 pour .99

COUTELLERIE ACIER INOXYDABLE Pompadour AVEC $10.00 D'ACHAT VALEUR $1.98

JUS DE PRUNES WELCH Bout. 24 oz .43
JUS DE POMME ALLEN vitaminé 2 btes 48 oz .73
CRISTAUX de saveur ORANGE SWING 4 env. .91
CHOCOLAT INSTANT NESTLE QUICK Bte 2 lbs .93
LAIT EN POUDRE LACTANTIA Bte 2 lbs $1.35
FROMAGE tranché MAPLE LEAF Celle 8 oz .37
FEVES VERTES assaisonnées DEL MONTE 2 btes 15 oz .49
POIS VERTS YORK non classés - Choix 4 btes 20 oz .93
MACEDOINE CORBEILLE - Choix 4 btes 20 oz .57
FEVES GERMEES MONTREAL 2 btes 28 oz .43
SAUCE A VIANDE FREDDY Bte 12 oz .63

SAUCE SOYA MONTREAL 2 btes 5 oz .37
JAMBON CUIT MAPLE LEAF dans l'épaule Bte 3 1/2 lb $1.49
COUCHES FLUSH-A-BYE Petites Bte 34 $1.19
COUCHES FLUSH-A-BYE Médium ou grandes Bte 24 $1.39
NOURRITURE POUR CHATS DE BALLARD Boeuf et foie, poisson ou poulet 4 btes 15 oz .77
NOURRITURE pr chiens DR. BALLARD Boeuf, foie ou poulet 4 btes 15 oz .59
NOURRITURE pr chiens DR BALLARD Boules de viande 4 btes 15 oz .79
NOURRITURE pr chiens DR BALLARD Ragoût de boeuf 4 btes 15 oz .73
LAMES GILLETTE SUPER Acier inoxydable Fermeuil 10 lames $1.19
LESTOIL Nettoyeur tout usage Fermeuil reg. .47 Fermeuil grand .85
PALMOLIVE SAVON Fermeuil régulier 6 cakes 4 cakes .47

PAIN DE VIANDE KAM 2 btes 12 oz .99
OLIVES NON FARCIES CORONATION Jarre 15 oz .65
SAINDOUX PUR MAPLE LEAF 3 btes 1 lb .65
SHORTENING DOMESTIC - .03 rabais 2 btes 1 lb .69
ANANAS TRANCHES DEL MONTE 2 btes 20 oz .75
SALADE AUX FRUITS ARDMONA 2 btes 28 oz .83
MELANGE A GATEAUX CELEBRATION Saveurs assorties 2 btes 18 oz .69
GLACAGE A GATEAUX ROBIN HOOD Vanille ou chocolat 3 btes 6 oz .69
BISCUITS LIDO Mix 100 .99
JAVEX EAU DE JAVEL concentrée Cont. 128 oz .69

Trans Aubaines! BLE D'INDE EN CREME CARRIERE 10 BTES 10 ONCES $1.00

Trans Aubaines! LAIT EVAPORE CARNATION 2 BTES 16 OZ .37

Trans Aubaines! HUILE MAIS MAZOLA .06 RABAIS BTLE 32 ONCES .79

Trans Aubaines! CAFE INSTANTANE NESCAFE JARRE 6 OZ $1.09

TK Trans-Québec MARCHÉ D'ALIMENTS VOTRE VOISIN AMICAL

"On prendra soin de vous chez Trans-Québec"

La jetée de Northumberland

"Le coût total du projet serait défrayé dans cinquante ans"

— Edward Churchill

CHARLOTTETOWN (P.C.) - Les dépenses entraînées par la construction et l'entretien d'une jetée longue de neuf milles à travers le détroit de Northumberland pourraient être amorties en 50 ans. C'est ce qu'a déclaré hier soir le colonel Edward Churchill, coordinateur du projet.

M. Churchill ajoute que les bénéfices qu'en retirerait l'Ile-du-Prince-Edouard actuellement reliée au continent par un service de bateaux-passeurs, seraient énormes, même si l'on ne devait réaliser une telle économie.

Parlant devant les membres de la Chambre de commerce de Charlottetown, le colonel a déclaré : "J'incline à croire que l'amélioration des revenus et du niveau de vie sera une utopie tant qu'il ne sera pas facile d'accéder continuellement au marché continental".

Le colonel Churchill a quitté son poste de directeur de l'installation à l'Expo '67 au mois d'août pour assumer la planification et la direction des travaux de construction de la jetée qui doit relier la ville de Borden, dans l'Ile-du-Prince-Edouard à celle de Tormentine, au Nouveau-Brunswick.

On a confié ce poste en juin à M. Churchill, peu après avoir constaté que l'augmentation des coûts dans la construction risquait de faire déborder le projet controversé des cadres du budget de $150,000,000 alloué par le gouvernement fédéral.

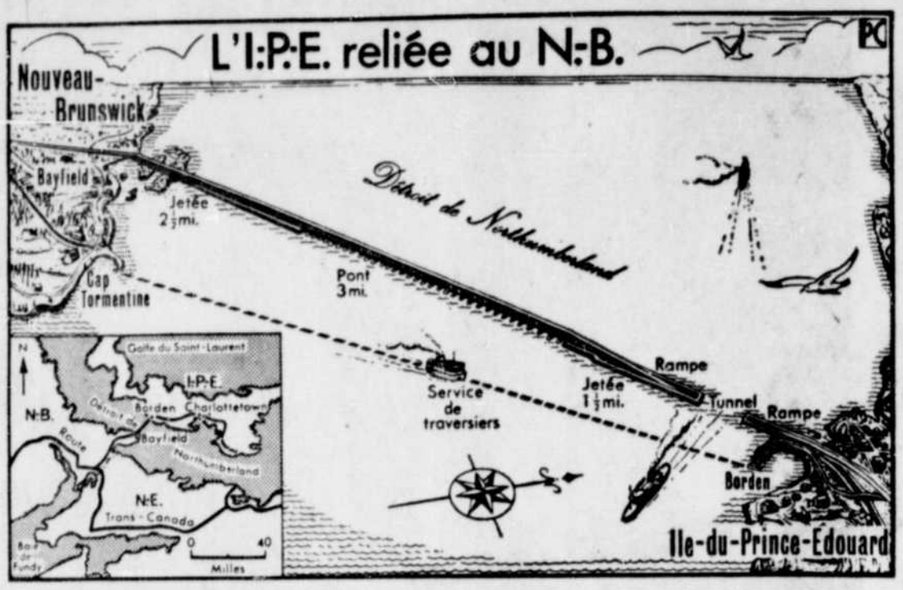
AU PREMIER RANG

Même si les difficultés de la construction en plein océan et les dépenses énormes encourues par le gouvernement fédéral attirent l'attention, "les bénéfices les moins tangibles de l'entreprise risquent d'être ceux provenant de l'assainissement du climat commercial de l'Est canadien ou du fait que le projet attire l'attention du pays entier par les Maritimes".

"Je pense qu'on a tendance à les sousestimer quand on se met en frais d'établir la rentabilité économique de la jetée", a dit le colonel.

"Si l'on parvenait à rehausser l'économie de ce territoire au point de pouvoir réduire les subsides fédéraux à la province insulaire de $5,000,000 annuellement, il sera possible d'amortir les dépenses en une cinquantaine d'années".

On a déjà procédé à l'appel des soumissions relativement aux travaux préliminaires de $4,000,000 et on étudie présentement la possibilité d'utiliser la jetée pour le transport ferroviaire.



● UNE JETEE DE NEUF MILLES — On a commencé les préliminaires à la construction des abords de la jetée du détroit de Northumberland entre Borden, sur l'Ile-du-Prince-Edouard et Tormentine, au Nouveau-Brunswick. La carte illustre le lien de neuf milles de long entre les deux provinces, ainsi que le tunnel (à droite) permettant aux bateaux de passer librement. Les deux points sont actuellement reliés par traversiers. On évalue à $200 millions le coût de construction du projet, considéré comme l'un des plus difficiles jamais entrepris au monde. (Graphique PC)

Le sujet favori des Anglais: les chemins de fer nationaux

Par JOHN LEBLANC

LONDRES (PC) — Quand ils ne parlent pas de température, les Britanniques meublent leurs conversations de critiques contre les chemins de fer, souvent avec raison : ce service a été très faible, depuis la Première guerre mondiale jusqu'à tout récemment. Mais ces conditions d'existence des chemins de fer anglais commencent à changer.

La société d'Etat des chemins de fer britanniques est à l'avant-garde de l'utilisation des appareils "hovercraft" aquaglisseurs ainsi que de la possibilité d'utiliser des "hovertrains" et des locomotives à turbine à essence.

On a mis sans répit la hache dans des milliers de milles de lignes ferroviaires non rentables et l'on a réduit sensiblement le personnel, au grand dam, souvent, des mouvements ouvriers. Malgré son statut de société d'Etat, depuis 1947, le chemin de fer britannique s'est transformé de façon presque osée, parfois.

Avant que la société d'Etat y mette la main, il y avait parfois deux, trois ou même quatre lignes ferroviaires pour desservir certains points.

M. Richard Beeching, rude physicien industriel, a contribué pour une bonne part au renouvellement du visage des moyens de transport de surface de Grande-Bretagne.

Un rapport essentiel

Maintenant âgé de 54 ans, l'homme de science fut, en 1953-54, le vice-président canadien de la firme Imperial Chemical Industries. En 1960, le gouvernement conservateur anglais fit appel à lui pour préparer un rapport sur la société des chemins de fer, qui se trouvait dans un marasme certain. Après avoir remis son rapport, on l'invita à diriger le chemin de fer pour appliquer ces recommandations, ce qu'il fit de 1961 à 1965.

Tout cela n'a pas rentabilisé pour autant le chemin de fer d'Etat qui accuse encore un déficit de quelque $400 millions annuellement et a coûté au trésor britannique quelque $3,600,000,000 ces 10 dernières années pour sa modernisation. Mais le chemin de fer anglais n'est plus le parent pauvre des autres moyens de transport.

Malgré un remous en Chambre, Beeching proposa de réduire les 20,000 milles de chemins de fer anglais. On en est aujourd'hui à 13,700 milles et les coupures ne sont pas finies.

Ces quatre dernières années, la force ouvrière a été réduite de 500,000 à 350,000 hommes et l'on prévoit qu'elle descendra à 300,000.

Les 6,000 stations de freight ont été réduites à 1,00. Mais la révolution s'est surtout fait sentir au niveau des usagers.

Dans plusieurs régions, les convois doivent maintenant tenir du 100 milles à l'heure pour arriver à respecter les horaires. On a installé le service électrique sur la ligne qui relie Londres, Manchester et Liverpool et les dernières locomotives au charbon disparaitront en août prochain.

Deux classes

Il ne reste plus que deux classes sur les trains de voyageurs, la troisième classe ayant disparu il y a 10 ans. Les passagers de deuxième sont 50 fois plus nombreux que ceux de première.

On achève de concevoir un train de passagers, mû par une locomotive à turbine à essence, qui pourra atteindre une vitesse de 150 milles à l'heure. On espère la mettre en service au début de 1970.

Un immense centre de recherche, à Derby, emploie quelque 12,000 personnes. C'est là qu'on se propose d'appliquer le principe de l'aquaglisseur à des convoie sans voie ferrée.

Les syndicats de cheminots britanniques ne sont pourtant pas toujours d'accord avec ces mesures révolutionnaires et marquent sporadiquement leur opposition par des arrêts spontanés de travail.

Le grand patron de la société d'Etat des chemins de fer britanniques, le ministre des Transports Barbara Castle s'engage avec ardeur dans les innovations.

Au consulat français à Toronto

Première femme à devenir consul général pour son gouvernement

Par Carol Anderson de la P.C.

TORONTO. — Tout dans sa personne, depuis sa voix charmante à son costume bien taillé, de ses perles à son apparence soignée, suggère qu'elle n'a jamais travaillé un seul jour dans sa vie. Et cette idée se renforce lorsqu'on apprend que cette grande femme bronzée et blonde possède une maison en Corse, plus récente mode pour gens riches.

Mais on change vite d'idée. Marcelle Campana est la première femme à devenir consul général pour son gouvernement. Et elle a du travail, puisqu'elle dirige quelques-uns des 20 employés du consulat français à Toronto.

Mlle Campana, qui a été nommée au Canada après avoir passé trois ans comme deuxième conseiller près l'ambassade de France à Oslo, en Norvège, a, à son actif, une carrière qui remonte à 1935.

"J'avais étudié les sciences politiques par intérêt et je n'avais nullement l'intention d'entrer au service extérieur, raconte-t-elle. Puis, mon père, qui était diplomate, mourut et je dus me trouver du travail. En 1935, j'entrai au service extérieur comme secrétaire.

"A l'époque, j'étudiais le Droit, mais seulement pour la culture, et non pour devenir avocate".

La Française d'avant 1945

Avant 1945, les Françaises n'avaient pas droit de vote et ne pouvaient donc détenir des postes au service extérieur.

"La guerre nous fut d'un grand secours en nous laissant des responsabilités, pendant que les hommes étaient absents.

"Le gouvernement français est affublé de tant de merveilleuses formalités bureaucratiques. Nous ne pouvions alors devenir officiers parce que nous n'avions pas le droit de vote et, par conséquent, nous ne pouvions signer de certificats de naissance ou de permis de mariage, principales tâches d'un consul.

"Mais quand revint le général de Gaulle, les choses commencèrent à changer pour nous".

En 1945, elle devint officier de carrière et depuis lors, elle a tenu plusieurs postes diplomatiques pour la France, notamment à l'OTAN et à Washington.

"Jusqu'à maintenant, je n'ai rien trouvé que je ne puisse faire parce que je suis une femme, dit-elle en précisant qu'il arrive que tout soit plus facile justement parce qu'elle est femme.

"Après la première surprise, les gens tâchent d'être plus gentils et cela me profite parfois".

Elle raconte en riant l'histoire d'une collègue qui recevait des fleurs chaque fois qu'elle tentait d'obtenir un rendez-vous pour affaires officielles.

"Elle recevait des douzaines de bouquets, mais aucune réponse à ses demandes officielles".

CE QUE FERAIT LE CONSUL

Le consulat est différent de l'ambassade, et toutes les relations avec le gouvernement du pays se font par l'intermédiaire de l'ambassade.

"Les consuls servent à aider les citoyens de leur pays qui sont dans le besoin. Par exemple, si quelqu'un veut se marier, il faut signer des tas de paperasses. En fait, nous occupons des succursales de l'ambassade et accomplissons le travail administratif concernant les citoyens français qui vivent dans notre secteur.

"Il y a peu de changement lorsqu'un consul est remplacé, à cause des nombreux règlements permanents. Bien entendu, chacun a sa manière de faire les choses et il faut du temps pour s'habituer".

Il n'est pas absolument exigé que le consul parle la langue du pays où il est nommé, mais cela peut être de quelque secours.

"Au Canada, j'ai de la chance, car je parle anglais, mais en Norvège, c'était moins facile. Je ne parlais pas le norvégien et je devais faire tout traduire, ce qui était parfois lent".

Etant femme en même temps que consul, elle doit accomplir aussi des travaux ménagers en même temps qu'elle dirige le consulat. Durant ses loisirs, elle aime lire ou faire de la natation.

"En Norvège, j'ai essayé de faire du ski mais sans trop de succès. J'espère faire des progrès, cet hiver, puisqu'il n'y a pas de vraies montagnes autour de Toronto".

Elle passe ses vacances à sa maison en Corse, où elle visite ses grands-parents qui y vivent.

Sa carrière de 32 ans au service extérieur a été "très bien partagée", car elle a passé 17 ans à Paris.

Son activité n'est pas soumise à des restrictions officielles, quoique son gouvernement verrait peut-être d'un mauvais oeil qu'elle épousât un étranger.

"Mais à mon âge, je ne crois pas qu'ils aient vraiment à s'en faire", conclut-elle.

Croissance rapide des populations urbaines

GENEVE (AFP) — Les populations urbaines tendent à croître deux fois plus vite que la population totale des pays, souligne un rapport soumis à la 20ème session de la Commission de la population, des Nations unies, dont les travaux se sont ouverts lundi.

D'après ce rapport, le nombre des habitants des grandes villes pourrait doubler au cours des 20 années à venir.

La population mondiale est passée de 2 milliards 516 millions, en 1950, à 2 milliards 993 millions, en 1960 soit une augmentation de 19 pour cent.

En revanche, toujours selon le rapport, la population urbaine pendant cette même période est passée de 533 millions à 760 millions, soit 43 pour cent d'augmentation.

Les populations rurales et celles des agglomérations de moins de 20,000 habitants sont, pendant la même période, passées d'un milliard 983 millions à 2 milliards 233 millions, soit une augmentation de 13 pour cent.

Le rapport ajoute qu'entre 1920 et 1960 les populations urbaines se sont accrues des deux tiers en Europe, de 2.5 fois en Amérique du Nord et en Océanie, de quatre fois en Asie, et de cinq fois en URSS, en Amérique latine et en Afrique.

Les travaux de la Commission de la population, auxquels participent 27 pays, se poursuivront jusqu'au 10 novembre.

"Etoiles à rayons-X"

Mystérieuses sources d'énergie situées dans l'espace sidéral

ADELAIDE, Australie (AFP) — La découverte d'un nouveau type d'étoiles, dont la durée de vie ne dépasserait pas quelques années, a été signalée par deux professeurs de physique, les Drs McCracken et A.F. Fenton, appartenant respectivement aux universités d'Adelaïde et de Tasmanie.

Ces objets célestes font partie de la catégorie dite "étoiles à rayons-X", — mystérieuses sources d'énergie situées dans l'espace intersidéral — et il est possible que leur découverte provoque une revision complète des théories jusqu'ici adoptées à l'égard de ces astres notamment celle qui leur attribuait une existence de millions d'années.

Les appareils placés à bord d'une fusée Skylark lancée à Wommera, en avril dernier — a précisé le professeur McCracken — ont enregistré l'existence d'un objet céleste dont l'émission de rayons-X dépassait en puissance toutes les sources d'énergie semblables existant dans le ciel.

Trois semaines plus tard, un groupe de savants américains installés à Hawaï ont constaté que les radiations émises par l'étoile en question avaient considérablement décru. Sept semaines après, elles étaient encore 10 fois moindres.

Cet astre à rayons-X n'avait plus qu'une puissance insignifiante, "épilogue sans doute de quelque cataclysme", a dit le professeur McCracken, qui a ajouté qu'à la fin du mois de novembre, des détecteurs de rayons-X dix fois plus puissants que ceux employés jusqu'ici seront utilisés pour observer dans le ciel austral les moindres manifestations de l'étoile mourante.

A ST-ROCH SEULEMENT

Jusqu'à samedi inclusivement

VENTE FUMEE

RABAIS DE

20%

sur toute la marchandise de notre magasin de St-Roch, et sur tous les spéciaux annoncés dans notre section spéciale de samedi dernier. Aussi des rabais de 33⅓% à 50% sur des lots de marchandises.

TOUTE VENTE FINALE

Veuillez allouer quelques jours supplémentaires pour la livraison

AUCUNE COMMANDE POSTALE
NI TELEPHONIQUE S.V.P.

LE Syndicat DE QUÉBEC

Quatre obus explosent à proximité du palais présidentiel

SAIGON (Reuter) — Quatre obus de mortier ont explosé à moins de 50 verges du Palais de l'indépendance où le nouveau président Nguyen Van Thieu, qui venait d'être intronisé, offrait une réception à des invités étrangers et vietnamiens, annonce un porte-parole de la sûreté.

Selon l'agence américaine Associated Press, les obus ont été tirés au moment où le vice-président Hubert Humphrey entrait dans le palais présidentiel.

Un membre de la prévauté militaire qui se trouvait sur les lieux a rapporté qu'un obus de 60 millimètre a atteint la voiture d'un officier supérieur australien qui se rendait à la réception donnée à l'issue des cérémonies officielles d'entrée en fonction du président Thieu et du vice-président, le général Nguyen Cao Ky.

Le vice-président des Etats-Unis, M. Hubert Humphrey, venait d'arriver en compagnie de l'ambassadeur américain à Saigon, M. Ellsworth Bunker. Il signait le livre des invités, dans le hall, quand le premier obus a éclaté.

Les centaines d'invités qui causaient à l'intérieur du Palais présidentiel tout en dégustant un cocktail ont été saisis d'étonnement et il s'est aussitôt fait un grand silence. Il n'y a cependant pas eu de panique parmi les invités, un bon nombre de ces derniers se rendant aux fenêtres pour voir ce qui s'était produit.

Le président Thieu et son épouse ainsi que le vice-président, le général Nguyen Cao Ky, étaient présents dans la salle de bal quand les obus ont éclaté à 7 h. 32 p.m.

On s'attendait d'ailleurs à ce que le Vietcong s'efforce d'une manière ou de l'autre d'interrompre les cérémonies d'intronisation du nouveau président.

Un porte-parole de l'ambassade australienne a fait savoir que la limousine du général Douglas Vincent, commandant du contingent australien au Sud-Vietnam, avait été atteinte par un obus de mortier vietcong. Le général Vincent se trouvait déjà à l'intérieur du palais de sorte qu'il n'a pas été blessé.

Présent à la réception, le général William C. Westmoreland, commandant américain au Vietnam, a déclaré aux invités peu après l'explosion des obus de mortier: "Ça ressemblait à l'arrivée d'obus de "sans-recul".

Le général faisait allusion aux canons sans recul utilisés par le Vietcong pour bombarder Saigon lors de la journée nationale du Sud-Vietnam, il y a un an, alors que huit personnes avaient été tuées et 45 autres blessées.

L'attaché militaire australien, le colonel Alan Swinbourne, et son épouse parlaient au général Van Thieu au moment de l'attentat.

Le président a simplement cessé de causer et il s'est dirigé rapidement vers un balcon d'où il a pu voir l'endroit d'impact des projectiles, au milieu des automobiles des invités.

Un porte-parole du palais présidentiel a déclaré que le dîner d'Etat se déroulerait comme prévu.

ASSERMENTATION

Plutôt durant la journée, le général Thieu a été assermenté aux fonctions de premier président du Sud-Vietnam sous la nouvelle constitution de type américain.

Le général Ky a été assermenté comme vice-président.

Thieu, un catholique romain âgé de 44 ans a dirigé le pays comme chef de l'Etat et homme-clé de la junte militaire dirigeante depuis juin 1965.

A l'occasion de la cérémonie inaugurale, à laquelle assistaient le vice-président Humphrey et les représentants de 22 autres pays, le général Thieu a promis un nouvel effort en vue d'amorcer des pourparlers directs avec le Nord-Vietnam.

L'un des premiers gestes présidentiels de Thieu a été de nommer le premier ministre civil depuis près de trois ans. Un avocat âgé de 45 ans, M. Nguyen Van Loc a remplacé le général Ky à ce poste.

Selon Dean Rusk

Les manifestations de paix aux Etats Unis encouragent les chefs d'Hanoï et Pékin

Le secrétaire d'Etat américains M. Dean Rusk a reconnu mardi, dans un discours consacré aux raisons fondamentales pour lesquelles les Etats-Unis sont présents au Vietnam que "Hanoï a sans nul doute été encouragé par les manifestations de paix" qui se sont récemment déroulées aux Etats-Unis.

S'adressant aux citoyens de l'Etat, du comté et de la communauté de l'Indiana et de ceux de Columbus en particulier, le chef de la diplomatie américaine a souligné la nécessité pour les Américains de conserver précieusement leur droit à la liberté d'expression, mais, a-t-il dit, "j'ose espérer que tous les bons Américains se rendront compte que tout ce que nous disons ici est entendu par Hanoï et par Pékin. Il y a quelques jours, un haut fonctionnaire nord-vietnamien a qualifié les manifestants pacifistes aux Etats-Unis de frères d'armes. Comment peut-on l'amener à réaliser que les Frères d'armes qui s'expriment en fait au nom de tout le peuple américain sont bel et bien nos soldats, nos marins, nos fusiliers-marins et nos aviateurs qui se trouvent en Asie du sud-est".

Idées nouvelles

M. Rusk a rappelé "que nous nous battons au Vietnam parce que nous sommes décidés à ne pas répéter les erreurs qui ont conduit à la deuxième guerre mondiale. La nécessité impérieuse de l'époque que nous vivons est la paix mondiale, une paix valable qui assure la sécurité des institutions libres. La question primordiale qui se pose pour l'humanité est de savoir comment organiser une paix durable. Car celle-ci doit en effet être organisée et appliquée; or elle ne peut l'être pour le truchement de souhaits sans lendemain, de pieuses résolutions ou en brandissant des écritaux truffés de slogans".

Le secrétaire d'Etat américain a souligné que bien souvent certains font valoir que les idées sur la façon d'organiser la paix qui étaient à la mode durant les années '40 et '50, sont caduques et anachroniques, que tout est maintenant changé et qu'il faut adopter des idées nouvelles. "Et je découvre alors, a poursuivi M. Rusk, que ces idées nouvelles que l'on nous demande d'adopter sont les mêmes que les idées démodées des années '30, des idées en faillites qui ont précipité tout droit ma propre génération d'étudiants dans la catastrophe de la deuxième guerre mondiale".

Attitude négative

Après avoir rappelé que les Etats-Unis se tiennent prêts à parler de paix sans conditions, pourvu toutefois qu'un seul représentant du Nord Vietnam soit disposé à le rencontrer à la table de conférence, M. Rusk s'est interrogé sur les raisons qui justifie l'attitude négative d'Hanoï: l'espoir d'un succès sur le plan militaire dans le sud s'est maintenant estompé en ce qui concerne l'adversaire. S'il avait compté à un moment quelconque sur un effondrement politique au Sud Vietnam, il est également dans l'erreur. Si Hanoï avait pu espérer jouer sur les pressions internationales pour obliger les Etats à changer de cap, cela n'est pas arrivé. "Je puis vous dire, a affirmé, M. Rusk, qu'aucun autre gouvernement ne fait pression sur nous pour que nous nous retirions du Vietnam". Il a répété à de nombreuses reprises que la présence des Etats-Unis en Asie du sud-est est vitale pour leur intérêt national. "L'emprise d'une ou de plusieurs puissances hostiles sur le sud-est asiatique représenterait un changement considérable dans l'équilibre du pouvoir au détriment du monde libre et aurait des conséquences adverses sur la situation mondiale en général".

Fermeté et retenue

Evoquant les critiques de certains journaux américains au lendemain de sa dernière conférence de presse, lui faisant dire qu'il avait dénoncé le "péril jaune", M. Rusk a rappelé que le problème de la Chine continentale a été maintes fois évoqué depuis de longues années par quatre présidents des Etats-Unis et tour à tour par quatre secrétaires d'Etat. "Il est évident, a déclaré M. Rusk, que nous n'avons pas négocié des traités de défense mutuelle avec le Japon, les Philippines, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la république de Corée, la république de Chine et au travers de l'OTASE pour parer simplement à une agression hypothétique par les Esquimaux. La première condition d'une paix durable est de faire en sorte qu'il soit clairement compris, sans la moindre équivoque que l'agression ne paie pas.

Déplacement coûteux des installations américaines

WASHINGTON. — (A. F. P.) — Le transfert hors de France des installations militaires américaines, conformément à la demande du général de Gaulle, a coûté $100,000,000 à la date du 31 mai dernier. Les frais de reconstruction de ces bases s'élèveront d'autre part à $52,000,000 au 31 décembre prochain.

Ces chiffres ont été fournis par la Commission des opérations gouvernementales de la Chambre dans un rapport publié lundi soir à Washington.

Le bilan définitif des pertes subies par les Etats-Unis ne sera établi qu'à la suite de négociations ultérieures, ajoute le document en question. Mais il s'avère d'ores et déjà qu'une grande partie du demi-milliard de dollars que coûtaient les installations américaines en France devra être considérée comme perdue.

En bref, conclut le rapport précité, l'expulsion de France des forces américaines et atlantiques a pour résultat des frais matériels énormes pour les Etats-Unis.

Malgré les critiques

L'agression au Vietnam sera repoussée

SAIGON. (AFP). — "Malgré les sondages d'opinion, malgré les critiques et malgré une impatience compréhensible, nous avons l'intention de tenir jusqu'à ce que l'agression soit repoussée, jusqu'à ce qu'une paix juste et honorable soit réalisée, jusqu'à ce que le travail soit fait", a déclaré aujourd'hui le vice-président américain, M. Hubert Humphrey, dans une allocution au personnel de l'ambassade des Etats-Unis à Saigon.

Le vice-président, protégé par de nombreux agents du Service secret mêlés à la foule et installés sur les toits, a ajouté:

"Il ne s'agit pas seulement pour nous de travailler et de lutter pour notre allié, le peuple de la République du Vietnam, bien qu'il s'agisse en soi d'une cause valable; vous travaillez en fait pour protéger la sécurité du peuple américain".

M. Humphrey, qui venait d'assister aux cérémonies officielles d'entrée en fonction du président Thieu et du vice-président Ky, s'est essentiellement efforcé de convaincre ses auditeurs et ses adversaires que "l'ennemi doit comprendre qu'il ne peut remporter la guerre ni au Vietnam ni aux Etats-Unis".

Guerre mondiale?

Après avoir souligné que les Etats-Unis ne cherchaient à conquérir aucun territoire, ni à renverser aucun gouvernement, le vice-président a déclaré: "Nous ne cherchons pas à obtenir un Vietnam préfabriqué aux Etats-Unis, mais un Vietnam fait au Vietnam". Il a ajouté que les Etats-Unis souhaitaient seulement qu'il soit noté que cette oeuvre avait été réalisée avec l'aide des "Etats-Unis amis".

NOUVEAU VOL SANS ESCALE MONTRÉAL-MIAMI*



miam miam
MIAMI

Les plages de Floride sont délicieuses; celles de Miami particulièrement délectables. Et cet hiver, Air Canada vous les sert sur un plateau d'argent. Nous offrons un vol de jet sans escale Montréal-Miami et nous en ajoutons un deuxième le 15 décembre. Un service digne du menu! Vous pourrez aussi pour le même prix, par ligne aérienne correspondante, pousser une pointe jusqu'à Nassau si le coeur vous en dit!
Avec Air Canada, vous vous régalerez de plaisir et de soleil . . . à bon compte! Le tarif "Excursion 21 jours", les tarifs réduits pour familles, le plan "Voyagez maintenant — payez plus tard", tout cela vous permet de goûter aux plaisirs de Miami . . . sans effort. Très bas tarifs hors-saison jusqu'au 15 décembre. "Excursion 21 jours", aller-retour, classe économique: rien que $190.00, de Québec. Vous avez l'eau à la bouche? Voyez votre agent de voyages ou appelez-nous à 692-0770.

AIR CANADA

Aussi jet quotidien sans escale Montréal-Tampa à compter du 15 décembre.
*A compter du 1er novembre.



BOEUF DE L'OUEST
ROTI DE SURLONGE désossé LIVRE .89
SMOKED MEAT Bilopage 4 env. 2 oz .89
SALADE AUX CHOUX Bilopage jarre 16 oz .39
PIZZA REGULIERE boite 11 oz .49
PIZZA PEPPERONI boite 12 oz .59



POMMES DE TERRE Canada No 1 Sac 25 livres .69
EPINARDS FRAIS E.U. No 1 cello 10 oz .27
ORANGES Sunkist Valence grosseur 163 2 doz .79
CITRONS Californie E.U. No 1 grosseur 140 6 pour .29

Réalisez des économies en achetant à cette enseigne

Prix en vigueur jusqu'à samedi le 4 novembre 1967.

ALIMENTATION Normandie

CORN FLAKES Kelloggs Boîte 12 oz .29
SUCRE GRANULE Sac 10 livres .83
FARINE ROBIN HOOD Sac 7 livres .77
BISCUITS CHOCOLAT COQUETTE DAVID 2 cellos .69

JUS ORANGE KRAFT Jarre 64 oz .73
POIS VERTS Del Monte early garden 4 Boites 15 oz .95
OIGNONS MARINES SUCRES Gattuso Jarre 12 oz .51
HUILE VEGETALE Monarch Bouteille 24 oz .67
SIROP Mathieu Format 6 oz .59
EAU DE JAVEL CONCENTREE LAVO Contenant 128 oz .67
DETERGENT LIQUIDE JOY Format 24 oz .59
NETTOYEUR TOUT USAGE LESTOIL Format régulier .47 Format géant .85

PRIME DE LA SEMAINE
CUILLERE A CREME GLACEE ou encore pour fromage, pommes de terre, légumes, etc.... SPECIAL: .79

LAIT INSTANTANE CRINO Boite 3 livres 1.35
OLIVES FARCIES GATTUSO Jarre 16 oz .73
MELANGE A GATEAUX Célébration saveurs assorties 2 btes 18 oz .69



PLAT POUR LE FOUR Du fourneau au réfrigérateur
En vedette cette semaine:
MOULE A GATEAUX $1.29
avec $3.00 d'achat

BIENVENUE A 2 NOUVEAUX MARCHES D'ALIMENTS NORMANDIE

MARCHE L. BROUSSEAU
Ste-Justine, Dorchester - Tél.: 72941

MARCHE G. GAMACHE
St-Eugène, l'Islet - Tél.: 247-5350

Après un long et dur voyage dans le Grand Nord

Le brise-glace d'Iberville est de retour à Québec

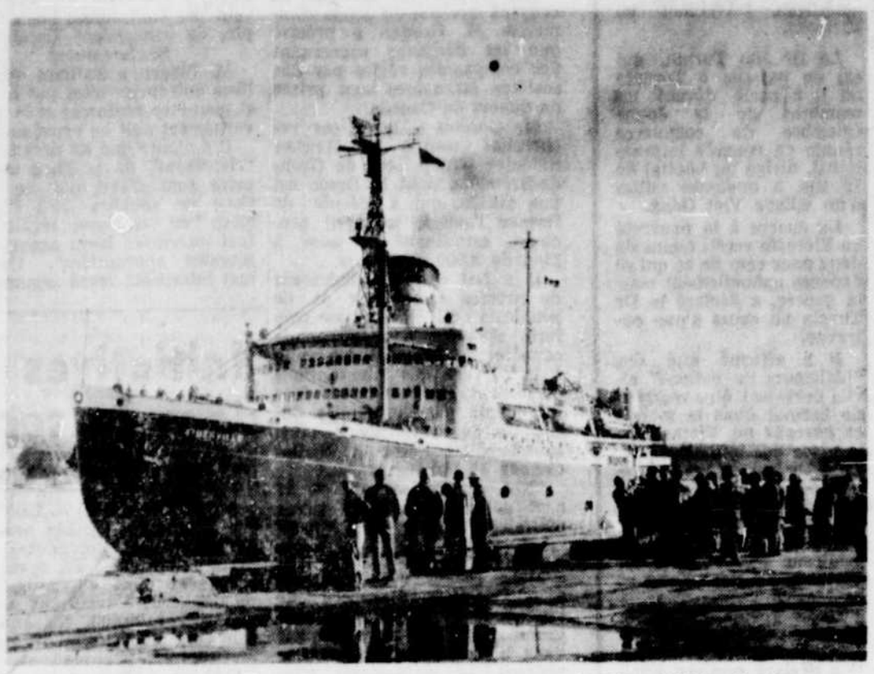
(par MARC ST-PIERRE)

Le brise-glace canadien d'Iberville vient de revenir à Québec au terme d'un périple d'une douzaine de mille milles dans le Grand Nord où il a connu les pires conditions climatiques depuis son lancement.

Le fameux navire, commandé par le Capitaine Wilfrid Dufour, a en effet essuyé des tempêtes de neige continuelles pendant un mois entier et a traversé des bancs de brouillard continus inimaginables.

Le "gros temps" ne s'est toutefois pas manifesté outre mesure, le d'Iberville ayant navigué pendant près de la moitié de son voyage à l'abri des fjords de la terre de Baffin où il effectuait des sondages pour le compte du service hydrographique du gouvernement fédéral.

Les hommes d'équipage ont dû néanmoins pelleter une grande partie du voyage pour enlever la neige sur les ponts, laquelle tombait en abondance dans les échancrures des fjords et des montagnes qui les bordent sur la Terre de Baffin.



● LE BRISE-GLACE D'IBERVILLE, qui vient de revenir d'un périple de douze mille milles dans le Grand Nord canadien.

Départ

Le brise-glace d'Iberville, un navire de 315 de long par 65 de large développant 13,500 forces, avant quitté Québec le deux août à destination de Corner Brook, à Terre-Neuve, avec 88 hommes d'équipage.

Il devait y livrer deux grandes barges d'une centaine de pieds de long qu'il tirait à sa suite au moyen d'énormes cables de nylon.

Les barges en question étaient destinées au transport de maisons entières de villages de pêcheurs que le gouvernement terre-neuvien a décidé de déplacer en raison de l'épuisement de la faune marine en certains secteurs pour d'autres zones plus poissonneuses.

Le d'Iberville dut donc faire route à vitesse moindre qu'à l'accoutumée à cause du poids que représentaient les barges touées.

Cette partie du voyage, qui ne constituait en fait qu'une avant-étape, s'est effectuée sans encombre.

Resolute Bay

Le brise-glace a mis ensuite le cap sur Port Burwell, situé à l'entrée du détroit d'Hudson, le poste le plus septentrional du Québec.

Il allait là ravitailler les deux cents esquimaux qui y habitent depuis seulement une année.

Les éléments moins drôles du travail des marins du Grand Nord sont alors apparus.

Le déchargement du matériel — dans ce cas 2,500 barils d'huile faisant 600 tonnes et une foule de marchandises — a posé, comme à chaque fois dans ce secteur, l'équation du muscle humain contre la nature.

Les hommes ont déposé le matériel dans des embarcations rangées sur le flanc du brise-glace et ont déchargé ensuite le tout sur les plages, hors d'atteinte de la marée, roulant les barils un à un.

L'équipage a dû travailler pendant huit jours au déchargement, à raison de 18 ou même 24 heures par jour.

"C'est le travail le plus dur", a souligné à ce sujet le capitaine Dufour, en expliquant que le déchargement, c'est "un coup à donner".

Mais cette période du déchargement a ses avantages. Il permet notamment de rencontrer les esquimaux, qui de toute façon ont la permission de venir à bord. L'occasion est donnée à l'équipage de faire l'acquisition de sculpture en pierre de savon ou autres souvenirs.

M. Albini Brie, commissaire du bord, a signalé à ce sujet que les sculptures esquimaudes vendues aux marins sont souvent des pièces qui ont été refusées par le comptoir de la Compagnie de la Baie d'Hudson ou la coopérative esquimaude.

"Il y en a qui ont une réelle valeur artistique", a-t-il ajouté cependant. M. Brie a dit qu'il lui a été donné de voir une pièce achetée $5 qui aurait pu avantageusement être exposée dans la vitrine de Birks avec une étiquette de $40.

Après cet intermède, le d'Iberville est parti à destination de Roselute Bay, au nord du cercle arctique, à 900 milles seulement du pôle.

Il a complété son déchargement à cet endroit et pris à son bord du personnel du service hydrographique fédéral.

C'est en se rendant vers la Terre de Baffin que la neige s'est mise à tomber et que le brouillard a tout enveloppé.

Le brise-glace, cependant équipé du matériel de détection le plus moderne, s'est en outre avancé dans un secteur "où jamais un bateau n'est allé", selon l'expression du Capitaine Dufour.

Le navire, outre les fonds très dangereux particulièrement à l'entrée des fjords, devait dans la mesure du possible éviter les glaces flottantes dont même les petits morceaux "claquent sur la coque comme un coup de canon", selon le Capitaine, tellement ils sont durs, "durs comme le fer".

A l'issue de ses cinq mille milles de sondage on s'est rendu dans le secteur de Mil Inlet, qui renferme les plus riches réserves de fer au monde. La teneur du minerai est telle qu'un aimant le capte aisément, selon le commissaire du bord, M. Brie.

La teneur en minerai de fer est en effet dans la proportion de 68 à 70 pour cent.

Mil Inlet est en outre un "petit paradis", a signalé M. Brie.

Le Capitaine Dufour, qui pour sa part a survolé le secteur, a vanté les paturages verts capables de nourrir "des milliers de caribous", maintenant exterminés à cet endroit, et des fleurs de l'arctique bleues, roses, etc. "C'est de toute beauté", a conclu le Capitaine.

Il déplore toutefois, lui, un marin qui a 42 années de navigation, que les jeunes gens particulièrement ne subissent plus l'engouement de ces étendues.

Le commissaire Brie est d'accord avec lui quand il déclare qu'il n'y a plus de vrai marin parmi les jeunes.

Il n'en demeure pas moins vrai que les voyages des navires du genre du d'Iberville demandent un réel "amour" de la mer.

Le d'Iberville, qui vient juste de terminer un voyage de trois mois, a couvert depuis le premier avril 1968 vingt et un mille milles. Le navire, en un an, est demeuré seulement un mois à quai et ce mois se calcule par petites périodes de quelques jours, à la fois.

Ces courses constantes représentent vraisemblablement un record.

Le Capitaine Dufour ne se prononce toutefois pas à ce sujet.

"C'est pas pire" se contente-t-il de dire.

Il est décidé, on le sent, à améliorer cette performance si c'est nécessaire.

Pour faire face aux problèmes scolaires

Les Montréalais catholiques devront payer le gros prix

MONTREAL (PC). — Les Montréalais catholiques devront faire face à "une hausse considérable" de leur impôt foncier pour ne pas se laisser devancer par le reste de la province dans le domaine de l'instruction publique, a déclaré hier le président de la Commission des écoles catholiques de Montréal, M. André Gagnon.

"C'est le prix qui doit être payé pour toutes ces années où le taux de la taxe scolaire des catholiques se situait à un bas niveau", a-t-il dit. Ce taux est maintenant fixé par le gouvernement provincial.

M. André Gagnon, président de la CECM depuis juillet dernier, prononçait alors une conférence intitulée "Les exigences de l'éducation publique à Montréal" devant les membres de la Chambre de Commerce.

M. Gagnon a prédit un regroupement des forces scolaires dans l'île de Montréal et a assuré que malgré les problèmes financiers que ce phénomène représentera la CECM ne fermera pas ses portes à de nouvelles demandes d'annexions scolaires.

Il a ajouté que personne ne peut prédire ni le sens des recommandations du Conseil de restructuration qui étudie ce problème, ni les décisions qui seront prises éventuellement par le gouvernement. Mais il est certain, dit-il, que les structures qui seront mises en place voudront assurer à la fois une régionalisation et une décentralisation de notre système scolaire.

EXIGENCES

Les exigences de l'éducation à Montréal, a dit M. Gagnon, sont "énormes et irrévocables". Il a rappelé en particulier que pour doter les écoliers d'institutions adéquates, il faudra dépenser $333,000,000 d'ici 1972; non seulement faut-il construire une quarantaine d'écoles polyvalentes, mais encore faut-il reconstruire bon nombre des écoles élémentaires existantes, car la moitié des écoles de la CECM ont 40 ans d'âge et plus.

Le président a expliqué en outre que le coût de l'enseignement par élève est appelé à augmenter considérablement, notamment parce qu'un pourcentage croissant d'élèves du secondaire recevra dans les années à venir une formation professionnelle, qui coûte plus cher à dispenser qu'une formation purement générale.

Il est essentiel, a poursuivi M. Gagnon, de réaliser les quelque 80 écoles élémentaires et secondaires projetées potur éviter que Montréal ne soit devancée par le reste de la province dans le domaine de l'instruction publique comme elle l'est repuis toujours dans l'enseignement technique et professionnel.

A moins d'avoir accès aux subsides fédéraux pour la construction d'écoles professionnelles et les écoles polyvalentes projeées seront en partie de ce type, le président a di que la CECM sera forcée de "taxer les Montréalais à des taux antiéconomiques".

AVIS

REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC

AVIS est par la présente donné que les personnes ci-après mentionnées ont fait une demande de permis à la Régie des Alcools du Québec :

COMTE JEAN-TALON

St-Hilaire, Denis, 4, Petit-Champlain, Québec.	(projet) Salle à manger. Bar.
St-Hilaire, Benoit, 28 et 30, rue Champlain, et 39, Petit-Champlain, Québec.	(projet) Cabaret, salle à manger. Bar.

COMTE LIMOILOU

Gingras, Raymond, 193, 24e Rue, Québec. (Transfert de Charles Clavet)	Epicerie.

COMTE LEVIS

Paradis, Léo, 5, rue St-Henri, Lévis (cité) (Modification d'épicerie)	(projet) Salle à manger. Bar.

COMTE LOTBINIERE

Berthiaume, Bertrand, St-Gilles (paroisse)	Epicerie.
Giroux, Gérard, Hôtel 4 As, 124, rue Laurier, Francoeur (village). (Transfert de André Côté)	Hôtel. Salle à manger Bar.
Laliberté, Louis, Leclercville (village)	Epicerie
Laroche, Louis, Val Alain	Epicerie.

COMTE MONTMORENCY

Lepage, Aimé, 109, ave Royale, St-François, Ile d'Orléans.	Epicerie
Keet, Forest E., (Hôtel-Motel Helen's) 530, boul. Ste-Anne, Beauport.	Cabaret add. Salle à manger addition. Bar addition.

COMTE CHARLEVOIX

Bergeron, Léonard, (Au Danube Bleu), Route 15, St-Aimé-des-Lacs.	Salle à manger add. Bar add.
Tremblay, Dame Raymond, St-Joseph de la Rive (village).	Epicerie.

Quiconque désire formuler des objections à l'émission de ces permis doit le faire par écrit, dans les quinze jours de la publication du présent avis. L'écrit contenant les raisons de l'objection à l'octroi d'un permis doit être signé et envoyé dans le délai ci-dessus, par poste recommandée à :

REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC
Case Postale 2027 - Québec 2
BUREAU DU GREFFIER

Un des accusés étant absent

Le procès des Saltimbanques est ajourné à plus tard

MONTREAL (PC) — Le procès de neuf comédiens accusés d'avoir présenté un spectacle indécent a été ajourné jusqu'à lundi quand un des accusés n'a pas comparu en Cour municipale mardi.

Le juge Gérard Tourangeau a ajournée le procès après avoir attendu une heure et demie que se présente Mlle Gaétane Bouchard.

Après ces 90 minutes de vaine attente, le juge a déclaré que le procès ne pouvait se poursuivre sans la comparution de l'accusée.

Les neuf membres de la troupe sont accusés d'avoir présenté un spectacle indécent au début d'octobre, au pavillon de la Jetunesse à l'Expo 67.

Lundi, un constable de l'escouade de moralité, M. Gérard Brazeau, a décrit la scène litigieuae de 12 minutes de la piècece, expliquant que les acteurs avaient fait des gestes et proféré des sons suggérant l'acte sexuel.

Les accusés, de la troupe Les Saltimbanques sont Jacques Côté et son épouse, Olivier Normand, Rodrigue Mathieu, Réal Tremblay, Pierrette Lambert, Carole Lord, Wilma Chezzi et Gaétane Bouchard.



Notre homme Raymond Corbeil est un grand homme pour les jeunes...

DOMINION

Ce n'est pas surprenant! Son équipe de hockey pee-wee vient de gagner sa première joute de la saison. Les espoirs sont actuellement sans limite. Déjà l'équipe se voit dans les éliminatoires pour le championnat. Tous les jeunes de l'équipe considèrent leur entraîneur comme un "grand homme". Raymond aime beaucoup occuper ses loisirs à enseigner aux jeunes l'importance de l'esprit d'équipe et leur montrer comment bien s'amuser ensemble. D'ailleurs, Raymond est un expert en esprit d'équipe. Comme gérant d'un magasin Dominion, il fait partie de l'une des plus importantes équipes de distribution alimentaire d'un bout à l'autre du Canada. Il prend souvent l'occasion à son magasin d'expliquer aux jeunes de son personnel, certains principes fondamentaux de l'esprit d'équipe qui doit exister aussi dans la distribution alimentaire. Ces jeunes apprennent l'importance du travail d'équipe comme un principe important dans les affaires. Raymond est sincèrement intéressé aux jeunes et comment ils doivent vous servir. Ce n'est donc pas surprenant qu'il soit considéré comme un "grand homme" au magasin comme au jeu. Raymond est typique des gérants des magasins Dominion partout! En fait, les clients aussi le considèrent comme un grand homme. Alors, venez vous-même faire connaissance de cette semaine et profiter de son service courtois et de son dévouement sincère!



M. RAYMOND CORBEIL,
Gérant de notre Magasin à :
294, rue St-Georges, St-Jérôme, P.Q.

JUS DE TOMATES DE FANTAISIE 5 BOITES 19 OZ 95¢
"BRIGHT" (2 BOITES 48 OZ 79¢) — SPECIAL !

Pain de viande "Prem"
"PREM" — Idéal pour sandwichs ! 2 btes 12 oz 95¢

CRISTAUX de saveur "ALLEN" 5 ENV. 3¼ OZ 1.00
PAMPLEMOUSSE ou (ORANGE 5 ENV. 89¢ — COUPON A L'INTERIEUR)

Jambon cuit
"SWIFT" Bte 1½ lb $1.79

RAGOUT IRLANDAIS 2 BOITES 14 OZ 79¢
OU AU BOEUF "SWIFT" — SPECIAL !

"Breakfast In A Moment"
Assorti — Par "Ovaltine" SPECIAL 6 env. 49¢

ALIMENTS pour CHATS 8 BOITES 7½ OZ 1.00
ASSORTIS — 100% PUR "MUTT 'N JEFF" — SPECIAL !

Mélanges à gâteaux
Assortis "Betty Crocker" SPECIAL 2 pqts 19 oz 89¢

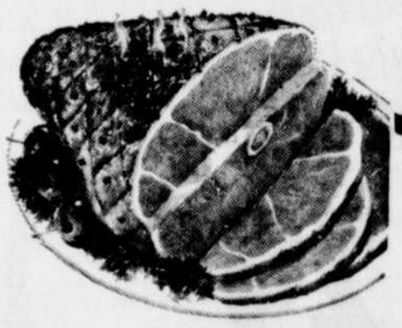
OFFRE SENSATIONNELLE DE LIVRES!
PRÉSENTATION DE CETTE SEMAINE:
VOLUME 8
RÉFORMES ET EXPLORATIONS
$1.29 CHACUN
VOLUMES 2 à 16
VOL. 1 encore en vente, 49¢ SEULEMENT
ACHETEZ UN VOLUME CHAQUE SEMAINE!

Essuie-tout "Scott"
Rose, jaune, blanc, aqua. SPECIAL ! 2 roul. 53¢

Papier de toilette
"Cashmere" Blanc, jaune, rose. SPEC. 8 roul. 79¢

Détersif "Bold"
15¢ de rabais Format géant 90¢

C'EST SURTOUT A CAUSE DE LA VIANDE !



JAMBON DANS LA FESSE
Cuit — Prêt-à-manger "Swift's Premium"
Couenne et gras enlevés
Jarret court
ENTIER ou MOITIE
lb .59

GIGOT D'AGNEAU La livre 53¢
Importé No 1 — Jeune, tendre — ENTIER ou MOITIE !

JAMBON CUIT Paquet 6 oz 65¢
"Swift's Premium" — Tranché !

SAUCISSES FUMEES Paquet 1 livre 59¢
"Swift's Premium" — Juteuses et savoureuses !

PAIN DE VIANDE Paquet 6 oz 39¢
Tranché — "Swift's Premium" !

BACON sans couenne Paquet 1 livre 83¢
"Swift's Premium", — Fumé, sucré !

GELEE DE VEAU Paquet 6 oz 65¢
Tranchée — "Swift's Premium" !

Spéciaux de FRUITS ET LÉGUMES!

PAMPLEMOUSSES blancs 8 pour 69¢
Nouvelle récolte No 1 de Floride — Sans pépins — Remplis de jus — Gross. 48

RAISINS ROUGES Empereur la livre 29¢
No 1 de la Californie — Gros raisins — Juteux

CONCOMBRES 2 pour 25¢
Importé No 1 — Long — Vert — Ferme

PETITS OIGNONS 5 livres 33¢
Récolte du Québec No 1 — Excellents pour cuisson !

TARTES "COUNTRY GIRL"
aux pommes ou raisins SPECIAL ! TARTE 24 OZ 2 pour 85¢

TOUT EST GARANTI !

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités ! Prix en vigueur jusqu'à samedi, le 4 novembre 1967 au DOMINION A TOUS LES MAGASINS DE LA VILLE DE QUEBEC ET MONTMAGNY, P.Q.

DOMINION

Selon le premier ministre Pearson :

La conférence interprovinciale de novembre permettra aux provinces de se préparer à la rencontre fédérale provinciale de 1968

OTTAWA (P.C.) — Le premier ministre, M. Lester B. Pearson, a déclaré mardi aux Communes que la conférence interprovinciale sur la Confédération de demain, qui aura lieu à Toronto à la fin de novembre, est susceptible de fournir aux gouvernements provinciaux l'occasion de définir des sujets à inscrire à l'ordre du jour de la conférence fédérale-provinciale sur la constitution au début de 1968.

Répondant à une question de M. Michael Starr, PC - Ontatio, M. Pearson a confirmé que le gouvernement fédéral déléguera quatre observateurs à la conférence sur la Confédération de demain convoquée par le premier ministre ontarien, M. John Robarts.

M. Starr avait invité le premier ministre à revenir sur sa décision de déléguer des observateurs fédéraux à la conférence interprovinciale à Toronto et à y prendre part lui-même.

"Je n'ai connaissance d'aucune conférence interprovinciale à laquelle la présence du gouvernement fédéral ait été assurée autrement que par des observateurs", a répliqué M. Pearson.

"Je souhaite, a ajouté le premier ministre canadien, que M. Robarts établira clairement pendant la conférence qu'il s'agit bien d'une conférence interprovinciale".

Les quatre observateurs fédéraux à la conférence sur la Confédération de demain qui aura lieu durant les quatre derniers jours de novembre sont MM. Jean Beetz, chef du secrétariat des Affaires fédérales-provinciales relié au bureau du premier ministre, M. Carl Goldenberg, conseiller spécial du ministre de la Justice en matière constitutionnelle, M. A.W. Johnson, sous-ministre adjoint des Finances responsable à ce ministère des affaires fédérales-provinciales, et M. Marc Lalonde, conseiller spécial du premier ministre.

La conférence fédérale-provinciale qui doit avoir lieu à Ottawa en janvier ou février prochain visera notamment à obtenir l'accord des provinces sur une déclaration des droits à inscrire dans la constitution canadienne.

M. R. Thompson suggère une formule nouvelle d'unité nationale au pays

MONTREAL. — M. Robert Thompson, ancien chef du Crédit social et député aux Communes, a déclaré devant le club Rotary de Montréal que "l'une des façons aujourd'hui de réaliser l'unité nationale, c'est de nous tendre la main et d'assumer ensemble les responsabilités internationales du Canada".

"Nous ne pourrons jamais résoudre le problème de l'unité nationale si nous continuons à ne considérer tout le temps que nos propres problèmes à l'intérieur du Canada", a-t-il dit.

"Le Canada possède les moyen nécessaires pour combler la différence existant entre la pauvreté et la richesse dans plusieurs des pays du tiers-monde où les gens se couchent affamés", a-t-il poursuivi.

M. Thompson a recommandé que les futurs politiciens et ministres soient entraînés à accomplir des missions à l'étranger, lesquelles, si elles sont réussies, pourraient empêcher l'établissement de dictatures.

Le Canada pourrait fournir une contribution au monde au moyen de ses ressources et de ses possibilités techniques, a-t-il dit. Mais cette aide devrait être apportée par le truchement de l'entreprise privée après que les programmes auraient été fixés par les gouvernements de ces pays.

Un tel programme d'aide pourrait aider à perpétuer la vision et le dynamisme qui a rendu possible l'Expo 67, a dit M. Thompson.

Les municipalités se penchent sur le problème du logement au Canada

TORONTO (PC) — Des propositions concernant des subsides et des solutions propres à résoudre les problèmes du logement au Canada sont contenues dans un mémoire que la Fédération canadienne des Maires et des Municipalités ont l'intention de présenter au premier ministre Lester B. Pearson, lundi prochain.

On trouve dans ce mémoire des propositions suggérant qu'Ottawa paie une large part des montants de base sur les maisons unifamiliales au cours des trois prochaines années, qu'il rétablisse le boni de $500 octroyé aux constructions faites pendant l'hiver pendant les deux hivers qui viennent, et enfin qu'il maintienne le taux d'intérêt sur les prêts sur hypothèques à 6 3-4 pendant 25 ans.

Certaines résolutions contenues dans l'exposé ont été passées à la réunion générale de la fédération, à Montréal, en juillet dernier. L'application de ces propositions coûterait environ $70,000,000 par année pendant les trois prochaines années et mettrait les habitations à la portée des familles dont le revenu annuel est de $5,700 ou plus, a déclaré un officiel de la fédération.

Maires et préfets

Le président de la fédération, M. V. M. Dantzer, maire d'Edmonton, présentera l'exposé. Des copies ont été envoyées aux maires et aux préfets du Canada, cette semaine.

La fédération propose que le gouvernement fédéral alloue $1,500 comme montant initial sur une maison dont le coût serait du prix du terrain.

Les subsides diminueraient à mesure que le prix de la maison augmenterait, soit $1,000 sur une maison de $15,000 ou moins, $500 sur un maison de $20,000 ou moins, et rien sur une maison de plus de $20,000.

Programme d'assurance dentaire

TORONTO (P.C.) — Denticare, un programme sans but lucratif en vertu duquel les familles pourront payer les honoraires des dentistes moyennant une prime de $16.80 par mois, entre en vigueur dès aujourd'hui en Ontario.

Le programme provincial, destiné aux entreprises de 25 employés ou plus, est le premier du genre à voir le jour au Canada. Un programme lancé le mois dernier aux Maritimes n'offrait que des avantages limités.

Si un groupe veut payer tous les honoraires des dentistes, exception faite du redressement des dents et des corrections esthétiques, ce groupe versera, pour l'individu, $4.80 par mois, pour un couple, 9.60 par mois, et pour une famille $16.80.

Il y a deux guerres au Vietnam

TORONTO (P.C.) — Les Etats-Unis devront gagner la guerre à la pauvreté au Vietnam avant que la paix ne soit établie dans ce pays, a déclaré un médecin américain travaillant au Vietnam.

Le Dr Jim Turpin, qui est de passage à Toronto où il a parlé devant les membres de la Jeune Chambre de commerce réunie en congrès international, dirige un hôpital de 12 lits, à quelques milles d'un village Viet Cong.

La guerre à la pauvreté au Vietnam reçoit moins de deux pour cent de ce qui se dépense annuellement pour la guerre, a déclaré le Dr Turpin au cours d'une entrevue.

Il a affirmé que des "bâtisseurs de nations" civils devraient être recrutés de partout dans le monde et envoyés au Vietnam, à la place des militaires.

Le Dr Turpin est le président-fondateur d'un projet qui fonctionne avec un budget de $300,000 par année et fournit des soins médicaux aux pauvres du Vietnam, de Hong-Kong et de Mexico.

Le Dr Turpin, qui est un ministre méthodiste devenu médecin, est âgé de 40 ans. Il a déclaré que son hôpital, qui est situé à 150 milles au nord-est de Saigon, ne subit jamais d'attaques parce qu'il possède la confiance du peuple.

Il a ajouté qu'il avait soigné des Vietcongs malades.

Mlle Dorothy Plant, administratrice originaire de l'Ile de Vancouver et Frank Hooper, chef laborantin de Vancouver, assistent le Dr Turpin dans son oeuvre au Vietnam.

Nouveau sommet pour le Canada :

1,921,000 travailleurs

OTTAWA. — (P.C.). — Le nombre des travailleurs syndiqués au Canada atteignait au début de 1967 un nouveau sommet de 1,921,000, soit une augmentation de 185,000 personnes ou 10.6 pour cent sur les chiffres de l'année précédente, déclarait mardi le ministre du Travail.

Ce nombre représente 32.3 pour cent de tout l'effectif de travail non agricole du pays, au regard de 31.7 pour cent l'année dernière.

Un rapport préalable à l'enquête du 1er janvier sur les organisations de travail, qui doit être publié le mois prochain, révèle que les 113 syndicats nationaux et internationaux affiliés au Congrès du Travail du Canada rapportaient 1,451,000 membres. Ce chiffre comprend 155 unités syndicales affiliées directement au CTC.

Les 13 fédérations de la Confédération des syndicats comprennent 198,000 membres.

Au total, le CTC s'est enrichi de 169,000 membres et la CSN de 10,000.

Pour M. Walter Gordon :

L'affaire de la Dosco est un exemple de la mainmise étrangère au Canada

TORONTO (P.C.) — Le président du Conseil privé, M. Walter Gordon, a déclaré hier que la fermeture prochaine de l'aciérie de la Dominion Steel and Coal Corp., à Sydney, N.-E., est un autre exemple de la mainmise étrangère sur l'économie canadienne.

Au cours d'un colloque au congrès mondial du Jeune commerce, M. Gordon a précisé que les décisions concernant des compagnies régies par des sociétés étrangères sont prises en dehors du Canada.

M. Gordon a lancé ces recherches contre la Hawker Siddeley Group Ltd., de Grande-Bretagne, dont la Dosco est une filiale, qui a décidé de fermer l'aciérie en avril prochain, entraînant la mise à pied de 3,000 personnes.

Il a fait état des dirigeants de grosses entreprises et de syndicats qui exercent une trop forte mainmise sur l'économie canadienne. Mais il est venu à la défense des interventions directes du gouvernement dans l'économie par l'entremise des sociétés de la Couronne, ainsi le Canadien National, Radio-Canada et Polymer Corp.

"Nos entreprises d'Etat se sont généralement bien tirées d'affaires."

Libre entreprise ?

Mais, tenant compte de la monopolisation étrangère de l'industrie et du rôle toujours grandissant du gouvernement dans l'économie, "certains Canadiens — y compris moi-même — se demandent si notre système en est réellement un de libre entreprise."

M. Vincent W. Bladen, auteur du rapport de la commission d'enquête qui a donné lieu à l'entente canado-américaine sur l'automobile, qui siégeait également au colloque, a déclaré que la libre entreprise et l'intervention gouvernementale dans l'économie peuvent être compatibles.

Il s'opposait alors aux paroles que venait de prononcer un autre paneliste, M. David Lewis, adjoint au chef national du Nouveau parti démocratique, qui avait qualifié la libre entreprise de "spectre qui hante et brouille l'esprit de l'homme".

M. Lewis a déclaré que la libre entreprise, prise dans son sens classique, avait disparu des secteurs importants du capitalisme. Dans tous les pays, les sociétés importantes ne dépendent plus du marché, mais le régularise et le crée même.

Citant à tous moments les écrits de l'économiste américain —, Kenneth Galbraith, M. Lewis a soulevé l'argument que les défenseurs de l'entreprise libre possèdent dans leurs rangs des capitalistes qui demandent souvent aux gouvernements d'intervenir en leur faveur par l'entremise, par exemple, de concessions fiscales.

Renforcement

M. Bladen a soutenu que la libre entreprise n'est pas morte et peut-être renforcée si le gouvernement agit en conséquence.

Il a ajouté que les défenseurs "classiques" de la libre entreprise sont d'avis que ce système ne réussira qu'à l'intérieur "de structures légales et mal interprété leurs arguments morales appropriées". On a mal interprété leurs arguments en faveur du commerce libre comme étant des propos en faveur de l'anarchie économique.

Un autre paneliste, M. Douglas Ambridge, président du Conseil d'administration de l'Abitibi Pulp and Paper, a déclaré que les systèmes économiques du monde entier sont en train de se transformer. Il a cependant prédit que le capitalisme, sous une forme ou une autre, émergera désormais comme la meilleure réponse aux problèmes économiques de tous les pays.

Initiatives d'une banque dans le secteur des prêts hypothécaires au Canada

MONTREAL (PC) — La Banque Royale du Canada annonce qu'elle est dorénavant en mesure d'offrir aux investisseurs des blocs d'hypothèques domiciliaires totalisant aussi peu que $100,000. En annonçant cette nouvelle M. W. Earle McLaughlin, chairman et président de la Banque Royale, a déclaré :

"Non seulement offrirons-nous des hypothèques de la Loi nationale sur l'habitation et du secteur privé, mais dans ce dernier domaine, nous donnerons également aux investisseurs une garantie de protection contre les pertes de capital et d'intérêts, par défaut de paiement, pour les cinq premières années".

"Nous estimons que même avec l'entrée des banques à charte dans le domaine des hypothèques du secteur privé, les fonds hypothécaires disponibles pour le développement futur du Canada s'avéreront insuffisants à moins que les organisations prêteuses ne participent au commerce des blocs d'hypothèques", a poursuivi le président.

Nouveau commerce

M. McLaughlin a souligné que le marché hypothécaire secondaire canadien n'a pas été cultivé dans la même mesure qu'aux Etats-Unis. "Nous estimons que notre nouveau service de constitution de blocs d'hypothèques — et j'entends par là que nous créons les hypothèques, que nous les accumulons et que nous les vendons ensuite aux investisseurs — pourra être à la base d'un commerce hypothécaire de plus en plus actif".

Parmi les problèmes entourant la création d'un marché hypothécaire secondaire il y a eu, entre autres, la difficulté d'accumuler des montants globaux modestes dans les limites d'une région donnée.

"Nous croyons avoir obvié à ces problèmes, a dit M. McLaughlin. Il nous a fallu prendre des dispositions spéciales pour créer les hypothèques, les accumuler et les administrer. Dix-huit mois avant l'adoption de la nouvelle Loi des banques, nous étudions déjà comment mettre à contribution notre vaste réseau de succursales pour établir et administrer un portefeuille d'hypothèques — tant de la Loi nationale sur l'habitation que du secteur privé — réparties d'un océan à l'autre sur une base géographique.

Recherche

"Nous avons effectué de nombreux travaux de recherche et nous avons décidé de confier à un ordinateur central toute la comptabilité hypothécaire, de façon à pouvoir déterminer instantanément tout ce qui est à vendre, d'un bout à l'autre du pays, et classer ces données suivant le type, le taux et l'échéance. Ce projet a nécessité un personnel de 12 programmeurs et de divers spécialistes en systèmes ainsi qu'un effort soutenu représentant au total huit années-hommes. Il nous a fallu intégrer nos opérations hypothécaires à celles de nos succursales et compléter, avant l'adoption de la nouvelle Loi des banques, un programme de formation en hypothèques touchant plus de 2,000 de nos employés.

TOMATES ROUGES



No 1 - mûres de Californie Cello 2 lbs 29¢

RAISIN RIBIER lb 25¢
NO 1 - NOIR, GROS SUCRE IMPORTE
RÉGULIER .39 LB — ÉPARGNEZ .14 LB

CHOU VERT ch. 13¢
NO 1 - TRÈS GROS DU QUÉBEC
RÉGULIER .23 CH. — ÉPARGNEZ .10 CH.

PIMENT VERT 3 POUR 29¢
NO 1 - GROS ET FERME IMPORTÉ
RÉGULIER 3 .29 — ÉPARGNEZ .10

ENDIVES FRAICHES lb 79¢
NO 1 DE LA BELGIQUE
RÉGULIER .99 LB — ÉPARGNEZ .20 LB

DINDE FRAICHE

39¢ lb

Catégorie "A" nettoyée prête à cuire 5 à 10 lbs



CRETONS "BILOPAGE" 8 oz 43¢
FRAIS, AU GOÛT EXQUIS
RÉGULIER .57 CH. — ÉPARGNEZ .14 CH.

SALADE DE CHOU 16 oz 39¢
"COORSH" FRAICHE
RÉGULIER .55 CH. — ÉPARGNEZ .16 CH.

LANGUES DE BOEUF lb 49¢
FRAICHES SOUS INSPECTION FÉDÉRALE
RÉGULIER .65 LB — ÉPARGNEZ .16 LB

TARTE PIZZA rég. 49¢
SUVANA FRAICHE, DÉLICIEUSE
PIZZA AUX CHAMPIGNONS OU ASSORTIES .59 CH.

Vive l'hiver avec Jato



MANTEAU DE VISON
Modèle fait sur mesure, de teinte pastel, vison Canada Majestic, 1ère qualité.
P. LECLERC Fourrures
705, St-Joachim, Québec



ski-doo BOMBARDIER
Modèle Super, 370 c.c. ou modèle Super olympique électrique avec remorque
Lauzon



TELE-COULEUR Admiral
Magnifique cabinet de style espagnol authentique, écran de 25", chêne naturel (plaqué).

GAGNEZ CHAQUE SEMAINE UN DE CES 3 GRANDS PRIX

CONDITIONS DU CONCOURS: Inscrivez vos nom, adresse et numéro de téléphone au dos de chaque reçu de caisse ou tel quitte. Déposez dans la boîte à cet effet à votre marché Jato. Votre personnel et ceux de leur famille ne sont pas éligibles. L'attribution d'un prix au choix du gagnant se fera tous les samedis à 4 heures p.m. (La personne chanceuse devra répondre à une question concours).

FELICITATIONS A Mme G.H. Payeur
90 Léo Bédard, Notre Dame des Laurentides
GAGNANTE DE LA SEMAINE DU CONCOURS
"VIVE L'HIVER AVEC JATO"

JUS DE TOMATES "DEL MONTE" 2 btes 19 oz 29¢
RÉGULIER 2 .29 — ÉPARGNEZ .10

HARICOTS "DEL MONTE" 2 btes 14 oz 39¢
JAUNES OU VERTS ASSAISONNÉS
RÉGULIER 2 .49 — ÉPARGNEZ .10

JUS DE FRUITS "LIBBY'S" bte 48 oz 39¢
ORANGE, PAMPLEMOUSSE ET MÉLANGE
RÉGULIER .45 CH. — ÉPARGNEZ .06 CH.

BEURRE D'ARACHIDES jarre 16 oz 39¢
"SCHWARTZ" LISSE, CRÉMEUX
RÉGULIER .53 CH. — ÉPARGNEZ .14 CH.

MARGARINE "GOLDEN GIRL" pqt 1 lb 23¢
HUILE VÉGÉTALE, ÉCONOMIQUE
RÉGULIER .33 CH. — ÉPARGNEZ .10 CH.

LAIT "CARNATION" bte 3 lbs $1.19
EN POUDRE INSTANTANÉ, ÉCRÉMÉ
RÉGULIER 1.35 CH. — ÉPARGNEZ .16 CH.

"DEJEUNER MINUTE" bte 9 oz 65¢
CHOCOLAT, CAFÉ, VANILLE AU CHOIX
RÉGULIER .79 CH. — ÉPARGNEZ .14 CH.

OLIVES FARCIES jarre 15 oz 65¢
"CORONATION" MANZANILLA
RÉGULIER .83 CH. — ÉPARGNEZ .18 CH.

EAU DE JAVEL gallon 128 oz 49¢
"CHANTECLERC" POUR LA BLANCHISSAGE
RÉGULIER .59 CH. — ÉPARGNEZ .10 CH.

FROMAGE "SWISS KNIGHT" pqt 8 oz 43¢
FROMAGE DE GRUYÈRE, 12 PORTIONS
RÉGULIER .49 CH. — ÉPARGNEZ .06 CH.

MARINADES "RAYMOND" jarre 16 oz 29¢
SUCRÉES, MÉLANGÉES, CROUSTILLANTES
RÉGULIER .33 CH. — ÉPARGNEZ .04 CH.

POUDING EPONGE 2 pqts 49¢
"MONARCH" CARAMEL, COCO, CHOCOLAT
RÉGULIER .29 CH. — ÉPARGNEZ .09

PAPIER CIRE roul. 100' 33¢
"CUISIRITE" IMPRÉGNÉ LA SAVEUR
RÉGULIER .39 CH. — ÉPARGNEZ .06 CH.

CHIFFONS "J" bte 12 s 55¢
A TOUT USAGE, BLEUS OU ROSES
RÉGULIER .63 CH. — ÉPARGNEZ .08 CH.

SERVIETTES DE PAPIER 2 celles 60 s 39¢
"SCOTT" POUR LA TABLE, BLANCHES OU ROSES
RÉGULIER 2 .45 — ÉPARGNEZ .90

SAVON LIQUIDE 2 cont. 24 oz 88¢
"SUNLIGHT" POUR LA VAISSELLE
RÉGULIER .63 CH. — ÉPARGNEZ .08



ROBIN HOOD
Farine pré-tamisée, tout usage
pqt 7 lbs 73¢
RÉGULIER .85 CH. — ÉPARGNEZ .12 CH.



MOUCHOIRS de papier "White Swan" blancs ou couleurs
btes 360s 25¢
RÉGULIER 2 .61 — ÉPARGNEZ .06

Jato

NESCAFE pur et nouveau saveur de café frais moulu
Jarre 10 oz 1.33
RÉGULIER 1.69 CH. — ÉPARGNEZ .36 CH.



ANANAS tranchés "Del Monte" d'Hawaii, les meilleurs
Bte 19 oz 29¢
RÉGULIER 41 CH. — ÉPARGNEZ .12 CH.



N.B.

Confiez à "l'Action" vos travaux d'impression.

l'Action

Lisez "l'Action" régulièrement vous l'adopterez définitivement

Le remaniement ministériel

Une étape vers quoi?

Par Jacques DALLAIRE

L'Union Nationale reprend la route . . . mais on ne sait trop, pour l'instant, dans quelle direction, jusqu'à ce que soit connue l'option constitutionnelle précise de l'Union Nationale, probablement au moment de la conférence interprovinciale convoquée par le premier ministre ontarien, M. John Robarts, à la fin du mois.

Entre-temps, cette première phase d'un remaniement ministériel qui pourrait connaitre une certaine envergure dans les mois à venir laisse tous et chacun sur son appétit, tant chez les jeunes éléments que pami les militants du parti.

Le chef de l'opposition, M. Jean Lesage, n'avait peut-être pas tort d'affirmer, hier, que M. Johnson a été pressé par les événements et qu'il lui a fallu recourir à des mesures temporaires. Cette ébauche démontre d'abord que le premier ministre a voulu alléger le lourd fardeau d'un double ministère que portaient quatre ministres, depuis leur assermentation le 16 juin 1966, laissant le soin à M. Jean-Paul Cloutier de cumuler, pour quelque temps encore, les fonctions de ministre de la Santé, de la Famille et du Bien-Etre, maintenant que les négociations avec les radiologistes et médecins spécialistes sont terminées et que les employés d'hôpitaux ne reviennent à la charge que dans quelques mois.

Il semblait acquis que MM. Maurice Bellemare, Jean-Jacques Bertrand, Paul Dozois et Fernand-J. Lafontaine ne pouvaient physiquement continuer l'administration de deux ministères à la fois. Les remplaçants pour les postes ainsi laissés vacants furent vite trouvés, quoique la nomination de M. Jean-Guy Cardinal au Conseil législatif, à l'âge de 42 ans seulement, tout en devenant titulaire de l'Education, ait renversé les prévisions des observateurs politiques.

CONSTITUTION

L'entrée en scène de M. Marcel Faribault fut tout aussi étonnante par les fonctions qui lui sont assignées: conseiller du Conseil exécutif en matière économique et constitutionnelle, devenant membre lui aussi, à l'âge de 59 ans, de la Chambre haute.

On a senti dès lors que le premier ministre a voulu miser sur tous les tableaux à la fois. Quoique en matière constitutionnelle, la prise de position catégorique de M. Faribault, hier, qui au fait doit accompagner M. Johnson à la conférence Robarts, en faveur d'une constitution renouvelée, laisse présager certains affrontements à l'intérieur du parti. S'il est admis évidemment que 22 députés unionistes, soit près de la moitié du gouvernement, rejettent à priori cette option en faveur d'un Québec autonome.

Les événements semblent vouloir donner à nouveau raison à M. Lesage, lorsqu'il prétend que MM. Marcel Masse et Jean-Noël Tremblay, entre autres, ne sauraient admettre de compromis sur cette question. Et d'ailleurs, que penser aujourd'hui du "plan secret" qu'avaient mis au point un cercle de "penseurs" du parti, même s'il fut jugé préférable par la Commission politique de l'U.N. de ne pas l'intégrer au dernier manifeste électoral?

CLIMAT FINANCIER

Les questions constitutionnelles et économiques étant intimement liées, une autre énigme se pose. La seule présence de M. Marcel Faribault, alliée à l'occasion à celle de M. Cardinal, réussira-t-elle à dissiper les craintes qu'entretiendraient bon nombre d'investisseurs étrangers à l'égard du Québec depuis plusieurs mois?

M. Johnson a lui-même peu élaboré sur le sujet, hier. Il s'est contenté d'affirmer que M. Faribault s'occuperu notamment de mener à bien les travaux de l'Office du Plan. Le premier ministre a rejeté du même coup l'idée voulant que ce nouveau conseiller reprenne en mains l'oeuvre ébauchée par M. Jacques Parizeau, qui quittait le gouvernement récemment pour accéder à d'autres fonctions sur la scène fédérale.

POINT TOURNANT

Plusieurs analystes parlent d'un point tournant pour l'Union Nationale dans les prochains mois. Un scrutin général au début de décembre semble de moins en moins évident, quoique le premier ministre ait plutôt joué de surprises en surprises ces derniers temps.

M. Johnson parle néanmoins de seconde étape quant au remaniement ministériel. Importante, dit-on, pour M. Masse qui se sentirait de plus en plus à l'étroit depuis plusieurs mois dans ses fonctions de ministre d'Etat à l'Education.

Cette étape laisse également la porte ouverte à quelques jeunes éléments du parti à des postes de ministres d'Etat ou d'adjoints parlementaires, bien que ces fonctions soient facultatives.

Une lourde tâche attend donc le chef du gouvernement dans les mois à venir, puisqu'une crise interne pourrait être tout aussi désastreuse pour l'U.N. qu'elle ne l'a été pour les libéraux à l'issue du dernier congrès de leur Fédération.

Si les deux "vieilles" formations en venaient à prôner les mêmes réformes constitutionnelles, un tiers parti aurait peut-être alors tout à gagner, en tirant profit de la confusion.

Le front commum dans la fonction publique n'est pas pour 1968

Le directeur professionnel du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec, M. Raymond Parent, a révélé hier au quatrième congrès annuel de cet organisme que le front commun envisagé des 150,000 salariés qui auront à négocier avec le gouvernement, en 1968, ne prendrait pas la forme d'une structure unifiée.

Il s'agit plutôt d'un regroupement moral que physique, a expliqué M. Parent aux congressistes réunis dans la Vieille Capitale.

Il a souligné que lorsque le gouvernement adoptait une politique ou prenait une décision lors de négociations avec un groupement il ne bougeait plus.

La faiblesse dans les négociations de la fonction publique dans le passé réside dans le fait que la Régie des Alcools, les enseignants, les hôpitaux ont fait une bataille chacun de leur côté.

L'élaboration du front commun envisagé consiste à trouver des traits, des politiques ou des orientations communes entre les différents syndicats de la fonction publique afin d'éviter que l'on puisse jouer les efforts de l'un contre ceux de l'autre.

Johnson indique qu'un deuxième remaniement pourrait avoir lieu au cours de l'hiver 68

(J. D.) — Tout en annonçant, hier, la première phase de son remaniement ministériel, le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, a indiqué qu'un nouveau partage des pouvoirs pourrait avoir lieu d'ici au printemps de l'an prochain.

Mais, comme l'a dit clairement le chef du gouvernement, cette seconde étape ne pourra être franchie, sans que les nouveaux ministères de la Fonction publique, de la Jeunesse, des Loisirs et des Sports, ne soient créés, et sans que ne soit définie surtout l'action précise et la constitution du ministère des Institutions financières, déjà entériné par les Chambres, en août dernier.

De ceux que l'on désignait pour cumuler la direction respective de ces trois ministères, un seul, M. Marcel Faribault pourrait, comme c'est le cas présentement pour M. Cardinal, nouveau ministre de l'Education, assumer la responsabilité du ministère des Institutions financières, tout en étant membre du Conseil législatif.

D'ici au printemps '68, M. Faribault disposerait du temps voulu pour "se libérer de certaines tâches", comme l'a expliqué M. Johnson.

D'autre part, M. Marcel Masse se verrait désigner comme titulaire du ministère de la Fonction publique, tandis que M. Jean-Marie Morin, député de Lévis, dirigerait le ministère de la Jeunesse, des Loisirs et Sports.

De fait, le premier ministre a clairement laissé entendre, hier, que M. Masse plus précisément, sera promu à de nouvelles fonctions dans les mois à venir, lorsqu'il a dit que le député de Montcalm "assurera pour le moment la continuité à l'Education".

Quant à M. Morin, on se souvient qu'en septembre dernier, il avait été officiellement mandaté par le premier ministre pour présider les assises annuelles d'organismes de loisirs, qui se tenaient à Lévis. Délibérations auxquelles avaient pris part d'ailleurs M. François Missoffe, ministre de la Jeunesse et des Sports de France.

Quel sort réserve-t-on au Conseil législatif?

(J. D.) — Quel sort sera-t-il réservé au Conseil législatif, maintenant qu'entrent en scène MM. Marcel Faribault et Jean-Guy Cardinal et comment concilier cette attitude du premier ministre avec le programme même de l'Union nationale qui préconisait l'abolition pure et simple de cette institution parlementaire?

A cette question, M. Daniel Johnson réplique que "la nomination de deux nouveaux conseillers législatifs ne préjuge rien de ce qui doit éventuellement arriver au Conseil Législatif".

Le chef du gouvernement a rappelé qu'il a lui-même des vues personnelles à ce sujet. "Et, si mes vues sont adoptées, ajoute-t-il, les deux Chambres (Assemblée législative et Conseil législatif) demeureront, l'une étant élective et l'autre nominative, mais la nominative sera chambardée".

En se sens, le premier ministre tend à une participation plus accrue de la part des corps intermédiaires, tel qu'il l'avait maintes fois répété durant la campagne électorale qui donna le pouvoir à l'Union nationale, en juin '66.

M. Johnson a précisé qu'en tout premier lieu, le gouvernement verra à lancer une intense campagne en vue du développement économique et commerciale du Québec, campagne animée principalement par MM. Faribault et Cardinal.

On sait que M. Faribault est encore président du Trust général du Canada, et de la Arrow Shoe, en plus d'occuper des postes de directeur dans 16 autres firmes. Quant au nouveau ministre de l'Education il fut pendant sept ans secretaire du Trust général du Canada.

Le Journal de Montréal reconnu coupable de libelle diffamatoire

MONTREAL (P.C.) — La Société de publication du Journal de Montréal Limitée a été déclarée coupable hier d'avoir publié un libelle diffamatoire à l'endroit du député libéral pour le comté de Laval à l'Assemblée législative, Me Jean-Noël Lavoie.

Le juge Irénée Lagarde a condamné la compagnie éditrice du quotidien à $500 d'amende et à des frais de $100 qui seront versés aux avocats de Me Lavoie.

Ce procès fait suite à la publication le 23 février 1965 d'une photo de Me Lavoie accolée à celle de Lucien Rivard. Le juge Lagarde a décrit ce dernier comme étant reconnu dans l'esprit public à cette époque pour un membre influent de la pègre. Rivard devait subséquemment être condamné par une Cour du Texas à 20 ans d'emprisonnement pour trafic de narcotiques.

La publication des deux photographies rapprochées du plaignant et de Rivard, avec la légende qui les accompagnait, était une indication formelle que Me Lavoie était l'ami de Rivard, a dit le juge Lagarde. Rien dans la preuve ne peut toutefois établir que M. Lavoie était l'ami de Lucien Rivard.

Bien au contraire, elle révèle qu'il n'y avait aucune espèce d'amitié ou de relations entre eux, a dit le juge.

La défense n'a pas établi que la conduite de M. Lavoie était inconvenante pour une personne détenant une fonction publique. Elle n'a pu également démontrer que la publication de ces photos et de la légende avait été faite dans l'intérêt public.

La composition du Cabinet

(J.D.) — A la suite du remaniement ministériel effectué, hier midi, voici comment se composera dorénavant le Conseil exécutif du Québec:

— Premier ministre: Daniel Johnson (ministre des Affaires intergouvernementales).
— Ministre du Travail : M. Maurice Bellemare.
— Ministre des Richesses Naturelles : M. Paul Allard.
— Ministre de la Justice : M. Jean-Jacques Bertrand.
— Ministre de la Santé, Famille et Bien-Etre: M. J.-Paul Cloutier.
— Ministre de l'Education : M. Jean-Guy Cardinal.
— Ministre des Finances : M. Paul Dozois.
— Ministre de l'Industrie et du Commerce : M. Jean-Paul Beaudry.
— Ministre des Terres et Forêts : M. Claude G.-Gosselin.
— Ministre du Revenu : M. Raymond Johnston.
— Ministre des Travaux publics : M. Armand Russell.
— Ministre de la Voirie : M. Fernand-J. Lafontaine.
— Ministre des Transports et Communications : M. Fernand Lizotte.
— Ministre du Tourisme, Chasse et Pêche : M. Gabriel Loubier.
— Ministre des Affaires culturelles : M. Jean-Noël Tremblay.
— Ministre de l'Agriculture et de la Colonisation : M. Clément Vincent.
— Ministre des Affaires municipales : M. Robert Lussier.
— Secrétaire de la province : M. Yves Gabias.
— Ministre d'Etat à la Santé : M. Roch Boivin.
— Ministre d'Etat aux Affaires municipales : M. Francis Boudreau.
— Ministre d'Etat à l'Industrie et Commerce : M. Edgar Charbonneau.
— Ministre d'Etat à la Justice : M. Armand Maltais.
— Ministre d'Etat à l'Education : M. Marcel Masse.
— Ministre d'Etat à la Famille et au Bien-Etre : M. Frs-Eugène Mathieu.

Le nombre de représentants est ainsi porté de 21 à 24.

— — — — —

Demeurent adjoints parlementaires:

— M. René Bernatchez, député de Lotbinière (Agriculture et Colonisation).
— M. François Gagnon, député de Gaspé-Nord (Tourisme, Chasse et Pêche).
— M. Georges Gauthier, député de Roberval (Agriculture et Colonisation).
— M. René Lavoie, député de Wolfe (Terres et Forêts).
— M. Jean-Marie Morin, député de Lévis (adjoint du premier ministre).

Selon le Syndicat des fonctionnaires

La Commission de la Fonction publique ne joue plus son rôle

Par André BELLEMARE

Le quatrième congrès du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec a complété hier la deuxième journée de ses assises. Les délégués ont été répartis sur quatre commissions qui ont étudié, scruté les rapports des différents comités du syndicat. On s'est borné à discuter, à élaborer définitivement les résolutions qui seront soumises aux séances plénières qui se dérouleront aujourd'hui, et jeudi.

Dans son rapport qu'il a soumis à une de ces commissions, le service technique du syndicat reproche à la Commission de la fonction publique de ne pas s'acquitter de sa tâche, surtout en matière de surveillance dans le recrutement des ouvriers et dans le cas de révocation de nomination et de destitution.

Le département du service technique, dont M. Raymon Parent, en est le président, est d'avis que le recrutement de la meilleure main-d'oeuvre doit être autant l'affaire du gouvernement que de l'entreprise privée. En ce qui concerne l'avancement des fonctionnaires, l'Etat a voulu se défendre contre lui-même en tant qu'employeur en confiant la responsabilité à la Commission de la fonction publique. Il s'agirait là d'un faux-fuyant, d'après le SFPQ qui conclut en disant que la CFP estime qu'elle n'a pas de critères à fournir au gouvernement quand il s'agit de l'avancement, de tel fonctionnaire et que "ce que fait le gouvernement, ce sera bien fait".

L'ACCEPTATION DU SYNDICALISME

Tout en reconnaissant que la commission a accepté la participation du syndicat au sein des comités consultatifs, on demeure quand même perplexe, au SFPQ, sur le rôle que joue réellement le syndicat sur ces comités consultatifs et on s'interroge sur l'opportunité de maintenir ces comités.

C'est ici que le syndicat opine que "tout ça ne règle pas la question: l'acceptation du syndicalisme qui est le droit de négocier d'égal à égal avec l'employeur".

Alors, si on se place dans un tel contexte, le SFPQ va plus loin en disant que la Commission de la fonction publique, "notre chaperon" ne fait plus figure dans le vent. "Ce ne peut être qu'une source de chicanes, de frustrations et de cachoteries".

Il est difficile de parler du présent congrès du Syndicat des fonctionnaires du Québec sans penser à ce que seront les futures négociations entre le gouvernement et les fonctionnaires. Discussions qui doivent s'amorcer entre les deux parties dès le début de l'année prochaine. On ne se cache pas pour affirmer que l'accouchement de la deuxième convention collective de travail ne se fera pas sans douleur. Les principaux symptômes qui motivent cette crainte s'appellent la nomination et la permanence des ouvriers, la révocation, les mouvements de main-d'oeuvre, notamment.

"La prochaine négociation devra poser des roues à notre régime. Il faut que ça roule", serait en voie de devenir le leitmotiv du SFPQ à la veille de l'ouverture des négociations.

QUI SUCCEDERA À M. FORTIN?

En même temps que les délégués se penchent sur leur examen de conscience général, la cabale pour la présidence du syndicat fait son bonhomme de chemin. On sait déjà que le président actuel, M. Raymond Fortin, ne se portera pas candidat à l'élection qui doit choisir tous les officiers du syndicat au terme du congrès. Deux ou trois noms retiennent l'attention des congressistes. On concède, cependant, de bonnes chances au secrétaire général, M. J.-Roger Desloges, pour prendre la relève de M. Fortin. La décision finale appartient aux quelque 300 délégués du congrès.

Aucune rencontre dans la grève du camionnage

MONTREAL (PC) — Le conciliateur du gouvernement, M. Gilles Laporte, a tenté hier d'amener les deux parties en cause dans la grève des camionneurs déclenchée il y a trois jours à se rencontrer.

Cette grève a ralenti considérablement les opérations de camionnage, dans le port de Montréal et a gêné également le transport des pièces d'exposition provenant de l'emplacement de l'Expo.

Mais ce sont les camions chargés de viande qui constituent l'inquiétude majeure pour la ville, car cette marchandise sera perdue si elle n'est pas livré d'ici peu de temps.

M. Laporte tente présentement d'organiser une rencontre entre les représentants patronaux de l'Association de camionnage du Québec et les chefs syndicaux représentant les 1,400 employés membres de la Fraternité internationale d'Amérique des camionneurs.

Cette grève, qui affecte environ 60 pour cent du transport par camions à Montréal, a été déclenchée pour appuyer des demandes salariales.

Le syndicat exige une augmentation de salaire de $1.25 l'heure alors que les camionneurs syndiqués touchaient auparavant $2.07 en vertu de leur précédent contrat collectif.

Les compagnies de camionnage ont offert une augmentation de 75 cents l'heure à leurs employés en plus de bénéfices marginaux.

La police a rapporté hier que quelques camionneurs qui ne sont pas en grève avaient reçu des menaces et que deux camions avaient été endommagés.

En plus de salaires plus élevés, le syndicat demande que le nombre d'heures de travail hebdomadaire, de 50 qu'il était, soit réduit à 45.

M. J. Brillant, élu président du conseil d'administration de Québec-téléphone

RIMOUSKI. — (P. C.) — M. Jacques Brillant, depuis 1962 président de Québec-Téléphone a été élu hier, président du Conseil d'administration de cette société.

C'est M. B. A. Beneteau qui succède à M. Brillant au poste de présidence de la compagnie.

Le président et fondateurs de Québec-Téléphone en 1927, M. Jules A. Brillant, devient président d'honneur. Il avait fait par au Conseil d'administration de son intention de rendre disponible sa fonction. Il demeure administrateur et membre du comité exécutif.

Pourquoi a-t-il fallu créer 64 commissions scolaires régionales?

Pourquoi a-t-il fallu créer 64 commissions scolaires régionales? Et ces énormes écoles secondaires polyvalentes qui reçoivent de 1,500 à 2,000 élèves, étaient-elles nécessaires?

Le dimanche, 5 novembre, à la télévision, et au cours de la semaine qui suit, à la radio, des spécialistes de l'éducation tenteront de définir les grandes lignes et d'expliquer le pourquoi de la régionalisation scolaire pour fins d'enseignement secondaire.

NE RESTEZ PAS SOURDS!

Découpez ceci!

En vous dépêchant vous pourrez recevoir GRATIS un livre très intéressant, démontrant comment claire des deux oreilles, vous saurez qui vous parle et d'où vient le son. Vous trouverez, décrite en termes simples et en images, une extraordinaire nouveauté de Beltone destinée aux personnes qui ne veulent pas porter d'appareils acoustique. Voulez-vous retrouver une 2e chance de bonheur en famille, de succès en affaires et en société? Ecrivez et vous recevrez ce livre précieux dans un emballage ordinaire.

CENTRE BELTONE
J.-R. PEYROT, dépt 50
487 est, boul. Charest
Québec

Deuxième apparition en cour de Georges Lemay

MONTREAL. (P.C) — Georges Lemay est apparu en Cour pour la seconde journée de son procès sous une accusation de vol au montant de $633,605 perpétré dans une banque, mais sa femme, Lise, n'occupait pas cette fois le même endroit dans la salle.

Lise Lemieux, 32 ans, doit témoigner pour la Couronne contre son mari et comme témoin, elle ne peut demeurer dans la salle d'audience avant d'avoir été appelée à témoigner.

L'assistant-gérant de la banque, M. Clarence Bartlett, a déclaré hier en Cour qu'il avait trouvé la chambre forte éventrée et les coffrets de sûreté également au moment où il retournait au travail après le week-end de la fête de la Confédération en 1961.

Les voleurs, a-t-il dit, avaient emporté $416,588 en argent, $165,000 en bijoux, $37,700 en obligations et environ $10,000 en diverses autres valeurs négociables.

Les professeurs d'un CEGEP quittent la CSN pour la CEQ

MONTREAL (P.C.) — La Corporation des enseignants du Québec a annoncé en fin de semaine que les professeurs du CEGEP de Rouyn-Noranda ont choisi de s'affilier à elle plutôt qu'à la CSN.

La CEQ, solidement implantée chez les enseignants du niveau élémentaire et secondaire, vient donc de réussir une percée dans les institutions du niveau collégial, où deux syndicats affiliés à la Confédération des syndicats nationaux, soit le Syndicat des professeurs de l'Etat du Québec, instituts de technologie, écoles normales et autres écoles de l'Etat et le syndicat professionnel des enseignants, collèges classiques possédaient à peu près l'exclusivité.

La décision prise par les professeurs du CEGEP de Rouyn-Noranda, en fin de semaine, a été motivée principalement, selon le président du syndicat, par l'objectif de l'unité de la profession et par la qualité des services professionnels offerts par la CEQ.

Les professeurs ont estimé nécessaire que les enseignants des divers niveaux fassent disparaître les "cloisons" entre eux en appartenant à une même centrale d'enseignants.

D'autre part, le représentant syndical de la CSN pour les CEGEP, M. Jean-Léon Deschênes, a déclaré dans une interview que dans 5 des 7 premiers CEGEP à être formés, les enseignants ont, voté pour la CSN. Il s'agit des enseignants des CEGEP de Jonquière, Chicoutimi, Hull, Rimouski et Limoilou.

Les enseignants du CEGEP de Ste-Foy déposeraient cette semaine, selon M. Dechênes, leur demande de reconnaissance à la Commission des relations du travail et leur demande d'affiliation à la CSN.

Le représentant de la CSN a refusé d'indiquer si son groupe contesterait la décision des professeurs du CEGEP de Rouyn.

Selon le Dr Donald Kepron

Les soins dentaires seront moins coûteux et moins douloureux

MONTREAL. — (P. C.) — Un dentiste montréalais a déclaré lundi que les soins dentaires seront moins coûteux et moins douloureux à l'avenir.

Le Dr Donald Kepron a affirmé devant la 42e clinique dentaire annuelle de Montréal que de nouveaux appareils ainsi que des anesthétiques améliorés contribueront à ces changements.

"Bientôt, a-t-il lancé, une visite chez un dentiste sera une expérience plaisante durant laquelle le patient pourra même rattraper le sommeil perdu."

"Et ce sera plus économique, car nous pourrons travailler plus rapidement, n'ayant pas à poursuivre le patient autour de la chaise."

Le Dr Kepron dit également que la tendance d'aujourd'hui est à la finition de l'ouvrage en une seule séance, à cause des foreuses dentaires très perfectionnées et refroidies à l'eau.

"Plusieurs dentistes donnent déjà des rendez-vous qui durent trois, quatre ou même cinq heures parce que l'équipement leur permet de tout faire en une seule fois."

Plus tôt durant la rencontre, le Dr David S. Shelby, de New York, a exprimé l'opinion que les gens voulaient non seulement des dents plus fortes et en bonne santé, mais également des dents qui paraissent plus blanches et plus jeunes.

D'après lui, "les patients d'aujourd'hui se préoccupent tout autant de l'apparence de leurs dents que de leur bon fonctionnement"

CARRIERES et PROFESSIONS

COMPTABLE DEMANDE

L'Hôtel-Dieu de Hauterive, comté de Saguenay, recherche un candidat pour prendre charge du département de la comptabilité avec expérience dans les hôpitaux de préférence.

Toute application devra être faite par écrit en spécifiant âge, adresse, état civil, expérience, degré d'instruction et salaire espéré.

Toute communication sera gardée confidentielle et devra être adressée à:

La Directrice Générale
Hôtel-Dieu de Hauterive,
635 Boul. Joliette,
Hauterive, Comté Saguenay, P.Q.

avant d'acheter les

CHAUSSURES

DONT VOUS AVEZ BESOIN

voyez d'abord:



J.-E. ROUSSEAU

MARCHAND DE CHAUSSURES

211-213 Est, rue St-Joseph
Québec 2.

l'Action économique

COTES DES BOURSES

Toronto

(Par la Presse Canadienne)

MINES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Accra	2250	10½	10½	10½
Acme Gas	5000	18	18	18
Advocate	1050	235	230	230
Agena Mg	5068	15	15	15
Agnico	1100	140	140	140
Akaitcho	500	48	48	48
Am Larder	100	31	31	31
Ang Am	40400	32	29½	29½
Ang Ruyn	1400	96	96	96
Ang U Dev	8000	60	57	58
Area	1400	340	330	335
Argosy	200	70	70	70
Armore	33100	19	18	18½
Arcadia	1000	19½	19½	19½
Atl C Cop	2000	70	70	70
Atlas Yk	2000	6	6	6
Aunor	600	229	229	229
Bankeno	1900	101	100	101
Bankfield	500	9	9	9
Barex	2000	44	44	44
Bary Expl	500	24	24	24
B-Duq	12000	15	14	14
Bethlm	3905	655	645	655
Big Nama	625	27	27	27
Black Bay	1000	8½	8½	8½
BL Hawk	1600	33½	33½	33½
Bralorne	4600	165	163	164
Br Reef	48940	62	56	60
Brunswk	5300	550	540	540
Bunker H	8500	17	16½	17
Cable	1000	12½	12½	12½
Calmor 1B	1200	110	110	110
C Mines	29883	42	40	40
Camflo	2950	325	315	325
Camp Chib	518	650	650	650
Camp RL	200	19¾	19¾	19¾
C Tung	6389	234	231	233
C Dyno	13600	203	194	198
Cdn Keely	500	7	7	7
Cn Lnert	25500	18½	17	17
C Malart	100	10	10	10
C Nisto	26250	54	52	52
Candore	9500	13½	13	13
Can-fer	3000	95	94	95
Cantri	1500	16	15	15
Captain	2000	16	15	16
Cassiar	425	17⅝	17½	17¾
Cent Pat	1000	153	153	153
Chestrvl	20000	28½	27	27
Chib Kay	500	12	12	12
Chib M	2000	51	50	50
Chimo	3900	116	115	116
Chrom	800	155	155	155
Coch Will	1200	140	135	140
Coin Lake	8400	23	21	23
Conia	10000	62	62	62
Conigo	183150	116	110	110
C Shaw	15500	29½	27½	27½
C Bell	12500	13½	12	12
C Callinan	3626	12	12	12
Con Fardy	4444	320	310	310
C Hall	20100	48	45	45
C Marben	1100	400	385	385
C Morisn	8550	435	400	425
C Neg	44333	75	63	64
Con Nichoj	2900	11	9½	10½
C Rambler	4100	100	93	93
C Red P	32170	50	47	47
Conwest	3950	655	650	650
Copreorp	4000	55	53	55
Cop Fields	5100	126	125	125
Cop-M	18500	30	26	27
Coulee	11700	59	50	52
Courvan	3000	12½	12½	12½
Craigmt	8150	12	11¾	12
Cstland	3200	24	24	24
Crowpat	4000	8	7½	8
Daering	725	9	9	9
Deer Horn	1000	21	21	21
D'Elda	63250	82	75	75
Denison	2242	85	83½	83½
Dicknsn	535	310	295	295
Discovry	2850	135	125	134
Dome	200	45	45	45
Donalda	4500	14	13	13
Dunraine	2034	30	30	30
East Sull	1350	535	530	535
Endako	1750	12½	12¾	12½
F West	25000	14½	14	14
F Nat U	2400	65	63	63
Frobex	17956	480	445	460
Gt Mas	16325	135	124	130
Giant Yk	55	780	740	740
Glenn Exp	9300	20	18	18
Gldry	50567	110	102	104
Goldrm	25900	76	71	74
Gortdrm	1100	270	270	270
Granby	600	82½	82½	82½
Gdroy	67700	84	70	73
Grandue	4845	710	690	700
Granisle	2600	900	845	870
Green Pnt	3060	43½	42	42
Gulch	2000	28½	27	28½
Gulf L	3000	7	7	7
Gunnar	1290	185	170	170
Hastings	200	135	155	155
Hdway	20000	20	19	19
Heath	2000	8	7½	8
High-Bl	305	13¾	13¼	13¼
Hollinger	1720	26	25⅝	26
Huds Bay	390	58½	57½	57½
Hydra Ex	670	18	18	18
Int Bibis T	9300	78	72	72
Irish Cop	100	11½	11½	11½
Iron Bay T	100	390	390	390
Iso	3300	161	157	158
jaye Exp	5000	15	15	15
jelex	2108	24	24	24
joliet	2000	31	31	31
jonsm	15300	24½	24	24
joutel	2200	80	78	80
jowsey	5532	80	79	80
Kam Kotia	1100	300	297	297
Kerr Add	4875	16⅝	16¼	16¼
Kelly Dad	1000	18	18	18
K Anacon	1366	80	80	80
Kid Coper	4500	60	60	60
Kirk Min	2181	9	9	9
Kirk Twn	92500	20	17½	17½
Kopan	11000	10½	9½	9½
Lab Min	140	32	32	32
L Dufault	1835	10¾	10¾	10¾
Lakehead	4000	38	36	36
L Osu	6000	23½	22½	23
La Luz	885	14¾	14½	14½
Langis	1000	35	34	34
Leitch	3365	945	875	875
LL Lac	260	178	178	178
Lorado	1800	93	91	93
Louvicrt	2000	13½	13½	13½
Macassa	1866	135	128	128
Macdon	3900	21	21	21
MacL Msh	1200	45	43½	43½
Madsen	1300	145	145	145
Malartic	1167	48	48	48
Man Bar	510	22	22	22
Marchant	3100	80	75	80
Martin	2100	19	19	19
Mattgmi	740	13½	13	13½
Maybrun	3833	9½	9½	9½
Mc Adam	4500	48	46	44
Mc Intyre	200	76	76	76
MWat	14000	42	41	41½
Mentor	1000	53	53	53
Merril	13400	168	160	168
Meta	3500	10	9	10
Midri	68800	100	85	89
Mogul Min	3025	370	360	365
Mogul Min	3025	370	360	365
Mt Wrlbht	5500	25	24½	24½
Multi-Mi	7800	127	120	120
Nealon	200	9	9	9
New Ath	1000	19	19	19
New Bld	2000	4½	4½	4½
New Cal	2500	35	32	32
Newconx	260	590	590	590
N Goldvue	3000	5½	5½	5½
N Harri	10000	17	15	15
N Hosco	2700	186	182	182
N Imprl	11350	320	305	305
N Kelore	500	8½	8½	8½
Newlund	5600	19	18½	18½
N Myla	11000	19	18½	18½
Newnor	1500	11	11	11
N Que Ragl	4250	530	515	520
N Senator	1500	23	22½	22½
Nick Rim	3610	13	13	13
Norbaska	5700	63	62	62
Norbeau	1000	33	33	33
Norgold	8000	8½	8	8½
Norlex	12200	18½	18½	18½
Normetal	23	380	360	380
Norpax	11600	7½	7	7½
Northcal	1900	23	23	23
N Cold	10100	144	138	142
N Gate	28952	865	840	840
N Rank	2400	32	32	32
N Rock	3500	33	31	32½
North Can	20	143	143	143
Opemska	1150	10½	10¼	10¼
Orchan	2300	275	270	275
Osisko	6500	49	47	47
Pamour	3500	210	210	210
Param	47500	12½	11	11
Patino	5463	14¾	13¾	13¾
Pax Int	2500	13½	13	13
Pce Exp	48100	150	143	143
Peerless	6000	7	7	7
Pick Crow	3000	24	24	24
Pine Point	1085	49¾	49½	49½
Placer	1343	54	53½	54
Preston	2800	21⅝	20¾	20¾
Probe M	3000	12	11½	12
Pyramid	200	350	350	350
QMI	300	260	256	260
Q Chib	14500	53	52	53
Que Lith	1600	247	240	240
Que Man	1000	20	20	20
Q Matta	20300	144	138	138
Quemont	500	115	710	715
Quonto	51300	10	9	9½
Radiore	5500	49	48	48
Rayrock	1800	125	125	125
Reeves	500	155	155	155
Rio Algom	2762	35	34	34
Rio Pr	10	94	94	94
Rio Alc	225	19¾	19½	19¾
Rix Athab	5400	20	20	20
Roman	6522	28⅞	28¼	28½
Rowan Cn	3500	7	7	7
Ryanor	9000	18	17½	17½
San Antoni	1000	18	18	18
Sarim	14100	20½	20	20½
Satel	23600	33	30	31
Sherritt	3915	490	475	475
Sigma	200	460	460	460
Silvrfids	540	420	415	415
Sil Miller	7000	15	14	14
Silvmq	8300	29½	29	29
Siscoe	2400	410	385	400
Stanrck	3360	495	480	485
Steep R	5225	640	620	625
Sullivan	800	380	370	370
Sunburst	500	9½	9½	9½
Teck Corp	1900	495	490	490
Territory	7000	14	14	14
Texmt	12000	68	65	65
Texore	1000	22	22	22
Thom L	1000	40	39	40
Tombill	2800	87	85	85
Torbrit	200	55	55	55
Tormont	2500	6½	6	6
Towag	6000	19	17	19
Tribag	1700	107	103	103
Trin Chib	2000	10	10	10
Tundra	1000	24½	24½	24½
U Mining	2833	33	32	32
U Asbestos	2775	735	715	725
U Buffad	16500	42	39	39
Un Keno	1750	665	655	665
Upp Can	100	120	120	120
Urban Q	500	13	13	13
vespar	2000	36	35½	35½
West Mine	6500	299	291	298
Wht Str	11500	27	26	27
Wilco	11600	37	34	35
Willroy	3720	90	85	85
Windfall	3000	18	18	18
Win-Eld	3500	12	11½	11½
Wr Harg	100	155	150	155
Yale Lead	8000	24	23	23½
Yk Bear	1450	270	265	266
Yukon C	700	141	140	140
zenmac	2000	20	20	20
zulapa	500	15½	15½	15½

PETROLES ET GAS

Alminex	2110	515	505	510
A Led	19000	16	15½	15½
Asamera	6250	685	66.	675
Banff	1525	15	15	15
Braisa	1300	125	125	125
Calvert	8500	25	24	24
CS Pete	1400	255	253	255
C Delhi	400	375	370	370
C Delhi	2000	32	32	32
C Ex Gas	3300	525	510	515
C Gridoil	2100	900	875	890
C Homestd	1150	465	460	460
Cdn Sup O	283	43¼	43	43
Cdn Trient	12	705	705	705
Cent Del	6820	18¾	17½	17¾
Chieftan D	970	755	750	755
C West P	128	145	145	145
Dynamic	6375	170	160	160
Fargo	1400	500	500	500
French Pt	2661	715	700	700
Gr Plains	1325	18½	18	18½
Gt Collsds	243	12¾	12¾	12¾
Int Helium	9110	345	340	340
Mill City	2900	152	146	146
Nat Pete	700	210	205	205
N Cont	17950	83	74	74
N Dav	107900	20	17	20
NC Oils	250	720	720	720
Numac	5200	380	380	385
Numc	18000	91	79	80
Okalta	2500	17	17	17
Permo	8600	24½	24	24
Peruv	1900	180	175	175
Petrol	12700	68	67	68
Pinnacle P	5950	305	300	300
Place G	86390	190	180	170
Rang	17075	410	385	385
Scurry Rn	2258	39¼	38¼	38¼
Spoon	13500	90	86	86
Triad	16150	224	214	214
U Can	10600	380	340	360
vandoo	1500	6	6	6
Wespac	50	305	305	305
Wstates	7115	780	625	710
W Decalta	7603	515	300	300
W Decit	1000	146	140	140

MARCHE ETRANGER

Clairtone	300	5½	5¾	5¾
Cent Del	200	19½	19	19½
Place	200	225	225	225
Agnico	800	150	150	150
Beattie D	2000	18	18	18
Denison	25	93	93	93
Dickenson	100	350	350	350
Gunner	100	210	210	210
Leitch	100	10½	10½	10½
Northgate	100	10¼	10¼	10¼
Patino	100	16	16	16
Que Chib	2000	54	54	54
Siscoe	300	445	400	445
Steep Rock	300	650	650	650
Wallroy	1500	95	95	95
Yk Bear	400	275	275	275

TITRES LES PLUS ACTIFS
de la Bourse de Toronto

(Par la Presse Canadienne)

INDUSTRIES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.	chang.
Lvy	29488	34	31½	33	+ ¼
Ackl	21275	14	13½	13¾	+ ¾
Alcn	18892	25⅞	25	25¼	— ½
Sps S	16745	22½	22½	22½	— ½
Bll Ph	15719	44⅞	44¼	44¼	

MINES

Cng	183150	116	110	110	— 6
Krk T	92500	20	17½	17½	
Mdr	68800	100	86	89	— 4
Grdr	67700	84	70	73	— 2
D'El	63250	82	75	75	— 5

PETROLES

N Dv	107900	20	17	20	+ 3½
Pic G	86390	190	160	170	—13
A Ldc	19000	16	15½	15½	
Nm W	18000	91	79	80	+11
N Cnt	1750	83	74	74	—10

Total des ventes : 12,020,000.

Montréal

(Par la Presse Canadienne)

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Abitibi	1929	8¾	8½	8½
Alcan	11477	25¼	25	25
Alcan	475	20¾	20	20
Algoma	475	20¾	20	20
Alliance	1000	12	12	12
Asbestos	165	21¾	21¾	21¾
Atl Sug	625	10¼	10¼	10¼
Bank Mont	2510	11¼	11	11¼
Bank NS	1175	13¾	13	13¾
Banq CN	4155	10¼	10	10¼
Bank NS	1175	13¼	13	13¼
Banq CN	4155	10¼	10	10¼
Banq Depar	620	10	9¾	9¾
Banq PC	515	8¾	8¾	8¾
Bell Phone	4391	44¾	44	44¼
Bowater	500	8¾	8¼	8¼
Bow Mer Pr	48	49¾	49¾	49¾
B A Oil	4025	37	36½	36¾
B C Forest	750	20	19¾	20
B C Phone	163	61	60	60
Brinco	2445	330	320	330
CAE	3875	12¾	12½	12½
Can Cem	353	36½	35	35
Can C Pr	124	22¼	22¼	22¼
C Dom Sg	250	23½	23½	23½
Can Iron	644	18⅞	18	18
CSL	75	29¼	29¼	29¼
CSL Pr	900	5¼	5¼	5¼
Cdn Brew	900	7½	7¼	7¼
C Br Al A	600	16¼	16	16
C Chm	100	350	350	350
C Hydro	200	23½	23½	23½
C Im B C	3080	11⅜	11½	11½
CIL	1625	17	16⅞	16⅞
CPR	1968	60½	60½	60½
CPR	6820	10¾	10¼	10¼
Cdn P Fina	1685	14¼	14¼	14¼
Cent Del	5250	18¾	17⅜	17¾
Chemcell	1100	9	8¾	9
Chum Ltd A	205	18¼	18¼	18¼
Cominco	1950	27¼	27	27¼
Con Bath	1331	28¼	27½	27½
C Bath	275	505	505	505
C Bath Pr	200	23½	23½	23½
Corby A	177	35	35	35
Cr zell A	150	18½	18½	18½
Crush Int	400	11¾	11¾	11¾
Cygnus A	1000	450	450	450
Denison	204	85	84	84
Dist Seag	340	37	37	37
D Bridge	700	15½	15½	15½
D Coal Pr	370	13¾	13¾	13¾
Dofasco	554	21¼	20½	20½
Dofasco A	25	89	89	89
D Glass	100	9¾	9¼	9¼
D Glass Pr	100	12	12	12
D Stores	100	17½	17½	17½
Dom Text	600	20½	20½	20½
Domtar	4386	11⅝	11½	11⅝
Du Pont	120	26½	26½	26½
Falcon	295	88¼	88¼	88¼
Fam Play	1450	39⅝	39¼	39½
Fin Coll	725	12	11⅝	11⅝
Fraser	286	20	20	20
Glengair	14301	230	225	230
GL Paper	1025	19¾	19¾	19¾
Hollinger	350	25¾	25¾	25¾
Home A	1963	23¼	23½	23½
Home B	808	25½	25½	25½
Horne PF	200	335	335	335
H Smith Pr	10	33	33	33
Hud Bay	95	58½	58¼	58½
Husky Oil	3100	21¾	21½	21⅞
Husky D W	1000	11¾	11⅞	11⅞
Imp Oil	594	65¾	65¼	65¾
Imp Tob	200	12¾	12½	12¾
Ind Acc	910	19⅝	19½	19½
I Bronze Pr	25	25½	25½	25¼
Int Nickel	590	115	113	113
Int Pap	177	27¾	27⅜	27¾
Int Util	1365	40⅝	40	40½
Int Ut Pr	800	40½	39⅝	39⅝
Inter Pl	1940	20⅝	20½	20½
Jamaica Fs	150	18⅝	18⅜	18⅜
Labatt	701	14¾	14½	14⅝
Lamont A	1500	14¾	14¾	14¾
Levy Ind	100	33½	33½	33½
Loblaw B	300	7¼	7⅛	7¼
Loeb M	2200	13¾	13⅜	13½
MacMillan	2175	25¼	24⅝	24⅝
Maritime E	100	24	24	24
Maritime Tel	369	21⅝	21¼	21⅜
Mass F	2187	19¾	18½	18½
McAllister	250	11⅝	11⅜	11⅜
Melchers	725	32¾	32½	32½
Miron	100	470	470	470
Molson A	325	20¾	20¾	20¾
Molson B	600	21½	21½	21½
Mont Trust	165	12¾	12¾	12⅝
Moore Corp	1700	31¾	30¾	31
Morse R A	100	24¼	24¼	24¼
Mussens	250	6½	6½	6½
N Sea Pro	200	6¾	6¾	6¾
Nfld Lght	400	10	10	10
Noranda	1465	51⅝	50¾	50¾
Nor Ctl G	430	11½	11½	11½
N8 Lp	1022	9¼	9¼	9¼
Ogilvie	600	11½	11¼	11¼
Pac Pete	1725	20¼	20	20
Pow Corp	1200	9¼	9	9
Price	1322	10½	10⅜	10½
Qn Gas	827	9¼	9¼	9¼
Rio Algom	2774	35	34	34
Rolland A	1607	8	7⅞	7⅞
Ronalds	2735	16½	16	16⅜
Rothmans	470	23½	23⅜	23½
Royal Bank	13040	14½	14	14
Royal Trust	1500	19½	19	19
Salada F	375	10	10	10
Scott Las	750	34	34	34
Shell In W	100	13	13	13
Sher W	110	19¼	19¼	19¼
Shop Save	350	13⅝	13½	13⅝
Simpsons	473	34⅝	34¼	34⅝
Sogenflue	137	15⅞	15⅞	15⅞
Southam	275	49¼	49¼	49¼
Steel Can	3360	20¾	19⅞	20
Steinbg A	850	19	18⅝	19
Texaco Can	362	30	29¾	30
Tor Dom	300	12¼	12	12
T C Corp	1933	6	5¾	5¾
Tr Can Pl	875	27⅜	27⅛	27⅜
Tr C Pl	2650	45½	45½	45½
Tr Mt PL	525	20¼	20	20
Triad	2200	222	217	217
Un Carbd	405	19	19	19
U Wstbrne	499	6¾	6¾	6¾
Wajax	300	17	17	17
Walk Gw	1215	32½	32½	32½
Webb Knp	1000	7	7	7
W Coast T	5275	23	22¼	22⅝
W Pac Prod	500	6½	6½	6½
Weston A	600	16½	16	16
Weston B	100	18⅜	18⅜	18⅜
zeller S	40	33	33	33

Canadienne

INDUSTRIES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Am Met En	13200	205	190	200
Blue Bon	200	265	265	265
C Dredge	200	6½	6½	6½
C Secur A	8400	295	280	295
Cassidys	300	6¼	6¼	6¼
Comm Hold	1500	60	57	60
Comdore	5425	225	200	225
C Mod A W	300	65	65	65
C Oilcloth	100	12	12	12
Grissol	800	395	390	390
Imbrex	200	6	6	6
Insprtu	220	135	130	130
Inv Fnd	75	36¼	36	36
Kent Av	3325	22	21¼	22
Kodiak P	3600	76	74	76
M R Rice	200	9	9	9
Select Fn	300	220	220	220
Spartan	2600	115	110	115
v Der Hout	700	300	280	300

MINES ET PETROLES

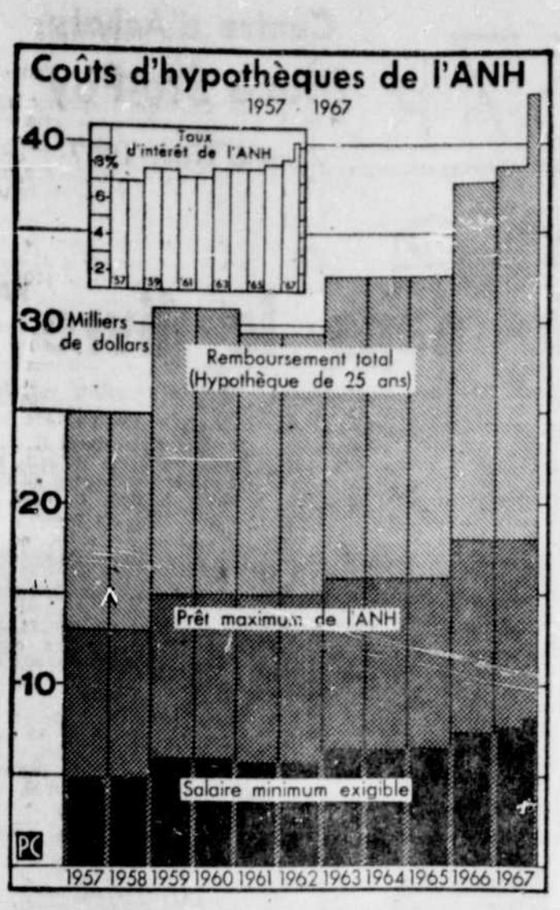
Agassiz	14800	46	45	46
Ajax	2000	10	10	10
Alscope	1500	210	210	210
Amg B Bel	2667	8	8	8
Arno	5400	1½	1½	1½
Baker	55700	36	30	33
Bateman	3000	7	7	7
Beauce	9000	12	12	12
Bellechase	3000	10	10	10
Black River	18000	7	6	6
Bruce Pre	12500	11½	9½	11
Bruneau	2500	18	17½	18
Burnt Hl	21700	71	68	70
Camflo	2100	325	325	325
C Magsite	800	35	35	35
Carbec	2700	370	365	370
Chemiloy	6600	540	520	535
Chipman	5000	10	9½	9½
C Manit	8710	57	52	52
C N Pac	5000	78	75	75
C Que Sm	5000	249	242	242
C virginia	6500	58	58	58
Corgenna	7826	70	69	69
Cursade	700	21	21	21
Dauphin	1000	12	12	12
Devils El	4000	22	21	21
Dolsan	3500	11½	11	11
D Explors	11000	19½	18½	19
D Lease	1000	20	20	20
Dumont	3500	21	20	20
Eagle M	43590	154	152	152
Fab	4000	8	8	8
Fano	1000	6	5	5
Fidelity	4500	29	22	23½
Fox Lake	3500	7½	7	7½
Futurity	3150	33	32	32
Glen Lake	1200	210	205	205
Guardian	3000	55	53	55
James B	20500	56	53	53
Keitic	3000	16	16	16
Louanna	6000	23	22½	22½
Massval	500	6	6	6
Matach Cd	62400	271	270	271
Merrill	1500	160	160	160
Mid Chib	2000	14½	14½	14½
Midepsa	700	230	221	221
Miro	11700	19	17	19
Mistango	3500	14½	13½	14½
Molyb	2000	165	165	165
Native M	2500	7	7	7
New Forma	4000	3½	3½	3½
New Glac	500	26	26	26
Nw Mt Cost	1500	31	31	31
Nocana	1000	5½	5½	5½
Na ASB	2000	5	5	5
Na Rare	3600	20	20	20
Opem Ex	57300	33½	31	31
Pal Silv	5300	23	23	23
Peace R	1400	835	770	770
Pennbec	5000	9	9	9
Peso Silv	900	155	150	155

Total des ventes: Industries: 224,500; Mines et Pétroles: 738,600.

New York

(Par la Presse Canadienne)

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
ACF Ind	6800	47⅛	47⅜	47⅛
Address	20900	75¼	72½	72½
Admiral	10100	22⅞	23	23
Alcan Al	193600	34¼	33	33½
Alleg Co	1800	13	12⅝	12⅝
Allis Chl	30400	38¼	37⅜	37¾
Amerada	49700	76½	74¾	75⅛
Amer Can	9300	48⅞	48½	48⅝
Am Cyan	34500	29¼	28⅝	29⅛
Am Mot	31900	11¾	11¼	11⅜
Am Smf xd	3100	64⅜	63¾	63¾
Am Std	34500	3	29⅜	29½
A Tel T	94300	31¼	30½	30⅝
Am Tob	13400	33¾	33	33
Ampex Cp	27000	33¼	31¼	31½
Amsted	2400	44½	44	44
Anaconda	13500	43	44⅜	44½
Armco Stl	4200	31⅜	31⅛	31¼
Armst Ck	8200	35¾	34½	34½
Avco Corp	19800	30¾	29¾	29¾
Babcock	7200



• HAUSSE DES TAUX D'HYPOTHEQUES — Une maison achetée en vertu de la loi nationale sur l'habitation coûtera plus cher. Le taux maximum d'intérêt pour les prêts à la propriété et à l'achat d'une maison, selon la loi, sera haussé d'un point à 8¼ pour cent à compter du 1er octobre. Selon ce nouveau taux d'intérêt, une hypothèque de l'ANH de $18,000 étendue sur 25 ans coûtera un total de $42,084 en remboursement, au regard de $38,661 selon le précédent taux de 7¼ pour cent. Le revenu minimum exigible pour avoir droit à un prêt de $18,000 est maintenant d'environ $8,000 par an, soit environ $500 de plus que le minimum précédent. (Graphique PC)

Un nouveau concept dans le domaine des valeurs mobilières

CANSEC — Un concept nouveau dans le domaine des valeurs mobilières, reçoit l'appui de l'Association Canadienne des Fonds Mutuels qui représente une industrie de plus de deux billions.

André Verge, président de l'Association Canadienne des Fonds Mutuels a déclaré que l'industrie des fonds mutuels accorde son entier appui à cette proposition mise de l'avant par la Commission des Valeurs Mobilières de la province d'Ontario. CANSEC ou Commission Canadienne des Valeurs Mobilières et des Institutions Boursières est basé sur une idée de coopération entre les autorités fédérales et provinciales du pays dans le domaine des valeurs mobilières.

M. Verge explique: "Que l'Association Canadienne des Fonds Mutuels a toujours préconisé que, dans le domaine des valeurs mobilières, une législation ainsi qu'une réglementation uniformes seraient à l'avantage de l'investisseur canadien. Tenant compte, par sa structure, des problèmes constitutionnels soulevés par les juridictions fédérales et provinciales, CANSEC prévoie un mécanisme qui permettera aux autorités provinciales de faire face localement et régionalement aux problèmes créés par le commerce des valeurs mobilières. Constitutionnellement réalisable, nous pouvons espérer que CANSEC puisse bientôt devenir une réalité".

M. Verge souligne que "l'Association Canadienne des Fonds Mutuels croit que l'investisseur canadien sera assuré d'une plus grande protection si, par CANSEC, l'on obtient l'uniformisation des décisions administratives au commerce des valeurs mobilières et en particulier de celles qui ont trait aux Fonds Mutuels".

"CANSEC", dit-il, par l'usage qu'il entend faire des organismes existant fera profiter le public investisseur et l'industrie en général, de politiques beaucoup plus efficaces. Les difficultés rencontrés quotidiennement par les entreprises de fonds mutuel qui font affaires sur le plan canadien seront réduites dans l'intérêt du public et de l'industrie". M. Verge ajoute que "malgré les excellentes relations qui existent entre l'industrie des fonds mutuel et les commissions des valeurs mobilières des provinces canadiennes, c'est un fait que les compagnies ont à faire face à des duplications de rapports, de demandes de renseignements et de décisions dues à des commissions de valeurs mobilières qui ont à administrer des lois différentes. Le concept d'un organisme central qui tient compte des idées des différentes provinces sera plus efficace et mieux adapté aux besoins actuels que tout organisme fédéral qui ne ferait qu'ajouter un organisme nouveau à ceux qui existent déjà dans le domaine des valeurs mobilières."

"Nous sommes convaincus", déclare M. Verge, "que CANSEC, dont les structures s'incorporent aux organismes actuels en matière de valeurs mobilières, présente une solution réaliste et complète à plusieurs questions se rapportant aux valeurs mobilières au Canada.

En tant qu'association dont l'un des buts est d'assurer l'observance, par ses membres, de son code d'éthique et de ses règlements et tenant compte que ces dits membres doivent servir plus de 500,000 actionnaires au Canada, nous croyons que CANSEC représente un concept neuf, efficace et flexible qui assurera, par l'idée d'information, une plus grande protection à l'investisseur canadien".

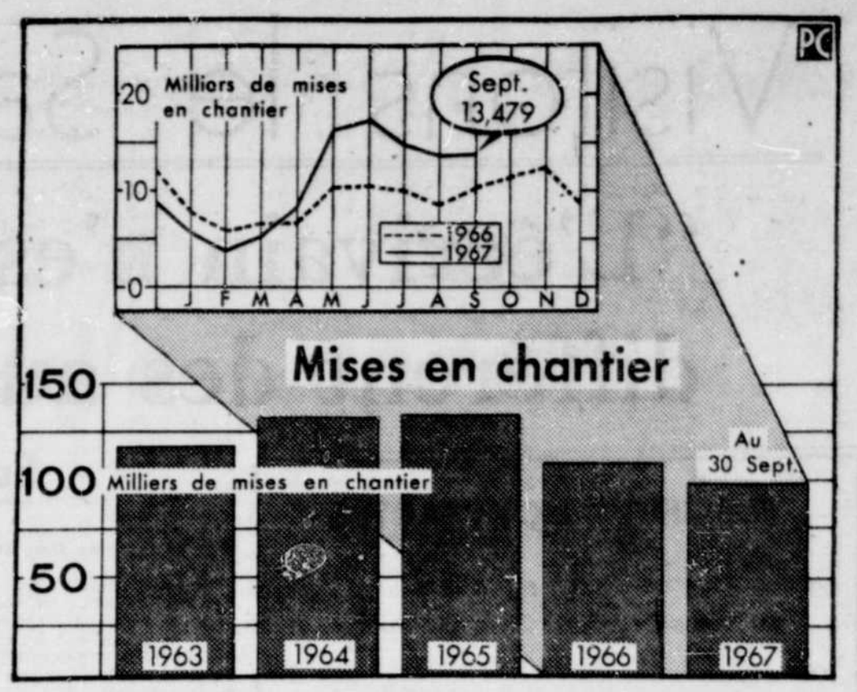
Possibilité de hausse des prix dans les marchés d'alimentation

Toronto (PC). — Devant la menace d'une réduction de leurs bénéfices, il se peut que les supermarchés augmentent leurs prix. C'est ce que déclarait M. Maurice Shore aux délégués au congrès de la Fédération canadienne de détaillants en alimentation.

M. Shore, qui est rédacteur en chef de la revue Canadian Grocer a confié aux congressistes qu'une enquête effectuée dans 34 supermarchés avait révélé que les coûts croissaient tandis que les profits diminuaient.

Il a dit que les bénéfices de la chaine Dominion Stores étaient passé de 2 pour cent à 1.73 pour cent des ventes totales au cours de la dernière année. Cependant, les prix au détail ont été haussés de 18 à 22.2 pour cent depuis 1960.

M. John Newton, expert montréalais dans la mise en marché, a indiqué aux délégués que l'industrie de la confiserie et du chocolat n'avait pas encore atteint son plein rendement au Canada.



• MISES EN CHANTIER, EN SEPTEMBRE — On a mis en chantier 13,479 nouveaux logements en septembre, soit une hausse de 33 pour cent par rapport à la même période l'an dernier, selon les chiffres rapportés par la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement. Le graphique indique le total des mises en chantier annuelles et un tiré-à-part des chiffres mensuels des deux dernières années. Ces chiffres touchent les centres urbains comptant une population de 10,000 habitants et plus. (Graphique PC)

Pour que vos repas deviennent des festins...

Marché Excel — Unis pour plus bas prix — Groupe des Epiciers NB 60 — Rive-Sud

CEREALE RICE KRISPIES
KELLOGG'S
10½ oz .33

MELANGE A GATEAU
DUNCAN HINES
ASST.
2 19 oz .85

EAU JAVEL CONCENTREE
LAVO
128 oz .49

POIS VERTS — MACEDOINE
BLE D'INDE CREME
LIBBY
6 14 oz 1.00

VIANDE DE CHOIX
POULET BAR.B.Q.
FRAIS — CATEGORIE "A"



2 à 3 lbs La lb .35
3 à 4 lbs La lb .37

BOUDIN FRAIS — BILOPAGE La lb .29
EGG ROLLS — BILOPAGE Boite 6's .49

FRUITS & LEGUMES FRAIS
LAITUE POMMEE
AMERICAINE Gr. 24 ch. 19¢



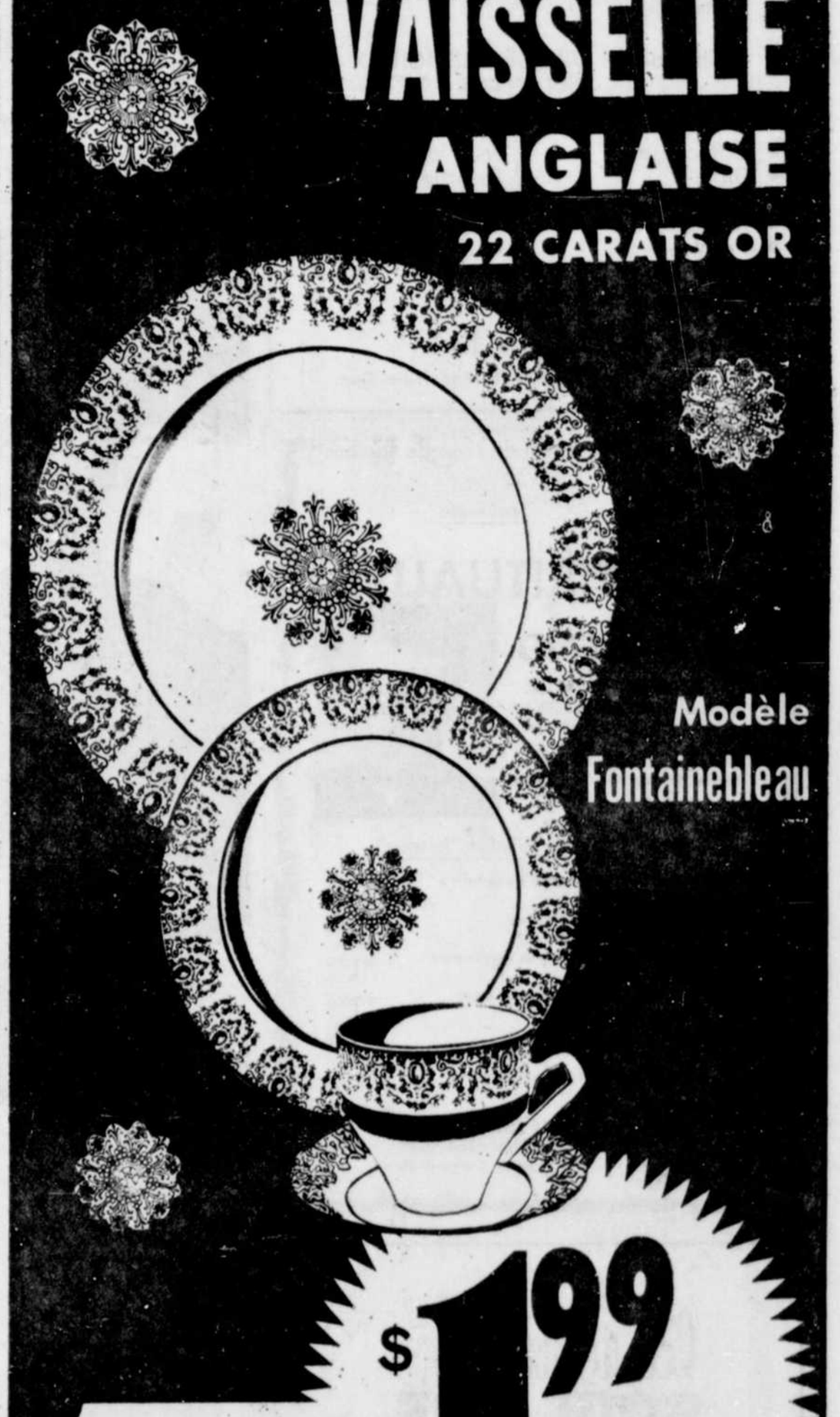
ORANGES SUNKIST Gr. 163 La douz. .39
CHAMPIGNONS frais Boite 8 oz .43

THE RED ROSE 60 sachets .79 — ORANGE PEKOE
MIEL KRAFT 12 oz .31 — CLAIR ou CREMEUX

ALIMENTS POUR BEBES HEINZ 4½ oz 4/.49
MOUCHOIRS ROYALE BLANCS 333 feuil. 3/$1.00
SIROP DORE GAUVIN 52 oz .59
FLEECY ADOUCISSEUR DE TISSUS 64 oz .69
LAIT EVAPORE CARNATION 16 oz 4/.69
BEURRE D'ARACHIDES YORK I.B. 16 oz .49
SAUCE HOT CHICKEN ST-HUBERT Env. .25
SAVON TOILETTE IVORY PERSONNEL Barres 4/.39
DETERSIF POUDRE AJAX VAISSELLE Géant .99
SALADE FRUITS AUSTRAL 28 oz 2/.85
OLIVES FARCIES McLARENS MANZ. L.P. 15 oz .75
BISCUITS LIDO TI-COQ Colis 24 bisc. 2/.79
PAPIER ALUMINIUM REYNOLD 12" x 25 pds .35
BROMO QUININE 16's .63
DENTIFRICE COLGATE THE DES BOIS Géant .49
CONFITURE FRAISES VACHON PECTINE 24 oz .59
CROUTE A TARTE ROBIN HOOD 16 oz 3/$1.00
POUDING ROBIN HOOD 9 oz .23

DEMANDEZ A LA CAISSIERE VOS TIMBRES "EXCEL"

OFFRE SPECIALE
VAISSELLE ANGLAISE
22 CARATS OR



Modèle Fontainebleau

$1.99 LE COUVERT
AVEC $3.00 D'ACHAT ET PLUS

Chez votre marchand
Marché Excel — Unis pour plus bas prix — Groupe des Epiciers NB 60 — Rive-Sud

COUVERT NO 1
ASS. A DINER
ASS. A PAIN
SOUCOUPE - TASSE
$1.99

COUVERT NO 2
2 BOLS A SOUPE
2 BOLS A FRUITS
$1.99

COUVERT NO 3
MORCEAUX DU CENTRE
CREMIER - SUCRIER
PLAT A VIANDE
PLAT A LEGUMES
$5.98

Visitons le Salon du livre 1967

Centre d'Achats Place Ste-Foy
2 au 6 Nov. 1967

"L'écrivain n'est pas différent des autres"

Suzanne Paradis

Uue entrevue de Jean ROYER

Suzanne Paradis : dix volumes en huit ans. Six recueils de poèmes; deux romans; un essai, et maintenant, un recueil de nouvelles : "François-les-oiseaux" (1). Plusieurs prix aussi à son palmarès. Elle n'a cessé de travailler.

Juste avant l'ouverture du 9ème Salon du Livre de Québec, son dernier livre était lancé chez Garneau. C'était l'occasion d'une entrevue sur le métier d'écrivain que poursuit avec assiduité Suzanne Paradis.

— Pourquoi ce titre, "François-les-oiseaux" ?

— "C'est d'abord le titre de la première et de la plus importante nouvelle du recueil. "François - les - oiseaux", c'est aussi le sobriquet du personnage. François entend des oiseaux. Il est passionné par le chant des oiseaux. L'histoire dit le reste.

— C'est votre première publication d'un recueil de nouvelles. Qu'est-ce, pour un auteur, aborder un nouveau genre ?

— "J'ai écrit beaucoup de nouvelles. Le plus grand nombre des nouvelles de ce livre ont été écrites au cours de 1961 et 1962. Quelques-unes, plus tard. Je n'ai pas tellement le goût d'en écrire, non plus. Il faut avoir un sujet tellement précis; une idée facile à cerner, pour ce ça ne se prolonge pas trop, et complète en elle-même : je trouve que c'est tout un métier. Dans "François-les-oiseaux", ce sont des tentatives. J'ai dix nouvelles très différentes, chacune essayant de trouver la solution aux problèmes de la nouvelle, pour moi.

— Et quels sont ces problèmes de la nouvelle ?

— "On dit que la nouvelle est peut-être le genre littéraire la plus difficile. Je le crois. Mais je ne peux pas cerner exactement les difficultés. Je les sens quand j'écris. Il me semble que la nouvelle doit être absolument complète en soi. Ensuite, c'est un monde très précis qu'il faut avoir.

— Cette précision s'oppose au genre romanesque ?

— "Non. Mais le roman permet un amalgame d'un tas d'éléments qu'on est obligé d'enlever quand on écrit une nouvelle. Alors, devant la nouvelle, on se sent peut-être moins riche aussi, on sent qu'on n'a pas tout donné, qu'il aurait fallu expliciter certaines choses. Et il ne faut pas, parce que les limites de la nouvelle sont précises. A moins d'écrire une nouvelle d'une centaine de pages : mais moi j'appelle cela un roman.

— Est-ce qu'on peut parler de thèmes qui se rejoignant, dans ces dix nouvelles écrites à des époques différentes ?

— "Non. Je ne crois pas qu'elles se rejoignent, d'aucune façon. Mais les thèmes sont peut-être les mêmes que ceux des romans. Les thèmes de la mort, de la folie. Qui m'intéressent beaucoup moins maintenant : ce qui prouve que j'ai dépassé certains thèmes que j'aimais beaucoup auparavant et sur lesquels j'écrivais beaucoup.

— Et il y a un roman, qui s'en vient : "Les Cormorans" ?

— "Il s'en vient vite. Mais il est impossible d'en parler. Ce sera pour 1968.

— Ça fera onze volumes !

— "Et le douzième s'en vient. Mais, chose qui m'étonne, je n'ai pas écrit de poèmes depuis deux ans. Je pense qu'en décidant de faire de la prose et d'espacer les recueils de poèmes, je me suis prise au piège. ça y est, je suis dans la prose par-dessus la tête !

— La saison poétique s'estompe momentanément . . .

— "Je ne dis pas que c'est une raison qui n'aura pas de retour ! Mais je sais qu'il faudra que je renonce à publier de la prose, temporairement.

— Publier onze volumes en huit ou neuf ans, ça demande une discipline extraordinaire et admirable . . .

— "J'avais une discipline rigoureuse avant de me marier. Mais avec la famille, la discipline est passée du côté familial ! (Un temps). Mais, c'est vrai : je n'arrive pas à savoir comment les livres se mettent bout à bout. Je n'ai pas encore compris. Je pense que je le fais instinctivement. Par des périodes où je travaille intensément. Et d'autres, comme de ce temps-ci, où je ne fais presque rien ; quand on publie un livre, on s'interroge beaucoup. Et l'on corrige des épreuves ! Il y a certainement une part de discipline, c'est vrai. Mais je consacre beaucoup moins de temps à écrire qu'auparavant.

— Ça prend beaucoup de volonté pour être écrivain au Québec ?

— "Je ne sais pas ce que c'est, être écrivain pour vrai. Et je suis sérieuse. J'aime écrire, c'est tout. Peut-être qu'il faut donner un nom à cette activité, officiellement. Mais être écrivain, pour moi, c'est de pouvoir faire cela toujours. Je pense à Marie-Claire Blais : c'est vraiment un écrivain.

— Est-ce que les conditions d'ici sont en cause ?

— "Je n'en sais rien. Je ne pense pas que Marie-Claire Blais soit devenue écrivain seulement aux Etats-Unis. J'ai l'impression qu'elle l'était au départ. Qu'elle l'est depuis qu'elle est au monde. Mais disons qu'il y a des possibilités d'épanouissement qui sont différentes pour une personne ou une autre. Mais ça ne compte pas seulement pour être écrivain : c'est toute la personnalité qui est en cause. Si une personne manque de volonté, elle en manquera pour tout. Elle ne fera rien jusqu'au bout. C'est une qualité nécessaire à l'écrivain. Mais nécessaire à n'importe qui veut vivre vraiment. Qui veut vivre. Toutes les qualités humaines sont nécessaires. Mais pas plus pour l'écrivain que pour les autres.

"Et je n'aime pas qu'on dise: "moi, j'aurais aimé". Ça, ça me fend la figure ! Je ne crois pas qu'on "aurait aimé". On aime ou on n'aime pas. Voilà. Et quand on aime, on fait ce qu'il faut".

"L'écrivain n'est pas différent des autres. On a bâti un mythe autour de lui. D'ailleurs, les gens préfèrent de beaucoup qu'on soit comme eux : ça leur donne un pied - à - terre ! Et quand je vais conduire mon enfant à la maternelle, je parle de la même chose que les autres femmes. Et ça m'intéresse. Une chose m'ennuierait : c'est qu'on parle de livres ! Et puis, j'aime les gens simples. Et vrais".



(1) **"François-les-oiseaux", recueil de nouvelles. Editions Garneau 1967. 160 pages.**

Reine Malouin

"Je cherche la vie dans le livre"

Pour Reine Malouin, le dernier livre, "Mes racines sont là. . .", est le dix-huitième depuis trente ans. Et après quelques prix, dont le Prix Raymond Casgrain (1946), elle vient de remporter un prix du Concours littéraire organisé par la Commission du Centenaire. Avec "Mes racines sont là...". (1)

— "Mes racines sont là..."

— "Dans mon pays. Chez-moi dans ma maison. Et chez mes amis. Dans leur coeur.

— Ce recueil est votre dix-huitième livre . . .

— "Publié, oui. D'autres s'en viennent. Que j'espère publier d'ici une couple d'années. Un roman. Et un ouvrage d'histoire : sur l'histoire de Charlesbourg.

— Vous passez votre temps à écrire !

— "Non. Pas nécessairement. Ecrire quelques pages par jour durant un an, c'est quelque chose qui se fait assez facilement. Je ne vois rien de spectaculaire dans cela.

— Et les thèmes de votre recueil ?

— "Le thème principal est le pays. C'est peut-être pour ça que j'ai eu le prix de la Commission du Centenaire. J'ai parcouru le Canada en entier. J'ai constaté combien le Canada était grand, lumineux, très beau. J'ai des poèmes écrits à Victoria, et d'autres en Gaspésie. J'aime beaucoup mon pays. J'ai voulu le chanter un peu. La nature. L'amour. L'amitié. Toutes choses essentielles, pour moi.

— Il y a de la ferveur et de la passion . . .

— "Je ne crois pas qu'on puisse écrire et atteindre un public, quel qu'il soit, si on n'y a pas mis tout son coeur, en le faisant. Et même si on ne sait pas presque oublier soi-même. Quand on écrit un poème, on ne pense ni aux autres, ni à soi. On écrit tout ce qu'on a dans le coeur. Si ça atteint quelqu'un : tant mieux ! C'est surtout une évasion, une libération de soi-même. C'est tout ça qu'on émet surtout dans des poèmes.

— L'optimisme et la vie jaillissent de votre livre . . .

— "La vie, surtout. J'ADORE LA VIE. Quelle qu'elle soit et où qu'elle soit. Je comprends très difficilement les gens qui sont pessimistes, tristes et blasés. Cela me dépasse Il y a dans la vie tellement de choses agréables. Seulement se lever le matin. Et regarder le soleil. Savoir qu'on a toute la journée pour lire, pour faire tout ce qu'on veut. Pour aimer .. . Il me semble que c'est un miracle tous les matins ! Pourquoi serais-je pessimiste ou triste ? J'aime la vie ! Et la vie me le rend bien.

— La poésie est une façon de le dire. Mais comment doit-on écouter "Mes racines sont là" ?

— "Je crois bien que chaque personne qui lira mon livre le lira à travers elle-même. C'est assez difficile d'écrire et d'être sûr d'atteindre quelqu'un, tout le monde. On écrit. On se délivre de quelque chose. Si la personne qui nous lit y a des affinités avec nous, il y a des chances de l'atteindre en plein coeur. Mais on ne pense pas à ça en écrivant. On se délivre d'abord. Et si on atteint les autres, si les autres ont le sens de la vie comme je l'ai, s'ils ont l'amour de la vie, comme moi, ils auront une pensée aussi vivante que la mienne. Sinon, je ne crois pas qu'ils me découvrent.

— Vous aimez découvrir les autres ?

— Beaucoup. Beaucoup. Et j'essaie de découvrir. Même quand je ne comprends pas un livre. J'essaye de le sonder. Je cherche la vie dans le livre. Parce que chacun y met sa vie, qu'il le veuille ou non. Et on finit par le découvrir.

"C'est d'ailleurs un défaut de la critique, je pense. Le critique qui ne voit un livre qu'à travers sa propre pensée. Les critiques ne sont pas suffisamment dépouillés d'eux-mêmes. Ils ne cherchent pas l'autre, ils se cherchent eux-mêmes à travers un volume. C'est peut-être pourquoi la critique est parfois très acerbe. Mais si l'on cherche vraiment l'auteur, on le découvre. Je crois.

(Propos recueillis par Jean Royer)

(1) **"Mes racines sont là . . .", poèmes de Reine Malouin. Primé par la Commission du Centenaire. Editions Garneau, Québec, 1967. 90 pages.**



PLUSIEURS NOUVEAUTES

vous seront présentées au 9ème Salon du Livre de Québec par

Les Editions du Pélican

et

Les Editions Jeunesse

Nous vous invitons à visiter notre stand dans les cadres de cet important événement culturel.

LES EDITIONS RM

vous offrent une sélection de disques de la plus haute qualité artistique et technique

Spécialité : DISQUES RELIGIEUX
CATECHESE
CHANSONNIERS

- Catéchèse
- Bible
- Chansons
- Musique
- Pastorale
- Liturgie
- Documentaires
- Jeux dramatiques
- Spiritualité
- Témoignages
- Chants religieux
- Chorales
- Récits

EDITIONS RM
12 rue St-Denis Cap-de-la-Madeleine Qué.

A l'occasion du Salon du Livre de Québec

FIDES présente

LA SPIRITUALITE du WEEK-END

par Roland DUFOUR



Un essai d'une remarquable lucidité sur un problème majeur: les loisirs de la fin de semaine et leur impact sur le comportement des chrétiens. $2.50

Autres titres de la collection "Présence"

Le pèlerinage dans la pastorale d'aujourd'hui par Henri Bernard, C.S.C.	$1.75
Le Chrétien et la terre des hommes. Ouvrage écrit en collaboration	$2.50
L'éducation chrétienne, oeuvre de collaboration par Fernand Houde	$1.25
Le rapport Parent et l'humanisme nouveau par André Naud	$1.25
Les intellectuels dans la cité par Paul-Emile Roy, C.S.C.	$1.25

En vente dans toutes les librairies

FIDES 245 est, boul. Dorchester, Mtl *861-9621
Métro: Champ-de-Mars

la revue **SCOLAIRE**

organe officiel de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec

SERA PRESENTE AU 9e SALON DU LIVRE DE QUEBEC (stand no 78)

Publication d'intérêt général pour tous ceux qui s'intéressent à l'éducation dans la province, la Revue scolaire souhaite avoir de nouveaux lecteurs.

LA REVUE SCOLAIRE
285, chemin Sainte-Foy, Québec (6e).

HOLT RINEHART ET WINSTON

2120 est, rue Sherbrooke
Montréal
527-8391

ROMAN

Spirales, par Robert Gurik
$2

POESIE

Points cardinaux, par Anthony Phelps
$2

Demain, tu n'auras plus un instant, par Ernest Pallascio-Morin
$2

THEATRE VIVANT

1 Vive l'empereur !, par Jean Morin
Les Louis d'or, par Robert Gurik

2 Le monde est une machine qui marche bien, par Denys Saint-Denis
Les Millionnaires, par Roger Dumas

3 Qu'on l'écoute, par Marc Gélinas
Job's Kit, par Jean Herbiet

L'abonnement : $7 les 4 numéros

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

vous invitent à voir leurs nouveautés au

SALON DU LIVRE DE QUÉBEC 1967

France et Canada français du XVIe au XXe siècle,
Claude Galarneau et Elzéar Lavoie, éd. « Cahiers de l'institut d'Histoire », No 7. 6 x 9, 322 pages, broché, $7.00.

Teilhard de Chardin, Essai de bibliographie (1955-1966),
par Daniel Poulin. 5½ x 8½, xiv-162 pages, broché, $3.00.

Teilhard de Chardin, Index analytique,
par Paul L'Archevêque. 5½ x 8½, viii-176 pages, broché, $3.00.

The Clergy and Economic Growth in Quebec (1896-1914),
par William F. Ryan. 7 x 10, vii-348 pages, cartonné, $12.00.

Xavier Marmier et le Canada, avec des documents inédits. Relations franco-canadiennes au XIXe siècle,
par Jean Ménard, « Vie des Lettres canadiennes », No 4. 6 x 9, xii-212 pages, broché $4.20, cartonné $5.20.

Les valeurs chrétiennes et l'éducation,
en collaboration. Deuxième colloque de la faculté des Sciences de l'Education de l'université Laval. 7 x 10, xii-292 pages, broché, $6.75.

Actes du VIIe Congrès interaméricain de Philosophie,
en collaboration. 7 x 10, xv-375 pages, broché, $13.75.

Tendances phonétiques du français parlé au Canada,
par Jean-Denis Gendron. « Bibliothèque française et romane », série E : Langue et littérature françaises au Canada. 6 x 9, xx-254 pages, broché, $8.00.

The Simple and Progressive Forms, an Analytical Approach,
par Walter H. Hirtle. « Cahiers de psychomécanique du langage », No 8. 6 x 9, x-118 pages, broché, $4.00.

Negation and the Comparative Particle in English,
par André Joly. « Cahiers de psychomécanique du langage », No 9. 6x9, 44 pages, broché, $2.95.

Le travail féminin,
Gérard Dion, éd. « Congrès des Relations industrielles », No 22. 6 x 9, 180 pages, broché, $4.00.

Initiation à l'économique,
par Roger Dehem. 5½ x 8½, 288 pages, cartonné, $5.50.

En vente chez votre libraire ou chez l'éditeur :

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL
C. P. 2447, Québec 2 Tél. : 656-2590

Visitons le Salon du livre 1967

Centre d'Achats
Place Ste-Foy
2 au 6 Nov. 1967

Le Salon du Livre: le rendez-vous littéraire des intellectuels de la Vieille Capitale

par Celine COTE

C'est sous la présidence d'honneur de Monsieur Jean-Noël Tremblay, ministre des Affaires Culturelles de la province que s'ouvrira, officiellement le 9e Salon du Livre de Québec tenu en l'an 1967.

Effectivement, jeudi soir, débutera dans le Mail du Centre d'Achats de Place Ste-Foy le rendez-vous littéraire par excellence des intellectuels de la Vieille Capitale et des régions avoisinantes.

Ces assises qui se poursuivront jusqu'au 6 novembre inclusivement suggèrent quotidiennement certaines activités susceptibles de répondre aux exigences culturelles qui intéressent davantage tel ou tel groupe de notre société. Voici donc un aperçu général du programme quotidien de ces quatre journées de ce prochain 9e Salon du Livre de Québec.

Soirée d'ouverture

C'est précisément à compter de 17h. 30, jeudi soir de cette présente semaine que tous les amis de la culture sont invités à visiter cette exposition littéraire qui réunit cette année plus de 140 maisons d'édition appartenant à divers pays. Chacune d'elle propose le maximum de ses propres collections afin d'intéresser le plus grand nombre de lecteurs.

Signalons que le 9e Salon du livre présente plus de 80 kiosques aux quelque 100,000 visiteurs attendus cette année comparativement aux statistiques de 1966 qui ont enregistré un nombre total de 40,000 personnes.

Et, pour en signaler l'ouverture officielle, un dîner présidé d'un cocktail sera offert au restaurant le Marquis de Montcalm en cette soirée.

Pour les éditeurs

Vendredi, soit le 3 novembre prochain sera le jour consacré tout spécialement aux "Editeurs" proprement dits. Ces derniers profiteront de cette journée qui est leur pour lancer toute une série de nouveaux volumes, éditées au cours de la dernière saison littéraire qui se termine avec cet exhibit. Une visite du stand du Conseil Supérieur est également prévue au cours de cette journée.

Pour la "Jeunesse"

Organisée par Mlle Alvine Belisle, directrice du service des bibliothèques scolaires au ministère de l'Education, cette journée, réservée aux lecteurs de la population scolaire comprend, en plus des promenades à travers le vaste monde de la culture, un concours à trois dimensions: Pour les plus jeunes, les jeunes et les moins jeunes.

Chaque groupe aura à reconnaître certains personnages bien connus dans les bouquins qui leurs sont normalement familiers selon leur âge chronologique. Toutefois, cet aspect n'est pas l'unique dans ce concours-jeunesse, un questionnaire complète le tout.

Au cours de cette même journée, soit dans la soirée du 4 novembre, les bibliothécaires sont invités à visiter le Salon du Livre. Des personnes préposées au kiosque de l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française renseigneront les visiteurs au sujet de leur profession même, sur les exigences de leur travail enfin sur l'Association dont ils sont membres.

A 20hrs précise de cette même soirée, il y aura remise des prix littéraires de l'Institut Canadien de Québec.

Pour Madame

Vers 12h. 30 dimanche débutera la Journée de la Femme, organisée par la Société d'Etude et de Conférences dont Mme Antoine Roy est la présidente.

La majeure partie des activités à l'ordre de ce jour seront centrées autour du stand de l'hospitalité, celui-là même de cette Association féminine culturelle de Québec.

Me Julia Ritcher de Montréal, l'invitée d'honneur de ce jour et représentante de l'Association des éditeurs canadiens à la foire de Francfort en Allemagne, renseignera les visiteurs sur les professions d'écrivain et d'éditeur.

Des représentants de la SEC informeront aussi les dames et demoiselles de la région au sujet de leur association qui souhaite d'abord répondre aux besoins intellectuels de la femme dans notre société moderne.

Poésie et Pédagogie

Les activités concernant la poésie sont sous le direction de Mme Alice Lemieux-Lévesque tandis que la journée de la Pédagogie a été organisée par Mme Simone Bussière, directrice de l'enseignement à l'élémentaire à la Commission des Ecoles catholiques de Québec.

De nombreux prix seront remis au cours de cette dernière journée. A 20h. 30 de cette soirée de clôture, il y aura remise du prix de poésie du Maurier suivie de quelque cérémonie marquant la fin d'un autre Salon du Livre à Québec, qui était cette année sous la direction générale de M. André Giroux, écrivain et haut fonctionnaire du ministère des Affaires culturelles du Québec.

Selon l'oeuvre du professeur Anthony H. Richmond

Une grande proportion des émigrants britanniques d'après-guerre sont retournés dans leur pays

Par JOHN ROTH
de la Presse Canadienne

La politique canadienne d'immigration, après la Deuxième guerre, a été inspirée à la base par la croyance que les immigrants britanniques s'assimileraient plus facilement que ceux venant d'autres pays, et qu'ils altéreraient moins le caractère du pays.

Il en est résulté, de la part des gouvernements successifs, un encouragement à l'immigration britannique, par des campagnes publicitaires, une réduction des formalités d'entrée et d'obtention de visas.

Le tiers des 2,500,000 immigrants accueillis par le Canada entre 1946 et 1965 furent d'origine britannique, ce nombre représentant plsu de deux fois celui du second plus important groupe d'immigrants, les Italiens.

Le professeur Anthony H. Richmond, du département de sociologie de l'université York de Toronto, a étudié l'assimilation des immigrants, comparant surtout le comportement des ressortissants britanniques à celui des autres groupes. Il vient de publier les résultats de son étude aux Presses de l'niversité de Toronto, sous le titre de "Post-War Immigrants in Canada" Immigrants d'après-guerre au Canada.

Le livre se base sur deux enquêtes: la première couvrait divers immigrants installés dans différentes parties du Canada; l'autre fut menée en Grande-Bretagne parmi des immigrants qui étaient rentrés chez eux.

L'enquête de Richmond a montré, ce qui ne saurait surprendre, que les immigrants britanniques s'en sont mieux tirés, matériellement, que les autres groupes ethniques.

Meilleurs salaires

Cet état de supériorité s'explique par le fait que, sans difficultés linguistiques, les Britanniques firent accepter plus facilement leurs qualifications professionnelles et n'eurent pas à se contenter d'emplois inférieurs à ceux qu'ils occupaient chez eux.

Malgré ce fait, le Canada n'a gardé qu'une faible proportion de ressortissants britanniques. Quarante pour cent des immigrants américains, 30 pour cent des Britanniques et 20 pour cent des autres groupes sont rentrés dans leur pays ou ont émigré ailleurs.

De plus, les gens venant de pays non anglophones ont paru plus satisfaits du mode de vie canadien et ont accepté plus facilement d'être naturalisés Canadiens.

Ces résultats ont mené le professeur Richmond à remettre en question la validité des idées traditionnelles, sur l'assimilation et l'intégration. Il a découvert, ainsi, que les immigrants qui éprouvaient le plus de difficultés, sur le plan du travail, du statut social ou autrement avaient néanmoins tendance à s'indentifier plus étroitement à leur pays d'adoption.

L'enquête parmi les immigrants rentrés en Grande-Bretagne révéla également un autre fait surprenant: ceux qui étaient rentrés avaient, dans l'ensemble, fait de meilleures affaires au Canada que ceux qui y étaient demeurés, et les rapatriés ne montraient pas moins de satisfaction sur la vie au Canada.

De passage

Quarante et un pour cent des rapatriés n'avaient pas à l'origine l'intention de s'établir au Canada et 29 pour cent songeaient sérieusement à rentrer au Canada après un court séjour en Grande-Bretagne.

Le professeur Richmond parle de ces gens comme étant des presque-immigrants, facilement "de passage" dans n'importe quel pays, parce que les frontières ne constituent pas pour eux des obstacles majeurs à leur migration.

LIVRES au PRIX FRANÇAIS

A MONTREAL

Les collections EXCLUSIVES suivantes :

- Encyclopédie "CLARTES"
- Techniques de l'Ingénieur
- Techniques Commerciales
- Techniques Agricoles
- Encyclopédie Médico-Chirurgicale

ainsi que tout ce que présente le

CLUB FRANÇAIS DES ARTS ET DES LETTRES

5757, Ave Decelles, bureau 22
MONTREAL 26 — Tél. : 731-1050

EXPOSANT AU SALON DU LIVRE DE QUEBEC

* 17 tomes disponibles. 2 tomes à paraître ainsi qu'un index général qui sera publié dès la parution du dernier volume.

LAROUSSE

LIBRAIRIE LAROUSSE (CANADA) LIMITÉE

Visitez nos stands au 9e Salon du Livre de Québec.

A L'OCCASION DES FÊTES
LAROUSSE OFFRE GRATUITEMENT
UN LIVRE-CADEAU
AVEC L'ACHAT DE CHACUN
DES TROIS (3) OUVRAGES SUIVANTS :

- **Petit Larousse** (édition 1967)
- **Dictionnaire moderne**
  français-anglais, anglais-français (édition 1967), nouveau format 6" x 8½".
- **Dictionnaire complet des mots croisés Larousse**

Faites comme nous : donnez des livres en cadeau. En offrant un Larousse vous êtes sûr de faire plaisir.

Voyez votre libraire.

Les Editions Françaises Inc.

Distributeur exclusif pour le Canada
QUEBEC **MONTREAL**

LIBRAIRIE LAROUSSE (CANADA) LIMITEE, propriétaire pour le Canada des droits d'auteur et des marques de commerce Larousse.
Distributeur exclusif pour le Canada : LES EDITIONS FRANÇAISES INC., licencié quant aux droits d'auteur et usager inscrit des marques pour le Canada.

Un événement dans l'édition canadienne

FIDES présente

DEUX EDITIONS DE LUXE

Menaud, maître-draveur

par Félix-Antoine Savard

Frontispice en quatre couleurs et illustrations de Michelle Thériault

Edition de luxe imprimée en deux couleurs, reliée et titrée or, sous étui ..... $15.

Edition de grand luxe imprimée en deux couleurs sur papier fait main, tirée à 100 exemplaires, comportant la signature autographe de l'auteur, reliée en suédine sous jaquette rhodoïd, dans un étui également en suédine ..... $75.

Poésies

d'Emile Nelligan
Gravures de Claude Dulude

Edition de luxe imprimée en deux couleurs, reliée et titrée or, sous étui ..... $15.

Edition de grand luxe imprimée en deux couleurs sur papier fait main, tirée à 55 exemplaires, reliée en velours sous jaquette rhodoïd, dans un étui également en velours ..... $75.

Edition de très grand luxe imprimée en deux couleurs sur papier fait main, tirée à 30 exemplaires, reliée en velours sous jaquette rhodoïd, dans un étui également en velours. Les gravures contenues dans ces 30 exemplaires ont été tirées par l'artiste sur sa presse à bras; elles sont numérotées et signées par ce dernier ..... $150.

FIDES

245 est, boulevard Dorchester,
Montréal 861-9621
Metro: Champ-de-Mars

PUBLICATIONS

du Québec

IMPRIMEUR DE LA REINE / SECRETARIAT DE LA PROVINCE

- **INFORMATION DE BASE SUR LA LEGISLATION**
  Statuts annuels
  Statuts refondus
  Textes de lois, recueils
  La Gazette officielle de Québec
- **ACTIVITE DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX**
  Rapports annuels des ministères et organismes
  Annuaire du Québec
  Statistiques
  Etudes, recherches, plans, etc. . . .
- **RAPPORTS DE COMMISSIONS ET DE COMITES D'ETUDE**
  Rapport Parent (Education)
  Rapport Tremblay (Constitution)
  Rapport Lacroix (Chiropraxie)
  Rapport Castonguay (Assurance-santé)
  etc. . . .
- **BROCHURES ET PERIODIQUES**
  Culture vivante
  Arts, Vie et Sciences
  Québec-Travail
  Tourisme, Chasse et Pêche
  Poissons du Québec, etc. . . .
- **LA DOCUMENTATION FRANÇAISE**
  maintenant représentée, en exclusivité par l'Imprimeur de la reine à Québec

Pour recevoir GRATUITEMENT
le nouveau **Catalogue des publications en vente**
écrire au Bureau de l'Imprimeur de la reine
Hôtel du Gouvernement
Québec

VISITEZ NOTRE STAND AU SALON DU LIVRE

Librairie Garneau Ltée

47-49, RUE BUADE — QUEBEC 4

Succ. Place Laurier, Ste-Foy, Québec 10

EDITIONS GARNEAU

NOUVEAUTES AUTOMNE 1967

Mortes saisons recueil de poèmes par GEORGETTE LACROIX — $1.95

François-Les-Oiseaux nouvelles par SUZANNE PARADIS — $2.75

Mes Racines sont là poèmes par REINE MALOUIN
Prix de poésie au concours littéraire du Canada, organisé par la Commission du Centenaire à Ottawa — $2.75

La Vieille Rivière-du-Loup
ses vieilles gens, ses vieilles choses
Hon. Juge L.-P. LIZOTTE — $4.50

BIENVENUE AU
9e SALON DU LIVRE DE QUEBEC
Visitez notre stand.

DICTIONNAIRE DES DIFFICULTÉS DE LA LANGUE FRANÇAISE AU CANADA

Gérard Dagenais



« Le **DICTIONNAIRE** . . . de M. Gérard Dagenais ne remplace pas les dictionnaires français, même similaires, mais un ouvrage comme celui-ci était utile pour adapter leur enseignement aux circonstances canadiennes. » (Extrait de la **Préface** de Adolphe V. Thomas)

$5.40

Cet outil de travail, si impatiemment attendu, comble un vide réel dans notre production linguistique. Dû à un lexicographe de renom, il deviendra vite indispensable à tout usager de la langue et même aux spécialistes et techniciens : professeurs, étudiants, traducteurs, rédacteurs, journalistes, secrétaires, correcteurs . . .

Sous presse — En vente bientôt dans toutes les librairies

éditions pedagogia inc.

siège social
192, rue Dorchester, Québec 2e

succursale
8440, boul. Saint-Laurent, Montréal 11e

l'écrivain et la terre des hommes

visitez
LE SALON DU LIVRE DE QUÉBEC 1967

du 2 au 6 novembre
au
CENTRE D'ACHATS PLACE STE-FOY

CANADA - FRANCE - BELGIQUE - SUISSE

La plus grande exposition de livres de l'année au Québec.
Des milliers de livres du Canada, de France, de Belgique, de Suisse.

Jeudi,	2 nov. : ouverture	de 17.30 h. à 22.00 h.
Vendredi,	3 nov. : journée des éditeurs,	de 10.00 h. à 22.00 h.
Samedi,	4 nov. : journée de la jeunesse	de 10.00 h. à 21.30 h.
Dimanche,	5 nov. : journée de la femme,	de 13.30 h. à 21.30 h.
Lundi,	6 nov. : journée de la pédagogie et de la poésie,	de 10.00 h. à 21.30 h.

Rencontres avec les écrivains et les bibliothécaires.
Lancements, questionnaires-concours passionnants pour les jeunes.
Le rendez-vous de toute la famille.



par JACQUES REVELIN

Aussi ridicule que réjouissant



Toute la polémique soulevée à propos du hockey mineur québécois était inutile. On a gaspillé de l'encre et de la salive pour rien, à cause d'une fausse situation créée par l'attitude déplorable des dirigeants de la Q.A.H.A., cet espèce d'organisme s'agitant de temps à autre comme un fantôme dans le brouillard.

Henri Crochetière et ses compères ont perdu complètement les pédales. C'est désormais évident. Il a suffi que les nouveaux règlements de la C.A.H.A. soient publiés pour qu'on se rende vite compte d'une erreur invraisemblable pouvant découler d'une inconscience ou d'une supercherie.

Ce n'était donc pas vrai. La Q.A.H.A. n'avait pas obtenu le droit d'assaisonner sa "salade" comme elle le voulait. On lui avait seulement permis de modifier les âges des catégories, sans l'autoriser également à changer les dates d'éligibilité. Pourtant, ce qu'elle a fait ou désirait faire, malgré les raidissements de certains organismes affiliés, tel celui du tournoi international pee wee de Québec.

Comme toujours, un petit comité s'était discrètement réuni dans un recoin de la métropole pour dicter ses directives, sans consulter personne, surtout pas des gens intelligents, par crainte de perdre contrôle, même superficiel. A cause de cela, on a mis la pagaille dans le hockey mineur québecois, un sport qui avait pourtant besoin plus que tout autre de cohésion. Rarement a-t-on vu s'établir autant le ridicule.

Il est quand même possible de s'en réjouir car cette farce permet de réaliser une fois pour toute le faible potentiel de ceux qui dirigent le hockey amateur au Québec, avec un dévouement si empressé qu'on peut fortement douter de sa valeur. Il est temps, il est grandement temps que des gens sérieux prennent le sort du hockey en mains et, fort heureusement, ça s'en vient. Une fédération a en effet été créée et elle entrera définitivement en action dès la prochaine fin de semaine. Par indulgence ses instigateurs ont invité les actuels gribouilleurs de la Q.A.H.A. à en faire partie et, si cette offre semble avoir été bien accueillie, qu'on se méfie quand même d'une telle apparence. Son aspect positif peut voiler des réactions négatives . . .

Santana a-t-il vraiment dégringolé au 5e rang ?

● Selon la revue américaine "World Tennis", voici les classements des meilleurs joueurs et joueuses du monde:

HOMMES	FEMMES
1—Newcombe, Australie	1—B.J. King, Etats-Unis
2—Emerson, Australie	2—A. Jones, Angleterre
3—Muligan, Australie	3—F. Durr, France
4—Roche, Australie	4—L. Turner, Australie
5—Santana, Espagne	5—N. Richey, Etats-Unis
6—Pilic, Yougoslavie	6—R. Casals, Etats-Unis
7—Bungert, Allemagne	7—M. Bueno, Brézil
8—Graebner, Etats-Unis	8—V. Wade, Angleterre
9—Hewitt, Afrique du Sud	9—K. Melville, Australie
10—Taylor, Angleterre	10—J. Tegart, Australie

En souplesse...

● Commentant la victoire de l'équipe soviétique au terme du tournoi préolympique disputé récemment à Grenoble, un journaliste européen a écrit ceci :"Ainsi, une équipe de club, l'une des meilleures de l'U.R.S.S. qui s'appuie sur six joueurs internationaux, a remporté un triomphe à l'échelle des valeurs du hockey russe .Un sens de jeu collectif tout à fait remarquable, une circulation du disque et un placement de joueurs quasi automatique nous a fait mieux comprendre la suprématie de l'U.R.S.S. dans ce sport si bien accordé au tempérament de sa population". Ce même journaliste devait toutefois admettre que les porte-couleurs du Canada dans cette compétition formaient une équipe d'étudiants dirigée par un prêtre, donc une formation nationale de second plan . . .

● Dans l'espoir d'exploiter au maximum leur avantage territorial, lors des Jeux Olympiques d'hiver en 1972 qui auront lieu chez eux, à Sopporo, les Japonais vont expédier treize skieurs et quatre entraineurs aux J.O. de Grenoble. L'expérience acquise devrait s'avérer profitable quatre ans plus tard . . .

● Selon de fraiches statistiques, 83% des voitures sont automatiques en Amérique du Nord et à peine 10% le sont en Europe. La principale raison de cet écart serait la suivante : Outre-mer, la "conduite sportive" répond davantage au besoin d'auto-affirmation. C'est quand même agréable de ne pas avoir toujours une main accrochée au levier de changement de vitesses . . .

● Au Mexique, même si on est général ou un sportif émérite, il y a des lois avec lesquelles on ne badine pas. Ainsi, le général Mariles qui avait remporté le concours de saut hippique aux Jeux Olympiques de Londres purge actuellement une peine de 20 ans d'emprisonnement pour avoir utilisé un revolver contre un automobiliste irascible qui le menaçait, après lui avoir fait une queue de poisson. Comme le général avait été considéré en état de légitime défense, c'est peut-être pour un motif non avoué qu'on l'a mis à l'ombre. Pourquoi pas une vengeance politique ? . . .

Tableau de rendement des As

	Spr	Cle	Pro	Roc	LHO	B	A	Pts
Lacroix	0-0	2-1	5-4	0-0	1-1	8	6	14
Nolet	0-0	0-2	2-3	0-0	1-2	3	7	10
Laforge	0-0	2-1	0-2	1-1	0-0	3	4	7
Gendron	0-0	0-1	0-2	0-0	1-1	2	4	6
Ball	0-0	0-1	0-6	0-0	0-2	0	9	9
McKillop	0-0	0-2	1-0	0-0	0-0	1	2	3
Johnson	0-0	0-2	1-3	0-1	0-0	1	6	7
Sarrazin	0-1	0-0	2-0	1-0	0-0	3	0	3
MacSweyn	0-0	0-2	0-0	0-0	0-1	0	3	3
Bernier	0-0	0-0	0-1	1-0	0-0	1	1	2
Boutin	0-0	0-0	1-0	0-1	1-0	2	1	3
Drolet	0-0	1-0	0-0	0-1	0-0	1	1	2
Wright	0-0	1-0	0-1	0-0	0-0	1	1	2
Lacoste	0-0	0-2	0-0	0-0	0-0	0	2	2
Larose	0-0	1-0	0-0	0-0	0-0	1	0	1
Paiement	0-0	0-0	1-0	0-0	0-0	1	0	1
Morrison	0-0	0-0	0-1	0-0	0-0	0	1	1
Pelletier	0-0	0-0	0-1	0-0	0-0	0	1	1

LE GARDIEN DE BUTS

		Min	BC	Bl	moy.
Rivard :	Au Colisée	180	12	0	4.00
	Sur la route	84	8	0	5.71
	TOTAL	264	20	0	4.54
Millar :	Sur la route	96	8	0	5.00
	Au Colisée	60	2	0	2.00
	TOTAL	156	10	0	3.86
L'équipe:	Au Colisée	240	14	0	3.50
	Sur la route	180	16	0	5.33
	TOTAL	420	30	0	4.29

L'ASSISTANCE

Nombre de joutes locales	1966-67	1967-68	Augmentation ou diminution
4	19,816	13,806	—6,010

LES AS COGNENT DUR ET TRIOMPHENT EN BEAUTE

Premier gain de Fernand Rivard

(Par Jean POULIOT)

L'édition 1967-68 des As de Québec commence à prendre forme et les amateurs qui ont assisté au match d'hier soir contre les Reds de Providence se demandent si l'expansion n'aura pas été un mal pour un bien pour l'équipe locale. Démontrant une agressivité comme on n'en a pas vue dans les neuf premières saisons des gilets verts dans l'Américaine, les As ont battu les Reds de Providence 6 à 1 tout en distribuant autant de mises en échec qu'on en voyait habituellement en un mois. Renforcie par le retour de Jim Morrison, la défensive locale a fourni une protection plus qu'adéquate au cerbère Fernand Rivard qui remportait ainsi sa première victoire professionnelle. Le nouveau-venu Rosaire Paiement a donné le ton aux Ball, Boutin et Bernier en récoltant quatre punitions.

UNE EXCEPTION

Le pilote Vic Stasiuk était content de la nouvelle attitude de ses joueurs. Pour lui, il ne fait pas de doute que Jim Morrison a rehaussé la confiance de tous les joueurs de défense avec son calme et son expérience.

Pour la première fois cette année, les joueurs semblaient avoir du plaisir à jouer au hockey et tous y allèrent d'un petit effort supplémentaire pour compléter les jeux et pour se faire respecter de l'adversaire. "Il n'y a eu qu'une exception, de dire Stasiuk, et c'est Jean-Guy Gendron. Il ne semblait prendre aucun intérêt à ce qui se passait." Stasiuk qui ne compte que trois ailiers gauches a dit qu'il n'hésiterait pas à employer un droitier à gauche, si le capitaine des As ne changeait pas d'attitude.

Simon Nolet a mené l'attaque avec ses 2e et 3e buts de la saison, alors que les centres André Lacroix (8e) et Jim Johnson (1er) y allaient d'un but et deux aides. Les autres compteurs furent Onil Boutin (2e) et Rosaire Paiement (1er). La recrue Dennis Macks sauva les visiteurs du blanchissage.

Fernand Rivard bloqua 24 rondelles et Marcel Paillé 37, dont 30 durant les deux premières périodes. Les As récoltèrent 10 des 16 punitions mineures, alors que Dave Creighton écopa d'un dix-minutes pour mauvaise conduite.

Les deux mêmes équipes s'affronteront jeudi soir à 8h.05.

PREMIERE PERIODE

Il n'y avait que 19 secondes d'écoulées quand Simon Nolet accepta une passe d'André Lacroix pour percer entre les défenses et déjouer Paillé par la gauche. Des mineures à Rivard et Sleaver n'apportèrent aucun changement, mais quand Terry Ball fut puni, Providence égalisa sur un but étrange:

Rivard bloqua de l'épaule un haut lancer de Moe Mantha, mais John Rodger qui arrivait en trombe poussa du gant la rondelle qui se prit entre les patins du cerbère. Dennis Macks n'eut qu'à la pousser dans le filet pour le but, que les As protestèrent en vain.

Paillé exécuta un arrêt superbe contre Paiement à mi-chemin dans la période et la recrue des As prit ensuite le chemin du cachot, y amenant Jerry Lafond. Une mineure à Moe Mantha permit le meilleur jeu de puissance de la rencontre, les As terminant la période avec 18 lancers contre 8.

DEUXIEME PERIODE

La 2e punition à Paiement fut coûteuse... aux Reds. Jim Johnson décrocha en effet un lancer en arrivant à la défense. La rondelle dévia sur la jambière de Mantha pour le but victorieux.

Le public protesta avec véhémence la 3e punition de Paiement et quand l'arbitre Tom Smith punit Dave Creighton sept secondes plus tard, le joueur-pilote l'accusa de se laisser influencer par la foule, et il lui en coûta dix minutes supplémentaires pour mauvaise conduite.

Les deux clubs étaient à quatre contre quatre, quand André Lacroix se présenta à l'embouchure en même temps que le lancer de Ball pour le pousser dans le filet: c'était la troisième aide de Terry dans la joute.

Onil Boutin porta le compte à 4-1 avec un lancer voilé de la ligne bleue, puis Paiement fit preuve de beaucoup de ténacité en ramassant une rondelle derrière le filet pour venir la forcer littéralement à travers une défense et Paillé. C'était son premier but chez les pros.

Serge Bernier eut une mineure sans conséquence.

TROISIEME PERIODE

Simon Nolet marqua le but finale à la 5e minute, quand une passe de Lacroix le plaça seul du centre jusqu'au but.

Menant 6-1, les As se contentèrent d'attendre les Reds, tout en continuant à bousculer rondement. Il en résulta des mineures à Boutin et Morrison, et des punitions simultanées à Mantha et Paiement, Kachur et Boutin. Serge Bernier, ouvert par un bâton de John Rodger, chercha en vain à rejoindre l'ancien joueur du Springfield qui se chacha derrière les officiels et ses coéquipiers.

Les As se sont ainsi approchés à un seul point du Rochester qu'ils recevront deux fois la semaine prochaine.

LES ALIGNEMENTS

PROVIDENCE — BUTS : Paillé; DEFENSES: Clearwater, Mantha, Keller, Muloin, Lafond; AVANTS : Creighton, Brillant, Perry, Sleaver, Kachur, Leduc, Macks, Goegan, Rodger, Mallette.

QUEBEC — BUTS : Rivard; DEFENSES : Morrison, Ball, Pelletier, Boutin, MacSweyn; AVANTS : Lacroix, Nolet, Gendron, Johnson, Paiement Wright, Drolet, Laforge, Bernier Courcy.

Arbitre : Tom Smith; Juges de lignes : Robert Forgues, Pierre Dorion.

SOMMAIRE

Première période
1—Québec, Nolet (Lacroix, Ball) ... 0.19
2—Providence, Macks (Rodger, Mantha) ... 3.13
Punitions : Rivard 0.45, Sleaver 2.33, Ball 14.41, Paiement 14.08, Lafond 14.08, Mantha 16.28.

Deuxième période
3—Québec, Johnson (Ball) ... 3.16
4—Québec, Lacroix (Ball, Morrison) ... 8.33
5—Québec, Boutin (Johnson) ... 10.58
6—Québec, Paiement (Johnson, Laforge) ... 15.59
Punitions : Paiement 7.39, Creighton, mineure et mauvaise conduite, 7.46, Bernier 16.27.

Troisième période
7—Québec, Nolet (Lacroix, Pelletier) ... 4.25
Punitions : Boutin 7.35, 13.45, Mantha 12.03, Paiement 12.03, Kachur 13.45, Morrison 14.56.

Arrêts					
Paillé, Prov.	18	13	6	—	37
Rivard, Qué.	8	6	10	—	24

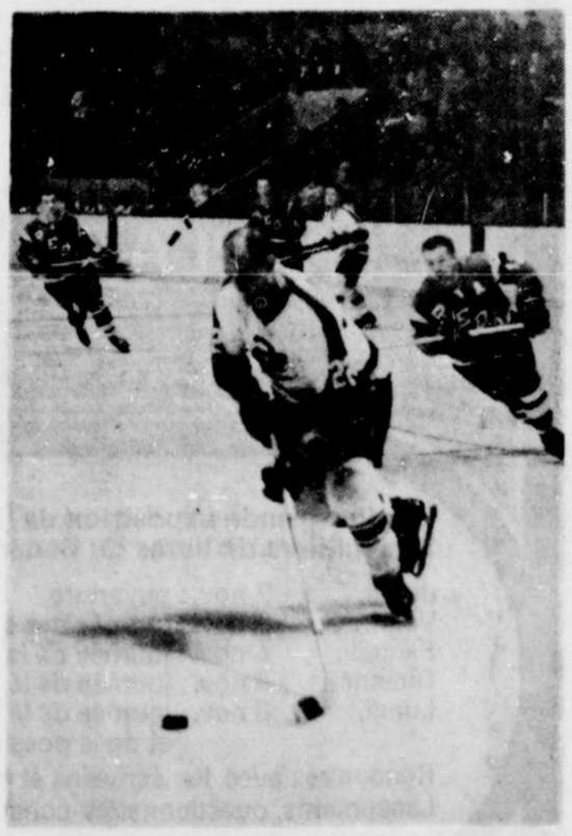
Assistance : 3,741.

Les Aigles maîtrisent les Castors par 5 à 3

SHERBROOKE PC— Les Aigles de Drummondville ont vaincu les Castors de Sherbrooke 5-3, hier soir, dans un match régulier de la ligue Senior du Québec.

Ron Roberts a dirigé l'offensive des vainqueurs avec deux buts tandis que Roger Côté, Roland et Gilles Leclerc complétaient leur total.

Jim Beckman, Gaston Bouchard et René Pépin se sont partagé les buts des locaux.



● Avec calme et assurance, Jim Morrison dégage la zone des As d'une attaque du trio Sleaver-Kachur-Leduc. C'était la première fois cette saison que les As tenaient l'adversaire à un seul point, dans leur victoire de 6-1 sur les Reds.
(Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

Quilles à l'Action

CLASSEMENT DES EQUIPES

	PG	PP	TP	Pins	Pts
1—G. Pelletier	16	5	6	12263	22
2—Mi. Lapointe	13	8	6	12411	19
3—J.-Le Giroux	13	8	4	12231	17
4—J.-M. Côté	12	9	4	12543	16
5—J. Bélanger	11	10	3	11784	14
6—J.-M. Godin	9	12	3	11618	12
7—Paul Marcoux	7	14	1	11299	8
8—Edm. Richard	3	18	1	10959	4

MOYENNES INDIVIDUELLES

HOMMES

	Pins	Tot.	Moy.
1—Jean-Marie Côté	608	3638	173.5
2—Gilles Pelletier	522	3281	156.5
3—Jacques Bélanger	472	1397	155.2
4—Jean-Le Giroux	495	3118	148.10
5—Marcel Lapointe	394	3089	147.2
6—Armand Giguère	460	2944	140.4
7—Charles Picard		2416	134.4
7—Michel Rood	411	1210	134.4
9—Michel Lee	438	2759	131.8
10—Paul Marcoux	373	2743	130.13

FEMMES

	Pins	Tot.	Moy.
1—Mlle Marg. Caron	380	2337	111.6
3—Mme A. Métivier	328	1937	107.11
3—Mme J.-M. Côté	314	1532	102.2
4—Mme M. Lapointe		1499	99.14
5—Mlle Berthe Blais	253	1775	98.11

RECORDS DE LA SEMAINE

Plus haut triple d'équipe	
Equipe Jean-Marie Côté	1913
Plus haut simple d'équipe	
Equipe Gilles Pelletier	697
Plus haut triple masculin	
Jean-Marie Côté	608
Pus haut triple féminin	
Mlle Marguerite Caron	380
Plus haut simple masculin	
Jean-Marie Côté	236
Mention : Gilles Pelletier	230
Plus haut simple féminin	
Mlle Marguerite Caron	149

RECORDS DE LA SAISON

Plus haut triple d'équipe	
Equipe Jean-Louis Giroux	1918
Plus haut simple d'équipe	
Equipe Jean-Louis Giroux	734
Plus haut triple masculin	
Jean-Marie Côté	608
Plus haut triple féminin	
Mlle Marguerite Caron	380
Plus haut simple masculin	
Jean-Louis Giroux	262
Plus haut simple féminin	
Mme Jean-Marie Côté	167

8e PROGRAMME — 6 NOVEMBRE
SALLE ST-ROCH — 7.30 hres p.m.

Jean-Le Giroux vs Marcel Lapointe; Paul Marcoux vs Gilles Pelletier; J. Bélanger vs Jean-Marie Côté; Jean-M. Godin vs Edmond Richard.

Hockey midget

Deux parties ont été disputées en fin de semaine à l'aréna du parc Victoria. Le B. Nai Brith a blanchi les Lions par le compte de 5 à 0. Ce fut une partie très rude, avec de nombreuses punitions et même des joueurs suspendus.

Dimanche le 29, le St-Jean-Baptiste et les Tigres ont fait partie nulle au compte de 3-3.

Les prochains matches se disputeront :

PROCHAINES RENCONTRES

Jeudi, le 2 novembre, 7.30 hres: B. Nai Brith vs St-Jean-Bapt.;
Samedi, 4 novembre, 6.30 hres : St-Jean-Bapt. vs B. Nai Brith;
Dimanche, 5 novembre, 6 hres : Lions vs Tigres.

CLASSEMENT

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
B. Nai. Brith	3	3	0	0	14	3	6
Tigres	3	1	1	1	9	12	3
Lions	3	1	0	2	6	9	2
St-Jean-Bapt.	3	0	1	2	5	9	1



Voici les résultats des premières parties jouées dans le tournoi féminin "Old Homestead", au Cambrai Curling Club :

Thérèse Côté 8, Cecile Auclair 7
Mado Ware 6, Colette Donati 5
Gertrude Beaudry 4, Lily Asselin 8
Rita Brown 8, Jeannette McCann 7
Aline Martel 8, Gerry Brown 3
Gaétanne Brassard 8, Suzanne Goyette 6



● Les renforts attendus depuis une semaine sont arrivés hier, et Vic Stasiuk s'est rendu accueillir à l'aéroport Jim Morrison et Rosaire Paiement, qui n'ont pas tardé à faire sentir leur présence sur l'alignement local.
(Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)



CARTE D'IDENTITÉ

Nom de famille BALL prénom TERRY

SOBRIQUET ✓ raison du sobriquet ✓

Date de naissance NOVEMBRE (mois) 29 (jour) 1944 (année) 22 (âge)

Lieu de naissance SELKIRK Province Manitoba

Grandeur 5 pieds 8 pouces 165 livres

Marié ou célibataire MARIÉ Nombre d'enfants UN

Prénoms et âges des enfants BLAKE (7 mois)

POSITION jouée dans le hockey professionnel Défense (droite)

Je lance de la droite (V) de la gauche ( ) ambidextre ( )

L'an dernier j'ai joué à OMAHA CPHL

Mon record en 1966-67 20 points 5 buts 15 aides 70 parties

Punitions en minutes 72 Majeures

Quel est votre passe-temps favori

Quel est votre emploi durant l'été OUVRIER (CONSTRUCTION)

Quel sport pratiquez-vous à part le hockey

La ligue Intermédiaire Laurentide ouvrira sa saison à Montmagny le 5

Ça y est . . . Après avoir surmonté de nombreuses difficultés, la direction de la ligue Laurentide annonce l'ouverture officielle de la saison 1967-68, pour dimanche après-midi le 5 novembre. Il y aura alors un programme double à l'aréna de Montmagny. Dans la première rencontre, Giffard sera opposé au champion des séries de l'an dernier, le Chez Roland de Lévis.

En second lieu, Montmagny recevra les champions du calendrier 1966-67, le St-Vallier, commandité par G.-H. Roy.

Jeudi le 9 novembre, la ligue se transportera à l'Aréna du parc Victoria de Québec et on présentera un autre programme double. Il en sera de même pour toute la saison.

Chaque club disputera 28 parties, 7 contre chaque adversaire et les règlements en vigueur seront ceux de la QAHA.

Rappelons que cette année, le bureau de direction est composé comme suit : président, René Jobin; vice-présidents, Conrad Samson et J.-Guy Martel; publiciste-statisticien, Jacques Dion.

La ligue Laurentide en est à sa troisième saison officielle, et le jeu présenté est d'excellente qualité. D'ailleurs, on compte plusieurs joueurs bien connus tels que Bernard Guay, Richard Massicotte, Yvon Lachance, Henri Roy, etc... Une visite à Montmagny dimanche prochain convaincra les plus sceptiques.

Les Canucks perdent encore

BALTIMORE (PA) — Les Clippers de Baltimore, de la ligue Américaine de hockey, ont infligé hier soir aux Canuks de Vancouver, de la ligue de l'Ouest, leur cinquième revers d'affilée lors de leur tournée dans la LAH en l'emportant 4-1.

Bob Cunningham, Jim Bartlett et Bill LeCaine ont d'abord donné une vacance de 3-0 aux locaux avant que Larry Popeil évite le blanchissage aux visiteurs dans la 3e période, puis Willie Marshall a complété le total des vainqueurs, qui en étaient à leur deuxième gain de la saison.

SOMMAIRE

Première période
1—Baltimore, Cunningham (Draper, McGregor) ... 4.02
3—Baltimore, Bartlett (Marshall) ... 10.25
Aucune punition

Deuxième période
3—Baltimore, LeCaine (Guidolin) ... 9.41
Punitions : Poiano 7.40, Wilson 12.31.

Troisième période
4—Vancouver, Popeil (Thuriby) ... 11.05
5—Baltimore, Marshall (Poiano, Bartlett) ... 11.50
Punitions : Poiano 6.46, Picard 11.51, Guidolin 17.46.

Lancers :					
Baltimore	14	8	16	—	38
Vancouver	11	11	11	—	33

Assistance : 3,600.



Le tournoi pee wee 1968 ne sera pas réfractaire

Par JACQUES REVELIN

En dépit de tout ce qu'il a pu se dire ou s'écrire dernièrement, le tournoi international pee-wee de Québec pourra se dérouler dans la plus parfaite légalité au cours de l'hiver prochain. Cette assurance est formelle car, dans le livret des règlements de la C.A.H.A. pour l'année 1968, il est bien spécifié que, si une branche peut obtenir la permission de modifier les limites d'âges pour établir ses propres catégories, elle n'a pas le privilège de changer la date d'éligibilité. L'édition 1968 de ce carnet des règlements vient d'être publiée et, à la page 45, au paragraphe 3 de l'article A, voici ce qu'on peut lire textuellement, après traduction de l'anglais au français :

"Il peut arriver dans une branche provinciale qu'il existe des circonstances particulières dans lesquelles il serait nuisible à l'enregistrement du hockey mineur et au hockey en général d'appliquer les limites d'âge prévues par l'association.

Cette branche peut alors demander au comité exécutif de la CAHA la permission d'établir ses propres limites d'âge, MAIS SANS CHANGER LA DATE DE L'ELIGIBILITE. La CAHA peut accorder une telle permission qui ne s'appliquera qu'aux compétitions de hockey mineur tenues à l'intérieur de cette branche.

Si des joueurs sont impliqués DE QUELQUE FACON QUE CE SOIT dans une compétition avec des joueurs d'en dehors de leur branche, ils doivent alors se qualifier selon les règlements de la CAHA".

Ainsi, en chambardant son système de classification, la Q.A.H.A. ne se conforme pas aux exigences de l'organisme national auquel elle est affiliée et soumise. Par contre, en maintenant leurs mêmes bases de qualification, les dirigeants du tournoi international pee-wee de Québec ne font que suivre à la lettre les directives établies par la C.A.H.A.

Pour mieux s'en persuader, il faut rappeler les motifs du conflit ayant éclaté au début de l'automne. A la suite d'une assemblée confuse, la Q.A.H.A. avait décrété que, dorénavant, les catégories du hockey mineur seraient sectionnées au 31 décembre. Elle devançait ainsi d'une année les futures modalités de la C.A.H.A., en prétextant avoir obtenu l'autorisation d'agir ainsi. Désapprouvant cette décision, les organisateurs du tournoi pee-wee annoncèrent qu'ils ne respecteraient pas cet ordre, en invoquant deux raisons majeures. Selon eux, il était tout d'abord anormal de ne pas conserver la date d'éligibilité du 31 mai puisque la majorité des branches de la C.A.H.A. allaient la maintenir jusqu'à la fin de l'an prochain. Tenant compte de cela, il était inadmissible et même injustifiable de faire disputer une compétition sans une limite d'âge identique pour tous les participants. C'est en considération de ce facteur primordial que le tournoi pee-wee a été faussement placé dans une situation réfractaire car, en fait, ce n'est pas lui qui se trouve dans l'illégalité mais la Q.A.H.A.

Voilà ce que nous déclarait hier soir le gérant général du tournoi international pee-wee de Québec, avec une satisfaction bien compréhensible ...

A Competition A

3 (a) A branch, wherein there exists a particular set of circumstances under which it would be detrimental to minor hockey registration and hockey in general to apply the approved age limits as established by the Association, may apply to the CAHA Executive Committee for permission to establish its own minor hockey age limits (but not the eligibility date). The CAHA Executive Committee may grant such permission which shall apply only to minor hockey competition within the branch. Should minor players be involved in any way with competition outside their branch then such players must qualify according to CAHA regulations. NEW 1967

Senior and Junior Inter-Branch Competition

● Photocopie du règlement prouvant que le Tournoi International pee wee de Québec se conforme parfaitement aux exigences de la C.A.H.A.

REACTION DE PAUL DUMONT

Ayant lui aussi consulté les nouveaux règlements de la C.A.H.A., Paul Dumont n'a pas manqué de railler les dirigeants du hockey mineur québécois en disant : "C'est le bouquet ! Nous pensions être hors-la-loi et ce sont eux qui le sont. De plus, à la fin de ce même paragraphe (voir la photocopie), on spécifie même que, pour toutes compétitions opposant des joueurs de différentes branches de la C.A.H.A. ce sont les règlements de l'organisme national qui prévalent. Or, tel est le cas du tournoi de Québec car des équipes d'au moins trois provinces et même de l'étranger viennent s'affronter au Colisée. Cela nous place donc en dehors de la juridiction de la Q.A.H.A., comme nous l'avons effectivement prétendu, sans savoir alors que les règlements de la C.A.H.A. allaient nous donner raison. Tout cela est vraiment cocasse et j'ai hâte de savoir comment vont se sortir du pétrin dans lequel se sont plongés ceux qui ont tenté de nous paralyser".



Encore blessé

BOSTON (PA) — Bobby Orr, des Bruins de Boston, ne jouera pas ce soir contre les Blues de St-Louis en raison d'un muscle luxé au dos. Il s'est blessé dimanche dernier contre Pittsburgh.

Par ailleurs, les médecins ne pouvaient diagnostiquer encore hier les malaises à l'estomac de Bernard Geoffrion, des Rangers de New York. Ce dernier est hospitalisé depuis jeudi soir dernier et n'a pas participé au dernier match des Rangers dimanche soir dernier. Le pilote Emile Francis a l'intention de remplacer Geoffrion par Reg Fleming sur un trio régulier et il a rappelé Larry Mickey du Buffalo, de la LAH, pour compléter son personnel.

SAN FRANCISCO (PA) Les Seals de la Californie ont rappelé hier l'ailier droit Alain Caron du Buffalo, de la LAH, et le centre Mike Laughton du Vancouver, de la ligue de l'Ouest.

LES RANGERS CONSERVENT LEUR VIGUEUR AU BORD DU PACIFIQUE

LOS ANGELES (PA) — Les Rangers de New York ont compté quatre buts sans réplique, au deuxième engagement, hier, pour facilement disposer des Kings au score de 6-2 dans une joute régulière de la Ligue nationale de hockey.

La victoire des Rangers leur permet de partager la première position de la division Est avec les Red Wings de Détroit, avec 13 points chacun.

Los Angeles, qui domine toujours au classement de la division Ouest, avec 10 points, a pris les devants à la première période grâce au but de Gordon Labossière, mais les Rangers égalaient les chances avant la fin de l'engagement sur le but de Jean Ratelle.

Ce fut ensuite la poussée de cinq buts des Rangers, marqués par Vid Hadfield, Reg Fleming, Bob Nevin, Red Berenson et le 100e filet de Rod Gilbert, au troisième engagement.

SOMMAIRE

Première période
1—Los Angeles, Labossière (4) 1.31
2—New York, Ratelle (3) (Nevin) 12.33
Punitions : Joyal 5.50, Gray 12.19

Deuxième période
3—New York, Hadfield (5) (Ratelle, Gilbert) 1.50
4—New York, Fleming (2) (Jeffrey, Kurtenbach) 2.14
5—New York, Nevin (3) (Goyette) 14.42
6—New York, Berenson (2) (Mickey) 17.26
Punitions : Kurtenbach 2.35; Flett 12.30.

Troisième période
7—New York, Gilbert (Hadfield, Ratelle) 17.46
Punitions : Brown 12.35, Nielson 14.25, lancer de punition manqué par Joyal, du Los Angeles 14.25.

Lancers :				
New York	8	12	7	— 27
Los Angeles	7	7	13	— 27

Assistance : 5,455.



Match expérimental pour les Eskimos d'Edmonton

EDMONTON (PC) — Les Eskimos d'Edmonton disputeront leur dernier match régulier au calendrier de la Conférence de football de l'Ouest ce soir, mais ils songent déjà à la partie de la demi-finale qu'ils livreront dans une dizaine de jours.

Ils affronteront les Blue Bombers de Winnipeg dans un match qui permettra de comparer Jim Thomas, des Eskimos, à Dave Rainey, un autre puissant coureur dans l'Ouest.

De plus, il opposera la défense la plus poreuse dans l'Ouest, celle des Bombers, à la plus faible offensive aérienne dans la CFO, celle des Eskimos.

Les Eskimos, détenteurs du troisième rang, affronteront Calgary ou Régina en demi-finale, tandis que les Bombers sont éliminés depuis longtemps.

Même si la victoire n'a guère de signification pour les Eskimos, les Bombers éclopés, qui ont perdu leurs trois derniers matches par de fortes marges, n'auront pas la tâche facile.

Rainey et le quart Kenny Ploen sont de nouveau en santé, si bien que le quart substitut Bill Van Burkleo pourra retourner à la défensive, qui a accordé une moyenne de 231 verges par partie à ses rivaux.

Le quart-arrière Terry Baker a été blessé lors de la dernière victoire des Eskimos sur Calgary samedi dernier et Randy Kerbow agira comme quart substitut.

Ainsi, Frank Cosentino tentera d'améliorer la piètre moyenne de 145 verges de gains aériens par joute ou bien s'en tiendra à l'offensive terrestre.

Trophée "Cy Young" à Mike McCormick



Mike McCORMICK

NEW YORK PA—Mike McCormick, des Giants de San Francisco, a mérité le trophée Cy Young en qualité de meilleur lanceur de la ligue Nationale selon l'Association américaine des chroniqueurs de baseball.

Le lanceur de 29 ans, qui avait obtenu $50,000 des Giants de New York en 1956 et qui était revenu avec les Giants à la suite d'un échange avec Washington en décembre dernier, l'a emporté facilement en récoltant 18 des 20 votes des membres du comité des chroniqueurs, dont deux de chaque ville du circuit.

C'est la première fois que les chroniqueurs participent à ce scrutin dans les deux ligues. Le vainqueur de la ligue Américaine sera connu dans quelques jours.

McCormick a conduit les Giants au 2e rang dans la LN avec une fiche de 22-10, soit la meilleure dans le circuit. Il a lancé 14 parties complètes, a évolué pendant 262 manches, a alloué 220 coups sûrs et 81 buts sur balles, a retiré 150 rivaux au bâton et a terminé avec une moyenne de 2.85 points mérités.

Jim Bunning du Philadelphie, et le Canadien Ferguson Jenkins, qui a permis aux Cubs de Chicago de terminer au 3e rang, ont récolté les deux autres votes.

Jenkins a été le seul autre lanceur du circuit à remporter 20 victoires avec une fiche de 20-13 et un total de 20 parties complètes, soit le plus grand nombre dans les majeures.

Bunning a terminé avec une fiche de 17-15 avec le Philadelphie en 5e place, tout en dominant le circuit avec 253 retraits au bâton.

Dans le passé, on accordait un seul trophée aux lanceurs des majeures, ceux de la LN dominant par une marge de 7-4 sur ceux de la ligue Américaine.

Sandy Koufax l'a remporté à trois reprises en 1963, 1965 et 1966 et les seuls autres artilleurs gauchers qui l'ont mérité furent Warren Spar, du Milwaukee, en 1957, et Whitey Ford, des Yankees, en 1961.

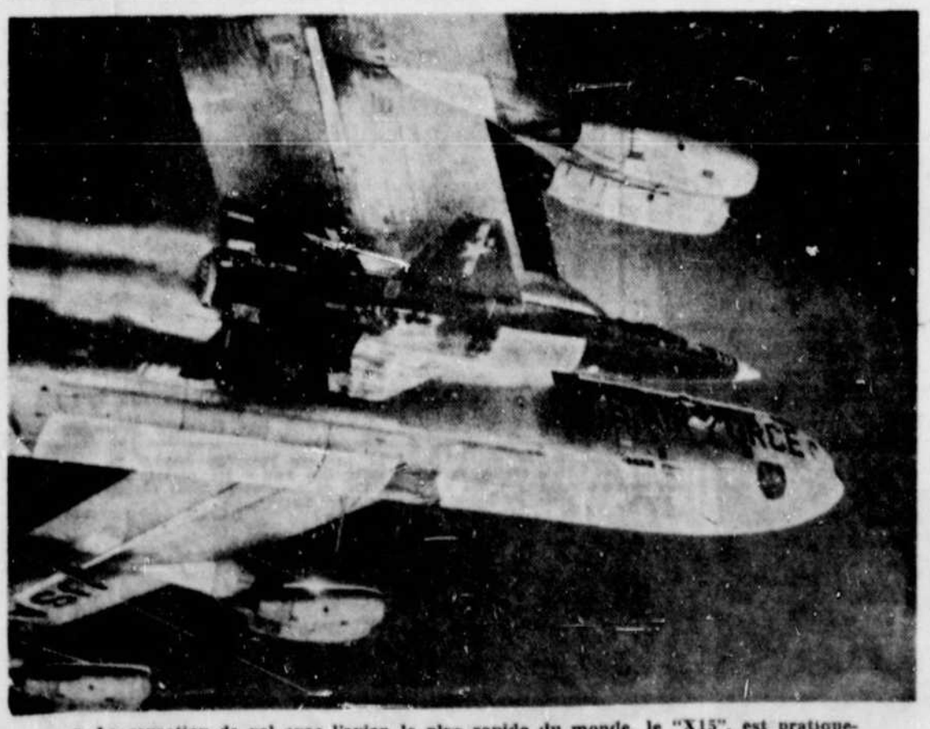
Hockey

L'ouverture de la ligue Interfac a eu lieu et les deux joutes au programme ont fourni du jeu intéressant. Dans la première rencontre, la Médecine a défait la Foresterie au compte de 2 à 1 alors que Gilles Raymond comptait le but victorieux dans la troisième période. Dans l'autre rencontre au programme, le Droit l'a emporté de justesse au compte de 3 à 2 contre Sciences Sociales. Pour les gagnants, Jean-Claude Gosselin comptait le but victorieux quelques minutes avant la fin de la rencontre. La cédule s'est poursuivie mercredi avec trois rencontres et les résultats se lisent comme suit:

Histoire 2, Sciences 2
Commerce 4, Géographie 3
Sciences de l'Education 6, Agriculture 3.

Cette semaine, la cédule se poursuivra avec le programme suivant:

Mardi 31 Oct. à 8.00 heures:
Commerce vs Sciences de l'Education
9.30 heures
Foresterie vs Sciences Sociales.
Mercredi 1 Nov. 7.30 heures
Edu. Physique vs Histoire.
9.00 heures
Sciences vs Médecine
10.30 heures
Agriculture vs Droit.



● La sensation de vol avec l'avion le plus rapide du monde, le "X15", est pratiquement comparable à celle que procure le départ d'un obus d'un canon. En quelques secondes seulement, le pilote passe de la vitesse subsonique à la vitesse supersonique. On voit ici le "X15" sous l'aile d'un B52 au cours d'une envolée. Cette photo a été prise en 1962.



● Jim Lonborg, l'as-lanceur des Red Sox de Boston, semble amuser autant les adultes que les enfants alors qu'il lit un conte de fée de l'Halloween, lors d'une fête à l'intention des jeunes patients du Children Medical Center de Boston.
(Téléphoto UPI)



Calendrier de novembre de la ligue Nationale

Mer. 1	Montréal	à	Toronto
	New York	à	Californie
	Boston	à	St. Louis
	Pittsburgh	à	Minnesota
Jeu. 2	Toronto	à	Détroit
	Chicago	à	Los Angeles
	Minnesota	à	Philadelphie
Sam. 4	Philadelphie	à	Montréal
	New York	à	Toronto
	Détroit	à	St. Louis
	Pittsburgh	à	Californie
	Los Angeles	à	Minnesota
Dim. 5	Montréal	à	Philadelphie
	Toronto	à	Boston
	Los Angeles	à	Détroit
	Chicago	à	Californie
Mar. 7	Californie	à	Los Angeles
Mer. 8	Montréal	à	Chicago
	Toronto	à	Californie
	Boston	à	New York
	Philadelphie	à	Pittsburgh
	St. Louis	à	Minnesota
Jeu. 9	Toronto	à	Los Angeles
	Pittsburgh	à	Détroit
Sam. 11	Chicago	à	Montréal
	Toronto	à	Minnesota
	Californie	à	Boston
	St. Louis	à	Pittsburgh
Dim. 12	Montréal	à	Détroit
	Californie	à	New York
	Philadelphie	à	Boston
	St. Louis	à	Chicago
Mer. 15	Montréal	à	Minnesota
	Boston	à	Toronto
	Chicago	à	St. Louis
	Philadelphie	à	Pittsburgh
	Los Angeles	à	Californie
Jeu. 16	New York	à	Philadelphie
	Détroit	à	Californie
Ven. 17	Détroit	à	Los Angeles
Sam. 18	Montréal	à	Californie
	Chicago	à	Toronto
	New York	à	Boston
	Philadelphie	à	Minnesota
	Pittsburgh	à	St. Louis
Dim. 19	Montréal	à	Los Angeles
	Toronto	à	Boston
	Minnesota	à	New York
	Détroit	à	Chicago
	St. Louis	à	Philadelphie
Mer. 22	Montréal	à	St. Louis
	Minnesota	à	Toronto
	Chicago	à	New York
	Boston	à	Pittsburgh
	Détroit	à	Philadelphie
	Californie	à	Los Angeles
Jeu. 23	Montréal	à	Chicago
	New York	à	Boston
Ven. 24	Pittsburgh	à	Los Angeles
Sam. 25	Boston	à	Montréal
	Détroit	à	Toronto
	Chicago	à	Minnesota
	Philadelphie	à	St. Louis
	Pittsburgh	à	Californie
Dim. 26	St. Louis	à	New York
	Détroit	à	Boston
	Minnesota	à	Chicago
	Los Angeles	à	Philadelphie
Mer. 29	Montréal	à	Toronto
	Détroit	à	New York
	Minnesota	à	Boston
	Philadelphie	à	Chicago
	Californie	à	Pittsburgh
	Los Angeles	à	St. Louis
Jeu. 30	Minnesota	à	Montréal
	Toronto	à	Détroit
	Californie	à	Philadelphie

Ligue Américaine
Providence 5, Québec 6
Virginia Beach, Baltimore 4

Ligue Nationale
New York 6, Los Angeles 1

Ligue Provinciale
Drummondville 5, Sherbrooke 3

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine
Vancouver à Cleveland
Buffalo à Phoenix

Ligue Nationale
Montréal à Toronto
New York à Californie
Boston à St-Louis
Pittsburgh à Minnesota

LES CLASSEMENTS

LIGUE NATIONALE

Division de l'EST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Détroit	9	6	2	1	32	24	13
New York	9	5	1	3	32	21	13
Montréal	8	5	1	2	22	15	12
Boston	7	5	1	1	31	16	11
Toronto	8	4	4	0	26	20	8
Chicago	9	1	7	1	20	41	3

Division de l'OUEST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Los Angeles	9	4	3	2	27	26	10
Philadelphie	7	3	3	1	14	17	7
Pittsburgh	10	3	6	1	26	29	7
Minnesota	7	2	3	2	16	23	6
Californie	9	2	5	2	23	30	6
St-Louis	8	1	5	2	14	20	4

LIGUE AMERICAINE

Division de l'EST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Hershey	7	5	2	0	39	24	10
Springfield	6	4	2	0	29	17	8
Providence	9	4	5	0	33	46	8
Baltimore	8	2	5	1	22	27	5

Division de l'OUEST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Cleveland	8	6	2	0	26	23	12
Buffalo	6	4	2	0	26	22	8
Rochester	7	3	3	1	29	26	7
Québec	7	3	4	0	26	30	6

LIGUE JUNIOR A DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Thetford	9	8	1	0	53	25	18
Drumd'ville	9	6	3	0	40	41	12
Québec	10	4	6	0	37	57	8
Sorel	9	4	5	0	41	42	8
T.-Rivières	9	3	6	0	39	46	6
Shawinigan	8	2	6	0	29	38	4

LIGUE PROVINCIALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Victoriaville	9	7	1	1	43	36	15
Drum'ville	10	7	3	0	44	33	14
St-Hyacinthe	9	4	4	1	32	34	9
Hull	8	3	5	1	35	38	7
Granby	7	2	5	0	26	29	4
Sherbrooke	10	1	8	1	37	57	3

LIGUE JUNIOR B

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
C.T.R.	1	1	0	0	5	4	2
Donnacona	1	0	0	1	4	4	1
C.S.S.	1	0	0	1	4	4	1
Ste-Foy	1	0	1	0	4	5	0

Réaction positive de la Q.A.H.A.

L'appel lancé à tous les dirigeants du hockey amateur québécois a été entendu et compris car la majorité des organismes seront représentés en fin de semaine prochaine, quand se tiendra à Montréal le congrès de fondation de la Fédération du Hockey Amateur du Québec.



La réponse la plus significative et la plus encourageante est évidemment celle de la Q.-A.H.A. Ses trois principaux dirigeants ont accepté de prendre part aux délibérations qui détermineront le but et les structures de la fédération. Le concours de la Q.A.H.A. était souhaitable et même nécessaire puisque cette association joue depuis longtemps un rôle prépondérant sur la scène du hockey provincial. Son président Henri Crochetière a manifesté son vif désir d'assister au congrès en compagnie de ses proches collaborateurs, MM. Robert Lebel et Len Depatie.

Bien d'autres personnages influents seront là également. La C.A.H.A. a consenti à déléguer des observateurs, tout comme la Q.A.H.A., une autre branche vitale se préoccupant surtout du hockey mineur. Par ailleurs, nombreux seront les porte-paroles de la Confédération des Loisirs du Québec; de l'Association des Directeurs de Loisirs Municipaux; de l'Association des Sports Amateurs du Québec et de l'Association des Instructeurs. Pour fermer le cercle des consultations favorisées par ce ralliement sans précédent, les universités québécoises ont même promis de se faire représenter, comme les organisateurs des principaux tournois, notamment ceux confrontant les clubs pee wee à Québec et les équipes de catégorie bantam à Montréal.

Grâce à cette participation massive désormais assurée, c'est sous les meilleurs augures que s'ouvrira le congrès, vendredi soir prochain, à l'hôtel Reine Elizabeth, lorsque M. René Belisle amorcera les échanges de vues. Dans son discours d'introduction, le président provisoire de la Fédération exposera les nécessités du regroupement envisagé au sein d'un nouvel organisme spécialement créé pour unir toutes les associations du hockey amateur, afin de mieux coordonner leur rayonnement particulier.

HIER

Ligue Intercollégiale
Limoilou 13, St-Lawrence 14

AUJOURD'HUI

Ligue Canadienne
Winnipeg à Edmonton

LES CLASSEMENTS

LIGUE CANADIENNE

Conférence de l'EST

	G	P	N	PP	PC	Pts
Hamilton	9	4	0	241	190	18
Ottawa	8	4	1	322	206	17
Toronto	5	7	1	247	257	11
Montréal	1	11	0	165	277	4

Conférence de l'OUEST

	G	P	N	PP	PC	Pts
Calgary	11	_	0	347	189	22
Saskatchewan	11	4	0	322	268	22
Edmonton	8	6	1	342	238	17
Winnipeg	4	10	0	180	336	8
C.-B.	3	11	1	209	284	7

LES COMPTEURS

	B	A	Pts
B. Hull, Chi	9	4	13
Cournoyer, Mtl	6	7	13
Béliveau, Mtl	7	5	12
Stanfield, Bos	4	8	12
Ratelle, N.Y.	3	9	12
McKenzie, Bos	2	10	12
Bathgate, Pitt	9	2	11
Hicke, Cal	6	5	11
Howe, Det	6	5	11
Nesterenko, Chi	2	8	10

COLISEE
Tél. : 525-8101
(Après 4.45 p.m. et Dimanche 525-6189)
LIGUE AMERICAINE de HOCKEY
JEUDI — 8.05 P.M.
(5e Joute de la Cédule)
★ PROVIDENCE ★
— vs —
★ AS de QUEBEC ★
Réservés seulement : Loges $3.25
Mezz. (4 Prem. R.) $2.50
(4 Dern. R.) $2.00
Balcon $1.60
(Taxe et Ch. de Service Incl.)
BILLETS DE SAISON et BILLETS LIBRES en vente au Colisée seulement jusqu'à 4 h. 30 AUJOURD'HUI et DEMAIN. Contrôle ouvert demain soir à compter de 7 h.
"AS" JUNIOR "A"
Samedi, 4 — 2 h. 15 P.M.
vs TROIS-RIVIERES
Jeudi, 9 — 8 h. 15
vs DRUMMONDVILLE
(Adm. Gén. $1.25 - 50c)
(No. 3 - Lun.)

Rebondissement de l'affaire "Jelinek"

OAKVILLE, Ont. (PC) — Otto et Marie Jelinek savent très bien qu'ils formaient le meilleur duo amateur de patineurs au monde en 1962.

"On pourra peut-être rayer notre triomphe dans les livres de records, mais nous saurons toujours que personne ne pouvait nous battre", a déclaré Otto lors d'une entrevue hier.

Il faisait allusion à la menace de l'Union internationale de patinage de leur enlever leur titre remporté en 1962.

Jelinek a révélé que l'UIP l'avait averti il y a quelque temps qu'on leur enlèverait leur titre à moins qu'Otto puisse fournir une preuve concrète "d'une entente préalable conclue" dans les compétitions internationales, entente à laquelle il fait allusion dans un article de journal l'hiver dernier.

Jelinek n'a pas répondu à la demande de l'UIP.

"Je regrette le fait qu'on ait mal jugé mes intentions, a dit Otto. Ni Marie ni moi ne nous plaignons, car il n'y a pas de quoi se plaindre.

"Mais nous avons constaté des choses dans le patinage amateur et nous avons cru contribuer davantage au bien de ce sport en parlant plutôt que de garder le silence.

"Lorsque vous évoluez dans le patinage amateur, vous n'avez pas le droit d'ouvrir la bouche. Je le peux maintenant, car je n'ai rien à perdre".

PROFESSIONNELS

Les Jelinek sont devenus professionnels avec les Ice Capades à la fin de 1962, après avoir remporté le titre mondial amateur.

"Nous avons parlé de retraite depuis six ans, mais nous aimons toujours patiner, surtout en raison de l'argent que nous gagnons".

Les Jelinek n'ont pas l'intention de remettre les médailles d'or remportées lors du championnat mondial à Prague.

"Tout ce que j'avais l'intention de faire c'était d'émettre quelques suggestions afin d'améliorer le jugement des compétitions. J'ai prétendu que les juges devraient être compétents dans le domaine qu'ils sont appelés à juger. Ainsi, un juge qui décide des titres en duos devrait avoir une certaine connaissance dans cette discipline.

"Il est regrettable que l'UIP soit fâchée contre nous, mais je crois avoir raison. Je n'ai fait que mentionner des choses dont tout le monde parlait".

Jelinek a précisé que l'UIP menaçait de rayer leur nom de la liste des champions si elle n'obtenait pas un rapport de notre part.

"L'union est assez puissante pour le faire. Par ailleurs, elle a été très bonne pour nous.

Lorsque nous avons éprouvé des difficultés pour retourner en Tchécoslovaquie que nous avions quittée, afin de participer aux championnats mondiaux, c'est l'UIP qui a combattu pour nous".



● Otto et Maria Jelinek photographiés à Prague, lors des championnats du monde qu'ils remportèrent en duo.
(Téléphoto UPI)

sport TRIBUNE

Mise au point au sujet d'un conflit musculaire

Dernièrement, dans les journaux locaux, un groupe de culturistes, sous l'égide de l'Alliance des Culturistes Amateurs du Québec Enr., se plaignait du manque de coopération que recevaient ces athlètes de la part des dirigeants du Comité Provincial d'Haltérophilie. Ils en profitaient même pour attaquer indirectement l'Association Haltérophile et Culturiste de Québec (A.H.C.Q.) et un de ses anciens dirigeants et présidents. A la suite de ces déclarations, je crois qu'il est de mise d'étaler au grand jour certains faits que ce groupe semble avoir oubliés.

Pour débuter, disons que l'A.H.C.Q. est un organisme local qui fut créé il y a 17 ans pour promouvoir l'haltérophilie et le culturisme dans notre région. Cette association voit à la bonne marche des tournois, aide à développer des athlètes dans ces deux disciplines et fonctionne selon les critères exigés par l'U.A.A. du Canada.

Depuis ses débuts, l'A.H.C.Q. a été l'association ou le groupement le plus actif au pays, en matière de culturisme amateur, comme le prouvent tous ces tournois passés : 1— 16 tournois culturistes tenus par l'A.H.C.Q. pour le choix de M. Québec junior et senior, soit un chaque année depuis 1950; 2— 11 galas culturistes Mlle Culture Physique, de 1955 à 1965 inclusivement; 3— 1 tournoi national à Château Richer, afin de choisir un représentant au championnat du monde à Paris en 1964. (John Hazel, Toronto, fut choisi mais l'A.H.C.Q. et un groupe d'amis de M. Rodrigue Picard aidèrent celui-ci à défrayer les dépenses pour l'envoyer lui aussi, étant donné sa belle tenue lors de cette élimination); 4— 1 championnat national "le plus bel athlète du Canada" à la Salle Limoilou, en 1954; 5— 5 tournois M. Province de Québec junior et senior 1952, 53, 54, 61 et 1963; 6— 4 tournois M. Amérique du Nord senior 1950, 61, 63 et 1965; 7— 6 tournois M. Québec Juvénile (18 ans et moins) depuis 1962; 8— Nous avons envoyé des culturistes à des tournois à l'extérieur à maintes reprises, trois fois à Sudbury Ont. (Mr Ten Provinces); trois fois à York Penna., (Mr North America); et enfin à M. Univers en Europe et en Asie, (Rodrigue Picard a participé à trois reprises à ces tournois, en 1964 à Paris, France; en 1965 à Téhéran, Iran et en 1966 à Berlin, Allemagne de l'Est).

Il est bon de souligner que jamais l'A.H.C.Q. n'a refusé son aide financière à des adeptes de l'une ou l'autre de ces deux disciplines, lorsque ceux-ci manifestaient l'intention de s'inscrire à un tournoi à l'extérieur de la ville et avaient le potentiel nécessaire pour bien nous représenter.

Tous les ans, l'A.H.C.Q. a fait venir à Québec à ses frais des vedettes de l'heure en matière culturiste, qu'ils soient M. Canada, M. Amérique ou M. Univers, dans le but de stimuler le culturisme chez-nous. Qu'il me suffise de mentionner les vedettes suivantes : John Grimek, Jim Park, Léo Robert, George Orlando, Claude Bergeron, Pete Ganias, Joe Abbenda, Vern Weaver, Denis Tinarino en plus de quelques autres dont M. Rodrigue Picard lorsqu'il remporta le titre de M. Univers ((petite taille).

Si la plupart de ceux qui forment le bureau de direction de l'Alliance ont gagné un titre quelconque dans le passé, que ce soit le titre de M. Québec juvénile ou le titre de M. Univers, tous ces athlètes doivent un merci à M. Jean-Yves Dionne ainsi qu'à M. Maurice Allan qui ont mis sur pied l'A.H.C.Q. A présent que tout est bien érigé et que le terrain est bien labouré, ils demandent la tête de M. Dionne.

En examinant tous les gestes de l'Alliance, il est facile de se rendre compte que ses membres ne savent plus eux-mêmes où donner la tête. Avant de tenir leur ... Super Gala, il y a quelques mois, ils avaient été avertis à maintes reprises et de toutes les manières possible qu'ils seraient suspendus ainsi que tous les participants s'ils tenaient leur ... Super Gala. Ils passèrent outre à ces avertissements. Quelques semaines plus tard, ils cherchaient toutes les raisons possible pour faire lever leurs suspensions. En ce qui concerne l'U.A.A., elle n'avait pas d'autre choix que de les suspendre, étant donné que la raison principale du litige résidait dans leur constitution qui fut faite telle une dictature et se moquait éperdument de l'autorité établie. L'Alliance en profita même pour se mandater (!) comme autorité en matière culturiste au pays, elle qui n'avait jamais organisé un tournoi culturiste de quelque calibre que ce soit. Il est donc évident que l'Alliance, pour atteindre un certain but, s'est prise d'une très mauvaise façon pour l'atteindre. Plutôt que de faire marche arrière et de reviser ses positions, elle a pris la décision très discutable d'entrainer plusieurs athlètes à perdre leur carte d'amateur, mesure qu'elle aurait pu éviter. N'eut-il pas été préférable de demeurer à l'intérieur de cet organisme au lieu de former une association rivale.

L'A.H.C.Q. n'a aucunement l'intention de céder le pas devant le mouvement de l'Alliance et de laisser tomber le culturisme en arrière pour faire cavalier seul avec l'haltérophilie. Comme par les années passées, l'A.H.C.Q. a établi son programme annuel en ce qui concerne les deux disciplines et elle essaiera de donner une juste part à chacun. Ici, il est peut-être bon de souligner que, si dans le passé un grand nombre de tournois culturistes ne purent être organisés, une grande partie des responsabilités tombent sur les épaules de la majorité de ces culturistes, maintenant suspendus par l'U.A.A., qui ne se voyaient que dans des rôles de vedettes de spectacles, refusant à quelques exceptions près, d'aider les haltérophiles à mettre sur pied quoi que ce soit, alors que ces mêmes haltérophiles organisaient les tournois culturistes locaux.

Pour terminer, nous avons été avisés officiellement par l'U.A.A. du Canada, que les membres du Comité de Direction de l'Alliance ainsi que tous ceux qui ont détenu une carte d'amateur de l'U.A.A. dans le passé et qui ont pris part au ... Super Gala de l'Alliance cet été, sont suspendus depuis ce gala. Ce qui n'est pas tout à fait la même chose que l'Alliance dit, soit" ... qu'elle se retire des cadres de l'U.A.A. du Canada". Etant donné que l'Alliance essaie par tous les moyens possible de grossir ses rangs, au détriment d'athlètes amateurs de bonne foi, il est nécessaire de rappeler à tous ces athlètes amateurs que l'Alliance aurait pu approcher pour prendre part à un de ces galas ou tournois, qu'ils se verront suspendre automatiquement, peu importe le sport amateur qu'ils pratiquent, s'ils participent à l'un de ces spectacles.

Yvon Chouinard

Président de l'Association haltérophile et culturiste de Québec

Un tournoi de tennis de table se déroulera au Centre Mgr Marcoux les 11 et 12 novembre 1967. Ce tournoi est ouvert aux joueurs de la région de Québec, Montmagny, Drummondville et Saguenay.

Ce tournoi groupera six compétitions, soient : simple masculin, classe A et B, double masculin, classe A et B, simple féminin et double mixte. Tout joueur de la classe B pourra s'inscrire dans la classe A.

De nombreux prix et trophées seront accordés aux meilleurs. Les inscriptions seront reçues jusqu'au vendredi 10 novembre à 8 heures. On peut s'inscrire en téléphonant au Centre Mgr Marcoux, à 661-7766.

Coquetel sportif

JOHANNESBURG (AFP) — M. Jim Barrie, président de la Fédération sud-africaine de tennis, a annoncé hier que si l'Afrique du Sud battait l'Inde en demi-finale à Barcelone, la finale interzones de la coupe Davis, opposant alors l'Afrique du Sud à l'Espagne sera disputée à Johannesburg.

— — —

OTTAWA (P.C.) — Un reconditionnement à la dernière minute du terrain où sera disputé le match de la coupe Grey le 2 décembre est déjà commencé et le préposé à l'entretien, Ed Friel, espère que le parc Lansdowne aura enfin le concours de la température.

Les ouvriers ont profité de périodes ensoleillées, au début de leur opération de neuf jours au cours de laquelle ils remplaceront la surface actuelle endommagée. De plus, le calendrier des séries éliminatoires pourrait également concourir au succès de l'entreprise si Ottawa passait directement en finale dans la Conférence de football de l'Est, ce qui n'est guère assuré présentement, car Hamilton possède une avance d'un point en tête du circuit.

— — —

EDMONTON (P.C.) — Le promoteur Mitch Klimove a annoncé que le champion canadien poids plume Billy McGrandle, d'Edmonton, rencontrera Jackie Burke, de Saint-Jean, N.-B., dans un combat de 12 rounds, titre en jeu, le 17 novembre.

Burk est champion canadien poids coq, mais son titre ne sera pas en jeu.

McGrandle, qui a remporté son titre l'an dernier, a remporté ces huit combats professionnels, dont deux par mise hors de combat, tandis que Burke a triomphé dans 18 de ses 24 combats.



● Cet instantané pris lundi soir, à Paris, permet de constater la ressemblance des deux Marcel Cerdan, le père et le fils. L'un est mort accidentellement au milieu de l'Atlantique, alors qu'il retournait aux Etats-Unis pour tenter de récupérer la couronne mondiale des poids-moyens qu'il avait perdue à la suite d'une blessure à la main droite. Marcel Cerdan junior l'a remplacé dans l'arène et il vient de battre son premier rival américain, le Bostonnais Tel Whitfield.
(Téléphoto UPI)

Tournoi haltérophile

Le championnat Novice d'haltérophilie de la région ainsi que le concours pour le titre de M. Québec 1968 Juvénile, tenu au gymnase St-Louis de France à Ste-Foy, s'est avéré un franc succès alors qu'une vingtaine de participants s'affrontaient devant une très bonne assistance.

Le nouveau détenteur du titre de M. Québec Juvénile 1968 est Guy Morency, de St-Pie X, âgé de 17 ans, qui a décroché le titre devant ses adversaires en accumulant le total de 101 points, soit un point seulement de plus que Daniel Mainguy, âgé de 18 ans, de Notre-Dame du Chemin. Alain Thériault, de St-Louis de France, avec un total de 88 points, s'accapara la troisième position. Une égalité se présenta pour la quatrième position lorsque Serge Goulet, 16 ans, et Michel Charest, 17 ans, eurent une fiche identique de 85 points. Tous deux représentaient l'école Samuel-de-Champlain, à Giffard.

La grande vedette de la journée chez les haltérophiles fut Jacques Andrews qui, en plus de remporter la classe des poids plumes, se vit octroyer le trophée de la meilleure performance de la journée, ayant totalisé 525 lbs à la pesanteur corporelle de 132¼ lbs, ce qui lui donna une formule Hoffman de .4265, distançant ainsi Patrick Villeneuve et Jean-Paul Filteau de Lévis qui réussirent respectivement .4422 et .4310, en triomphant dans leurs classes respectives. Tous trois portaient les couleurs du Studio Dionne.

Slalom brumaire

Dimanche, le 12 novembre, le club Cerf organise un slalom géant à Place Fleur-de-Lys. Il y aura de nombreux prix, tels des pneus, des phares Marchal, un ensemble de stéréo d'automobile, et divers autres accessoires, plus des prix en argent.

l'Action NOS FAVORIS

Programme pour MERCREDI, 1er septembre 1967

Course No 1—Les dernières performances de NORTHWOOD BOOTS en feront certainement le favori des amateurs dans cette classe. Il devrait donner raison à ses supporteurs en disposant de ADIOS FERLAND qui a causé quelques surprises cet été.

Course No 2—Même s'il prend le départ de la dernière position, MONEY BAGS est notre choix pour compléter le double d'aujourd'hui. SIR CYR nous apparait comme un sérieux aspirant.

Course No 3—THE MARSHALL avait remporté une couple de victoires au début de la présente saison et tentera de retourner dans le cercle des gagnants en battant WABASH VIC, un gagnant de près de $3,000, cette saison.

Course No 4—ARMBRO FREDDIE effectue un retour dans les courses à réclamer de $1,000, et c'est "là" qu'il a bien figuré au milieu de l'été. JUNE Bel, avec une bonne position, devra être respecté. Prenez 6-1-3 pour la quinella.

Course No 5—ROYAL JERSEY a toujours dépensé beaucoup d'énergie pour arracher la 1ère position au ¼ de mille. Avantagé de la 1ère position, il devrait ajouter un gain à son palmarès aux dépens de DUC DRUMMON, second à son dernier départ.

Course No 6—Marcel Cournoyer semble avoir trouvé le "bobo" de KITA CLAP et ce dernier a très bien fait dernièrement. LENMART Jr, un récent vainqueur, semble son plus dangereux rival.

Course No 7—SUNRISE GOOSE, un cheval gris, profitera sans doute de cette course pour ajouter $350.00 à son actif de la présente saison. STEVE ANGUS est toujours à la recherche d'un 1er gain en 1967 et pourrait le trouver ce soir. Prenez 4-2-6 pour la quinella.

Course No 8—FLAMINGO MIR a remporté une victoire en 2.06.1 il n'y a pas tellement longtemps et il ne faut pas l'oublier. MERRIE VICTOR sera dans la lutte jusqu'au dernier moment de l'épreuve.

Course No 9—Un nouveau venu à Québec, STORMY RENO PATCH, aura certainement des supporteurs puisqu'il détient une victoire en 2.07.1 à Trois-Rivières. NOVA RICHELIEU sera "là" pour causer une surprise.

Course No 10—Encore une fois, nous choisissons SHERIFFS MILLS comme "clef" de l'exacta du programme de ce soir. ERNIE LEAGUE a fait des excellentes courses récemment et sera dans la photo. Renversez 5-1, 1-5 pour votre pari jumelé.

A Québec et à Montréal

COURSE NO 1

AMBLE — Bourse $800.
1—Little Miss Jerry (E Bradette) 4
2—Highlawn Spud (B Gervais) 6
3—Northwood Boots (A Boucher) 5—2
4—Adios Ferland (P Grenier) 8
5—Stronghold (B Ferron) 3
6—Meadow Whitey (J Cyrenne) 7
7—Adios Bunter (Y Pelchat) 3
8—Oteca's Chuck (H Ouellet) 10
Elig. : Van Brewer (R Laporte)

COURSE NO 2

AMBLE — Bourse $550.
1—Chalidale Barshay (M Cournoyer) 3
2—Sugar Lind (E White) 5
3—Barbara May (G Robichaud) 7
4—Dangerous Galvin (Y Pelchat) 6
5—Star Riggs (J P Gauthier) 8
6—Sir Cyr (P Grenier) 2
7—Brown Joe (M Giguère) 10
8—Money Bags (S Dubord) 4
Elig. : Freedom Pal (J Cyrenne) Casoma (A Jean)

COURSE NO 3

TROT — Bourse $500.
1—Rosebud Belle (H Ouellet) 8
2—The Marshall (R St-Arnault) 5—2
3—Worthy Tyson (R Moreau) 3
4—Black Watch (I Aubin) 10
5—Right Song (B Gervais) 5
6—Wabash Vic (R Beaudoin) 4
7—Jimmy Gent (M Cournoyer) 7
8—Daring Guy (P Grenier) 6

COURSE NO 4

AMBLE — Bourse $550.
1—June Bel 3
2—Dimitty Way (A Jean) 6
3—Eliminator (J Cyrenne) 7
4—Bernard Brooke (R Paquin) 10
5—Castle Hal (B Gervais) 4
6—Armbro Freddie (J Villeneuve) 5—2
7—Dick Jonston (R Quesay) 8
8—Adios Amigo C (R Guerard) 5
Elig. : Spaceman (E L Bouchard) Jimmy Wyn (N Masse)

COURSE NO 5

AMBLE — Bourse $1,200.
1—Royal Jersey (B Gervais) 5—2
2—Sterling Mir (M Giguère) 3
3—Quebec Bri (M Cournoyer) 4
4—Heleta (R Quessy) 8
5—Duc Drummond (R Paradis) 5
6—Jay Arden (J Cyrenne) 7—2
7—Erney Goose (Y Pelchat) 6
8—Mr G Dillon (JP Gauthier) 7

COURSE NO 6

AMBLE — Bourse $500.
1—Lusty Hal C (J Cyrenne) 6
2—Claude Richelieu (E Bradette) 4
3—Janet's Pride (M Mineault) 7
4—Kita Clap (M Cournoyer) 5—2
5—Meadow Jennie (A Doré) 10
6—Flyal (L Tremblay) 8
7—Lenmart Jr (J Quessy) 5
8—Kamwnay Yates (P Grenier) 9
Elig. : Blue Waters (E L Bouchard) Esquire's Kin (R Paquin)

COURSE NO 7

AMBLE — Bourse $700.
1—Sister's Jessie (L Duquette) 6
2—Steve Angus (G Surprenant) 3
3—Mazie Pointer (J Kerouack) 7—2
4—Sunrise Goose (M Cournoyer) 5—2
5—Dale Will (E L Bouchard) 5
6—De Goode Time (M Mineault) 4
7—Colonel Walt (J Quessy) 8
8—Juliana Herbert (B Gervais) 10
Elig. : Gine Drummond (R Masse) Barry Minbar (A Jean)

COURSE NO 8

TROT — Bourse $800.
1—May Eve Queen (Y Pelchat) 4
2—Sundy's J G (R Moreau) 5
3—Mr Lew (M Cournoyer) 8
4—Little Mercy (H Ouellet) 10
5—My Scotch (J A Verret) 6
6—Dandy Averill (P Grenier) 7
7—Flamingo Mir 5—2
8—Merrie Victor (M Giguère)

COURSE NO 9

AMBLE — Bourse $800.
1—Nova Richelieu (L Duquette) 4
2—Stormy Reno Patch (R Quesy) 3
3—Granby Girl (M Cournoyer) 9
4—Adios O Henry (A Jean) 7
5—Imperial Time (E Bouchard) 8
6—Peter Mar Mic (P Grenier) 6
7—Allandale Volo (J Cyrenne) 5
8—Drummond Gene (G Leclair) 10

COURSE NO 10

AMBLE — Bourse $600.
1—Ernie League (G Plourde) 3
2—Galliput (Y Pelchat) 8
3—Success Stormy (J Gauthier) 4
4—Miss Direct (R Lamy) 5—2
5—Sheriff Mills (M Mineault) 3
6—Mountain Bee (B Gervais) 10
7—Jo G D (M Cournoyer) 6
8—Flashy Z (S Pleau) 7
Elig. : Windy City (D Normandin) Rhodes (A Jean)

COURSE NO 1

TROT — Bourse $1,000.
No 3 Jinks Worthington (C Martineau) 8.50 4.50 4.10 — No 5 Indiana State (B Huntress) 9.20 4.50 — No 6 Linden Miss (Y Desjardins) 3.70.
Ont aussi couru : Scotch Vanity, Quick, Bunny Mir, Notation, Ayer Masuda.
TEMPS : .32, 1.05 1.37.2, 2.10.2.

COURSE NO 2

AMBLE — Bourse $1,000.
No 2 Stewarts Clan (J C Gauthier) 9.10 5.40 3.2. — No 3 Horatius (P Sauvé) 7.40 4.60 — No 6 Wonderful Girl (A Aubin) 3.10.
Ont aussi couru : Patrick Kirk, Phil Parker, Meadow Henry, Lovely Sue, Stag Dancer.
TEMPS : .31, 1.03.1, 1.35.1, 2.08.
PARI-DOUBLE — 3 et 2 — $56.30.

COURSE NO 3

AMBLE — Bourse $2,400.
No 5 Mike Rainbow (M Turcotte) 19.90 6.80 3.70 — No 2 Gagney Hanover (R Ponton) 3.60 2.50 — No 3 Lochinver Duke (H Filion) 2.70.
Ont aussi couru : Awol, Good Day, Paddy Pick, Success Brook, Active Bud.
TEMPS : .30.3, 1.02.4, 1.32.4, 2.03.2.

COURSE NO 4

AMBLE — Bourse $1,500.
No 3 After Hours (H Filion) 4.80 3.10 2.30 — No 8 Iosola Hanover (M Turcotte) 8.00 3.30 — No 2 Tanglejo (P E Alain) 3.70.
Ont aussi couru : Bye Bye Ezra, Mr Tyson, Rodney Frost, Pinky Jamie Retiré : No 5 Butchie B.
TEMPS : .30.4, 1.03, 1.36, 2.08.1.
QUINELLA — 3 et 8 — $29.40.

COURSE NO 5

AMBLE — Bourse $1,000.
No 2 Astras Boy (M Turcotte) 6.0 3.80 2.50 — No 3 Tony Clap (Y Plouffe) 3.70 2.70 — No 6 Von Lands (M Lachance) 3.00.
Ont aussi couru : Handy Brewer, Frozen Chips, Grand Vela, Go Hanover, Borderview Rosair.
TEMPS : .31.2, 1.04.1, 1.36.2, 2.08.4.

COURSE NO 6

AMBLE — Bourse $1,300.
No 1 Armbro Granite (L Pelletier) 3.20 2.60 2.20 — No 5 Maritime (H Filion) 3.60 2.60 — No 8 Nobleman Pick (M Turcotte) 2.80.
Ont aussi couru : Sally Abe, Franco Hattie, Solar Wave, Diamond Pence, Mithora Gaytack.
TEMPS : .31, 1.02.1, 1.34.2, 2.06.1.

COURSE NO 7

TROT — Bourse $2,000.
No 4 Aqua Duke (L St-Jacques) 13.30 6.90 5.50 — No 1 Jonairo (D Gillis) 6.00 3.10 — No 3 Gloria Elkington (P E Alain) 3.10.
TEMPS : .30, 1.02.3, 1.33.4, 2.05.1.
No 2 Faber Mar Mic a fini 4e et a été placé 3e.
QUINELLA — 1 et 4 — $41.30.

COURSE NO 8

AMBLE — Bourse $2,000.
No 1 Faithful Kid (J G Lareau) 3.50 3.10 2.30 — No 2 Miss Kate Purdue (M Lefebvre) 5.20 3.20 — No 6 Golden Goddess (C Pelletier) 2.60.
Ont aussi couru : Beauty Scott, G P Ibaf, Red Rex, Tartar, Lilly Vonian
TEMPS : .30.2, 1.01.1, 1.32.2, 2.04.3.

COURSE NO 9

AMBLE — Bourse $2,600.
No 6 Father Land (M Bouvrette) 12.40 4.80 2.70 — No 1 Adios Watts (A Boucher) 2.80 2.10 — No 4 Belle Wilson (C Poulin) 2.60.
TEMPS : .31, 1.03, 1.33.4, 2.04.1.

COURSE NO 10

AMBLE — Bourse $1,400.
No 6 Dennis Gene (M Lachance) 11.20 4.10 2.80 — No 3 Cloverland Night (D McTavish Jr) 6.60 6.30 — No 4 Page Mar Mic (G Filion) 4.30.
TEMPS : .31.4, 1.04.3, 1.35.2, 2.06.4.
EXACTA — 6 et 3 — $67.40.

Assistance : 7,063
Total du pari-mutuel : $446,380.

CE SOIR
COURSE NO 1

TROT — Bourse $1,100.
3—Paris Demon (D McTavish Jr) 3—1
5—Braw (G McLear) 7—2
2—Patoka Ed (R Coutu) 4—1
8—Duchess Song (P Caldwell) 9—2
4—Bessie Flicka Grattan (M Turcotte) 6—1
1—Skeeter Davis (R Michelin) 8—1
5—Jackpot (F Leboeuf) 8—1

7—First Down (pas nommé) 10—1
Elig. : Pure Demon (pas nommé) Steamin Mir (M Lachance)

COURSE NO 2

AMBLE — Bourse $1,000.
4—Grand View (L Bergeron) 3—1
2—Lina M. Vonian (P Roberge) 7—2
3—Money Time (G Filion) 4—1
3—Ronnie Chief (M Turcotte) 9—2
6—Honeyville Miss (C Richer) 6—1
1—Lash Prince (M Bouvrette) 8—1
7—Tarzan White Way (R Bruyère) 8—1
8—Right Step (R Boily) 10—1
Elig. : Marian Special (Y Plouffe) Noble Jet (pas nommé)

COURSE NO 3

AMBLE — Bourse $1,500.
6—Marcus Mahone (R Barrieau) 3—1
7—H. Harry (C Dupont) 7—2
1—Invoke (J Hébert) 4—1
2—Phantom Hanover (R Ponton) 9—2
5—Tarrs' End Play (F Leboeuf) 6—1
3—Bravado Pick (D Gillis) 8—1
4—Super Dares (G Baillargeon) 8—1
8—Total Yankee (A Bédard) 10—1

COURSE NO 4

TROT — Bourse $1,200.
6—Dr. Tang (M Lachance) 3—1
2—Troubador (D Larochelle) 7—2
4—Macaroni (R Bruyère) 4—1
6—Chuckie Spirit (L Turcotte) 9—2
7—Hi Jet (J Hébert) 6—1
1—Front Page Mir (P E Alain) 8—1
3—Miss T Diana (N Bardier) 8—1
5—Sue Valenti (A Théroux) 10—1
Elig. : Major Law (R Grandmaison) Charmante Windsor (M Hébert)

COURSE NO 5

AMBLE — Bourse $1,100.
5—Straigth Talk (C Pelletier) 3—1
3—P. L. Adios (J G Brosseau) 7—2
3—Lee Bowser (M Lachance) 4—1
4—Friday Pointer (G Baillargeon) 9—2
6—Jeff Star (H Lamarre) 6—1
1—Minty Rose (Y Plouffe) 8—1
2—Leland's Belle (K Carmichael) 3—1
7—Two Mountains Dish (R Grandmaison) 10—1
Elig. : J J W (K Millman) Tom Angus (M Lefebvre)

COURSE NO 6

AMBLE — Bourse $1,100.
2—Admiral Richelieu (A Bédard) 3—1
3—Bethel Adios (JG Brosseau) 7—2
6—Mud Run (C Poulin) 4—1
1—Ad Da Card (H Filion) 9—2
3—Northwood David (pas nom) 6—1
4—Sovereign (H Lamarre) 5—1
7—Beverly Handy (B J Lapage) 8—1
8—Squire Dean (M Héroux) 8—1
Elig. : Bolo Hal (G Filion) Easter Guy (Y Plouffe)

COURSE NO 7

TROT — Bourse $1,500.
1—L G Diplomat (A Bédard) 3—1
3—Rushing Brook (JG Brosseau) 7—2
4—Hardy's Prince (R Bruyère) 4—1
2—Armbro Earl (L Bourgon) 9—2
7—Lullwater Frost (M Lachance) 6—1
5—Scotch Irish (pas nommé) 8—1
8—Wildwood Chris (pas nommé) 8—1
6—Darnley's Raider (A Aubin) 10—1
Elig. : Dutch Bardia (F Leboeuf) Chalidale Bryan (L Turcotte)

COURSE NO 8

AMBLE — Bourse $1,200.
1—Klamath Song (pas nommé) 3—1
7—Dickey Dares (R Bouthillier) 7—2
6—Ideal Direct (J Hébert) 4—1
2—Play Rough (A Bédard) 9—2
5—Easy Abe (P Caldwell) 2—2
8—Royal Khan (M Bouvrette) 6—1
3—Stoney C (G Filion) 8—1
4—Diamond Way (C Bélanger) 8—1
Elig. : Shermar Bill (R Coutu) Gard Scott (J P Charron)

COURSE NO 9

AMBLE — Bourse $3,000.
3—Miss Baker Adios (M Lefebvre) 3—1
6—Grateful Pat (J MacGregor) 7—2
8—Cap Hanover (pas nommé) 4—1
1—Connecticut Star (pas nommé) 9—2
3—Meadow Lenco (J Hébert) 8—2
4—Key Pebble (C Poulin) 6—1
5—Abbe Lark (M Turcotte) 5—1
7—Tarport Prince (G Filion) 8—1

COURSE NO 10

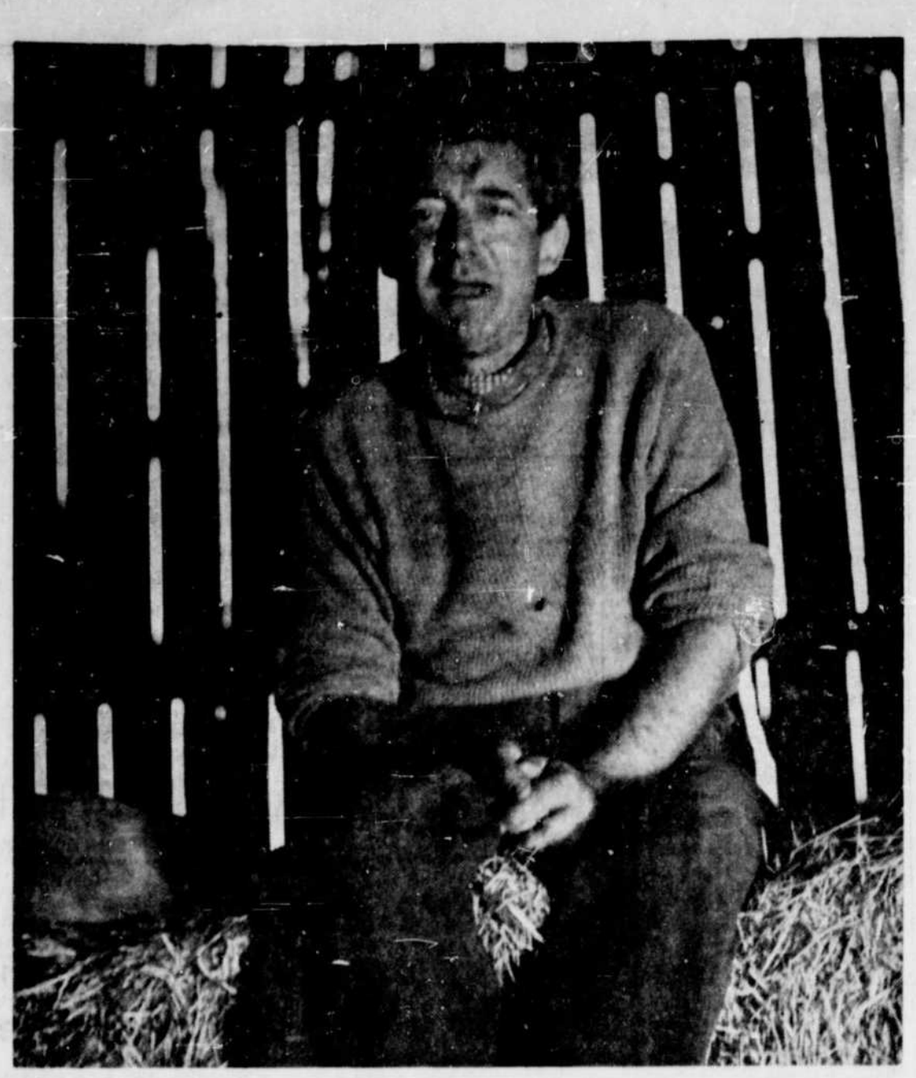
AMBLE — Bourse $1,000.
6—Yankee Tempest (pas nommé) 3—1
3—Fuller Hanover (A Boucher) 7—2
7—Borderview Sally (S Grise) 4—1
4—Battle C Adios (T Horton) 9—2
1—Harry Johnston (Y Plouffe) 6—1
2—Big Thursday (C Desjardins) 8—1
8—Tar Way (D Larochelle) 5—1
5—Arawanna Scott (R Bruyère) 10—1
Elig. : Circus Song (pas nommé) Della's Sister (pas nommé).

LA FAMILLE TETEBECHE — par Chic Young



TERRY ET LES PIRATES — par George Wunder





Gratien Gélinas donne les $500 du prix Victor-Morin pour aider les Saltimbanques

MONTREAL (PC) — Le lauréat du prix Victor-Morin, M. Gratien Gélinas, comédien, dramaturge et metteur en scène, a remis au comité formé pour venir en aide aux Saltimbanques, le chèque de $500 attaché à ce prix qui lui a été remis hier par la SSJB.

La remise officielle du Prix Victor - Morin, accordé chaque année par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal dans le but de souligner les mérites d'une personnalité du monde théâtral québécois, s'est déroulé jeudi après-midi dans les salons de la Société. La cérémonie était sous la présidence du notaire Yvon Groulx, président général de la SSJB de Montréal.

Le prix Victor-Morin comporte l'attribution de la médaille "Bene merenti de patria" ainsi qu'un chèque de $500.

En présentant le prix au créateur de Fridolin, Me Groulx a dit que ce n'était pas seulement la SSJB de Montréal qui couronnait une prestigieuse carrière théâtrale et artistique, mais tout le Québec français.

Triste incident

Dans sa brève allocution de remerciements, le lauréat a déclaré qu'il y avait "de quoi s'attrister et s'indigner profondément quand soudain, un petit vent fétide venu en droite ligne du Moyen Age souffle sur la Métropole".

"Pour constater que le vernis de notre splendeur culturelle est bien mince, et à peine appliqué, a poursuivi M. Gélinas, il suffit d'un malheureux soir où, à la fin d'un spectacle jugé répréhensible par des policiers à la formation artistique et morale pour le moins discutable, un groupe de jeunes comédiens montréalais, sur le terrain même de l'Expo, sont empilés dans le panier à salade, conduits au poste de police, pour la nuit et soumis à des traitements et à des examens médicaux infamants qu'on réserve d'habitude aux prostituées, vagabonds et criminels de droit commun et autres personnes manifestement infâmes."

Se défendant de vouloir influencer en quelque manière que ce soit le cours de la justice, M. Gélinas, qui est aussi avocat, a précisé que, par son geste, il voulait simplement exprimer sans équivoque sa réprobation des procédés employés dans l'exercice de l'autorité policière et judiciaire.

Il a également expliqué qu'il remettait le chèque de $500 attaché au prix Victor-Morin au comité spécial "dans le meilleur intérêt de la justice avec un "J" majuscule pour que cette somme serve à défendre un principe, bien au-delà des personnes impliquées".

"Il est, voyez-vous des circonstances, comme celles-ci, où il n'est pas suffisant de protester même véhémentement, il faut agir si l'on veut rester en paix avec sa conscience" a conclu M. Gélinas.

"Belle de Jour" ou la caricature de situations, d'états d'âme

Par Pierre BOULET

BELLE DE JOUR : Film franco-italien réalisé par Luis Bunuel. Avec Catherine Deneuve (Severine); Jean Sorel (Pierre); Michel Piccoli (Husson); Geneviève Page (Anaïs); Francisco Rabal (Hyppolite); Pierre Clémenti (Marcel); Georges Marchal (le duc); Françoise Fabian (Charlotte); Maria Latour (Mathilde); Francis Blanche (M. Adolphe); Macha Meril (Renée); et Muni (Pallas).

Oui, c'est bien Bunuel! "Belle de Jour" offre à la fois l'obcession tenace d'"Un Chien Andalou" et le cliché cruel de "Viridiana". Ce film, tout en s'imprégnant d'une atmosphère surréaliste, conserve le sens de la réalité stricte et froide. Mais où donc chercher le lien qui unira ces deux concepts si opposés? Dans le symbole, bien sûr.

Bunuel, dans "Belle de Jour", a très bien réussi cette superposition. Tout devient symbole : les rêves et les évasions de Severine aussi bien que son propre personnage. Chaque secteur représente un caractère si chargé qu'il devient presque la caricature d'une situation, d'un état d'âme. On a même l'impression de revenir à la Tragédie grecque.

Les personnages comme les problèmes sont des masques dont la grimace, le sourire ou l'indifférence affichent des types bien déterminés. Marcel, par exemple, est plus qu'un être profondément sexuel... Il est la sexualité. Charlotte et Mathilde, c'est l'indifférence, l'habitude. Pierre, c'est la douceur, peut-être un peu la faiblesse.

Severine, de son côté, affiche deux personnalités. Avec Pierre, son mari, elle est la femme qui aime sans passion: elle est l'insatisfaite qui demeure tout de même follement amoureuse. Mais il y a l'autre personnalité qui dort en elle... ou plutôt qui est éveillée et s'apprête à bondir. Il suffit d'une confidence pour que tout éclate.

Alors Severine explose. Elle partage sa vie entre son mari et la prostitution, cherchant dans cette dernière solution le type ou le caractère qui l'assouvira sexuellement... qui la complétera comme femme.

De jour en jour, elle rencontre de nouveaux types d'hommes qui lui donnent différemment. Sa sexualité, caractérisée par un masochisme assez prononcé, n'est toutefois pas complètement satisfaite. Jusqu'au moment où... Et le drame éclate dans toute son intensité, moins chargé de rêves, cerné de plus en plus par des situations pratiques, et ce jusqu'au moment du choc et de l'établissement définitif du rêve qui est revenu.

Catherine Deneuve, dans le rôle de Severine, peut être qualifiée d'extraordinaire. Elle demeure vraie dans ses deux personnalités... terne et froide avec son mari; éclatante et un peu garce comme prostituée. Elle sait donner toute l'ampleur du supplice qui la hante.

Bref, on peut dire de Bunuel qu'il a très bien réussi "Belle de Jour". Le film reste tout de même assez compliqué. Il est en effet difficile à certain moment de déterminer ce qui est réel et ce qui ne l'est pas. Contrairement à son habitude, Luis Bunuel a réalisé un film où le facteur moral n'entre pas en ligne de compte. On n'y trouve pas d'érotisme, mais plutôt de la sexualité brute, de la sexualité de psychanalyse.

"Belle de Jour" est une photographie merveilleusement travaillée d'un problème exclusivement et profondément psychologique. Images et prises de vues ne font que parfaire ce qui s'appellera peut-être un chef-d'oeuvre. Il faut voir ce film.

La presse bruxelloise nous parle de Félix

"Qui, mieux que lui, saurait nous parler du Canada"

(N.D.L.R.) — L'article qui suit, a été tiré d'une récente édition du journal "Le Soir" de Bruxelles. L'auteur y relate le grand succès obtenu par le chansonnier québécois, Félix Leclerc, lors du premier spectacle qu'il donnait en Belgique devant les Jeunesses de la Chanson.

— — —

"Il aura donc fallu attendre le 22 octobre 1967 pour que Félix Leclerc chante sur une scène bruxelloise.

Qu'il ait pu, près de quinze ans après le succès de "Moi, mes souliers", "Le petit bonheur" et cet admirable "Roi heureux", remplir la grande salle du Palais des Beaux-Arts, y chanter vingt-quatre chansons dont sept en rappel, laisser des centaines de spectateurs éblouis, démontre à suffisance que, malgré l'oubli dans lequel il est maintenu, avec la complicité de la plupart des programmateurs de radio d'Europe, Félix Leclerc a su garder une "clientèle" aussi vaste que ... frustrée. L'ambassadeur du Canada et Mme Tremblay avaient bien placé leur haut patronage en l'accordant à cette soirée mémorable, organisée par les Jeunesses de la Chanson. D'autant que Félix Leclerc est aussi Canadien qu'universel. Qui d'autre que lui racontera comment "Mac Pherson" se fit sauter pour débloquer les billots coincés sur la rivière, comment une femme tremble pour son mari employé à la construction du barrage sur la Manic à mille milles de son domicile, comment les outardes passent dans le ciel du Québec et comme il faut se lever tôt pour voir ce grand pays qu'est le Canada.

"Jamais le Canada n'aura de meilleur agent publicitaire que ce chanteur au torse et à la voix de bûcheron, à la tête de dandy, qui touche sa guitare comme on cueille une violette, doucement, délicatement, qui rassemble en une même fête heureuse tous les événements de sa vie et de celle du monde, les livres au public en mangeant un peu ses mots, comme s'il les aimait trop pour les donner tout entiers, et qui semble avoir les pieds enfoncés dans la bonne terre à labour et la chevelure dans les étoiles".

"Sans doute, ces cheveux-là, ont-ils blanchi, depuis le temps qu'il chante "Notre sentier", mais son inspiration, elle, semble avoir bénéficié d'une constante cure de rajeunissement. Surtout, il continue de professer que "la féerie est la seule chose sérieuse ici-bas", comme l'écrivait, à son sujet, Luc Bérimont, dans la collection : Poètes d'aujourd'hui. Par-dessus tout peut-être, il garde le pouvoir d'en convaincre des milliers de personnes...

"Il serait injuste de ne pas souligner combien la salle avait été mise en condition de recevoir de la bonne chanson par la très jeune chorale des "Blés verts" que dirige la non moins jeune Marie-Thérèse Baré (nous avons beaucoup aimé leur interprétation du célèbre "L'amour de moy et d'Il est bel et bon") et, surtout, par Denise Benoit qui dit Brassen, Béranger et les chansons populaires (sans oublier Madame Arthur !) avec un art consommé, se confinant avec un talent de plus en plus estimable dans le rôle de plus en plus rare d'interprète.

"Brassens a dit un jour : "Quand je serai mort, plus personne ne me chantera". Béart, Brel, Félix Leclerc pourraient en dire autant si, de temps à autre, une souriante petite bonne femme du genre de Denise Benoit n'arrivait à obtenir un "Grand prix du disque" — en l'occurrence, celui de cette année — et à imposer son talent, tout en assurant la survie des oeuvres au service desquelles elle le met".

M.-C. B."

La Place des Arts peut être visitée

Le service de l'information et des relations publiques de la Place des Arts annonce que les visites avec guide des édifices de la Place des Arts se poursuivront après le 1er novembre mais que l'horaire de la saison d'hiver entrera en vigueur à cette date. A compter donc de jeudi le 2 novembre, les visites auront lieu les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine. Le départ se fera d'heure en heure de 13h00 à 16h00 des guichets de la Salle Wilfrid-Pelletier. Sauf exception, la Salle Wilfrid-Pelletier, les salles de théâtres Maisonneuve et Port-Royal sont toutes trois comprises dans le programme des visites en plus des foyers à moins qu'à cause d'une répétition ou d'une représentation, la direction de la Place des Arts juge à l'occasion nécessaire d'en exclure l'une ou l'autre.



● "LE PHOTOGRAPHE DE L'ANNEE" — Lors du banquet de clôture du 14e congrès de l'Association des photographes professionnels de la province de Québec, tenu récemment au Mont Gabriel Lodge, M. Jacques Fugère de Thetford-Mines a été proclamé "Le Photographe de l'Année". Un magnifique trophée fut décerné à M. Fugère ainsi qu'un chèque au montant de $250.00 offert par le ministère des Affaires culturelles.

CINE BULLETIN

APPRECIATION DES FILMS

Les appréciations portent essentiellement sur la valeur humaine et chrétienne des films.

D'autres renseignements sont donnés, complémentairement, sous forme abrégée :

EXPLICATIONS

CONVENANCE POUR LES JEUNES. — (E) enfants; (A) adolescents. VALEUR ARTISTIQUE. — 1 chef d'oeuvre; 2 remarquable; 3 très bon; 4 bon; 5 moyen; 6 pauvre; 7 minable.

"Appréciation des films" est un service de l'Office des Communications sociales (organisme de l'Episcopat canadien).

CANADIEN. — L'espion à l'affût (7) à 1.15, 4.26, 7.47. Annonces à 2.27, 5.48, 9.15. Cartoons à 2.48, 5.56, 9.30. Objectif Hambourg (6) à 2.55, 6.06, 9.37. Fin à 11.08.

CANARDIERE. — Une femme en blanc se révolte (6) à 12.40, 3.35, 6.35, 9.40. Aventures à Beyrouth (6) à 2.15, 5.15, 8.15. Continu de 12.40 à 11.20 hres. (4e semaine).

CAPITOL. — Ce soir, mercredi soir et jeudi soir : Charles Aznavour à 8.30 hres.

CARTIER. — Tabu (6) à 1.00, 2.58, 6.47, 9.50. Films à venir à 2.22, 9.43. Commissaire X traque les chiens verts (5) à 2.31, 5.20, 8.15. Nouvelles à 8.09. Fin à 11.14.

EMPIRE. — Films à venir à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Sujets courts à 1.05, 3.05, 7.05, 9.05. Belle de jour (3) à 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20. Fin à 11.00 hres.

IMPERIAL. — Les nouveaux internes (5) à 1.00, 6.00. Sujets à 3.03, 8.00. Le pont de la rivière Kwai (A3) à 3.13, 8.13. Fin à 10.55.

LAIRET. — Nouvelles à 1.15, 4.31, 7.47. L'espion à l'affût (7) à 1.25, 4.41, 7.57. Films à venir à 2.52, 6.08, 9.24. Objectif Hambourg (6) à 3.00, 6.16, 9.32. Fin à 11.03 hres.

LE BIJOU. — Paradise Hawaiian Style (A-6) à 6.30, 9.45. The Slender Thread (A-4) à 8.00. Fin à 11.16 hres.

LEVIS. — Opération bikini (6) à 7.30. Les espions meurent à Beyrouth (5) à 9.00 hres.

LIDO. — La reine du Colorado (A5) à 7.30. Salut les cousins (6) à 9.16 hres.

ODEON. — (Salle Dauphin) — La Curée (5) à 2.19, 4.42, 7.05 et 9.28 hres. Québec ? à 1.45, 4.05, 6.30 et 8.50 hres. (7e semaine).

ODEON. — (Salle Frontenac) — D pour Danger (4) à 1.05, 4.30, 8.00. Madame X (6) à 2.45, 6.15 et 9.40 hres. (4e semaine).

PARIS. — A belles dents (7) à 12.00, 3.20, 6.30, 9.55. Safari diamants (5) à 1.30, 4.30, 8.20.

PIGALLE. — Mondo Cane No 2 (5) à 12.30, 3.50, 6.50, 10.05. L'île du désir (6) à 2.10, 5.30, 8.45. Actualités à 3.40 et 2.35 hres.

PRINCESSE. — A l'est du Soudan (E-7) à 1.00, 4.21, 7.42. Sujets à 2.25, 5.46, 9.07. Le chevalier à la rose rouge (4) à 2.35, 5.56, 9.17. Fin à 11.03 hres.

SILLERY — A l'est du Soudan (E7) à 7.30. L'inquiétante dame en noire (4) à 9.05. Fin à 11.10.

STE-FOY (Salle Alouette) Woman of the World (7) à 7.00, 9.00. Fin à 11.05. Matinée, mercredi, samedi et dimanche. Sujets courts à 1.00, 3.05, 5.05, 7.05, 9.17. Woman of the World à 1.10, 3.15, 5.15, 7.15, 9.20. Fin à 11.05.

STE-FOY (Salle Champlain) Le Zinzin d'Hollywood (E-4) à 6.05, 9.25. Boing Boing (6) à 7.40. Fin à 11.00. Matinée, mercredi, samedi et dimanche : Boing Boing à 1.00, 4.20, 7.40. Le Zinzin d'Hollywood à 2.45, 6.05, 9.25. Fin à 11.00 hres.

ST-ROMUALD. — Les créatures (4) à 7.30. Une vierge pour le Prince (5) à 9.00 hres.

STUDIO 9. — Le 17e ciel (A-5) à 7.30 et 9.45 hres. (3e semaine).

LA TÉLÉVISION

A QUEBEC

4 CFCM-TV | 5 CKMI-TV | 11 CBVT-TV

AUJOURD'HUI

MERCREDI

7.00 A.M.
4—Musique
7.20
4—Musique Marc Legrand
7.30
4—Dessins animés
7.45
4—A nous deux
8.15
4—Toast et café — (*)
9.00
11—Musique
9.10
5—Musique
9.15
4—Jouez à 4
9.28
5—Opening
9.30
5—Quebec School Telecasts
9.45
4—En matinée —
"Le bébé de Mademoiselle" (4) Comédie musicale, avec Eddie Fisher et Debbie Reynolds. Une jeune fille passe pour la mère d'un bébé qu'elle a trouvé. Bon divertissement.
9.58
11—Aujourd'hui à CBVT
10.00
5—Quebec School Telecasts
11—Roman de la science
10.30
5—Friendly Giant
11—Monsieur Surprise présente : Le crayon magique
10.45
5—Chez Helene
11—La souris verte
11.00
4—L'école du bonheur
5—Mr. Dress Up
11—L'aventurier des mers
11.15
4—Voix de femmes
11.25
5—Man A Live
11.30
11—Long métrage —
"La dame de Fatima" (3-E) Film religieux, avec Inès Orsini et Fernando Rey. Le récit des apparitions de la Vierge aux trois bergers de Fatima. Grand sujet traité de façon simple mais émouvante.
11.50
4—Palmarès
11.55
5—CBC-TV News
12.15 P.M.
4—Actualité — Editorial
12.30
4—De tout, de tous
1.00
4—Qui suis-je ?
11—Téléjournal
1.15
11—Ciné-Feuilleton —
"Au fil de l'épée"
1.30
4—Ciné-roman
"L'esclave du Pharaon" (5-A) Drame biblique, avec Geoffrey Horne et Robert Morley. L'histoire de Joseph, fils de Jacob, qui est vendu par ses frères.
1.45
4—En forme
2.00
11—Entre nous, les deux font la paire
2.30
5—Music
2.50
5—Opening
3.00
5—Take Thirty
11—Femme d'aujourd'hui
3.30
4—Mouchette
5—Edge Of Night — (*)
3.55
4—Le Zoo du capitaine Bonhomme — (*)
4.00
5—Bonnie Prudden Show
11—Bobino
4.30
5—Barney Boomer
11—La boîte à surprises
4.55
4—M. Jet
5.00
5—Mark Of Zorro
11—Robin-Fusée — (*)
5.25
4—Marine Boy — (*)
5.30
5—Let's Go
11—Ultra-Man — (*)
5.55
4—Où ?
6.00
4—Télé-Québec
5—Autumn Edition
11—Nouvelles régionales
6.05
11—Nouvelles sportives
6.10
11—Télé-Magazine
6.30
5—Mothers In Law — (*)
11—Téléjournal
6.34
4—Nouvelles sportives
6.44
4—Actualité — Editorial
6.46
11—Aujourd'hui — (*)
7.00
4—Banque - boni
5—Dean Martin Show — (*)
7.30
4—Le fugitif
11—A guichet fermé
8.00
5—Mission Impossible — (*)
11—D'Iberville — (*)
8.30
4—Réal Giguère Illimité — (*)
11—Soirée du rockey — (*)
Montréal à Toronto
9.00
5—Twenty Million Questions (*)
9.30
4—Invitation —
"Le bateau à soupe" (5) — Drame, avec Charles Vanel et Lucienne Laurence. — Un capitaine prend à bord de son voilier une jeune fille qui veut s'échapper d'un milieu louche.
5—Donna & Gail
10.15
11—Les Cailloux — (*)
10.30
5—Concert Byron Janis
10.45
11—Téléjournal — (*)
11.00
4—Actualité — Météo — Editorial
5—CBC-TV News
11.05
11—Supplément régional
11.12
11—La météo
11.15
11—Nouvelles sportives
11.18
4—Nouvelles sportives
11.19
5—Viewpoint
11.22
11—Sauve qui peut — (*)
11.25
4—Où ?
5—Late Scores — Editorial
11.30
4—Heure Exquise —
"Tous les deux" (3) Comédie, avec André Luguet et Renée Saint-Cyr. Un industriel retrouve son ancienne maîtresse et le fils qu'elle avait eu de lui. Quelques beaux extérieurs.
11.31
5—The Golden Era —
"Love Letters"
12.30 A.M.
11—Fin des émissions
1.07
4—Musique de Marc Legrand
1.12
5—Sign Off
1.17
4—Fin des émissions
(*)—Programmes en couleurs

Explications

La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le titre du film. S'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes : (e) enfants; (a) adolescents.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique : (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

DEMAIN

JEUDI

7.00 A.M.
4—Musique
7.20
4—Musique Marc Legrand
7.30
4—Dessins animés
7.45
4—A nous deux
8.15
4—Toast et café — (*)
9.00
11—Musique
9.10
5—Music
9.15
4—Jouez à 4
9.28
5—Opening
9.30
5—Quebec School Telecasts
9.45
4—En matinée —
"La belle de San Francisco" (6) Comédie psychologique, avec John Wayne et Ann Dvorak. Un cow-boy exploite un cabaret à San Francisco.
5—Quebec School Telecasts
9.58
11—Aujourd'hui à CBVT
10.00
5—Canadian Schools —
11—Télévision scolaire —
"Découverte dans la forêt"
10.30
5—Friendly Giant
11—Monsieur Surprise présente — Saturnin — (*)
10.45
5—Chez Helene
11—La souris verte
11.00
4—L'école du bonheur
5—Mr. Dress Up
11—Un coin de France — (*)
11.15
4—Voix de femmes
11—Masques et sortilèges de Venise — (*)
11.25
5—This Land Of Ours
11.30
11—Long métrage
"L'engrenage" (5) Etude de moeurs, avec Jean Hoube et Monique Messine. Les débuts difficiles d'une jeune metteur en scène. Quelques bons passages.
11.50
4—Palmarès
11.55
5—CBC-TV News
12.15 P.M.
4—Actualité — Editorial
12.30
4—De tout, de tous
1.00
4—Qui suis-je ?
11—Téléjournal
1.15
11—Ciné-Feuilleton —
"Au fil de l'épée"
1.30
4—Ciné-roman
"Les contes de la lune vague" (1) Conte poétique, avec Machiko Kyo et Massayuki Mori. Un paysan ambitieux tombe sous l'emprise du fantôme d'une princesse. Habile mélange d'illusion et de réalité.
1.45
4—En forme
2.00
4—Entre nous, les deux font la paire
2.36
5—Music
2.50
5—Opening
3.00
5—Take Thirty
11—Femme d'aujourd'hui
3.30
4—Mouchette
5—Edge Of Night (*)
3.55
4—Le Zoo du capitaine Bonhomme — (*)
4.00
5—Bonnie Prudden Show — (*)
11—Bobino
4.30
5—Barney Boomer
11—La boîte à surprises — (*)
4.55
4—M. Jet
5.00
5—Gentle Ben — (*)
11—Thierry-la-Fronde
5.25
4—Super héros — (*)
5.30
5—Let's Go
11—Bidule et Tarmacadam — (*)
5.55
4—Où ?
6.00
4—Télé-Québec
5—Autumn Edition
11—Nouvelles régionales
6.05
11—Nouvelles sportives
6.10
11—Télé-Magazine
6.30
5—Combat — (*)
11—Téléjournal
6.34
4—Nouvelles sportives
6.44
4—Actualité — Editorial
6.46
11—Aujourd'hui
7.00
4—Police des plaines
7.30
4—Un peu, beaucoup
5—Joan Boey Special
11—Hebdo-sport
8.00
4—Mon Martien favori
5—Hogan's Heroes — (*)
11—Commando du désert — (*)
8.30
"Les croulants se portent bien" (5) Comédie, avec Fernand Gravey et Sophie Daumier. Les deux enfants d'un veuf s'opposent au projet de mariage de leur père.
5—Telescope — (*)
11—A la seconde
9.00
5—The Man From Uncle — (*)
11—Espions et brigands
10.00
4—Secret bien gardé — (*)
5—F.B.I. — (*)
11—Tirez au clair
10.30
4—Caméra-Vérité
11.00
4—Actualité — Météo — Editorial
5—CBC-TV News
11—Téléjournal
11.18
4—Nouvelles sportives
11.19
5—Late Scores — Editorial
11.20
11—Supplément régional
11.25
4—Où ?
11.26
5—Contact
11.27
11—Météo
11.30
4—Heure Exquise —
"Un jour avec vous" (5) Comédie, avec André Claveau et Véra Norman. Un chassé-croisé d'aventures sentimentales à base de quiproquos amusants.
11—Nouvelles sportives
11.36
11—Contes et nouvelles de Guy de Maupassant —
"Le condamné" — Avec Gérard Sety, Jacques Jouanneau, Numes Fils, Louis Arbessier et Yves Barsacq. Un condamné à mort voit sa peine changée en emprisonnement à vie. Finalement, l'Etat lui paie une pension.
12.07 A.M.
11—Cinéma —
Télé-Sélection (No 4). Extrait d'une comédie. — "La Mer", ballet. — Extrait du "Roi" de Caillavet. — Extrait de "La Jalousie".
12.30
5—Sign Off
1.00
4—Musique de Marc Legrand
1.10
4—Fni des émissions
1.15
11—Fin des émissions
(*) — Programmes en couleurs

une femme en blanc se révolte

doit-elle laisser naître un enfant anormal ?

Un sujet tabou d'une grande actualité!

4e Semaine!

STATIONNEMENT GRATUIT Centre d'Achats, 661-8575

SARA MONTIEL EN COULEURS

AVENTURE A BEYROUTH

CINEMA CANARDIERE

L'ESPIONNAGE A SON MEILLEUR DANS CES DEUX SUPER FILMS

OBJECTIF HAMBOURG MISSION 083

FRED BEIR - GÉRARD BLAIN

ESPIONS A L'AFFUT

JEAN VINCI - JEAN CLAUDIO - CLAUDINE COSTEY

CANADIEN * LAIRET

PLACE LAURIER — 656-7972 — 3e AVE — 523-3030

Cinémas ODEON Inf. 529-9745

DERNIERE SEMAINE

JANE FONDA

un film de ROGER VADIM

LA CURÉE

RESERVE AUX ADULTES 18 ANS

TECHNICOLOR

LE DAUPHIN

Aussi: QUEBEC!

3 HRES 25c

Parc-Auto "PAQUET-LALIBERTE" DU PONT BOUL. CHAREST

Palais MONTCALM

Les 9, 10, 11 et 12 nov. à 8h.30 p.m.

la Comédie-Canadienne présente

Muriel Millard

Plus de 50 artistes sur scène $100,000 de costumes, numéros audacieux de Paris et Las Vegas.

AUSSI FORT QUE LES FOLIES BERGERES PLUS FORT QUE "VIVE LA CANADIENNE" LE MUSIC-HALL DE L'ANNÉE AU CANADA

comédie musicale "TERRE DES FEMMES"

direction et chorégraphie: GEORGES PEICH

Billets en vente au guichet de 10h.30 a.m. à 6h.30 p.m.

$2.50 à $6.00 (taxes incluses)

Sainte-Foy

EXAMEN DE LA VUE

LUNETTES

le jour et le soir sur rendez-vous

Tél. : 656-9415

Dr Jacques M. DeSerres

optométriste

1313, Rte de l'Eglise

LISEZ ET UTILISEZ LES ANNONCES CLASSÉES POUR D'EXCELLENTS RESULTATS !

l'Action 522-4771

Animaux à vendre

RAVISSANTS caniches nains Pompons Maltais, race pure, 2 mois 1 an. Tous blancs, soyeux, bouclés. Intelligence et beauté extraordinaire. Pour informations: Tél.: 247-8392, L'ISLET-VILLE, P.Q.
1971 30-10 (9 fs) 10

Appartements à louer

AUX VERCHERES

30 RUE Ste-Ursule, logement 2 pièces, moderne, meublé, présentement, à l'épreuve du feu, ascenseur buanderie automatique chauffage électrique, stationnement. TEL.: 522-5346.
1579 12-10 (1 ms) 13

Argent à prêter

PRETS SUR GAGE

A $1,000, consentit immédiatement; Tél.: 683-2751.
134½ 2-10 (1 ms) 15

N'EMPRUNTEZ pas ailleurs avant de nous consulter, comparez nos conditions, notre service sur première et deuxième hypothèque. I. H. D. Inc., 1655 Hélène Boullé, Québec 6; Tél.: 683-2751.
1837 28-10 (1 ms) 15

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles, dans la Cité de Québec et banlieue. Baillargeon & Carrier, notaires, 38, Desjardins, Québec; Tél.: 525-4637, demandez M. André Lepage.
1340 2-10 (1 ms) 15

PREMIERE hypothèque, taux conventionnels, 20, 25 ans, deuxième hypothèque, jusqu'à 85% 10, 15, 20 ans. Ville et campagne, Société Immobilière Frontenac, 1535 Garnier — 681-2802 — Soir: 523-9620.
1337 3-10 (1 ms) 15

Asphalte

TERRAIN stationnement, cours, trottoir. Estimé gratuit. Desrochers et Frères. — Tél.: 527-9206.
1563 16-10 (1ms) 18A

A vendre — Divers

LIVRES tout genre. Achat, vente. Canadiana. Aussi échangeons romans d'amours, marabouts, photo-romans, comics. COMPTOIR DU LIVRE, 29 rue St-Vallier Est. — Tél.: 525-6402.
1666 21-10 (1 ms) 21

POUR CAUSE DE DEPART, ameublement complet, comprenant télévision en couleur, mobilier de salon, chambre à coucher, boudoir, en très bon ordre, S'adresser: 6275, 3e avenue est, Charlesbourg, P.Q.
1368 2-10 (1 ms) 21

VENTE DE MEUBLES, surplus de marchandises neuves et usagées, RICHARD MEUBLES ENR., 5, rue Hermine, Québec; Tél.: 523-9804.
1660 18-10 (1 ms) 21

BALANCE finance, stock d'ameublements, maisons modèles, Vendrait en bloc ou séparément; arrangements Monsieur Thibeault; Tél.: 529-9649.
1422 5-10 (1ms) 21

COFFRES-FORTS pour maison ou bureau. Chambres-fortes à partir de $79.50. Aussi coffres-forts usagés. Monarch Safe; 522-3306.
1335 2-10 (1 ms) 21

POLYON, polypropylène, laine Phentex (en gros). S'adresser: 317, 51e Rue Ouest, St-Rodrigue. TEL.: 623-9638.
1509 7-10 (1ms) 21

AMEUBLEMENTS complets à sacrifier pour balance due et entreposage au: CENTRE D'ECONOMIE, 77, St-Vallier Est, Québec; 525-8155, MONSIEUR BEAULIEU.
1559 10-10 (1 ms) 21

LAVEUSES carrées conventionnelles. En spécial à $119.00 — Simard Laveuse Service, 385, 13e Rue; Tél.: 523-7953.
1539 11-10 (1 ms) 21

ACHETONS, vendons échangeons, payons comptant vos vieux meubles, vendons meubles neufs sans comptant, 36 mois, entreposage et stationnement gratuit, ouvert tous les soirs. CENTRE D'ECONOMIE DE MEUBLES ET APPAREILS ELECTRIQUES, 77 St-Vallier Est; Tél.: 525-8155.
1560 12-10 (1 ms) 21

VENTE de machines à coudre usagées "SINGER" et autres marques, à partir de $19.95. CENTRE DE COUTURE SINGER, 324 Est St-Joseph; Tél.: 522-8128.
1944 1-11 (14 fs) 21

FIANCES, occasion formidable vendrais ameublement complet, encore entreposé, neuf, cause rupture, pour conditions. Pour informations: M. FRANCOIS; Tél.: 626-1102.
1796 27-10 (1 ms) 21

BALAYEUSE ELECTROLUX avec 7 attachements, récent modèle. En bonne condition, très propre, garantie 1 an. Prix total, $25.00. Pour informations: Tél.: 667-2985.
1900 27-10 (6 fs) 21

ENCHERES MARCEAU ENR.

VENDONS meubles et tout autre article. Nous avons le plus grand choix de meubles neufs et usagés, à bas prix, 110, rue ST-PAUL; Tél.: 692-0317.
1544 14-10 (1 ms) 21

FUTURS MARIES

CONTINUEZ les termes, $21.53 par mois pour ménage neuf, 21 morceaux, encore entreposés gratuitement. Visible à: MEUBLES INFORMATIONS, 239, St-Vallier Ouest, Québec, ouvert tous les soirs; Tél.: 523-3760.
1865 27-10 (1 ms) 21

MACHINES à coudre WHITE automatique modèle 65, avec zigzags, boutons boutonnières, garantie 5 ans, $25.00. Pour informations; Tél.: 667-0258.
1899 27-10 (6 fs) 21

BAIN, lavabo, toilette porcelaine blanche, bonne condition. Complets avec robinets, etc. $35.00 pour le tout. Pour informations; Tél.: 663-3820.
1942 31-10 (6 fs) 21

A vendre — Divers

DES MEUBLES NEUFS POUR LES FETES

VENTES de meubles et appareils ménagers, neufs pour la chambre, salon, cuisine, dinette, boudoir, salle de jeux, cuisinière électrique pour courant 110 ou 220 volts, réfrigérateurs, lessiveuses, sécheuses, fournaises à l'huile, congélateurs, radios-stéréos, téléviseurs, lampes de table et de plancher, lits continentaux, lits superposés, matelas à ressorts. Invitation aux futurs mariés. Bas prix garantis, bons choix, bons prix. Facilité de paiement aucun comptant requis, jusqu'à 36 mois pour payer. HENRI TURCOTTE LTEE, 350 de la Couronne, Québec. TEL.: 529-3365. ALLONS chercher les clients et les reconduire gratuitement, sans aucun engagement.
1915 28-10 (6fs) 21

HABIT garçon 6 ans enveloppe bébé, tondeuse à main, piscine 10' x 10, banc de scie électrique. Pour informations; Tél.: 661-4331.
31-10 (3 fs) 21

A VENDRE, manteau de Chat Sauvage pour homme, grandeur 40, et manteau court seal noir, largeur 40. Pour informations; Tél.: 527-3328.
1923 31-10 (3 fs) 21

EQUIPEMENT usagé: Mélangeur "Hobart" — 20 à 80 pintes, grille-pain commercial "Toastmaster", grilloir à steak "Hot Point", hache-viande ¾ et 1 force, VICTOR BUTCHER'S SUPPLY INC., 775, Côte d'Abraham, Québec. Tél.: 522-4315.
1446 4-10 (1.mer.s. au 1-11) 21

PORTE de chambre avec encadrement, à vendre. Pour informations; Tél.: 661-7503.
1-11 (3 fs) 21

A VENDRE, 2 fauteuils et chesterfield, usagés, marque Krohler. Pour informations; Tél.: 653-5864.
1-11 (3 fs) 21

Brûleurs à l'huile

NETTOYAGE de brûleurs et fournaises, distributeurs, carburateurs, A.P. et pompes, aussi distributeur des brûleurs Lynn, Kémac Boston, Breeze. Ajustement de carburateurs. Seul dépôt de Service autorisé A.P. à Québec. Service rapide. L. Parent. 198, 3e Avenue: Tél.: 524-4990.
1659 18-10 (1 ms) 35-A

Clavigraphes

E. LACOULINE INC., 530, Côte d'Abraham, Québec. — Tél.: 522-1539. Agent exclusif clavigraphe OLYMPIA. Vente et service. Location machine à additionner. Ameublement de bureau.
1336 2-10 (1 ms) 60

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER. — $7.50 par mois ou 3 mois pour $18.00. GERALD MARTINEAU, 480 DORCHESTER, Québec. — Tél.: 525-5158.
1536 11-10 (1 ms) 60

UNDERWOOD

AGENTS exclusifs, CLEMENT & CLEMENT Inc. 555 est, boul. Charest; Tél.: 529-9244 — Location $7.50 par mois ou $18.00 pour 3 mois. Réparons, vendons machines de toutes marques, rubans, carbone, fournitures.
1668 21-10 (1 ms) 60

Commerce à vendre

MOTELS HOTELS, maison de chambres, restaurants, épiceries, ou tout autre commerce, aussi commerces demandés. Consultez: COURTAGE IMMOBILIER, Yves GERMAIN LTEE, 321, St-Paul, Québec; Tél.: 529-8121.
1671 21-10 (1 ms) 66 j.n.o.

EPICERIE licenciée à vendre, cause santé ou local à louer, pouvant servir pour différents commerces. S'adresser: 321 RUE CARON, QUEBEC.
1687 17-10 (1 ms) 66

Commerces demandés

COMMERCES demandés. Nous avons acheteurs sérieux, avec comptant. Immeubles Belvédère Ltée, courtier. — Tél.: 681-6358.
1402 9-10 (1ms) 66A

Ecoles

STENOTYPIE

COURS du jour, cours du soir et cours par correspondance. Renseignez-vous, en écrivant ou téléphonant à l'Ecole Sténotypie de Québec: 175, rue St-Jean; Tél.: 524-7619.
1665 21-10 (1 ms) 81

BART SCHOOL

751, CÔTE D'ABRAHAM, QUEBEC. — Jour, soir. Spécialité: conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. POUR ENTREVUE: TEL.: 522-5889 — 522-6160 — 651-1855.
1399 9-10 (1ms) 81

INSTITUT DENYS

JOUR, SOIR, PAR CORRESPONDANCE Cours de la 6e à la 12 année, commerciale et scientifique. (Examens du ministère de l'Education). Conversation anglaise, comptabilité supérieure, sténo-dactylo, préparation à l'Ecole Technique, mathématiques, 722, Côte Ste-Geneviève, Québec; Tél.: 529-3751 — 681-2808.
1546 14-10 (1 ms) 81

ECOLE Bluteau, cours commercial, bilingue, jour, soir, spécialité conversation anglaise, cours 5e à 13e année. Position assurée, 473 Canardière. 524-3215.
1479 3-10 (1ms) 81

Entrepôts à vendre

ENTREPOT chauffé à vendre, $14,000.00 dont $7,000.00 comptant. Pour informations; Tél.: 653-0683.
1896 27-10 (6 fs) 87

Immeubles

AVONS nombreuses demandes pour commerces et propriétés dans les quartiers Montcalm, St-Sacrement et Limoilou. Courtage Immobilier, Yves Germain; TEL.: 529-8121.
1401 9-10 (1 ms) 111

PIÈCES et RÉPARATIONS
LAVEUSES et SÉCHEUSES
AUTOMATIQUES et AUTRES
QUÉBEC SERVICE DE LAVEUSE INC.
213, 3e Avenue — Tél.: 529-8479
(Autrefois 351, Boul. Charest)
1943 1-11 (1 mer. v. au 29-12) 21

MENAGE COMPLET

POUR TROIS APPARTEMENTS

LE TOUT POUR SEULEMENT $615.

$8.00 PAR SEMAINE
MOBILIER SALON
MOBILIER CUISINE
MOBILIER CHAMBRE
POELE 220,
REFRIGERATEUR 11 P.C.

LA MAISON CANADIENNE ENR.

3128 AVE ROYALE, GIFFARD

661-8434

1995 1-11 (mer.v.s. au 4-11) 21

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Fiançailles, prochains mariages, décès, services anniversaires, grand'messes, messes de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique appropriée en page féminine, les autres dans l'avant-dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues: 50 cents.

Toute autre annonce classée

Une insertion de 25 mots ou moins, 50 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En-tête en noir, 25 cents additionnels par insertion; titre caractère plus gros que le 6 points — maximum 10 points, chaque ligne comptant un titre.

Annonce au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 28 insertions consécutives moins 10%.

Surcharge pour les annonces classées avec vignette, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classées sont chargées à la ligne agate et comme suit:

1 insertion: 12 cents la ligne agate;
6 insertions consécutives: 10 cents la ligne agate;
26 insertions consécutives ou plus: .09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier, devront être accompagnées de 6 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 11 heures a.m., pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de fiançailles ou mariages, communiqué par la poste ou le téléphone il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

A NOS ANNONCEURS !

Nos annonceurs sont invités à bien vérifier leurs annonces dès la première insertion, de façon à pouvoir nous signaler sans retard toute erreur qui se serait glissée dans les textes ou instructions.

Nous voulons bien reprendre une insertion d'une annonce contenant des erreurs mais ne pouvons malheureusement accepter de responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion, pas plus que nous ne pouvons être tenus responsables de dommages pour un montant excédant la valeur de l'annonce.

Le Service de Publicité de L'ACTION.



De l'action vous pouvez dire qu'il y en a ... mais j'aimerais mieux lire mon journal l'Action.

SERVICE DES ABONNEMENTS "L'ACTION" — 522-4771

Femmes, filles demand

STUDIO GIRL

GAGNEZ de l'argent pour Noël, en aidant vos parents et amis à choisir leurs cadeaux. Assortiment complet de cosmétiques offert dans de jolis emballages des fêtes. Choix de produits pour hommes, satisfaction garantie ou argent remis.

SUZANNE BLAIS

653-0908

1552 30-10 (3 fs) 90

Hommes demandés

REPRESENTANT EN MACHINERIE-OUTILS

POUR CANTONS DE L'EST, VILLE DE QUEBEC ET MARITIMES — possédant formation technique complète touchant usinage, affutage et tournage. Doit parler français et anglais couramment. Salaire et commission. Revenu de premier ordre pour homme consciencieux et fiable. Faire application par écrit, fournissant détails d'expérience, etc. à

COSA CORPORATION
of Canada Limited
3246 Lake Shore
Blvd. West,
Toronto 14, Ont.

Toute correspondance traitée confidentiellement.
1877 27-10 (2 fs) et (1-11) 105

Insiruments de musique



Batteries $75.00 et plus

ST-CYR & FRERE INC.
754, St-Joseph Est, Québec
Tél.: 522-1233 - 522-1234
1945 1-11 (1 mer. s. au 27-11) 115

Logement à louer

ORSAINVILLE: 1er étage, grand 5 pièces, moderne, chauffé, eau chaude, entrée laveuse sécheuse, lustres, plancher bois franc, tuiles, tambour, cave, prise d'auto, libre 4 décembre. S'adresser: Tél.: 337-7409, St-Raymond.
1735 19-10 (12 fs) 118

STE-FOY, 2½ pièces, chambre et le boudoir, cuisinette, salle de bain. Pour informations: Tél.: 653-0986.
1860 25-10 (1 ms) 118

A MONTMORENCY, trois pièces, plus chambre de bain, eau chaude, logement très propre. Pour informations; S'adresser à: 85 boul. Laforest, Montmorency; Tél.: 663-4907.
1-11 (3 fs) 118

LOGEMENT à louer, 4 pièces, chambre de bain, 2ème, pour grandes personnes seulement. Avec références, s'adresser: 321, RUE CARON, Québec.
1993 1-11 (1 fs) 118

Magasins à louer

MAGASINS situés 720, rue St-Jean, très modernes. Occupation immédiate. Pour informations; TEL.: 525-5427.
1522 9-10 (1ms) 123A

Magasins à vendre ou à louer

A VENDRE OU A LOUER

MAGNIFIQUE magasin, meubles et accessoires électriques. Etabli depuis 15 ans, à 15 milles de Québec, sur route Nationale. Chiffre d'affaires: $250,000 à $300,000 par année. Possibilité de doubler si administré par 2 associés. Raison: autre entreprise plus grosses, ECRIRE AU CASIER 154, l'Action, Québec 2.
1773 21-10 (12 fs) 124

Maisons à vendre

VILLE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces, W. LAGARE INC., 2835, Chemin Gomin; TEL.: 653-3183 ou 653-4945, en écrivant ou téléphonant à l'Ecole Sténotypie de Québec: 175, rue St-Jean; Tél.: 524-7619.
1338 2-10 (1 ms) 127

NOTRE-DAME DES LAURENTIDES, rue Georges Muir, 7 pièces, chauffé, plain pied, grand terrain. Comptant requis $3,000. RAYMOND BELANGER, NOTAIRE, TEL.: 523-5352.
1397 7-10 (1 ms) 127

Maisons démandées

PROPRIETES demandées. Avons acheteurs sérieux, 2, 6 12 logements, ville et banlieue. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers: Tél.: 681-6358.
1392 5-10 (1ms) 128

Matériaux de const.

MATERIAUX neufs et usagés de toutes sortes, tels que bois de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'aubaine. Modern Plywood Reg'd, 74, BOUL. PIE XI, Ville Bélair, TEL.: 842-1911.
1396 7-10 (1 ms) 137

Matelas — Réparation

LOUIS ROUSSEAU remboureur. Spécialité: réparation de matelas et meubles, 500, 17e RUE, Limoilou, Québec 3. — Tél.: 524-1480.
1799 28-10 (1 ms) 138

Médecins

DR. CHS. RINFRET. Voies urinaires médecine générale, maladies vénériennes, 885 est, rue St-Joseph, Québec, 10 à 11 heures et 2 à 4 heures. Le soir, lundi, mercredi et vendredi, de 7 à 8 heures. — Tél.: 524-4061.
1667 21-10 (1 ms) 140

Musique

DISQUES

25 DISQUES 45 tours, genre yé yé, succès du jour, $6.00 seulement. Long jeu succès de Johnny Halliday $1.00, plus taxe, frais de poste. D.M. DISQUES, 37 St-Hippolyte, Lauzon, P.Q.
1993 1-11 (12 fs) 147-A.

Marchandises sèches

MARCHANDS COLPORTEURS

PORTEZ ATTENTION, Demandez notre nouveau catalogue illustré, envoyé gratuitement, vous démontrant assortiment au complet de marchandises sèches, vêtements et chaussures pour dames, hommes et enfants. Aussi marchandises à la verge et coupons. Une visite vous convaincra de l'immense choix à des prix défiant toute compétition. MONTREAL JOBBING LIMITEE, 857-859, rue St-Joseph est Québec, P.Q.
1545 14-10 (1 ms) Mdses sèches

LINGERIE GENERALE ATTENTION !

MARCHANDS, COLPORTEURS, JOBBERS. Achetez votre stock d'automne et d'hiver au prix du manufacturier. Paletos, habits, parkas, pantalons, robes, manteaux, costumes, literie de maison, sous-vêtements, chaussures. Demandez catalogues gratis. Satisfaction garantie ou argent remis. LA CIE ASSH INC., 842 St-Joseph Est, Québec.
1400 9-10 (1 ms) Mdses sèches

On demande travail

MACHINISTE, ayant 20 ans d'expérience dans ouvrage général de machine shop, demande travail dans manufacture ou chez particulier. Pour informations; Tél.: 839-6447.
1-11 (3 fs) 156-A.

Pension pour enfants

PRENDRAIS enfants en pension, très bons soins. Pour informations; Tél.: 842-1307.
1875 26-10 (6 fs) 160-A.

Propriétés à vendre

PLUSIEURS propriétés avec gros revenus résidentielles, commerciales, industrielles, maisons appartements, 13 appartements et autres 18 appartements prix raisonnables, finance facile. Propriétaire pourrait garder hypothèques. Cause: départ, TEL.: 525-9426.
1369 2-10 (1 ms) 178

Psychologie

POUR vaincre manie et phobie, dominer l'anxiété, l'angoisse, supprimer idées fixes et mélancolie. Pour acquérir calme, assurance, confiance en soi, augmenter lucidité cérébrale... Centre Psychologique et Conceptologique, 750 Est, St-Joseph, Québec, 524-5849.
1343 2-10 (1 ms) 179A

COURS DE YOGA enseigné en groupe ou privément. Pour informations; Tél.: 524-5849.
1857 25-10 (1 ms) 179-A.

Réparations de laveuses

REPARATIONS de laveuse de toutes marques, ordinaire et automatique. Avons pièces en stock, pour un meilleur service. Ouvrage garanti, FOYER DES LAVEUSES ET MEUBLES, 144, St-Vallier ouest; Tél.: 529-9648.
1673 23-10 (1ms) 188A j.n.o.

Réparations de meubles

REMBOURRAGE MODERNE

REPARATION, transformation et remodelage de meubles, recouverts, 251, rue Notre-Dame-des-Anges, Québec. — Tél.: 522-7558.
1538 12-10 (1 ms) 189

Servantes demandées

AIDE-FAMILIALE de 20 ans et plus aimant les enfants, pour ouvrage général. Gros lavage en dehors, Lave-vaisselle et autres accessoires électriques. Références exigées. Peut coucher chez-elle; Tél.: 527-3382.
1922 31-10 (6 fs) 198 j.n.o.

JEUNE fille de bonne apparence, distinguée, de la campagne, ayant au moins 8 à 9e année, 2 personnes, ouvrage général, lavage en dehors, soirées et dimanches libres. $25.00 par semaine, pension comprise, S'adresser ou écrire: 825 rue St-Jean, Québec 4, en donnant le numéro de téléphone.
1903 28-10 (6 fs) 198

JEUNE fille, sachant faire la cuisine dans famille. Bon salaire, chambre seule. Pour informations; Tél.: 527-4315, s'adresser; 985 des Braves, Québec 6, P.Q.
1994 1-11 (12 fs) 198

Téléviseurs à vendre

INCROYABLE: télévisions reconditionnées, 17 à 24", surplus de stock à sacrifier, à partir de $20.00. Pour informations; TEL.: 623-5325.
28-10 (9 fs) 209-B.

LOT de télévisions, garanties 1 an, réfrigérateurs, poêles, laveuses, excellentes conditions, termes faciles. Achetons, vendons, échangeons. Locations de télévision $12.00 par mois. R. M. ELECTRONIQUE, 430, ST-VALLIER Ouest; Tél.: 529-3522.
1547 14-10 (1 ms) 209B

Terrains à vendre,

A ST-DAVID, route Trans-Canadienne, 80 x 100, coin de rue. Pour informations: Tél.: 837-9048.
1771 23-10 (1ms) 210

Pour couvrir joliment



Votre chambre a-t-elle besoin d'une nouvelle apparence ? Rajeunissez vos fauteuils, divans, avec des housses jolies et fraîches. Faciles à faire avec les instructions claires et détaillées.

Demandez le patron 7168.

Envoyez .50 en bon de poste. Les instructions sont en anglais. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 3 semaines entre la date de commande et la réception du patron.

Ci-inclus .50
(Les timbres ne sont pas acceptés)
No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....

AUTOMOBILES

REPARATION - SERVICE
ACCESSOIRES - PIECES

Autos à vendre

HUDON AUTOS ENR.

1966 Fairlane G.T.; 1966 Galaxie XL; 1966 Pontiac Parisienne; 1965 Acadian; 1965 Pontiac; 1965 Chevelle, station wagon; 1965 Météor; 1964 Pontiac; 1964 Buick; 1963 Acadian; 1963 Dodge; 1963 Pontiac; 1963 Chevy II; 1962 Pontiac; 1962 Pontiac, station wagon; 1961 Chevrolet; 1961 Corvair; 1961 Ford Camionnette; 1961 Oldsmobile; 1961 Volkswagen Van; 1961 Fairlane; 1960 Oldsmobile; 1958 Camion 1 tonne. Aussi plusieurs autres. 1400 DORCHESTER_NORD, COIN L'ESPINAY, QUEBEC; Tél.: 525-4769.
1801 30-10 (1 ms) A.V.

FORD 1964 $975.

8 CYLINDRES, 2 portes, automatique, servo-freins, très propre, cause départ. S'adresser: 714, Côte Franklin; Tél.: 527-3601.
1883 27-10 (6 fs) A.V.

TURMEL AUTOMOBILES

1967 Volvo; 1966 Chevrolet; 1966 Volvo; 1965 Envoy; 1963 Rambler; 1963 Acadian; 1963 Volvo Sport P-1800; 1962 Vauxhall; 1962 Volvo; 1962 Vauxhall; 1961 Chrysler; 1961 Pontiac. Turmel Auto, 1355, Dorchester-Nord Québec; Tél.: 522-2793.
1795 26-10 (1 ms) A.V.

BOIVIN & GUAY

TR4 A 1965, Overdrive roues de broche, $1995.00, TR4 1963, $1,195; SpitFire 1967, $1,795; Chevrolet 1962, automatique, $795; Mercury Comet convertible 1963 $695.
1789 21-10 (1ms) A.V.

MARTINIERE AUTO

CHRYSLER 1967 NewPort, 8,000 milles, $3,900; Pontiac 1965 $1,450; Pontiac 1964, $1,150; Pontiac 1962, $795; Chevrolet Station-wagon 1962, $775; camion Mercury 1-2 tonne 1963, $975; Power Wagon armée, avec winch $1,500; Jeep 6 cylindres, Welley Station-wagon 1958, avec gratte et garantie $1,600; Jeeps 4 cylindres, armée $650 à $900; remorques International 1952 tout équipés $850; snowmobile sur chenilles $850. 201, Lanaudière; Tél.: 525-6570.
1997 1-11 (6 fs) A.V.

Accessoires d'autos

PARTIES D'AUTOMOBILES neuves et usagées, de toutes marques. Aussi WINCH Grues) USAGEES. Achetons chars usagés, accidentés et "scraps". LUDGER FERLAND ENR. 651, 1ère AVENUE, Québec; Tél.: 524-2920.
1398 9-10 (1ms) A.A.

Autos demandés

AVEZ-VOUS une voiture à vendre ? Confiez-nous la, elle sera vendue à votre prix, sans charge. BOULEVARD HAMEL AUTOMOBILES, 105, Boul. Hamel, Ville Vanier, Tél.: 681-6281.
1391 5-10 (1ms) A.D.

HUDON AUTOS

ACHETONS COMPTANT, Hudon Autos Enr., 1400 Dorchester-Nord coin de l'Espinay; Tél.: 525-4769.
1672 23-10 (1ms) A.D.

Camions à vendre

A VENDRE, Camion WHITE 1963, refait à neuf, garantie 50,000 milles, pneus à 90% bon, prêt à travailler. 1 Skidder John Deere 1966, en parfaite condition de travail, pneus neufs. 2 Autobus scolaires International 1961, très propres, 36 passagers, au prix coûtant. 1 Carette C-3 Tree Farmer, prêt à travailler winch refait à neuf et le moteur également. GARAGE REDMOND INC., 128, 1ère Avenue, St-Georges est; Tél.: 228-3690 le jour, 228-2279 le soir. MONSIEUR CLEMENT POULIN.
1961 1-11 (6 fs) C.V.

AVIS CONTRACTEURS et GARAGISTES



Gardons choix complet de véhicules de travail à 4 roues motrices . . .

'Jeep' UNIVERSEL WAGONEER

Ainsi qu'un assortiment complet de pièces de rechange
Service de mécanique

Pavillon Rambler inc.
2025, boul. Charest-ouest, Ste-Foy
Tél.: 681-4631

1292 27-9 (1 mer. s. au 25-11) C.V.

Débosselage et peinture

BEAULIEU & FILION Ltée, Débosselage, peinture, vitrage, 1600, Dorchester; 522-2256 ou 683-9998.
1394 5-10 (1ms) D.P.

Garage — Service

Austin - MG - Healy

AUSTIN, M.G., Healy, représentant, vente et service. Garage O. Gosselin Inc., 185, avenue St-Sacrement, Québec; 681-0525.
1663 19-10 (1 ms) G.S. j.n.o.

Réparation d'autos

BOUTET & FILS MAINTENANT A

20 RUE HERMINE, coin Boulevard Charest, toujours à votre service. Pour informations; Tél.: 523-3370.
2-10 (1 mer. v. au 27-11) R.A.

Service d'automobiles

"Honda & Datsun"

VENTE et service Lemieux & Chêne Autor Ltée, 645, rue Montmartre. Tél.: 683-1425.
1658 18-10 (1 ms) S.A. j.n.o.

Suspension

SPECIALITE, tuning de dix roues. Roch Auto Spring Inc., 81, Route Kennedy, Levis: 837-2733, 837-3774.
1339 2-10 (1 ms) Suspension.

PRIX D'AUTOMNE

1967	OLDSMOBILE, Hard-top, équipée	$3,095
1965	PONTIAC Parisienne, Hard-top, équipée	$1,950
1965	OLDSMOBILE, Hard-top, équipée	$2,095
1963	ACADIAN, Coach, A.R.	$1,095
1963	FORD, décapotable, équipée	$1,295

ROGER BARRE AUTOS LTEE
Centre de l'auto et camions usagés
1095 de la Canardière Tél.: 529-3331
1947 1-11 (1 mer. s. au 6-11) A.V.

Pour la liberté au Vietnam

Formation d'un comité en faveur d'une paix durable

WASHINGTON (AFP) — L'ancien général Omar Bradley a annoncé dernièrement la formation du Comité pour la paix dans la liberté au Vietnam dont font partie les anciens présidents Harry S. Truman et Dwight Eisenhower et qui préconise une politique vietnamienne située à mi-chemin "entre la capitulation et l'emploi aveugle de la force brutale".

Cet organisme, qui entend se placer au-dessus des partis afin d'agir "dans l'intérêt national vital" des Etats-Unis, comprend 107 membres dont, en dehors des deux seuls anciens présidents des Etats-Unis encore un vit, les deux anciens secrétaires d'Etat Dean Acheson et James Byrnes ainsi que le président de la centrale syndicale AFL-CIO, M. George Meany, l'ancien secrétaire à la Défense sous l'administration républicaine, M. Thomas Gates, les généraux à la retraite Lucius Clay et Omar Bradley, l'ancien sénateur démocrate de l'Illinois Paul Douglas, les prix Nobel E. L. Tatum, Harold Urey et Eugene Wigner et 31 professeurs de faculté.

Le comité n'a accepté l'adhésion d'aucun parlementaire, gouverneur, fonctionnaire en exercice ou directeur de journal ou de revue. Le comité comprend des personnalités appartenant aux deux grands partis politiques américains.

Selon M. J.T. Thorson

"Le bilinguisme est anticonstitutionnel"

PETERBOROUGH, Ont. (PC) — M. J.T. Thorson, ancien président de la Cour de l'Echiquier du Canada, a déclaré à Peterborough que le bilinguisme est anti-constitutionnel et susceptible d'entamer sérieusement l'unité nationale.

S'adressant aux membres du Peterborough Canadian Club, M. Thorson a recommandé aux Canadiens de résister aux tentatives dans le but de les forcer au bilinguisme.

"Il n'y a rien dans l'Acte de l'Amérique du nord britannique ou dans aucune autre loi qui fait du français une langue officielle pour tout le Canada", a-t-il déclaré.

Il a ajouté que le bilinguisme se révélerait une "force de division au Canada et une source de désaccord".

Il a de plus rejeté la présomption voulant que le Canada français soit traité sur le même pied que le reste de la nation.

"L'égalité d'association dans une entreprise implique l'égalité dans la contribution. Or, la contribution faite par les Canadiens français n'est pas égale à celle qui est offerte par le reste du Canada".

Il a déclaré également que l'allégation est faite tellement souvent selon laquelle le Canada est une nation bilingue, que "nous courons le risque d'être entraînés à le croire".

STATUT PARTICULIER

M. Thorson est d'avis qu'il serait dans l'intérêt du Canada de reconnaître un statut différent pour le Québec, et de faire en sorte que cette province "possède le plus de juridiction possible pour diriger ses propres affaires".



● CHICAGO — Le soleil se reflète sur les vagues du lac Michigan près d'un voilier à demi-submergé qui semble avoir été abandonné après une longue saison de navigation. Son propriétaire comme des milliers d'autres, le placera en lieu sûr en prévision de l'hiver qui vient.

l'Action

3, Place Jean-Talon, Québec, C.P. 1727 — Tél.: 522-4771

L'ACTION, quotidien catholique a été fondé en 1907.
L'ACTION est membre de la Presse Canadienne, de l'Association des quotidiens du Canada et de l'Audit Bureau of Circulation.
Les employés de l'ACTION, journal et imprimerie sont membres du Syndicat National de l'Imprimerie de Québec (C.S.N.) Inc., affilié à la Fédération Canadienne de l'Imprimerie et de l'Information C.S.N.

Le ministre des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

TARIF D'ABONNEMENT A L'ACTION

Livraison par porteurs aux endroits ci-dessous:

Beauport, Cap-Rouge, Champigny, Charlesbourg, Charny, Courville, Giffard, Gros-Pin, Lac St-Charles, Ancienne-Lorette, Les Saules Lévis, Loretteville, Neufchâtel, Notre-Dame-des-Laurentides, Orsainville, Québec, Ville Vanier, St-David, St-Emile, Ste-Foy, St-Romuald, Sillery, Village Huron, Ville de Montmorency.

40 cents par semaine ou $17.00 par année; $8.75, 6 mois; $4.50, 3 mois, pour nos abonnés qui payent directement à nos bureaux ou à l'un de nos représentants.

Dans les autres centres où la distribution se fait par porteurs: 35¢ par semaine ou $15.00 par année; $7.75, 6 mois; $4.25, 3 mois.

Dans les provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick:
1 an, $12.00; 6 mois, $ 6.25; 3 mois, $ 3.50

Ailleurs au Canada
1 an, $15.00; 6 mois, $ 7.75; 3 mois $ 4.25

Etats-Unis et pays étrangers:
1 an, $25.00; 6 mois, $12.50

FAITS DIVERS

par André DELAGE

Violente bagarre

QUEBEC — Une violente bagarre impliquant deux individus s'est déroulée, vers 1h.15, dans la nuit de lundi, près de l'hôtel St-Roch dans la basse-ville. La vitre de la porte du restaurant "Charivari", voisin de l'hôtel, a volé en éclats dans l'échange de coups qui s'ensuivit. Les deux énergumènes n'ont heureusement pas été blessés sérieusement.

Selon l'enquête menée par les agents patrouilleurs qui se sont rendus sur les lieux, la dispute aurait débuté à l'hôtel St-Roch à la suite de propos aigre-doux échangés au sujet d'une jeune fille. Celle-ci accompagnait un des deux hommes et elle aurait jasé avec l'autre individu pendant une vingtaine de minutes. "Notre "Roméo" un peu offusqué de perdre sa "Juliette" pendant quelques instants, se serait levé de table pour aller prévenir l'autre individu assis plus loin "de se mêler de ses affaires" ou que ça irait mal pour sa santé. Ce dernier acquiesça à cette demande, sans rebuffade. Mais l'affaire ne devait pas rester là, puisque "Roméo" sortit de l'établissement pour suivre son nouveau concurrent. Après une vive discussion on en vint aux coups. Dans l'échange, la vitre de la porte du restaurant vola en éclats.

Exhibitionnisme

STE-FOY — Un "exhibitionniste" âgé de 25 ans, a été arrêté par les agents municipaux sur les terrains du CEGEP Ste-Foy, sur le chemin Ste-Foy au moment où il montrait une partie de son anatomie à un groupe d'adolescents, samedi dernier dans l'après-midi.

L'homme n'a pas de dossier judiciaire. Le détective Liboiron avait été chargé de l'enquête.

LA BANLIEUE

Développement

VILLENEUVE. — Les électeurs - propriétaires de Villeneuve ont approuvé lundi soir un règlement d'emprunt au montant de $110,000.00. Il s'agit là d'une somme qui permettra aux autorités municipales d'aménager un nouveau développement d'une vingtaine de lots au nord de l'avenue Royale, pour ce qui est des travaux de voirie et des services d'aqueduc et d'égout nécessaires. Ce nouveau développement permettra à certains des résidents de Villeneuve dont les terrains ont été expropriés parce qu'ils étaient situés dans le tracé du futur Boulevard Métropolitain, de déménager leur maison sur un terrain qui sera prêt à la recevoir. Les autres terrains seront utilisés pour de nouvelles constructions domiciliaires.

Achat

VAL ST-MICHEL. — Le conseil de ville de Val St-Michel a adopté lundi soir un règlement autorisant un emprunt de $45,000.00. Cette somme servirait à l'achat de la propriété Bourget et aux divers aménagements qui seront nécessaires ensuite, si une caserne de pompiers est construite sur cette terre. Le maire de la ville, M. Jean-Marc Gagné, doit annoncer ces jours-ci la date de l'assemblée des électeurs qui doit avoir lieu dans les quinze jours suivant l'adoption du règlement. Le réglement relatif à la construction de la caserne de pompiers réglement dont le conseil de ville avait demandé la préparation lors de la séance publique du 23 octobre, a été différé et sera vraisemblablement présenté lors d'une réunion du conseil au cours du prochain mois.

Nouveau leader conservateur au Sénat

OTTAWA (P.C.) — M. Jacques Flynn a été choisi mardi pour succéder à M. Alfred à titre de leader conservateur au Sénat. Il a prédit que son groupe jouerait un plus grand rôle au sein du parti conservateur.

A la suite de son élection, le sénateur Flynn a déclaré que de toute évidence, le nouveau chef du parti, M. Robert Stanfield, projetait d'utiliser toute la force parlementaire mis à la disposition.

Selon M. Flynn, les sénateurs conservateurs auront leur mot à dire à la redistribution des tâches. Le Sénat participera davantage à la vie du caucus, où domine surtout actuellement la présence des députés.

Le sénateur Flynn, premier leader conservateur de langue française au Sénat, avait enlevé aux libéraux le siège de Québec-Sud en 1958, libéral par tradition.

A l'automne 1962, M. John Diefenbaker, alors premier ministre, avait nommé M. Flynn sénateur après que celui-ci eût perdu son siège aux Communes, le printemps précédent.

Originaire de Saint-Hyacinthe, le sénateur est le petit-fils d'un premier ministre conservateur du Québec.

Gouvernement du Québec

APPEL D'OFFRES

Ministère de la Voirie

Projet 1271-67

Revêtement en béton bitumineux du chemin de Front du Côteau Sud, dans la paroisse de Saint-Pierre de la Rivière du Sud, comté de Montmagny. Longueur de 1.79 mille.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans les comtés de Bellechasse, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Rivière-du-Loup et Témiscouata.

Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $2,900.00.

Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.), mercredi le 22 novembre 1967.

Projet 7248-67

Revêtement en béton bitumineux de diverses rues, dans les villages de Hébertville Station, Saint-Bruno, Saint-Coeur de Marie et Saint-Gédéon, comté de Lac Saint-Jean. Longueur de 1.43 mille.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans les comtés de Chicoutimi, Jonquière-Kénogami, Lac Saint-Jean, Roberval et Dubuc.

Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $1,700.00. Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.), mercredi le 22 novembre 1967. **Pour ces projets les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.**

Le Sous-ministre
Eddy Monette, Ing.

Funérailles de Mlle Germaine Labonté



Mercredi le 18 octobre dernier, à l'Hôpital Notre-Dame de Montréal est décédée Mademoiselle Germaine Labonté. Elle était âgée de 21 ans et neuf mois. Elle laisse dans le deuil son père et sa mère M. et Mme Gérard Labonté (Jeanne Auger) de Ste-Croix; son grand-père M. Ernest Auger de Montréal, ses oncles et tantes, M. Henri Labonté de Berlin, N.H., M. et Mme Amédée Laroche (Cécile Labonté de Montréal, M. et Mme Antonio Rousseau (Anne-Marie Labonté de Québec), M. et Mme Georges Hébert (Lida Labonté) de St-Edouard, M. et Mme Joseph Auger (Madeleine Jacques) de St-Joseph du Lac, M. et Mme Charles Labbé (Marie-Rose Auger) de Montréal, M. Paul Auger de Montréal, M. et Mme Albert Croteau (Claire Côté) de Ste-Croix ainsi que plusieurs cousins et cousines, M. Damien Rousseau de Québec, M. et Mme Jean-Louis Croteau (Claudette Lemay) de Laurier Station, M. et Mme Pierre Prud'homme (Jacqueline Croteau) de Montréal, M. et Mme Noël Nadeau (Raymonde Croteau de Montréal, M. et Mme Etienne Richard (Bernadette Paradis), de Ste-Emélie, M. Denis Croteau de Ste-Croix, Mlle Cécile, Emile, et Jean-Marie Boucher de Québec, M. Georges Paradis de Joly, M. et Mme Jean-Luc Blanchet (Simone Hébert) de Victoriaville.

Le service a eu lieu en l'église de Ste-Croix de Lotbinière le 21 octobre et l'inhumation au cimetière paroissial.

Le Pape se repose

CITE DU VATICAN (A.F.P.) — Comme on le prévoyait depuis le jour où, le 13 septembre, l'idée de soumettre le Pape à une intervention chirurgicale fut avancée dans un communiqué publié à l'issue d'une consultation médicale, le Pape va se préparer à l'opération prévue, les travaux du Synode étant maintenant achevés.

La date de cette opération n'a pas été fixée, indique le communiqué publié hier au Vatican, ce qui est interprété dans le sens que les médecins ne veulent pas hâter les choses.

SERVICES SPÉCIAUX

MAHEU & MAHEU INC.
INSECTICIDES
REPRESSION DE TOUT INSECTE ET RONGEUR
319, Du Pont, Québec 2
525-8380 ou 525-8345

A Québec aujourd'hui

Convocations

SOCIETE PHILATELIQUE DE QUEBEC — à 8h.30 p.m. réunion au Centre Audio-Visuel 1158 rue Bourlamaque. Vente de timbres-poste aux enchères.

JEUNE CHAMBRE DE QUEBEC — soirée récréative et d'information à 8h. p.m. au Cercle des Voyageurs de Commerce, 225 rue St-Jean. Conférencier invité M. Hervé Tremblay, ancien vice-président de la Fédération des Jeunes Chambres du Canada français.

SOCIETE DE GEOGRAPHIE —au grand amphithéâtre de la Faculté de Médecine à 8h.30 p.m. conférence de M. Hildebert Isnard "L'île de la Réunion, département français de l'océan Indien". (diapositives)

ARTS

THEATRE CAPITOL — récital Charles Aznavour, à 8 h. 30 p.m.

GALERIE ZANETTIN — exposition des oeuvres de Raynald Hardy.

MUSEE DU QUEBEC — expositions en cours : arts populaires du Québec — peinture, sculpture et orfèvrerie traditionnelles du Québec — peintures de Jean-Paul Lemieux — peintures de David Milne.

M. Michener dans la province

CALGARY (P.C.) — Le gouverneur général et Mme Roland Michener sont arrivés lundi à Calgary pour une visite de trois jours comprise dans le cadre d'un périple de 10 jours qu'effectue le couple vice-royal dans la province natale de M. Michener.

Les époux Michener partiront mercredi pour Red Deer et la ville voisine de Lacombe où est né le gouverneur général. Les distingués visiteurs se rendront par la suite à Edmonton avant de retourner à Ottawa par chemin de fer, le 8 novembre.

Mali

La république de Mali est ce nouvel Etat africain dont la population de 4,500,000 est formée à 80 pour cent d'analphabètes.



ACHETONS LE VIEIL OR

BIJOUTIER HORLOGER
Omer Rousseau
802 est, rue St-Joseph, Québec
25-10 (mer. au 22-11) S.S.

DELWAIDE & GOFFIN



MANUFACTURIERS DE
MONUMENTS
Catalogues et prix sur demande
Livraison partout au Canada
1105 ST-VALLIER-OUEST Québec
TEL. : 527-9654
1341 2-10 (1. mer. s. au 29-11) S.S.

FOURRURES
Vente - Réparation - Location
35 ans d'expérience
VAILLANCOURT ET FRERES
246, des Oblats. Tél.: 524-3747
SERVICE "CREDICO"
1047 16-9 (1 mer. s. au 18-11) S.S.

Décès de M. Walter Brown

M. Walter Brown, époux de Dame Marie-Jeanne Hamel employé civil à sa retraite, est décédé le 21 octobre 1967 à l'âge de 63 ans. Il demeurait au 183 rue Crémazie Ouest, Québec.

Outre son épouse Monsieur Brown laisse dans le deuil sa soeur, ses beaux-frères et ses belles-soeurs : M. et Mme Florian Pierrot (Winnipeg), Mme Mathew Brown, Mme Pierre Pépin, M. et Mme Gérard Hamel, M. et Mme Paul-Henri Hamel, M. et Mme Amédée Hamel, M. et Mme Alfred Hamel, M. et Mme Joseph-Emile Hamel, Mlle Lucienne Hamel.

Monsieur Brown repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils, 46 ouest St-Cyrille. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 novembre 1967, en l'église Notre-Dame du Chemin, et l'inhumation au cimetière St-Charles.

Nos plus sincères condoléances à la famille en deuil.

Décès de Mlle Anna Collin

Mlle Anna Collin, fille de feu M. Jean-Baptiste Collin et de feu dame Mary Cyr, est décédée le 31 octobre 1967 à l'âge de 73 ans. Mlle Collin demeurait au 1545, rue Villebon, Québec.

Mlle Collin laisse dans le deuil ses soeurs, son beau-frère et ses belles-soeurs : M. et Mme Lauréat Trudel (Lisa), Mme Paul Béland (Hélène) de Montréal, Mme Edmond Collin, Mme Arthur Collin, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Mlle Collin repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils Ltée, 1720 de la Canardière. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 novembre 1967, en l'église St-Pascal Maizerets et l'inhumation au cimetière St-Charles.

avis de décès

AVARD. — A Montréal, le 30 octobre 1967, à l'âge de 48 ans, est décédée Mlle Blanche Avard, employée civile, fille de feu M. Tancrède Avard et de feu dame Marie-Anna Giguère, soeur de Jacques, Charles et Marthe (Mme Gaston Tremblay), belle-soeur de Mme Paul Avard.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures.

Départ du funérarium Lépine, 1584, Chemin St-Louis, à 9 heures 45, pour l'église de St-Louis de France et de là au cimetière Belmont. 1-11 (1 fs)

BROWN. — A Québec, le 31 octobre 1967, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Walter Brown, employé civil à sa retraite, époux de dame M.-Jeanne Hamel, demeurant à 183, rue Crémazie ouest.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 3 novembre, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46, St-Cyrille ouest, à 8 heures 45, pour l'église de Notre-Dame-du-Chemin et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobile. 31-10 (3 fs)

Les conservateurs de Terre-Neuve s'attaquent à un record libéral

SAINT-JEAN, T.N. (PC) — Le parti conservateur tente de briser un record établi dans le comté de Twillingate, qui a toujours envoyé un député libéral le représenter aux Communes.

Le Chef national du parti conservateur, M. Robert Stanfield, et M. Heath Macquarrie, député de Queens, dans l'Ile du Prince-Edouard, ont porté la parole en public, mardi, pour appuyer M. Wilfred French, candidat conservateur à l'élection partielle qui se tiendra lundi prochain à Twillingate.

De leur côté, les libéraux n'ont apporté qu'un appui local à leur candidat, M. Charles R. Granger, et le premier ministre de Terre-Neuve, M. Joseph Smallwood, a déclaré qu'il n'avait aucun projet d'introduire dans la campagne les personnalités de la scène fédérale d'Ottawa.

M. Granger, accompagné du président du Conseil exécutif de Terre-Neuve, M. Leslie R. Curtis, et du ministre des Affaires municipales, M. Beaton Abbott, a inauguré lundi une patinoire et un terrain de jeux à Crow Head, non loin de Twillingate.

Quant à M. French, il a parlé à une assemblée à Twillingate, accompagné de M. Harold Collins, vainqueur conservateur d'une élection partielle provinciale qui s'est tenue à Gander le 20 octobre. Tous deux ont attendu là le groupe de M. Stanfield qui revenait de Saint-Jean.

Dans le discours prononcé à Twillingate, M. Stanfield a déclaré que toute mesure fédérale visant à geler l'économie pour enrayer l'inflation ne ferait qu'apporter le chômage et les privations, surtout dans les provinces de l'Atlantique.

La campagne électorale de Twillingate comprend un troisième candidat, l'homme d'affaires Samuel Drover, qui se présente comme indépendant.

Le comté est devenu vacant après la démission du ministre des Transports, M. John Pickersgill, en septembre. M. Pikersgill détenait ce siège depuis 1953, alors qu'il l'avait enlevé aux conservateurs.

Un juge fait avorter la décertification du syndicat

MONTREAL (P.C.) — Un juge de la Cour supérieure du Québec a fait avorter la tentative faite par la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal de décertifier le syndicat de ses employés, lequel est le premier du genre en Amérique du Nord.

Le juge Albert Mayrand a refusé lundi d'accorder le mandat de prohibition réclamé par cette banque pour décertifier ce syndicat. Le syndicat a été certifié le 6 octobre par le Conseil des relations ouvrières du Canada à titre d'agent de négociation pour les 1,100 employés de cette banque.

Le juge Mayrand a déclaré que la banque n'avait pas présenté assez de preuves pour se voir accorder le mandat et il a permis que la certification soit maintenue.

M. Charles Bilodeau, président local du Syndicat international des employés de bureaux, a déclaré que le groupe qu'il représente continuerait ses activités et tenterait de négocier un contrat avec la banque.

CAREAU. — A Lhérington, Co. Napierreville, le 29 octobre 1967, à l'âge de 46 ans, est décédé accidentellement M. Justin Careau, fils de feu M. Louis Careau et de dame Aloysia Montambault, demeurant à St-Marc des Carrières, Co. Portneuf.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures 30.

Départ des salons funéraires Guy Denis, 950 Boul. Dussault, St-Marc des Carrières, à 10 heures 15, pour l'église de St-Marc et de là au cimetière paroissial. 1-11 (1 fs)

COLLIN. — A Québec, le 31 octobre 1967, à l'âge de 73 ans, est décédée Mlle Anna Collin, fille de feu M. Jean-Baptiste Collin et de feu dame Mary Cyr, demeurant à 1545, Villebon.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 2 novembre, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 1720, de la Canardière, à 8 heures 50, pour l'église de St-Pascal de Maizerets et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobile. 31-10 (3 fs)

CORCORAN. — A Québec, le 29 octobre 1967, à l'âge de 82 ans, est décédé M. James Corcoran, rentier, époux de dame Célina Duguay, demeurant à 334, 6ième Rue.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 8 heures 45, pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobile. 30-10 (3 fs)

COUTURE. — A l'hôpital Notre-Dame de Lourdes, St-Michel de Bellechasse, le 31 octobre 1967, à l'âge de 92 ans et 7 mois, est décédée dame Joséphine Thibault, épouse de feu M. Joseph Couture.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 2 heures.

Départ des salons funéraires de la maison Marcel Ruelland, 31, rue de la Fabrique, à 1 heure 45, pour l'église de St-Mathieu et de là au cimetière paroissial. 1-11 (2 fs)

CROTEAU. — A Ville Duberger, le 29 octobre 1967, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Arthur Croteau, époux de feu dame Rosanna Caouette demeurant chez son gendre, M. Gérard Labrie, 2474, Père Lelièvre, Ville Duberger.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 8 heures 30.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 224 ouest, St-Vallier, à 8 heures 15, pour l'église de St-François-Xavier et de là au cimetière St-Charles. 30-10 (3 fs)

GILBERT. — A Québec, le 30 octobre 1967, à l'âge de 73 ans, est décédée Mlle Delvina Gilbert, fille de feu M. Fortunat Gilbert et de feu dame Célina Quirion, demeurant au Foyer St-Sacrement.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures 15.

Départ des salons de la Cie Hubert Moisan, 253 est, rue St-Joseph, à 9 heures, pour l'église du St-Sacrement et de là au cimetière Belmont. 31-10 (2 fs)

GODBOUT. — A Québec, le 29 octobre 1967, à l'âge de 67 ans, est décédée dame Cécile Gauvreau, épouse de M. Joseph-Alphonse Godbout, employé civil à la Commission des Accidents de Travail, demeurant à 348, 10ième Rue.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 990, 1ère Avenue, à 8 heures 45, pour l'église du St-Esprit et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobile. 30-10 (3 fs)

LECLERC. — A Québec, le 29 octobre 1967, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Jean-Paul Leclerc, époux en premières noces de feu dame Cécile Gignac et en secondes noces de dame Jeannette Hunter, demeurant à 250, St-Olivier.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 224 ouest, St-Vallier, à 8 heures 45, pour l'église de Notre-Dame de Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles. 30-10 (3 fs)

LECLERC. — A l'hôpital de Val-d'Or, le 30 octobre 1967, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Léo Leclerc, employé du C.N.R., époux de dame Lucienne Labonne, père de Jean-Marc, Gérald, Marie-Berthe (Mme Eddy Andruik), Louisette (Mme Keith O'Connor), Bernadette (Mme Lorne Prévost), frère de Joseph-A., Armand, Clovis, Antonia, Laurette. Il demeurait à Senneterre, Abitibi.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 4 heures.

Départ de la résidence funéraire Claude Marcoux Ltée, 96, de la Fabrique, St-Romuald, à 3 heures 45, pour l'église de St-Romuald et de là au cimetière paroissial. 31-10 (2 fs)

LELIEVRE. — A Québec, le 29 octobre 1967, à l'âge de 57 ans, est décédée dame Philomène Fortier, épouse de M. Philippe Lelièvre, demeurant à 596, rue Napoléon.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 224 ouest, St-Vallier, à 9 heures 45, pour l'église de St-Malo et de là au cimetière St-Charles. 30-10 (3 fs)

LESSARD. — A Sherbrooke, le 30 octobre 1967, à l'âge de 79 ans, est décédée dame Rosilda Bolduc, épouse de M. Camille Lessard, mère de M. l'abbé Alfred Lessard, curé de St-Denis de Brompton. Elle demeurait au presbytère de St-Denis de Brompton.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 2 novembre, à 10 heures.

Départ des foyers funéraires de la Cie des Frais Funéraires des Cantons de l'Est, 716, rue Short, à 9 heures 30, pour l'église de St-Denis de Brompton et de là au cimetière de St-Samuel, cté de Frontenac. 31-10 (2 fs)

LEMIEUX. — A St-Charles de Bellechasse, le 29 octobre 1967, à l'âge de 20 ans, est décédé accidentellement M. Lucien Lemieux, fils de M. Gérard Lemieux et de dame Gratia Laflamme.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire A. Lacasse Enr., rue de l'Eglise, à 9 heures 45, pour l'église de St-Charles et de là au cimetière paroissial. 31-10 (2 fs)

MARANDA. — A St-Isidore, Co. Dorchester, le 30 octobre 1967, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Henri Maranda, époux de dame Julia Beaudoin, demeurant à St-Isidore, Co. Dorchester.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 11 heures 30.

Départ des salons funéraires Gonzague Valois Enr., 166 Ste-Geneviève, à 11 heures 15, pour l'église de St-Isidore et de là au cimetière paroissial. 31-10 (2 fs)

MATTE. — A l'hôpital St-Joseph de Thetford-Mines, le 28 octobre 1967, est décédée accidentellement Mlle Françoise Matte, employée civile au ministère de la Santé, fille de feu M. Louis Matte et de feu dame Marie-Anne Demers, demeurant à 1025, Chemin Ste-Foy, Québec.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 1er novembre, à 3 h.

Départ de la résidence funéraire Jos. Lavallière & Fils Ltée, 86, rue Dumais ouest, Thetford-Mines, à 2 heures 45, pour l'église de St-Alphonse et de là au cimetière paroissial. 30-10 (2 fs)

MENARD. — A Québec, le 30 octobre 1967, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Paul-Emile Ménard, époux de dame Marie-Claire Lemieux, demeurant à 540, St-Vallier ouest.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 224 ouest, St-Vallier, à 2 heures 45, pour l'église de St-Malo et de là au cimetière St-Charles. 30-10 (3 fs)

MORIN. — A St-Isidore, Co. Dorchester, le 29 octobre 1967, à l'âge de 15 ans, est décédée accidentellement Lucie Morin, fille de M. Clément Morin et de dame Marie-Paule Fortier, demeurant à St-Isidore, Co. Dorchester.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

Départ des salons funéraires Ganzague Valois Enr., 166, Ste-Geneviève, à 9 heures 45, pour l'église de St-Isidore et de là au cimetière paroissial. 31-10 (2 fs)

PREVOST. — Au Lac Etchemin, le 30 octobre 1967, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Paul Prévost, époux de dame Marguerite Hoffman, fils de Monsieur Anselme Prévost. Ses enfants; Claude, Jean-Yves, Louise et Denise. Son frère Clément, Blanche (Mme Albert Bonneau).

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

Départ de la maison mortuaire de Laurent Normand, St-François de Montmagny, à 9 heures 45, pour l'église de St-François et de là au cimetière paroissial. 31-10 (2 fs)

ROUSSEAU. — A Québec, le 29 octobre 1967, à l'âge de 68 ans, est décédée dame Marie-Eva Tondreau, épouse de M. E.-Antoine Rousseau, demeurant à 821, Sir Adolphe-Routhier.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 3 heures 30.

Départ du funérarium Germain Lépine, 300, Chemin Ste-Foy, à 3 heures 15, pour l'église du St-Sacrement et de là au cimetière Belmont. 30-10 (2 fs)

ST-PIERRE. — A St-Nicolas, le 29 octobre 1967, à l'âge de 34 ans, est décédé accidentellement M. Léandre St-Pierre, machiniste, époux de dame Françoise Michel, fils de M. Léo St-Pierre, de St-Rédempteur, frère de Laurent, Gisèle, (Mme Jacques Lafrance), Roger, Jean-Paul, demeurant à Thetford-Mines.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 4 heures 15.

Départ du salon funéraire Eugène Beaudoin & Fils, 96, rue Principale, St-Agapit, à 4 heures 5, pour l'église de St-Agapit et de là au cimetière paroissial. 1-11 (1 fs)

VERRET. — A Victoriaville, le 28 octobre 1967, à l'âge de 18 ans, est décédé M. Michel Verret, étudiant, fils de M. Ernest Verret, agent manufacturier et de dame Jacqueline Lacasse, demeurant à 868, avenue John-West.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 1025, Route de l'Eglise, Ste-Foy, à 8 heures 45, pour l'église de St-Jean-Baptiste de La Salle et de là au cimetière Belmont.

Le trajet se fera en automobile. 30-10 (3 fs)

VILLENEUVE. — A Québec, le 30 octobre 1967, à l'âge de 91 ans, est décédée dame Octavie Guilbault, épouse de M. Jacques Villeneuve (mère de Louis-Jacques Villeneuve d'Orsainville, soeur de Azarie). Elle demeurait à 565, Bonaventure.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures.

Départ du funérarium Lépine, 535, des Oblats, à 9 heures 45, pour l'église de St-Malo et de là au cimetière St-Charles. 31-10 (3 fs)

SERVICE ANNIVERSAIRE

GUILLEMETTE. — Samedi, le 4 novembre 1967, à 8 heures 30 a.m., en l'église Notre-Dame de Jacques Cartier, sera chanté le service anniversaire de dame Yvonne Blais, épouse de feu Monsieur Joseph Guillemette.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

1946 1-11 (3 fs) S.A.

TAUX DE PUBLICATION

AVIS DE DECES (Formule régulière)	$1.50
mots additionnels, chacun	0.02
SERVICE ANNIVERSAIRE	
(Formule régulière)	$1.50
(avec photo 1 col.)	10.00
REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES	
(Formule régulière)	1.50
mots additionnels, chacun	0.02
NOUVELLE DE DECES (Nécrologie)	aucune charge
(Nécrologie et photo)	$5.00
COMPTE RENDU DE FUNERAILLES	
Minimum	$10.00

Le service de publicité de L'ACTION



● Que ne ferait pas un candidat politique pour attirer l'attention sur lui et tâcher ainsi de recueillir le plus de votes possible. C'est ainsi qu'à Pittsburgh, aux Etats-Unis, le pilier abandonné d'un ancien pont sur la rivière Monongahela est devenu le site préféré de certains candidats qui, installés au haut de cette tour, haranguent ceux qui veulent bien les entendre. Il a fallu évidemment une grue géante pour hisser le camion sur ce pilier. Il attire évidemment l'attention.

L'intellectuel français inculpé de participation à la guérilla:

Régis Debray se défend après avoir subi les injures et la colère de la foule

Par MARS HUTTEN

CAMIRI (AFP) — Un coup de théâtre s'est produit hier à Camiri: Régis Debray a parlé, mais il l'a fait dans une salle d'audience que la force armée venait de faire évacuer.

Après avoir été contraint au silence pendant plus d'un mois, Régis Debray a été finalement invité, par le président du tribunal, le colonel Efraim Guachala, à prendre la parole.

"Accusé Régis Jules Debray, avez-vous quelque chose à déclarer pour votre défense?" demanda le président du tribunal.

L'intellectuel français inculpé de participation à la guérilla, debout devant ses cinq juges-colonels, se mit à parler. Mais il n'avait pas achevé la première phrase qu'un incident, le cinquième de la matinée, éclatait. Plusieurs manifestants qui se trouvaient dans la salle d'audience se mirent à vociférer des slogans hostiles à Debray: "Cochon, bandit, au poteau... clam."

Une autre voix, venue de l'extérieur, ajoutait à ce chapelet d'injures: "A la porte les étrangers".

Le président du tribunal intima alors à Debray l'ordre de se taire en déclarant la séance provisoirement suspendue.

Puis il ordonna aux gardes de faire évacuer la salle. Une quarantaine de soldats, baïonnette au canon, firent irruption dans le prétoire.

Le public refoulé

Une fois tout le monde dehors, les soldats, disposés en une seule rangée au coude à coude, reçurent de la bouche du colonel Luis Reque Teran, commandant la quatrième région militaire, l'ordre de charger. Le public, au premier rang duquel figurait une trentraine de journalistes, a été refoulé alors à la pointe des baïonnettes jusqu'à une dizaine de mètres de l'entrée du tribunal.

Entretemps, Régis Debray était autorisé à reprendre la parole. Debout, face à ses juges, le dos à la salle totalement vidée, il poursuivit sa déclaration sans que personne, hormis les cinq membres du conseil de guerre, ne l'entende.

Sous un soleil de plomb, l'assistance demeura massée dehors, en proie à la stupéfaction.

Les commentaires, les cris défaut. "C'est un scandale", disaient les uns, "et dire qu'on a attendu un mois pour entendre Régis Debray. Cela commençait seulement à devenir intéressant", renchérissait la femme d'un ingénieur pétrolier dont l'assiduité à suivre les débats avait été un exemple pour ses compagnes, épouses désoeuvrées de militaires et notables.

Quatre autres incidents, analogues à celui qui a motivé l'évacuation de la salle s'étaient produits auparavant, durant la plaidoirie de Me Raul Novillo Villaroel, avocat de Régis Debray.

"Tais toi, on ne défend pas les bandits, que l'avocat Novillo se taise, il y a dans la salle des parents de victimes de la guérilla, nous défendons, la mémoire et l'honneur de nos morts, "enfin: "Que l'on expulse Mendizabal avocat de l'Argentin Bustos".

La plaidoirie

Avant que n'éclate l'incident spectaculaire à la suite duquel la salle d'audience de Camiri a été évacuée à la pointe des baïonnettes et Régis Debray laissé seul face à ses juges, le conseil de guerre avait entendu la plaidoirie de Me Raul Novillo Villaroel.

"Si l'honorable conseil de guerre estime devoir condamner Régis Debray pour ses idées, qu'il le fasse. S'il choisit au contraire de respecter tant la lettre que l'esprit de la loi, qu'il le déclare innocent" a déclaré le défenseur de Régis Debray.

L'avocat du jeune intellectuel français inculpé de participation à la guérilla bolivienne a prononcé, de l'avis de la plupart des observateurs, la meilleure des quatre plaidoiries du procès.

Modérée dans le ton, ferme quant au fond, cette plaidoirie d'une heure et demie a été en tous points différents de celle prononcée la veille de Me Jaime Mendizabal, avocat de l'Argentin Ciro Bustos.

S'interrogeant sans un geste d'impatience chaque fois qu'il était la cible de slogans hostiles criés par un groupe de manifestants massés dans le fond de la salle, Me Novillo reprenait calmement le fil de sa plaidoirie, qu'il a été autorisé à lire en entier malgré un avertissement lui intimant de "ne pas s'écarter du sujet".

Me Novillo s'en est écarté le moins possible. Se limitant au domaine purement juridique, il a énuméré les charges qui pèsent sur son client, s'attaquant à les réfuter l'une après l'autre.

Les débats du procès ont pris fin hier après-midi sans que soit fixée la date à laquelle les juges rendront leur sentence.



● VIETNAM — Les parachutistes américains de la 101ième division aéroportée du deuxième Bataillon transportent l'équipement qui a servi lors de la récente opération militaire près de Chu Lai.

Atterrissage en douceur d'un satellite Cosmos

Prélude à l'envoi de cosmonautes à bord d'un véhicule Soyouz

MOSCOU (PA) — Les savants soviétiques ont réussi, hier, à faire atterrir en douceur un des deux satellites Cosmos non habités qui, lundi, se sont accrochés, puis séparés, au moyen de système de téléguidage.

On croit que ces expériences soviétiques constituent effectivement le prélude à l'envoi dans l'espace d'un véhicule Soyouz, habité de cosmonautes, car, l'atterrissage en douceur ayant été couronné de succès, un Soyouz habité pourrait maintenant tenter d'effectuer un rendez-vous.

Le cosmonaute Vladimir M. Komarov a perdu la vie en avril quand son Soyouz 1 s'est écrasé au cours d'une tentative d'atterrissage, après avoir orbité pendant 24 heures.

On attribue cette tragédie à un parachute défectueux.

A ce moment-là, on n'avait pas mentionné que M. Komarov tentait un arrimage avec un autre satellite, mais plusieurs experts croient que c'était là sa mission.

Mais rien n'indique à quelle date les Soviétiques se proposeraient de répéter leur exploit des Cosmos 186-188, cette fois avec un cosmonaute à bord. L'URSS n'a pas encore réussi un rendez-vous orbital avec des équipages humains.

Train de vaisseaux

S'ils réalisent un tel exploit, ils parviendront peut-être à devancer le rendez-vous déjà réussi par des astronautes américains, car à partir du moment où il est possible d'opérer la jonction automatique de deux satellites on peut envisager d'arrimer dans l'espace un véritable train de vaisseaux spatiaux, une véritable plate-forme spatiale.

Ce genre de plate-forme spatiale contribuera selon les prévisions, à l'avancement de la science spatiale, et servira de base pour de futurs vols vers la lune.

Une fusée lunaire, assemblée à bord d'une plate-forme spatiale, aurait besoin de moins de carburant pour s'échapper à l'attraction terrestre.

Un Soyouz

Une preuve que Cosmos 186 constituait en réalité le test d'un Soyouz, prétend-t-on, est le fait que les deux véhicules avaient des orbites semblables et émettaient des signaux semblables.

Aussi, faut-il remarquer que les Soviets ont insisté sur l'atterrissage d'un véhicule, opération qui ne se fait pas normalement lorsqu'il s'agit d'un satellite non habité.

Le Cosmos non habité a été lancé vendredi. On n'a pas révélé l'endroit de son atterrissage, outre que l'exploit a été réalisé à 11 h. 20 du matin, heure de Moscou, après sa 65e orbite.

L'autre véhicule, lancé lundi, a continué à évoluer sur une nouvelle orbite, prise après sa séparation.

La déclaration soviétique faisait état du succès complet de la mission du Cosmos 186.

Les "robots intelligents" munis de systèmes de manoeuvres très compliqués se sont montrés à la hauteur de certaines tâches jusqu'ici entièrement nouvelles pour les cosmonautes, dit le communiqué.

Il s'agissait du premier rendez-vous "automatique" depuis l'avènement de l'ère spatiale.

Il s'agissait également du second triomphe spatial russe, correspondant au 50e anniversaire de la révolution bolchévique, le 7 novembre.

Il y a deux semaines, un véhicule soviétique non habité parachutait des instruments sur Vénus qui, à leur tour, ont transmis des signaux et des renseignements jusqu'à notre planète.

Si GM exige trop

Les syndiqués de l'UAW pourraient bien grèver dans certaines usines

DETROIT. (P.A.) — Le vice-président du United Auto Workers a déclaré, hier, que son Syndicat des travailleurs de l'automobile permettra à ses membres de débrayer dans certaines usines de la General Motors, si cette société se prépare à une grève générale en exigeant trop de surtemps de la part de ses employés.

Interrogé par des journalistes, M. Leonard Woodcock, a dit avoir mis la GM au courant des intentions de son Syndicat quand les deux parties en cause se sont réunies pour discuter d'une nouvelle convention collective. Il s'agissait de la première rencontre syndicale-patronale à titre officiel depuis le 19 septembre.

M. Woodcock a précisé que l'on avertirait la GM de la date d'un tel arrêt de travail, ainsi que la date de reprise du travail.

La durée d'un tel débrayage, a-t-il dit, serait établie en fonction du nombre d'heures de travail supplémentaire.

Il a mentionné que son Syndicat a des preuves que la GM avait accélérer sa production depuis que les employés de la Ford Motor ont convenu à une nouvelle entente collective. Il a déclaré que dans 21 des 23 usines de montage de la GM aux Etats-Unis, les employés ont travaillé le samedi, normalement un jour de congé.

Stlon un porte-parole syndical, le UAW craint que la GM se propose de mettre en réserve un immense approvisionnement de voitures de modèle 1968 afin de parer àune éventuelle grève générale de longue durée.

Mardi prochain

L'électorat américain fournira un échantillonnage indicatif en marge du scrutin national de '68

WASHINGTON (A.F.P.) — Une partie de l'électorat américain fournira mardi prochain un utile échantillonnage de l'opinion sur des problèmes aussi variés que la guerre au Vietnam, les troubles raciaux dans les grandes villes industrielles et l'évolution politique dans le sud des Etats-Unis.

A la suite d'élections qui affecteront environ 800 mairies de villes de plus de 15,000 habitants, deux postes de gouverneurs — Kentucky et Mississippi — et de nombreuses autres fonctions électives, les stratèges électoraux vont s'efforcer de tirer des leçons pour la grande consultation présidentielle et législative qui aura lieu exactement un an plus tard.

A San Francisco, l'élection d'un nouveau maire ne présenterait aucun caractère politique vital. Mais, à la suite d'efforts déployés par un groupe de citoyens privés, les électeurs de la grande métropole de la côte du Pacifique devront répondre à la question de savoir si "les Etats-Unis doivent quitter le Vietnam".

Opposition noirs-blancs

Ailleurs, dans le pays, les électeurs n'auront pas à se prononcer sur cette question qui scinde en deux l'opinion américaine. Ils n'en fourniront pas moins des indications intéressantes sur la puissance du "ressac blanc" dans les grandes cités industrielles, théâtre de violences raciales l'été dernier, et sur le potentiel électoral des Noirs.

Des candidats de race noire se présentent pour les mairies des deux très importantes villes de Cleveland Ohio et de Gary Indiana, tandis qu'à Bostan, Mrs Louise Day Hicks, choisie contre neuf adversaires au cours d'élections primaires très disputées, se présente "pour défendre les Blancs contre les pressions croissantes des ghettos noirs".

A Cleveland, huitième ville des Etats-Unis, le Noir Carl Stokes, démocrate, aura pour adversaire Seft Taft, petit-fils de l'ancien président républicain. Une erreur tactique de M. Stokes en tentant de transposer la campagne sur le plan racial, risque de lui faire perdre les bonnes chances qu'on lui accordait après son succès aux élections primaires.

Crainte du pouvoir noir

A Gary, énorme citadelle industrielle voisine de Chicago, le Noir Richard Hatcher doit affronter simultanément une scission au sein de son propre parti et la vive crainte des Blancs de voir le "pouvoir noir" s'emparer de leur cité.

A Philadelphie, trois démocrates et un ancien démocrate passé sous la bannière du "grand old party" s'affrontent.

A Baltimore, New Haven, Pittsburgh, Memphis, Austin, Houston, Los Angeles, Miami, Chicago, St-Louis, Seattle, pour ne citer que quelques-unes des grandes villes qui éliront un nouveau maire, les problèmes locaux guideront le plus souvent le choix des électeurs.

Dans le Mississippi, enfin, un démocrate ségrégationniste, M. John William, partisan de Barry Golwater en 1964, est opposé pour le poste de gouverneur à un républicain, transfuge démocrate, M. Rubel Phillips.

Concernant le morcellement de la General Motors

Le secrétariat américain de la Justice disposerait d'importants documents

NE YORK. (PA). — Le secrétariat de la Justice dispose de documentation pouvant étayer la levée d'une poursuite destinée à morceler la General Motors. Cette alléguation est formulée dans l'édition d'aujourd'hui du Wall Street Journal par le correspondant Louis M. Kohlmeier.

De Washington, le journaliste mande que "cette bombe de papier consiste en un dossier de 104 pages proprement dactylographiées, rédigé dans un style présentable devant une Cour fédérale".

"Déjà, peut-on lire dans le texte, certains personnages sont au courant de ce projet de poursuite et on se prépare à attaquer ceux qui ne l'ont pas amenée devant le tribunal".

D'après Kohlmeier, "une telle poursuite pourrait fort bien constituer le précédent qui mènerait éventuellement au morcèlemene des géants de l'acier, du cuivre et du caoutchouc".

Un porte-parole de la GM a déclaré à New York que MM. James M. Roche, nouveau président du conseil d'administration de GM et Edward N. Cole, nouveau président de la compagnie assistaient à une réunion et qu'ils ne pourraient faire de commentaire sur l'article en question.

D'après le reporter, l'enquête remonterait à la fin du régime Eisenhower au moment où on avait procédé à la formation d'une section de l'industrie automobile dans la division anti-trust.

Kohlmeier soutient que la levée de la poursuite pourrait causer des embarras politiques au président Johnson, considérant les 1,400,000 actionnaires de la GM.

Le président ne veut pas

Le journaliste croit que le président risque d'outrager à la fois ses électeurs à mentalité financière, et les intellectuels et les leaders syndicaux.

"Quoique l'on ne sache pas exatement où le procureur-général Ramsey se situe en regard de la poursuite projetée, écrit Kohlmeier, il semble que l'opposition du président Johnson soit à la base de sa nonlevée".

L'article fait état d'une décision prise en 1957 par la Cour suprême forçant la du Pont Company à se dépouiller de ses intérêts chez GM. En rendant son jugement, la Cour a statué que la loi anti-trust était applicable aux biens préalablement acquis.

"Le processus d'enquête a été accentué, mande le journaliste, peu après l'avènement du président Kennedy au pouvoir, à l'époque où Robert Kennedy était procureur-général et Lee Loevinger, chef de la division anti-trust".

La poursuite se proposerait de contester la légalité d'une quarantaine des transactions qui ont conduit à l'amalgamation de 100 firmes à la GM.

Parmi les pratiques anti-compétitives qui seraient reprochées à la firme, Kohlmeier cite la politique adoptée en 1919 par GM forçant ses vendeurs à ne vendre que des automobiles General Motors.

GM serait aussi l'instauratrice du "vieillissement planifié", ayant décidé dès 1920 de créer de nouveau modèles d'automobiles à chaque année.

CALENDRIER

Mercredi, 1er novembre 1967
La Toussaint (d'obligation)
Demain:
Commémoration des Fidèles Trép.

SOLEIL: Lever: 6.40 Coucher: 4.46
LUNE: Lever: 7.05 Coucher: 4.56

Les marées, mercredi, 1er nov.
Hautes: 5.07 a.m. — 5.28 p.m.
Basses: 12.28 a.m. — 12.45 p.m.

Les marées de jeudi le 2 nov.
Hautes: 5.53 a.m. — 6.12 p.m.
Basses: 1.20 a.m. — 1.29 p.m.

Phases de la LUNE en novembre
Nouvelle lune le 2. à 0 h. 48 a.m.
Premier quartier le 8. à 3 h. p.m.
Pleine lune le 16. à 11 h. 52 p.m.
Dernier quart. le 24. à 7 h. 23 p.m.
N. B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure normale de l'Est.

DENTISTE
Bon poste de Dentiste à louer
Cause de décès situé à Québec
Tél.: 524-9515 ou 623-4446

"Notre langage et nos manières font le bonheur ou le malheur de ceux qui nous entourent."
(O.S. Marden)
(Espace payé par H.P.)

A NOS ABONNES...
Si, pour une raison ou pour une autre, vous aviez à vous plaindre du service, vous nous obligeriez en communiquant par téléphone au numéro
522-4771
à votre service de 8.30 A.M. jusqu'à 7.00 P.M. du lundi au vendredi et jusqu'à 1.00 P.M. le samedi.

la ville de québec
avis/offres/demandes

ORDONNANCE DU CHEF DE POLICE

En vertu du règlement 1630, article 2, concernant la circulation dans les rues de la Ville de Québec, les automobilistes devront se conformer à la nouvelle réglementation suivante concernant les rues à sens unique, et ce, à compter de jeudi, le 2 novembre 1967, à 7.00 heures a.m.:

RUE ST-JEAN, de l'ouest à l'est, de Racine à la Côte du Palais.
RUE DAUPHINE, de l'ouest à l'est, de Dufferin à la Côte Kent.
RUE DAUPHINE, de l'est à l'ouest, de Cook à la Côte Kent.
RUE COOK, de l'est à l'ouest, de Chauveau a St-Stanislas.
RUE D'AUTEUIL, du nord au sud, de St-Jean à St-Louis.
RUE STE-URSULE, du sud au nord, de l'avenue Ste-Geneviève à St-Jean.
RUE ST-JOACHIM, de l'est à l'ouest, de la Côte Kent à des Glacis.
RUE D'YOUVILLE EST, de l'est à l'ouest, de la Côte Kent à d'Youville.

Gérard Girard,
Chef de Police.

credico

LA VENTE 1er ANNIVERSAIRE
de notre magasin de Place Laurier
- se continue avec escalade d'Aubaines! -
SKIS HEAD, SOHLER, ROSSIGNOL, KASTLE etc. BOTTES LANGE, RAICHLE, TYROL



Il nous reste encore DE NOMBREUSES ET INTERESSANTES AUBAINES de notre populaire
VENTE-FEU
SKIS, ENSEMBLES DE SKI BOTTES ET ACCESSOIRES sont offerts a moins du prix coûtant. Faites-en votre profit!"
RABAIS JUSQU'A **80%**



Venez faire votre choix à de véritables prix d'Anniversaire
SKIS
ENSEMBLES DE SKI
VETEMENTS DE SKI
PATINS DE FANTAISIE - ACCESSOIRES
EQUIPEMENTS DE HOCKEY
à Saint-Roch et Place Laurier
NAP. COTE SPORTS
SAINT-ROCH et PLACE LAURIER